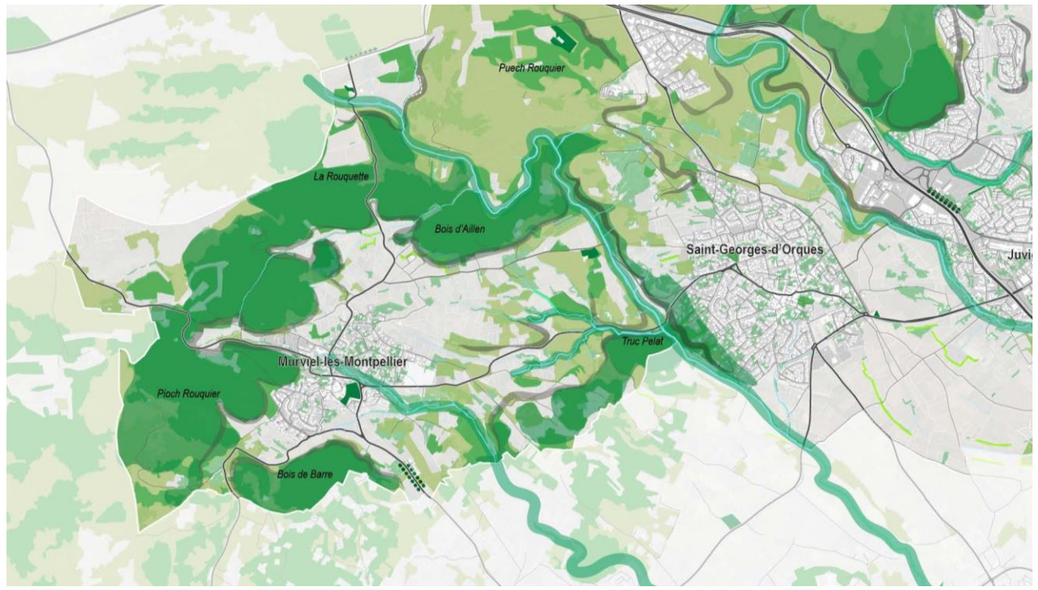
A / RAPPORT DE PRESENTATION

TOME 2 – ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT – ANNEXE

Approche paysagère des espaces agricoles et naturels















Février 2023

Annexe de l'État Initial de l'Environnement

APPROCHE PAYSAGÈRE DES ESPACES AGRO-NATURELS



1 / Plaine Ouest – Montpellier Ouest

Février 2023

Plaine Ouest

Saint Jean de Védas, Fabrègues, Saussan, Lavérune, Pignan, Cournonterral, Cournonsec, Montpellier

Plaine Ouest / Typologie paysagère

La Plaine Ouest regroupe les communes de Saint Jean de Védas, Fabrègues, Saussan, Lavérune, Pignan, Cournonterral et Cournonsec. Ces dernières sont intégrées au sein de quatre unités paysagères : les contreforts du Causse d'Aumelas (Nord de Cournonsec, Cournonterral et Pignan), la plaine de Fabrègues (toutes les communes sauf Saint Jean de Védas), le Massif de la Gardiole (Sud de Fabrègues) et la Vallée de la Mosson (Saint Jean de Védas).

L'identité de la Plaine Ouest trouve son ancrage dans la société viticole du XIXème et XXème siècle, alors même que la récente pression urbaine a façonné un nouveau paysage qui ne perpétue pas les codes traditionnels viticoles. L'image qui domine dans les représentations collectives concernant cette plaine est celle d'un paysage ouvert sur des silhouettes villageoises bordées de vignes à perte de vue, ourlant les chemins, et délimitées par un horizon cadré par les massifs de garrigues, un paysage ponctué çà et là par des haies, ou par le cortège arboré des cours d'eau.

Les Contreforts du Causse d'Aumelas, au Nord de la Plaine, sont des collines aux formes rondes et pleines, couvertes de végétation de garrigue. Des ruines de bergeries et de capitelles témoignent de l'activité agro-pastorale passée.

Le Massif de la Gardiole, massif boisé qui s'interpose entre la Plaine et le littoral, constitue la toile de fond qui cadre le Sud de la Plaine.

La Plaine de Fabrègues, est un espace contenu entre les deux massifs dont les lignes de crêtes, assises par la masse sombres des garrigues, dessinent les lignes d'horizons. Cette plaine est ponctuée par les villages, qui sont implantés soit en sons sein sur de légères élévations (Saussan, au centre de la Plaine, Lavérune, Fabrègues), soit en chapelet en contrebas au pied du Causse d'Aumelas (Cournonsec, Cournonterral et Pignan).

Le secteur a été façonné par l'érosion de l'eau qui a creusé des talwegs. Il est également ponctué par des puechs, petits reliefs collinaires boisés, disséminés dans la plaine. Ces derniers participent à l'armature végétale du secteur, en marquant et cadrant les perceptions, créant ainsi des paysages à petite échelle.

Cet espace ouvert est rarement dominé, sa topographie offrant peu d'appui ou d'éléments d'intégration, ce qui permet la mise en évidence de repères structurants. Les ripisylves, les alignements d'arbres le long des axes principaux (RM613/RM5/RM114), les haies des terrains agricoles, mais aussi du bâti isolé, la végétation débordant des tissus urbains et des parcs accompagnant les domaines, constituent ainsi autant de continuités boisées et de repères dans le territoire.

Le secteur offre quelques points de vue lointaine : des vues d'ensemble en balcon depuis l'A9, surplombantes depuis le Causse d'Aumelas, ou profondes depuis le col du Chai du Terral à Saint Jean de Védas.

La Vallée de la Mosson à Saint Jean de Védas, se dissocie de la Plaine et constitue la vitrine urbaine Ouest de la Métropole.

La vallée de la Mosson et sa ripisylve dense forme une limite naturelle avec la Plaine, tandis que le Rieucoulon et son étroit bandeau végétal marque l'interface avec Montpellier. Fortement urbanisée, la commune offre un paysage collinaire, dessiné en une série de crête et de vallons en pente douce, où les zones urbaines se sont développées avant de s'étendre. Une coupure verte, qui ceinture les zones urbanisées de la commune, identifiée par le SCoT, sépare le quartier résidentiel de la Fermaude au Nord du reste de l'emprise urbaine. Cette bande verte, essentiellement agricole est en phase d'enfrichement. Le Sud de la commune, est marqué par un paysage de garrigue, scindé par les infrastructures routières (autoroutes A9/A709) et d'énergie (ligne haute tension).



Les contreforts du Causse d'Aumelas



Le Massif de la Gardiole



La Plaine de Fabrègues



Saint Jean de Védas : un paysage parfois proche de la structure d'un parc

Plaine Ouest / Les héritages de la société viticole...

La Plaine Ouest constitue un espace cultivé, habité et parcouru. À l'échelle territoriale, la plaine participe au couloir languedocien, qui regroupe les principales infrastructures de transports qui traversent le secteur d'Ouest en Est. La Voie Domitienne témoigne de cette fonction de passage. À l'échelle locale, les villages se sont structurés « en archipel ».

Les structures villageoises historiques se sont développées sur sa périphérie, au fil des piémonts, à l'exception de Saussan par son positionnement central, mais bien sur un puech. Les villages occupaient des émergences à l'articulation entre le paysage ouvert et les piémonts boisés. Ils se sont agrandis par extensions pavillonnaires successives, qui constituent les faubourgs d'aujourd'hui, mais aussi de façon diffuse, en témoigne la présence de domaines et de mazets. À cela s'ajoute les bâtiments représentatifs de cette économie : les caves coopératives.

Le paysage de la Plaine demeure associé à la dernière société agraire locale, qui perdure et fonde l'identité locale, rattachée aux motifs paysagers identitaires :

- Les vignobles et l'archipel de villages qui les domine, dessinant des silhouettes paysagères spécifiques ;
- L'importance des chemins creux qui irriguent la plaine (bordure de Pignan, la Voie Domitienne) ;
- Les vues lointaines sur les émergences (tours sarrasines ou châteaux) et les chemins bordés de platanes ;
-Les mas et domaines entourés de leur vignoble qui ponctuent la Plaine (Domaine de l'Engarran, Mujolan etc.).

Silhouettes villageoises


Cournonsec


Pignan


Cournonterral


Lavérune


Fabrègues


Saussan

Mas, domaines et mazets


Le Mas Vert, Fabrègues


Mazet, Cournonterral



Domaine agricole du Mujolan, Fabrègues

Plaine Ouest / ... face à la société contemporaine

Le territoire et son paysage se sont transformés, modelés par l'économie résidentielle et les services. Les activités relatives à l'économie circulaire rejetées de la ville centre (casses automobiles, compost, production d'énergie renouvelable) ont fait leur irruption ; les extensions villageoises et les zones d'activités économiques en entrée de ville ont dessiné de nouvelles interfaces village/espaces agro-naturels.

L'emploi s'est concentré sur quelques sites, en dehors des espaces habités, favorisant la mobilité individuelle principalement au moyen de l'automobile, qui articule les différents lieux de vie et surtout, qui étend les lieux de proximité.

La présence de grandes infrastructures routières (A9, A750, RM5, RM613...) et la présence de deux voies de chemins de fer locales désaffectées, témoignent dans le paysage de cette forte automobilité. La rapide expansion des emprises urbaines et la dissémination dans les espaces ouverts de logements et d'activités économiques (sans relation avec l'agriculture) ont également participé à l'accroissement des flux de mobilités.

Dans le même temps, les modes de production viticoles ont évolué. Les petites unités familiales disparaissent pour laisser place à de plus grandes surfaces exploitées par une même entreprise. À cela s'ajoute la diversification des cultures avec le développement des cultures céréalières et une nette tendance à l'enfrichement, notamment dans les espaces proches des urbanisations.

La double vocation d'habitat et de passage est un fait majeur du secteur, le phénomène d'urbanisation et l'aménagement des axes de communication constituent le ferment de la fragmentation de l'espace de la Plaine, le paysage en est l'expression.

Les silhouettes et motifs contemporains


Zone d'activité de La Barthe, Cournonterral


Écoparc, Fabrègues


LHT, Cournonterral


Interface agriparc/zone industrielle, SJV


Parc photovoltaïque, Fabrègues


A9 / rupture du Massif de la Gardiole, SJV

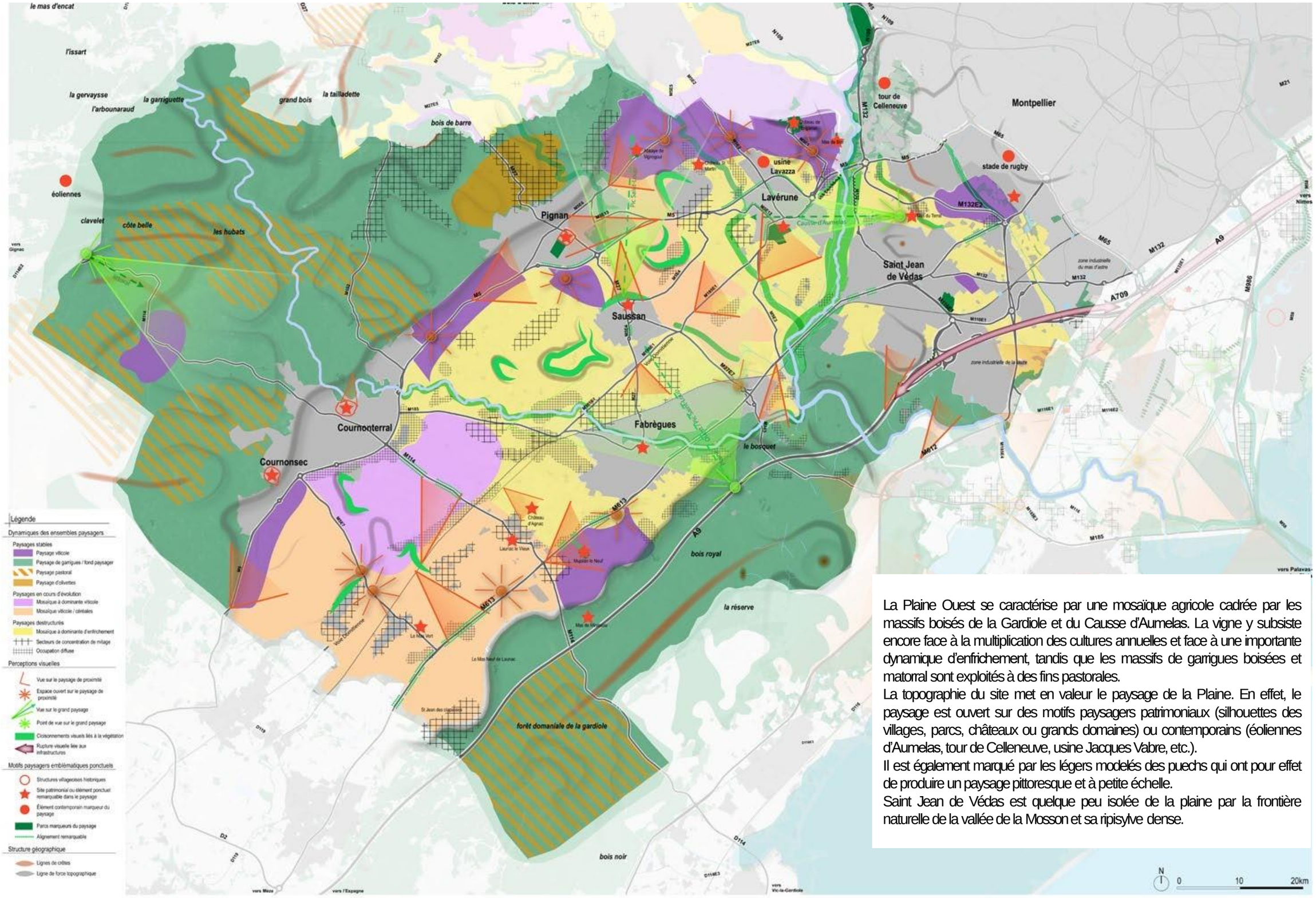
Transformation du paysage agricole


Fabrègues


Cournonsec


Cournonsec

Plaine Ouest / Carte de synthèse



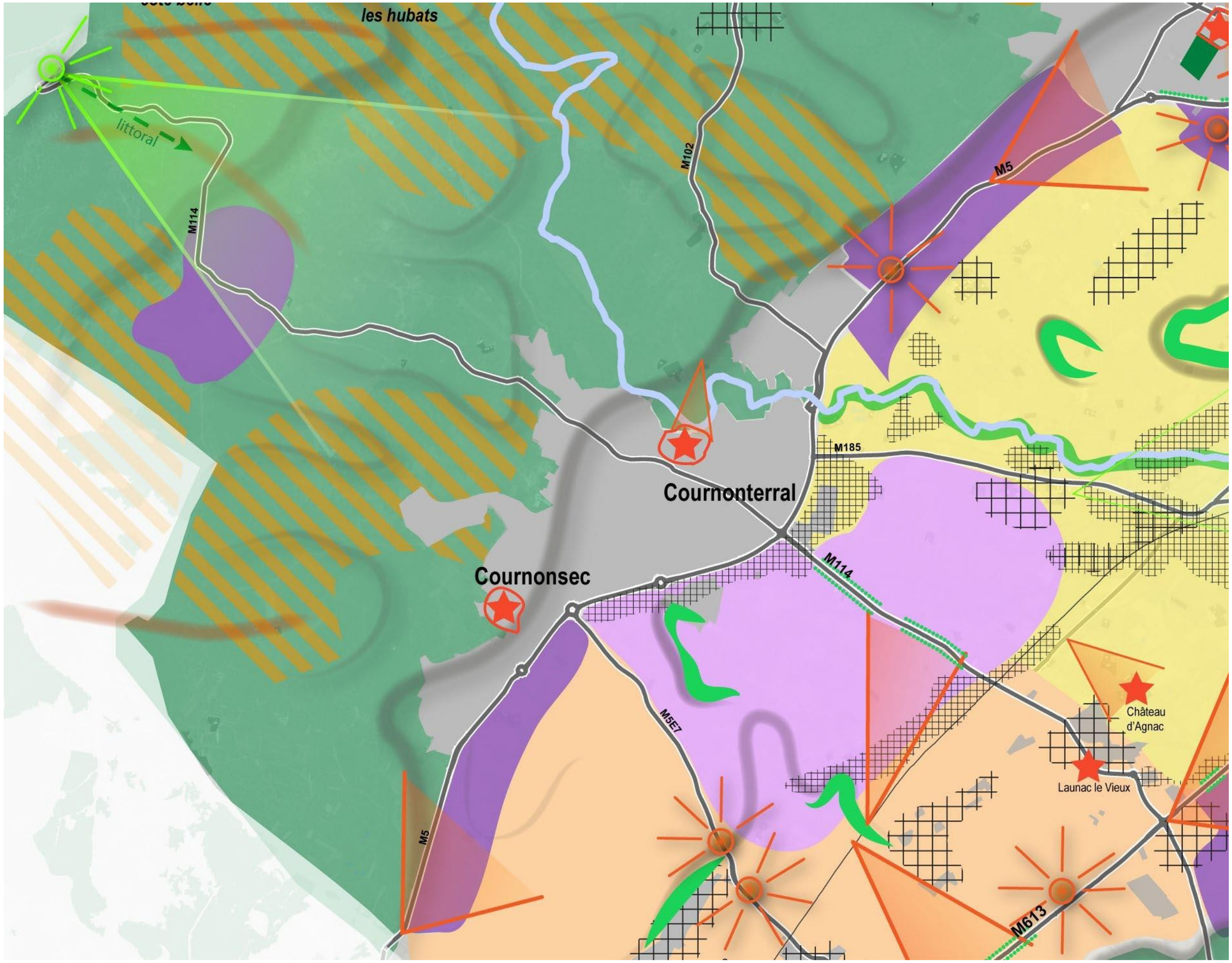
La Plaine Ouest se caractérise par une mosaïque agricole cadrée par les massifs boisés de la Gardiole et du Causse d'Aumelas. La vigne y subsiste encore face à la multiplication des cultures annuelles et face à une importante dynamique d'enfrichement, tandis que les massifs de garrigues boisées et matorral sont exploités à des fins pastorales.

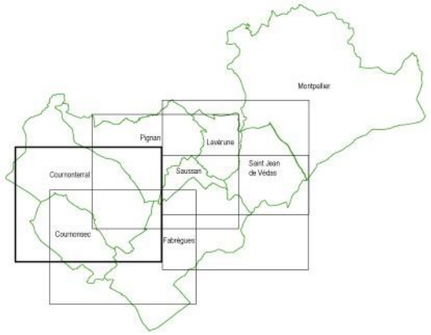
La topographie du site met en valeur le paysage de la Plaine. En effet, le paysage est ouvert sur des motifs paysagers patrimoniaux (silhouettes des villages, parcs, châteaux ou grands domaines) ou contemporains (éoliennes d'Aumelas, tour de Celleneuve, usine Jacques Vabre, etc.).

Il est également marqué par les légers modelés des puechs qui ont pour effet de produire un paysage pittoresque et à petite échelle.

Saint Jean de Védas est quelque peu isolée de la plaine par la frontière naturelle de la vallée de la Mosson et sa ripisylve dense.

Plaine Ouest / Carte de synthèse





Légende

Dynamiques des ensembles paysagers

Paysages stables
- Paysage viticole
- Paysage de garrigues / fond paysager
- Paysage pastoral
- Paysage d'olivettes

Paysages en cours d'évolution
- Mosaïque à dominante viticole
- Mosaïque viticole / céréales

Paysages destructurés
- Mosaïque à dominante d'enfrichement
- Secteurs de concentration de mitage
- Occupation diffuse

Perceptions visuelles
- Vue sur le paysage de proximité
- Espace ouvert sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage
- Point de vue sur le grand paysage
- Cloisonnements visuels liés à la végétation
- Rupture visuelle liée aux infrastructures

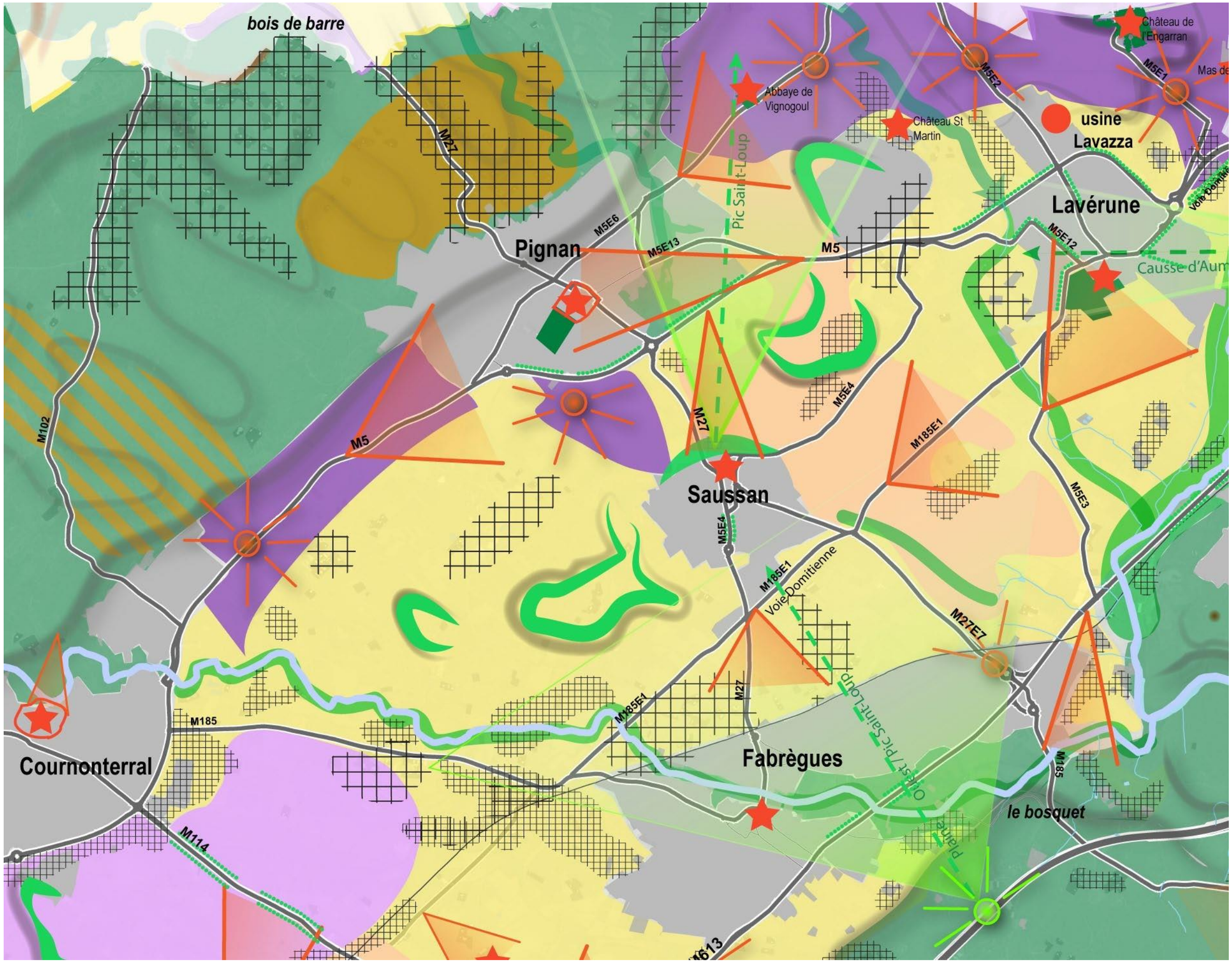
Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques
- Site patrimonial ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Élément contemporain marqueur du paysage
- Parcs marqueurs du paysage
- Alignement remarquable

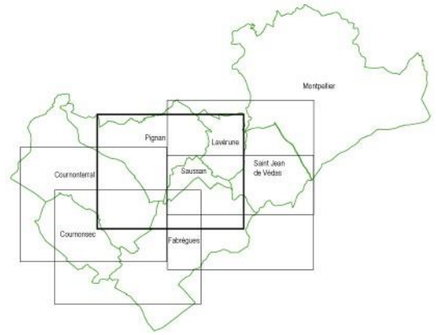
Structure géographique
- Lignes de crêtes
- Ligne de force topographique

N

1000 2000

Plaine Ouest / Carte de synthèse





Légende

Dynamiques des ensembles paysagers

Paysages stables
- Paysage viticole
- Paysage de garrigues / fond paysager
- Paysage pastoral
- Paysage d'olivettes

Paysages en cours d'évolution
- Mosaïque à dominante viticole
- Mosaïque viticole / céréales

Paysages destructurés
- Mosaïque à dominante d'enfrichement
- Secteurs de concentration de mitage
- Occupation diffuse

Perceptions visuelles
- Vue sur le paysage de proximité
- Espace ouvert sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage
- Point de vue sur le grand paysage
- Cloisonnements visuels liés à la végétation
- Rupture visuelle liée aux infrastructures

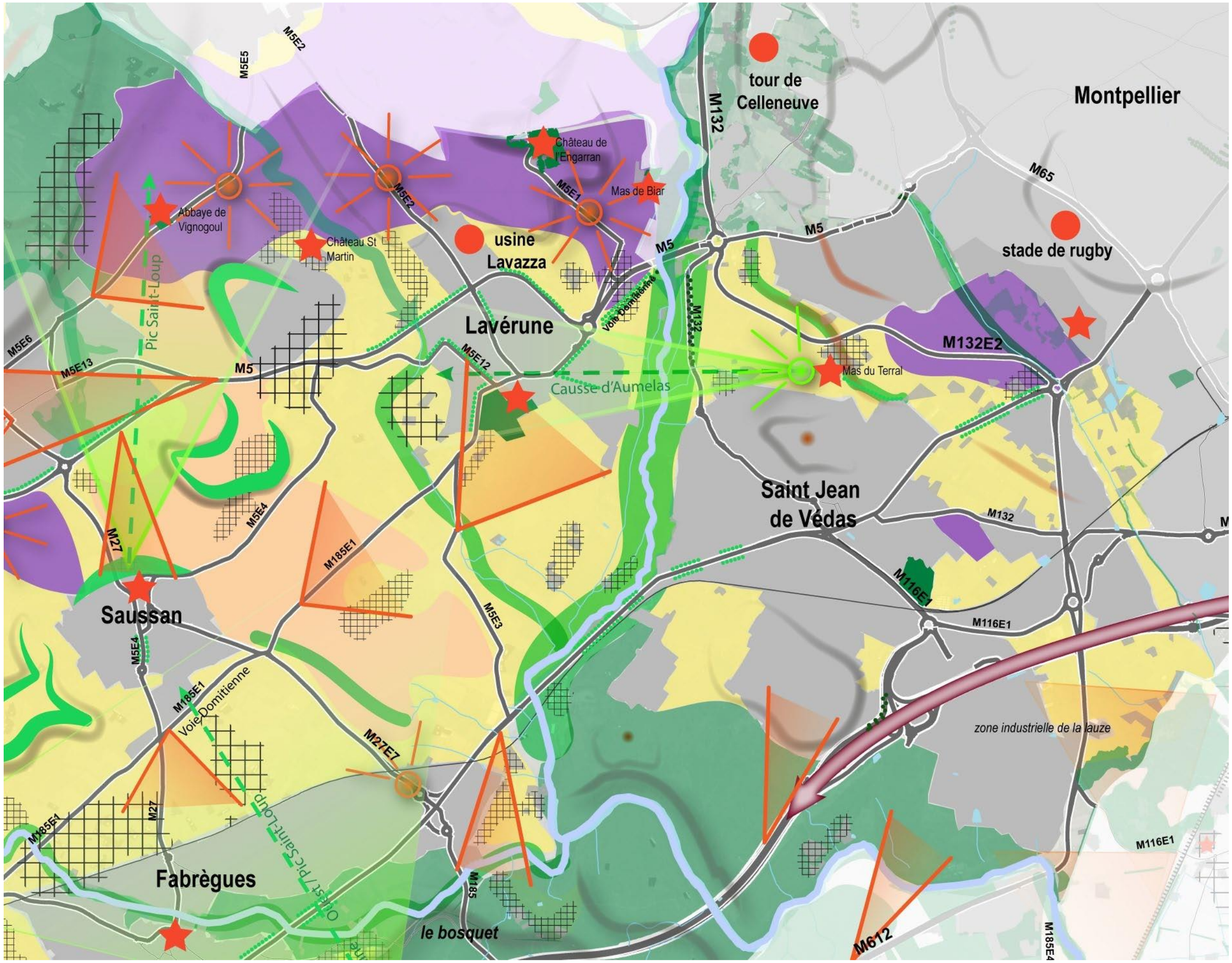
Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques
- Site patrimonial ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Élément contemporain marqueur du paysage
- Parcs marqueurs du paysage
- Alignement remarquable

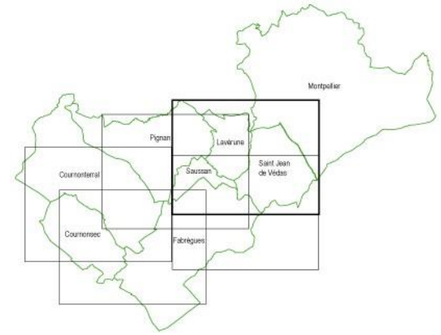
Structure géographique
- Lignes de crêtes
- Ligne de force topographique

N

1000 2000

Plaine Ouest / Carte de synthèse





Légende

Dynamiques des ensembles paysagers

Paysages stables
- Paysage viticole
- Paysage de garrigues / fond paysager
- Paysage pastoral
- Paysage d'olivettes

Paysages en cours d'évolution
- Mosaïque à dominante viticole
- Mosaïque viticole / céréales

Paysages destructurés
- Mosaïque à dominante d'enfrichement
- Secteurs de concentration de mitage
- Occupation diffuse

Perceptions visuelles
- Vue sur le paysage de proximité
- Espace ouvert sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage
- Point de vue sur le grand paysage
- Cloisonnements visuels liés à la végétation
- Rupture visuelle liée aux infrastructures

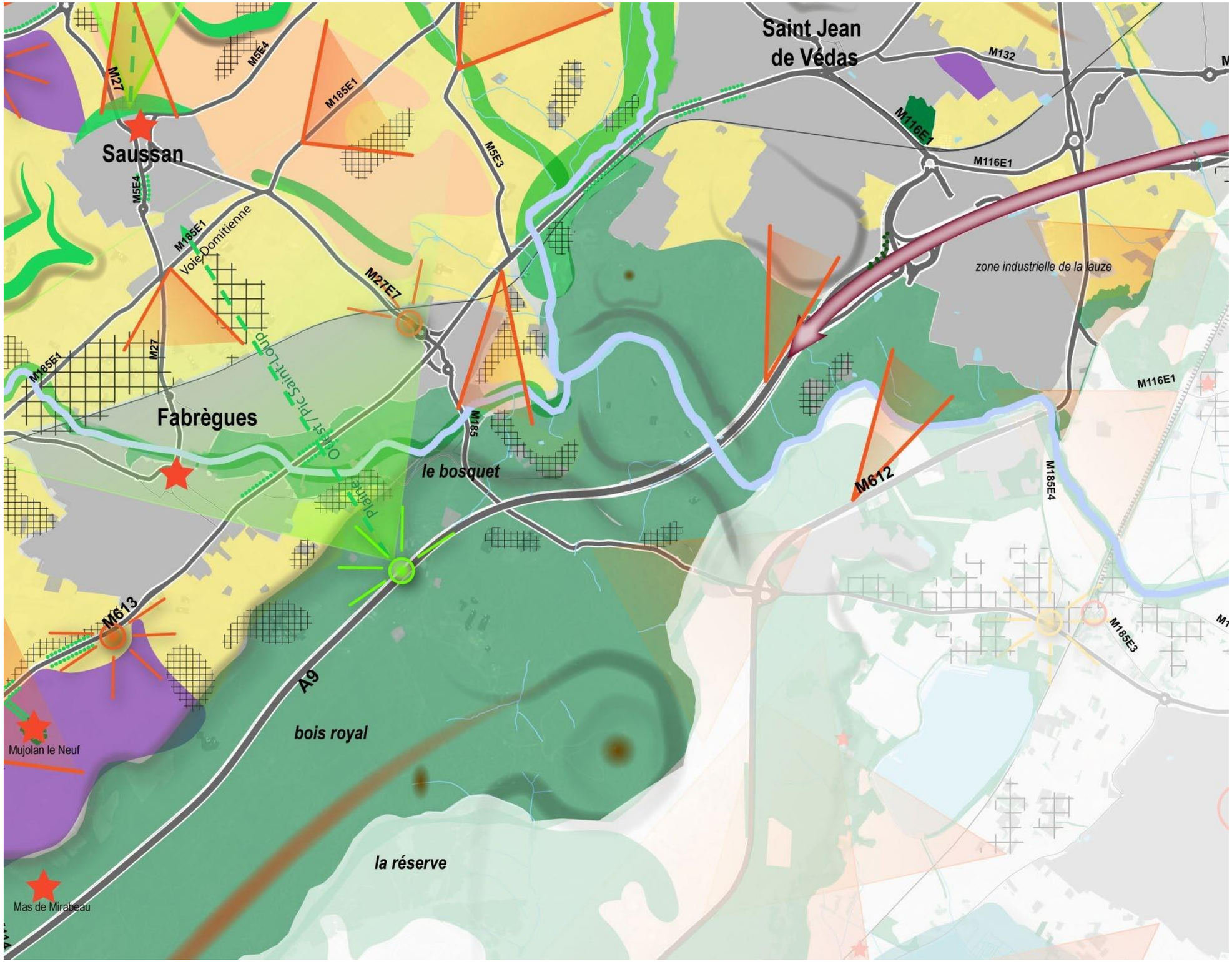
Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques
- Site patrimonial ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Élément contemporain marqueur du paysage
- Parcs marqueurs du paysage
- Alignement remarquable

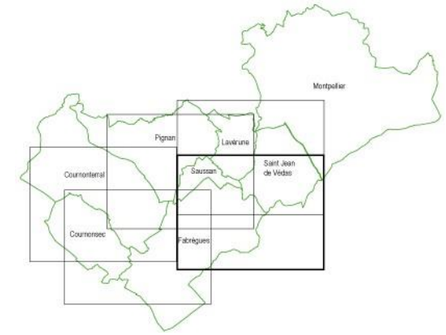
Structure géographique
- Lignes de crêtes
- Ligne de force topographique

N

1000 2000

Plaine Ouest / Carte de synthèse





Légende

Dynamiques des ensembles paysagers

Paysages stables
- Paysage viticole
- Paysage de garrigues / fond paysager
- Paysage pastoral
- Paysage d'olivettes

Paysages en cours d'évolution
- Mosaïque à dominante viticole
- Mosaïque viticole / céréales

Paysages destructurés
- Mosaïque à dominante d'enfrichement
- Secteurs de concentration de mitage
- Occupation diffuse

Perceptions visuelles
- Vue sur le paysage de proximité
- Espace ouvert sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage
- Point de vue sur le grand paysage
- Cloisonnements visuels liés à la végétation
- Rupture visuelle liée aux infrastructures

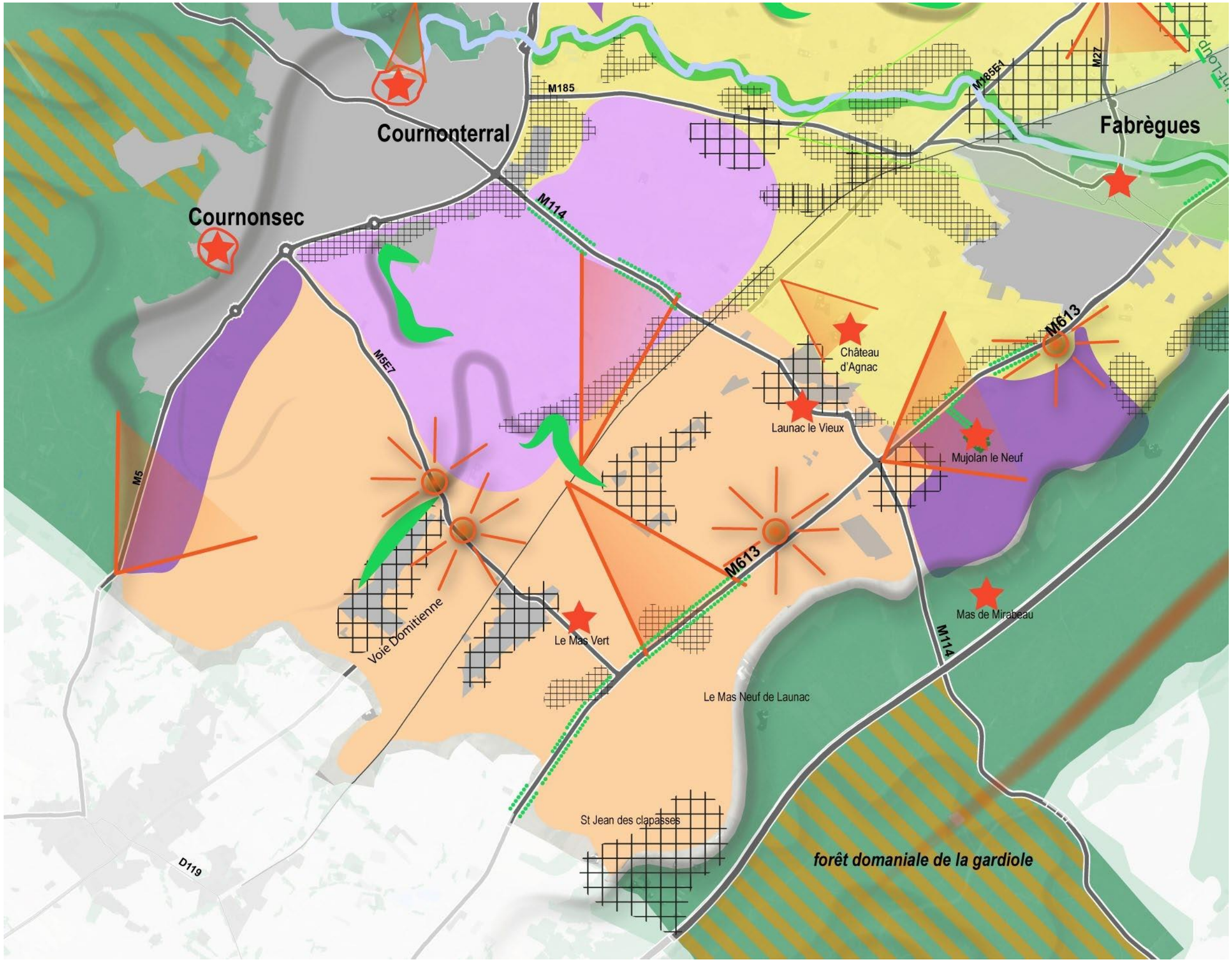
Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques
- Site patrimonial ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Élément contemporain marqueur du paysage
- Parcs marqueurs du paysage
- Alignement remarquable

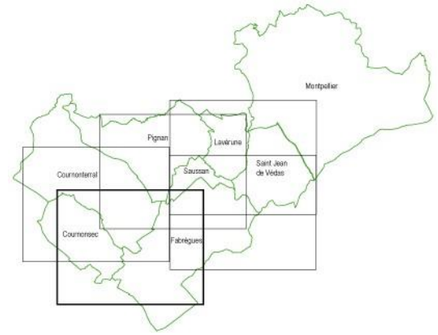
Structure géographique
- Lignes de crêtes
- Ligne de force topographique

N

1000 2000

Plaine Ouest / Carte de synthèse





Légende

Dynamiques des ensembles paysagers

Paysages stables
- Paysage viticole
- Paysage de garrigues / fond paysager
- Paysage pastoral
- Paysage d'olivettes

Paysages en cours d'évolution
- Mosaïque à dominante viticole
- Mosaïque viticole / céréales

Paysages destructurés
- Mosaïque à dominante d'enfrichement
- Secteurs de concentration de mitage
- Occupation diffuse

Perceptions visuelles
- Vue sur le paysage de proximité
- Espace ouvert sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage
- Point de vue sur le grand paysage
- Cloisonnements visuels liés à la végétation
- Rupture visuelle liée aux infrastructures

Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques
- Site patrimonial ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Élément contemporain marqueur du paysage
- Parcs marqueurs du paysage
- Alignement remarquable

Structure géographique
- Lignes de crêtes
- Ligne de force topographique

N

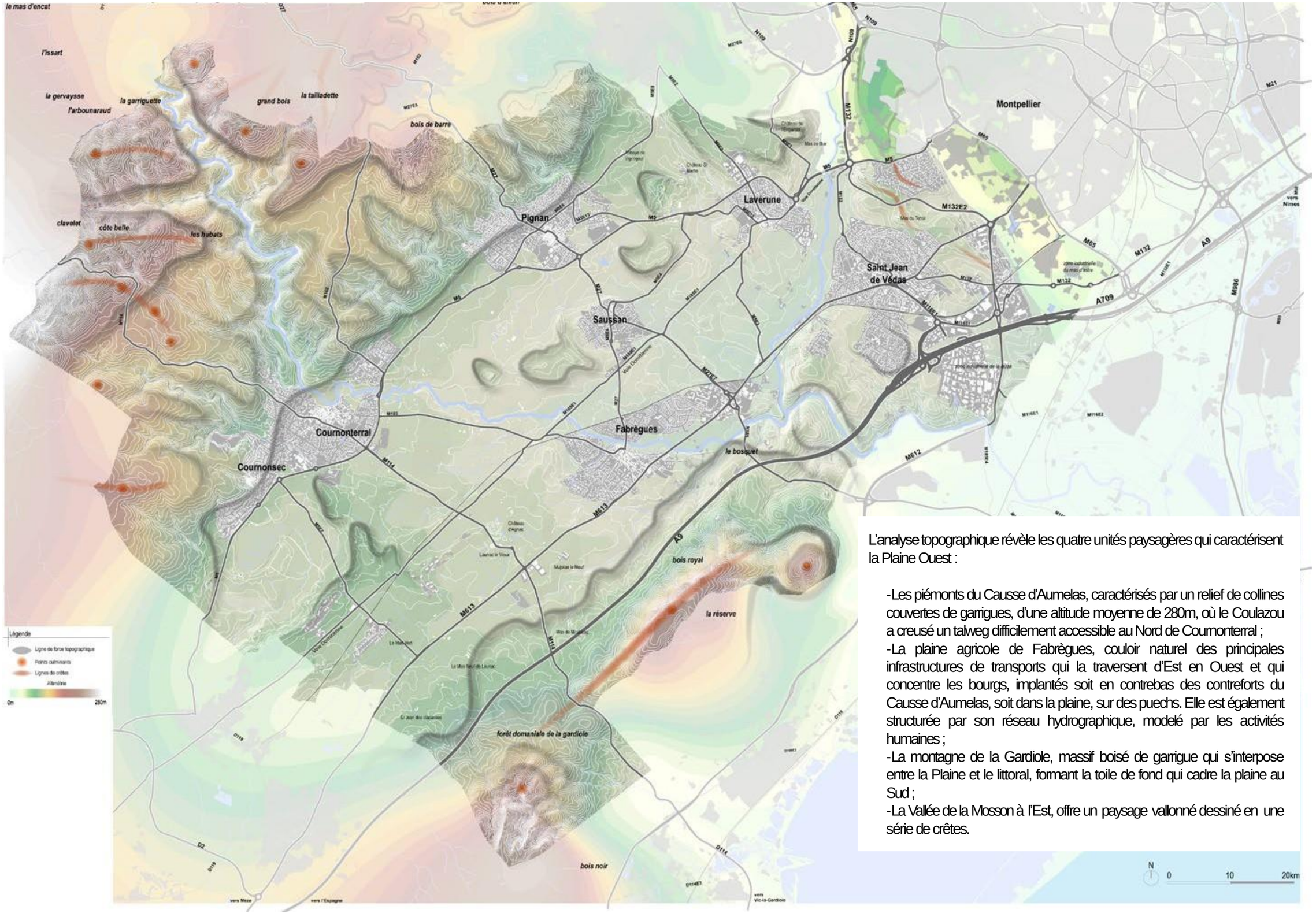
1000 2000

Cartes thématiques

Plaine Ouest

Saint Jean de Védas, Lavérune, Fabrègues, Saussan, Pignan,
Cournonterral, Cournonsec

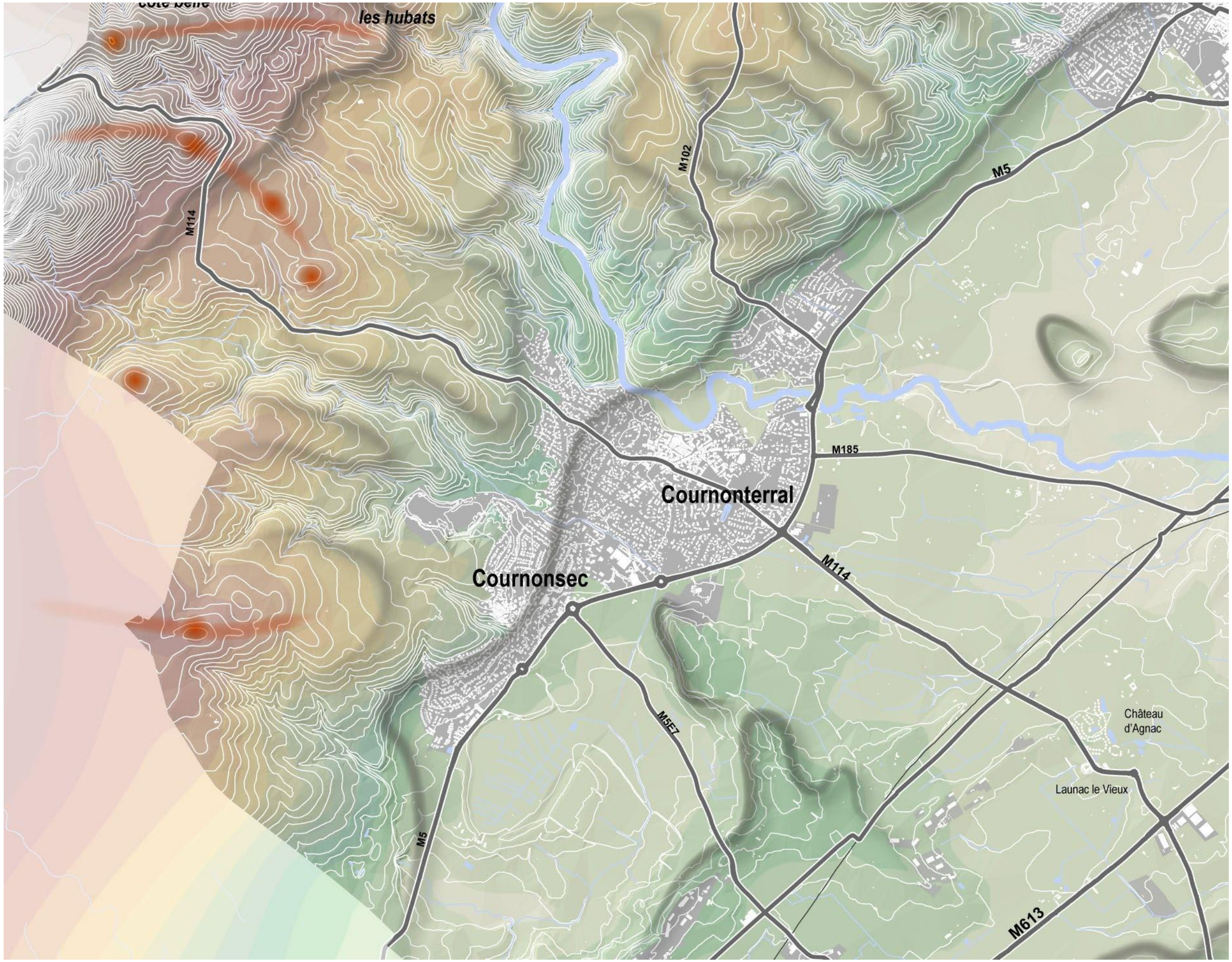
Plaine Ouest / Analyse topographique

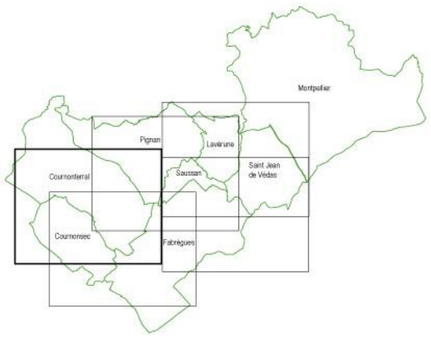


L'analyse topographique révèle les quatre unités paysagères qui caractérisent la Plaine Ouest :

-Les piémonts du Causse d'Aumelas, caractérisés par un relief de collines couvertes de garrigues, d'une altitude moyenne de 280m, où le Coulazou a creusé un talweg difficilement accessible au Nord de Cournonterral ;
-La plaine agricole de Fabrègues, couloir naturel des principales infrastructures de transports qui la traversent d'Est en Ouest et qui concentre les bourgs, implantés soit en contrebas des contreforts du Causse d'Aumelas, soit dans la plaine, sur des puechs. Elle est également structurée par son réseau hydrographique, modelé par les activités humaines ;
-La montagne de la Gardiole, massif boisé de garrigue qui s'interpose entre la Plaine et le littoral, formant la toile de fond qui cadre la plaine au Sud ;
-La Vallée de la Mosson à l'Est, offre un paysage vallonné dessiné en une série de crêtes.

Plaine Ouest / Analyse topographique





Légende

Ligne de force topographique

Points culminants

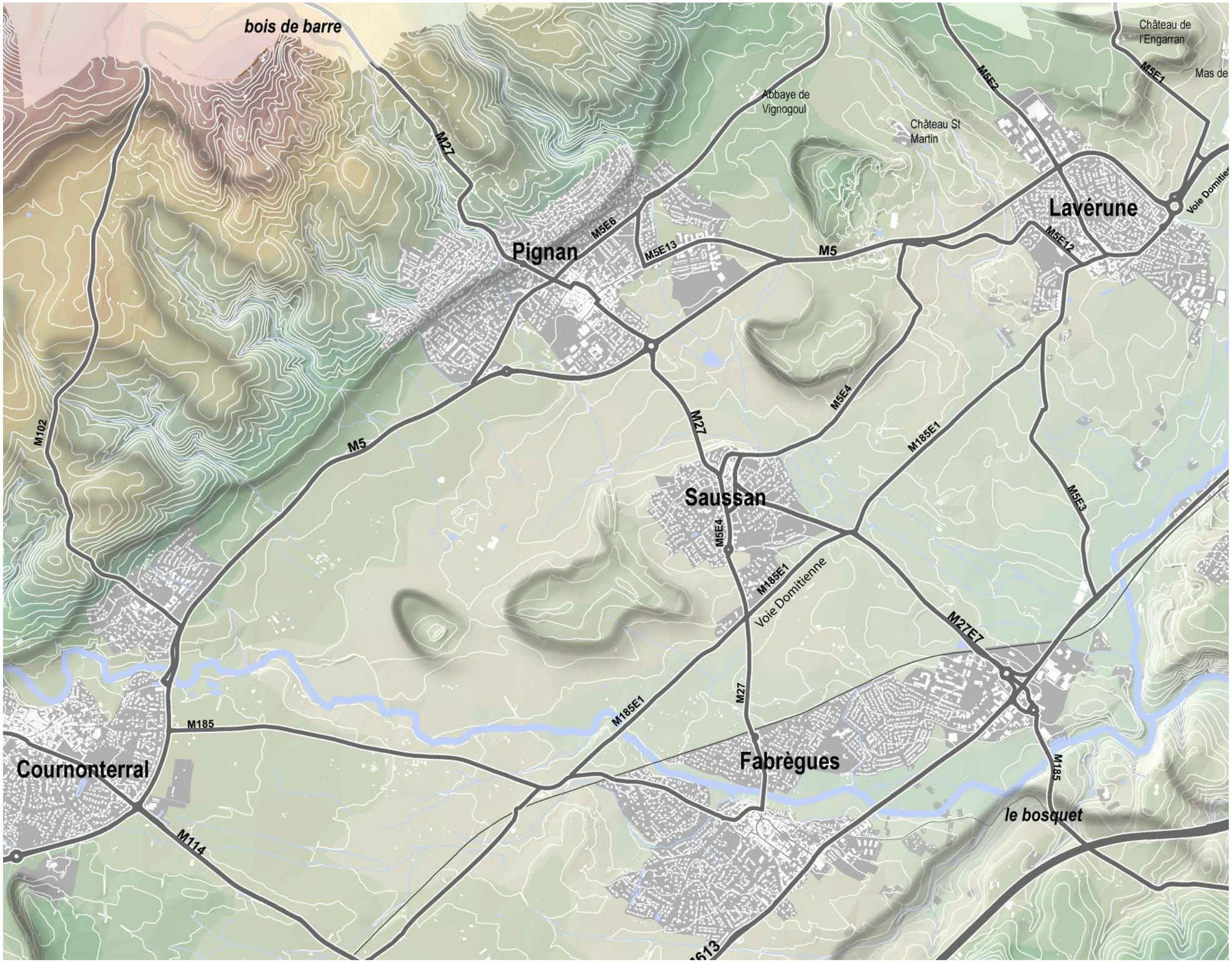
Lignes de crêtes

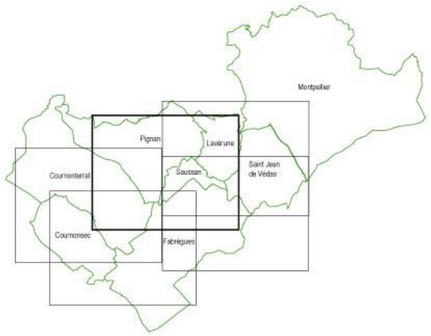
Altimétrie

0m 280m

N 1000 2000

Plaine Ouest / Analyse topographique





Légende

Ligne de force topographique

Points culminants

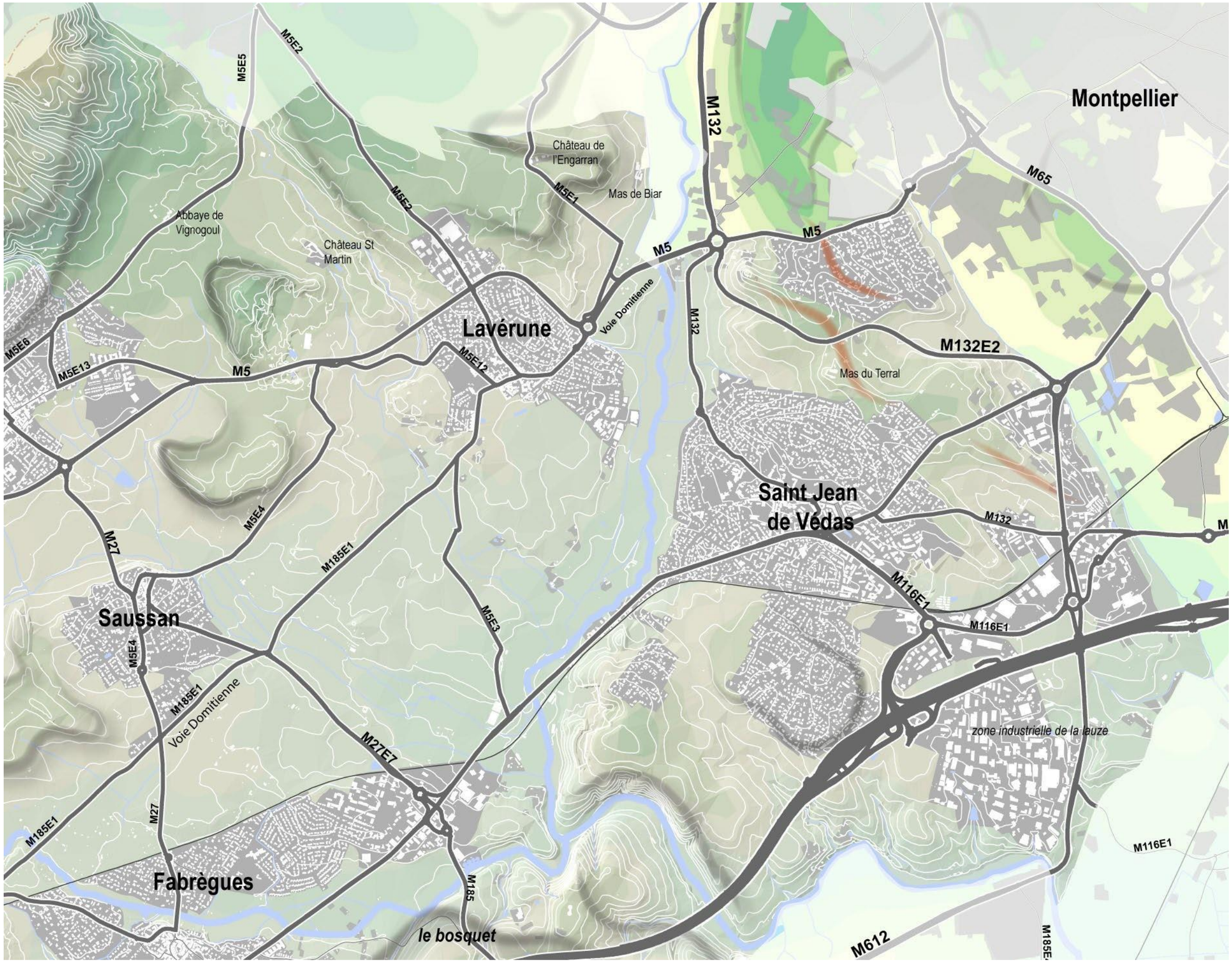
Lignes de crêtes

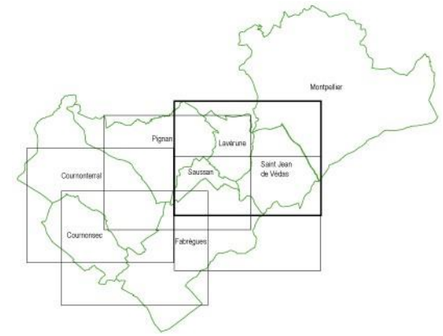
Altimétrie

0m 280m

N 1000 2000

Plaine Ouest / Analyse topographique





Légende

Ligne de force topographique

Points culminants

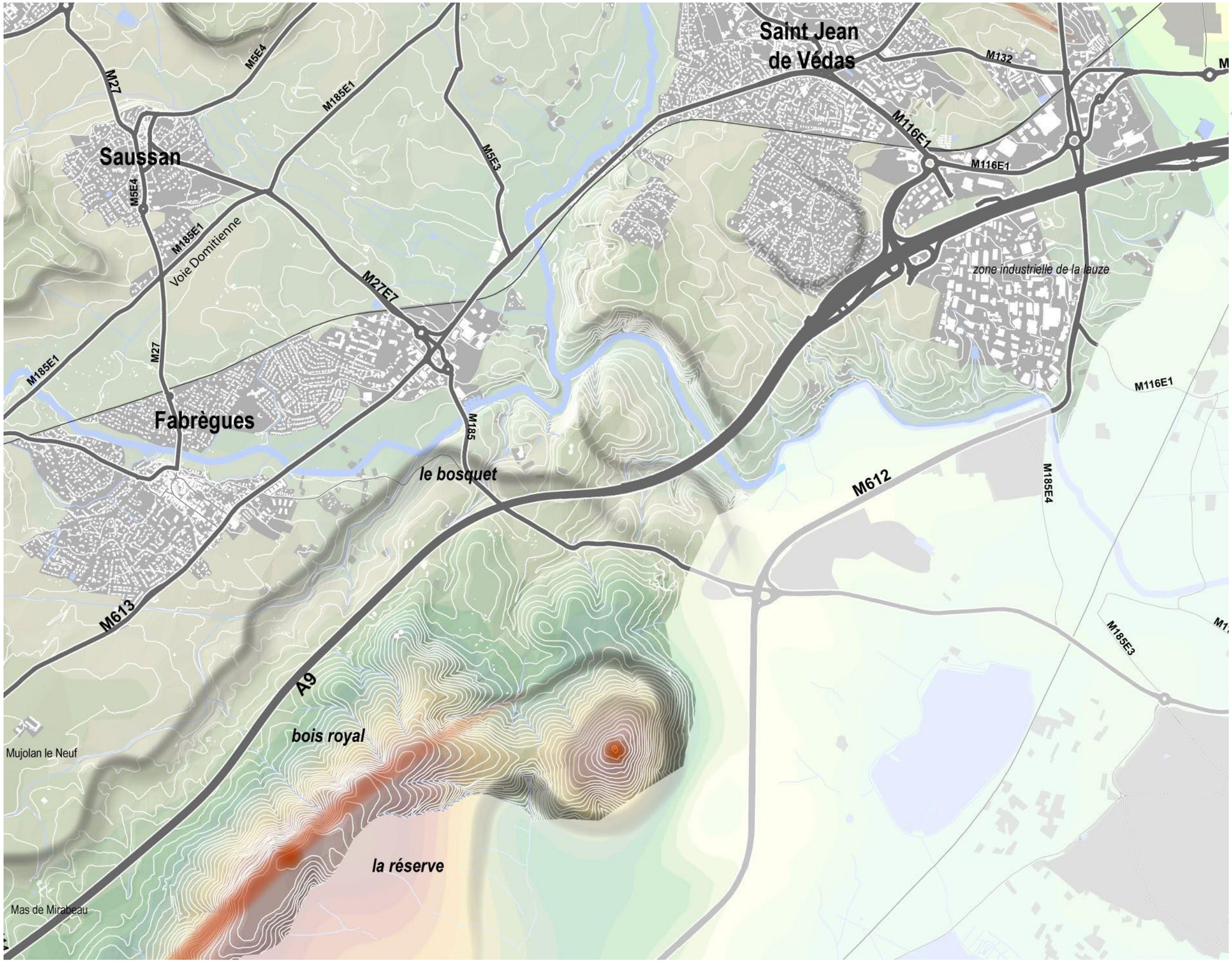
Lignes de crêtes

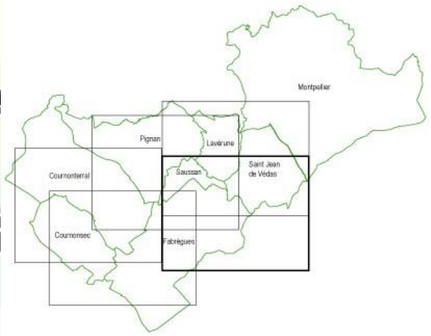
Altimétrie

0m 280m

N 1000 2000

Plaine Ouest / Analyse topographique





Légende

Ligne de force topographique

Points culminants

Lignes de crêtes

Altimétrie

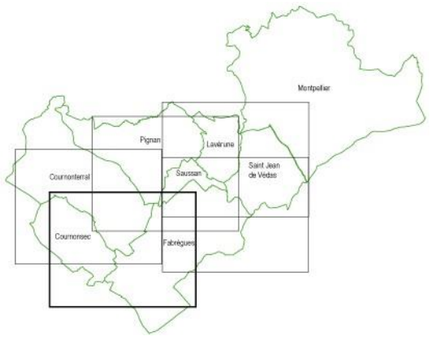
0m 280m

N

1000 2000

Plaine Ouest / Analyse topographique





Légende

Ligne de force topographique

Points culminants

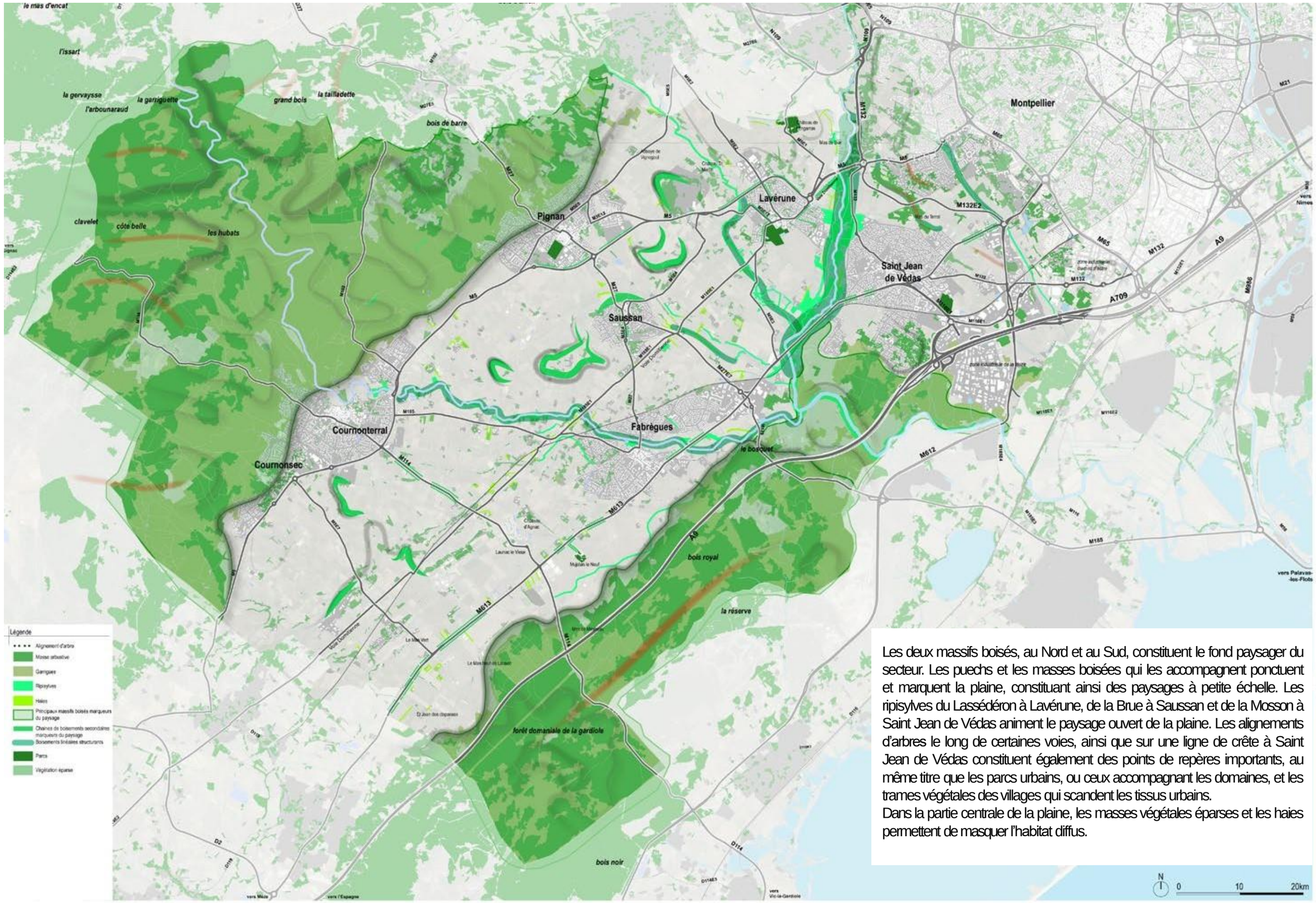
Lignes de crêtes

Altimétrie

0m 280m

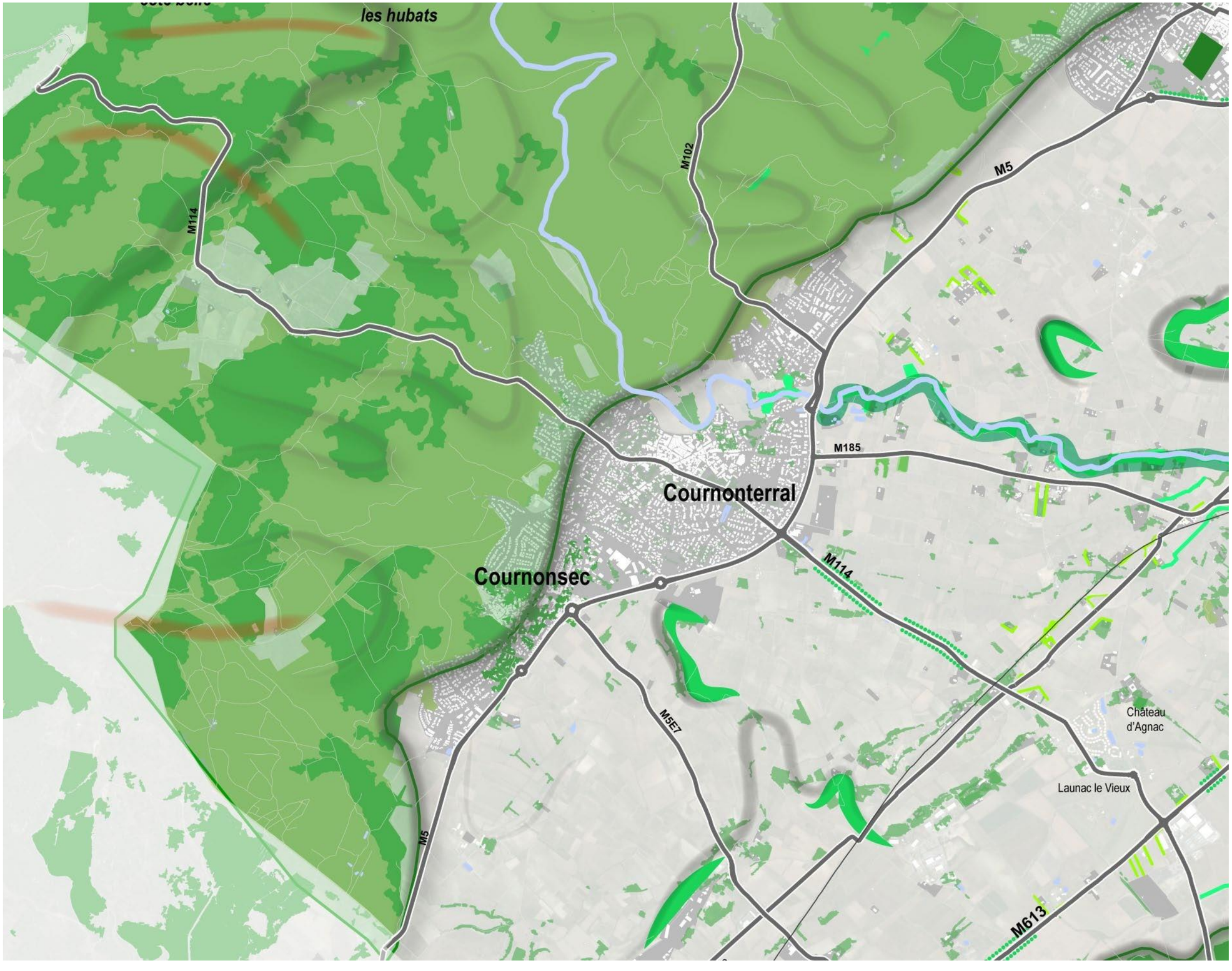
N 1000 2000

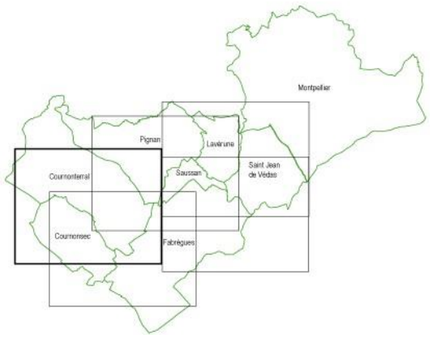
Plaine Ouest / Analyse des résilles paysagères



Les deux massifs boisés, au Nord et au Sud, constituent le fond paysager du secteur. Les puechs et les masses boisées qui les accompagnent ponctuent et marquent la plaine, constituant ainsi des paysages à petite échelle. Les ripisylves du Lassédéron à Lavérune, de la Brue à Saussan et de la Mosson à Saint Jean de Védas animent le paysage ouvert de la plaine. Les alignements d'arbres le long de certaines voies, ainsi que sur une ligne de crête à Saint Jean de Védas constituent également des points de repères importants, au même titre que les parcs urbains, ou ceux accompagnant les domaines, et les trames végétales des villages qui scandent les tissus urbains.
Dans la partie centrale de la plaine, les masses végétales éparses et les haies permettent de masquer l'habitat diffus.

Plaine Ouest / Analyse des résilles paysagères





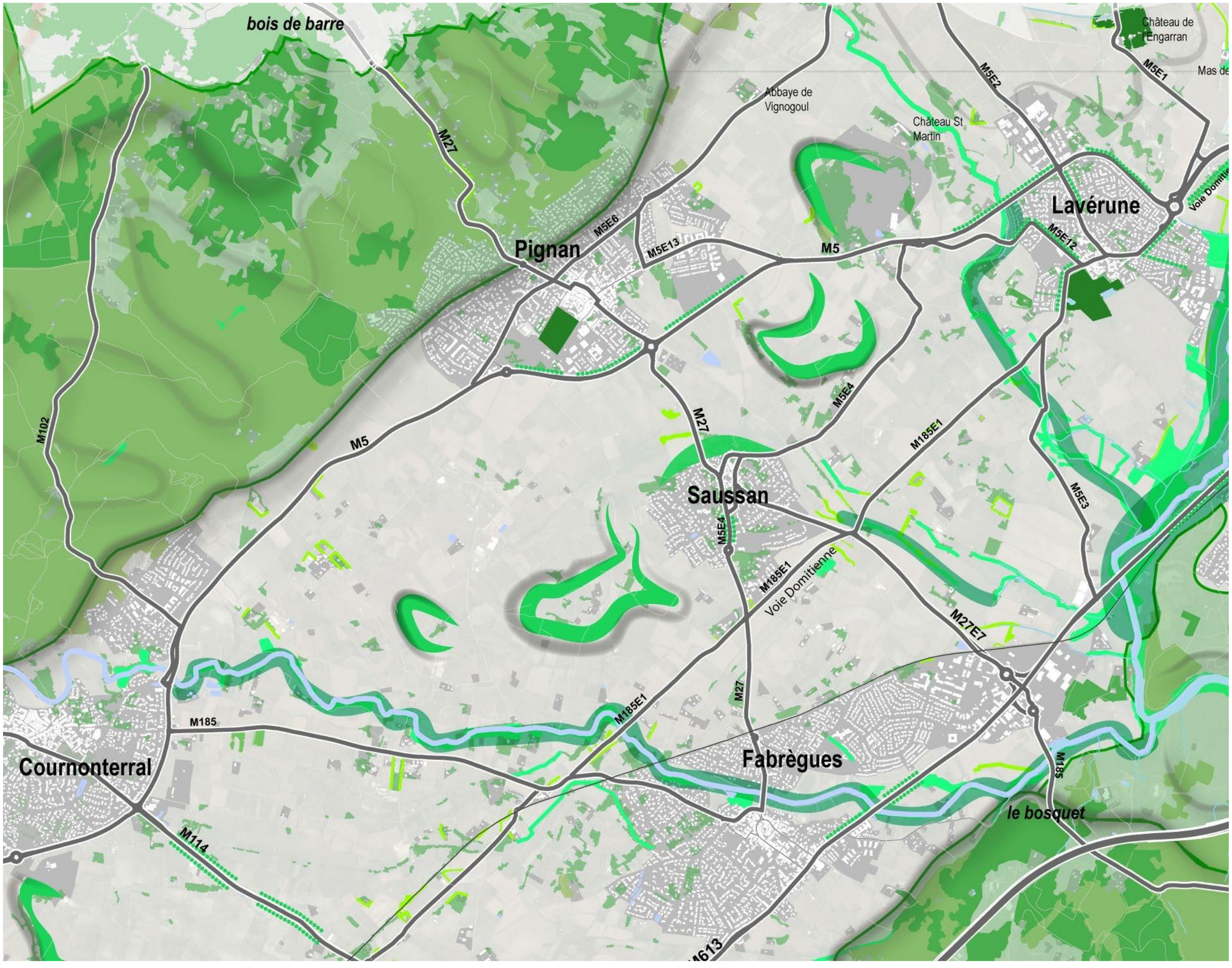
Légende

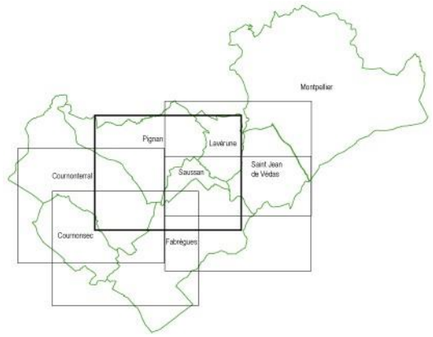
- Alignement d'arbre
- Masse arbustive
- Garrigues
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Parcs
- Végétation éparse

N

1000 2000

Plaine Ouest / Analyse des résilles paysagères





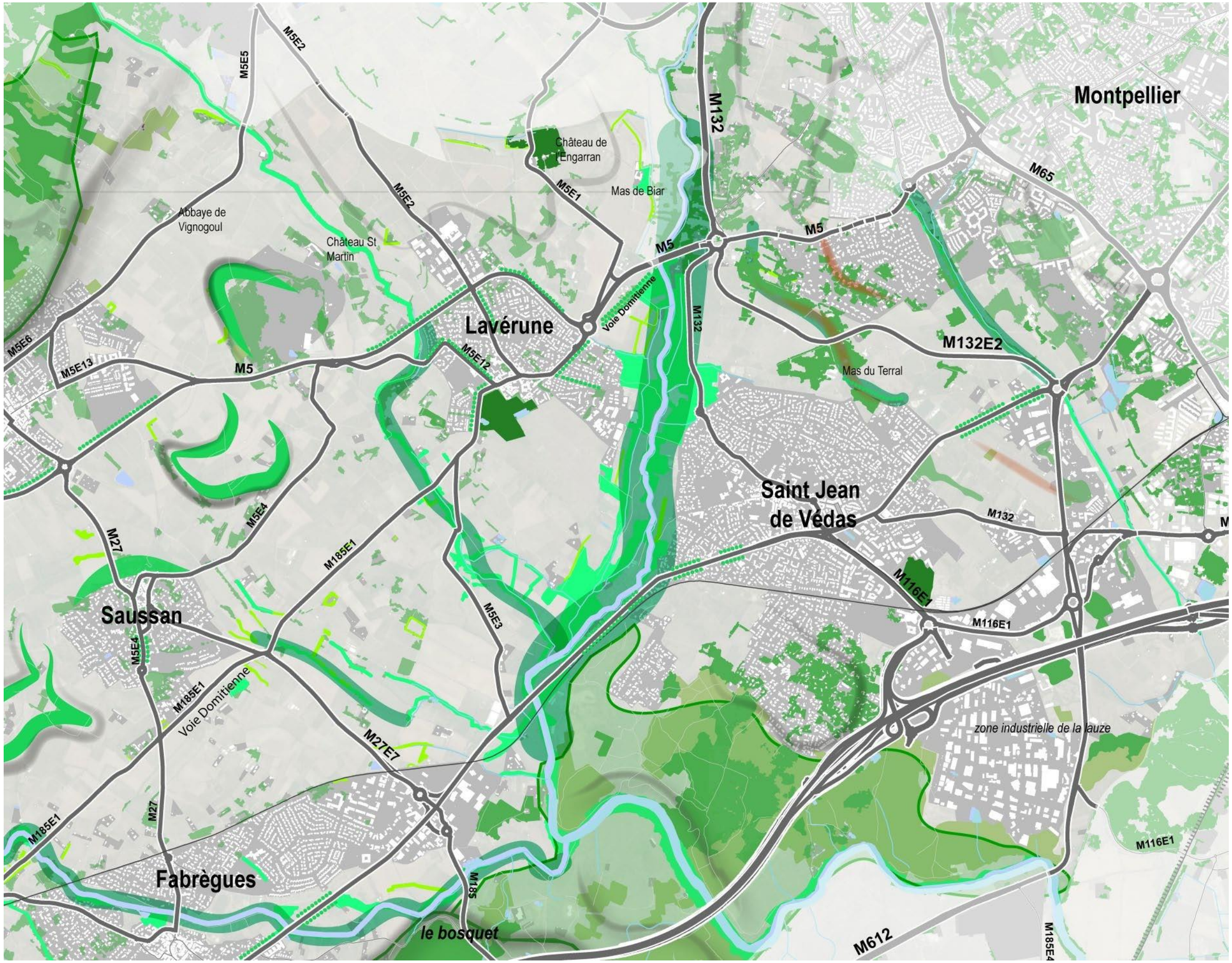
Légende

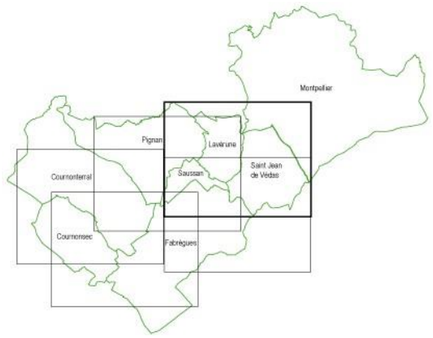
- Alignement d'arbre
- Masse arbustive
- Garrigues
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Parcs
- Végétation éparse

N

1000 2000

Plaine Ouest / Analyse des résilles paysagères





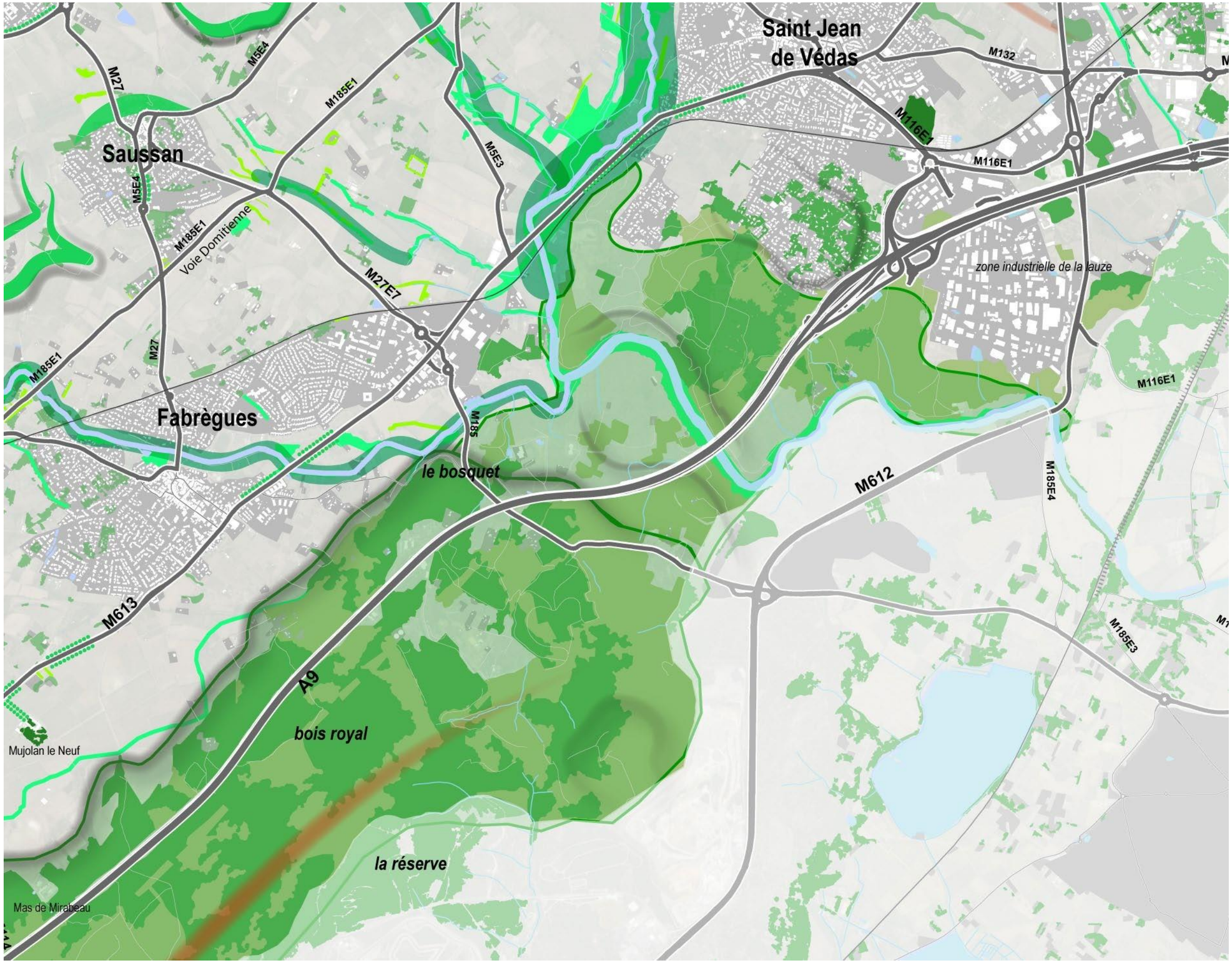
Légende

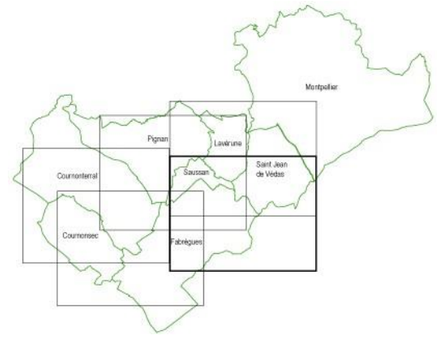
- Alignement d'arbre
- Masse arbustive
- Garrigues
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Parcs
- Végétation éparse

N

1000 2000

Plaine Ouest / Analyse des résilles paysagères





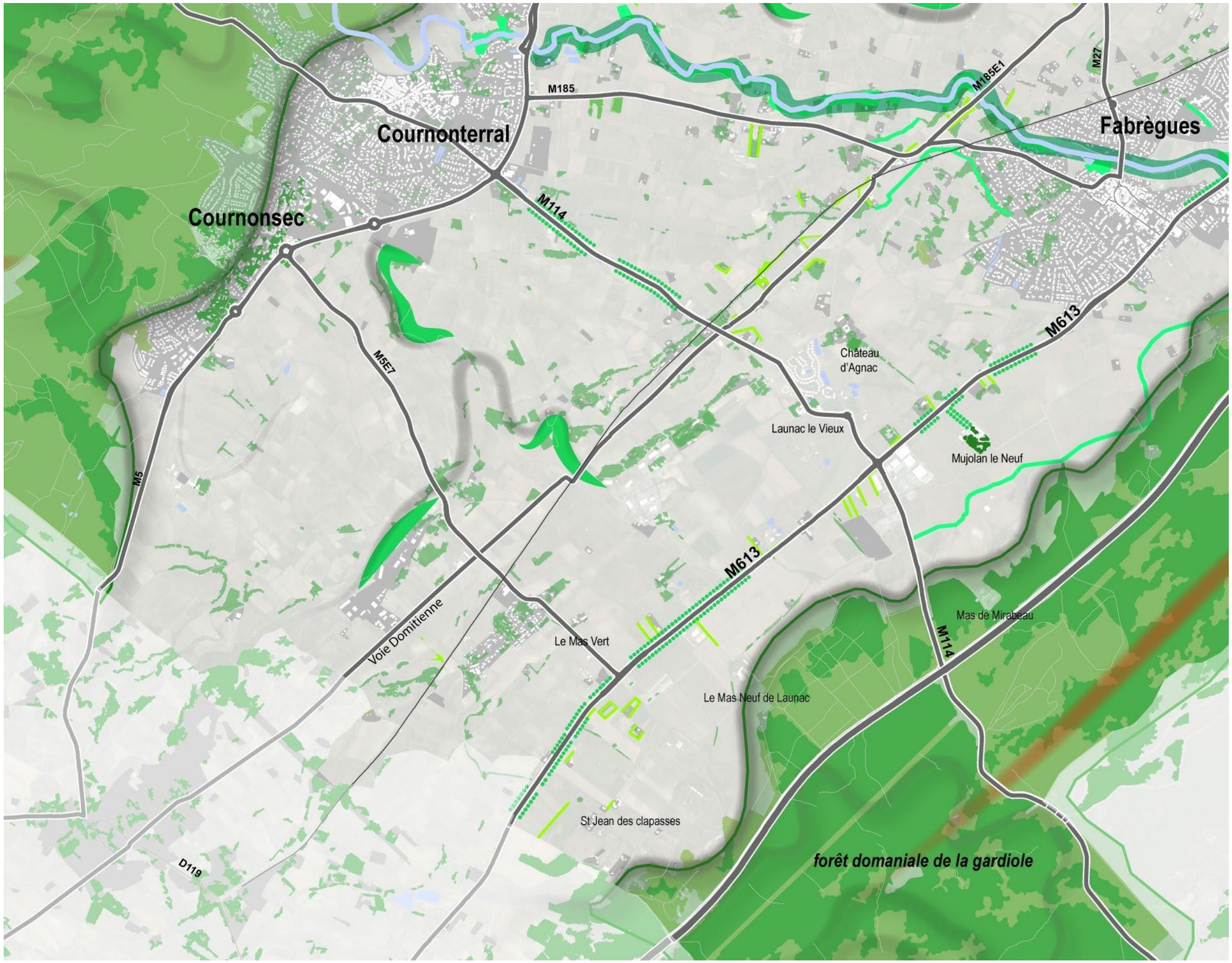
Légende

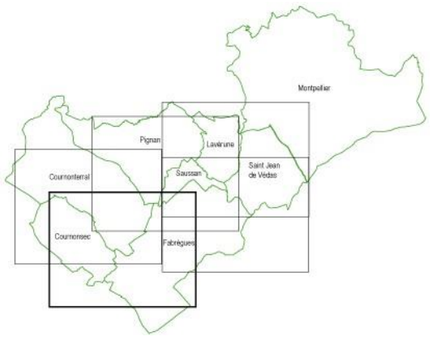
- Alignement d'arbre
- Masse arbustive
- Garrigues
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Parcs
- Végétation éparse

N

1000 2000

Plaine Ouest / Analyse des résilles paysagères





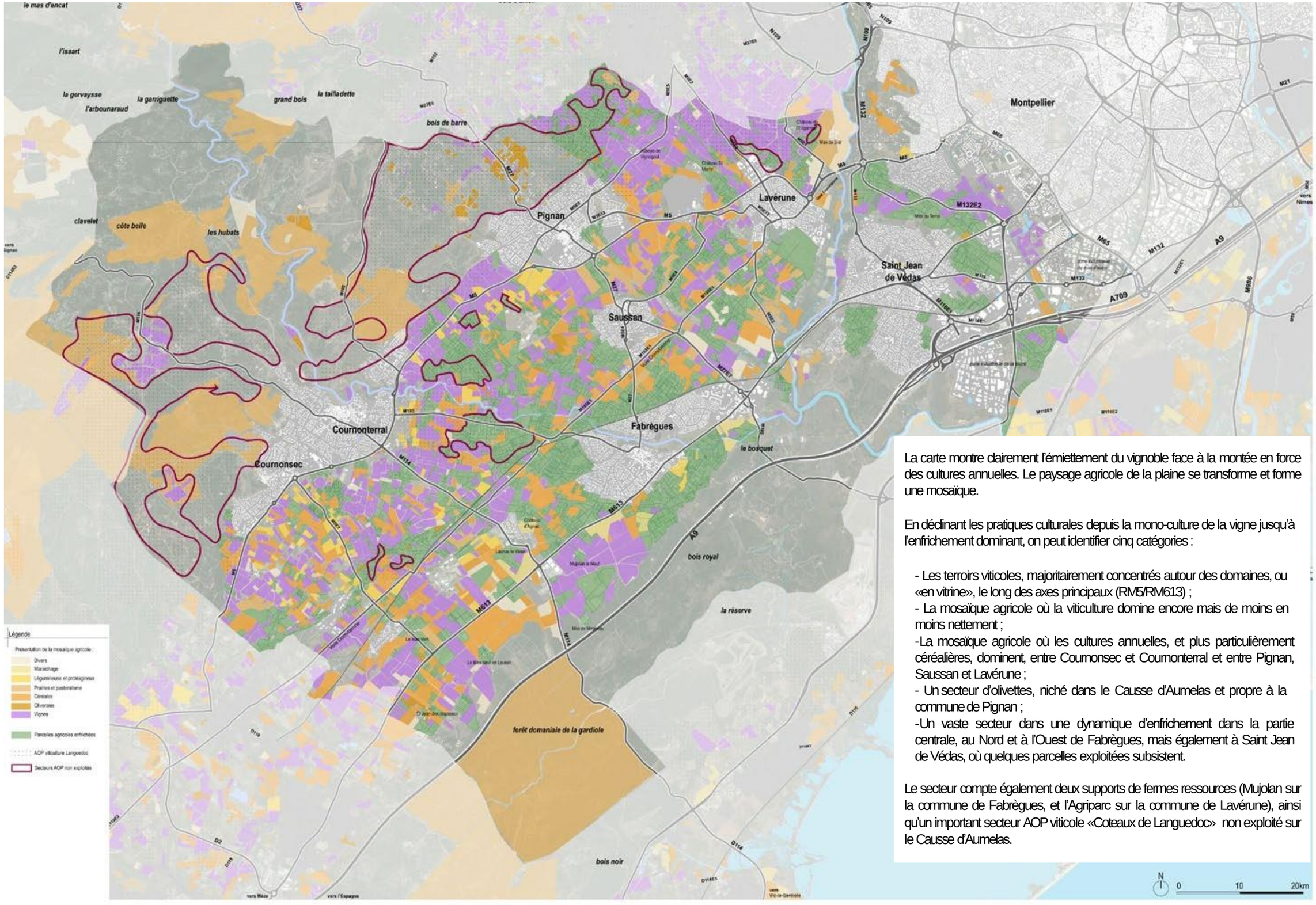
Légende

- Alignement d'arbre
- Masse arbustive
- Garrigues
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Parcs
- Végétation éparse

N

1000 2000

Plaine Ouest / Analyse des armatures agricoles



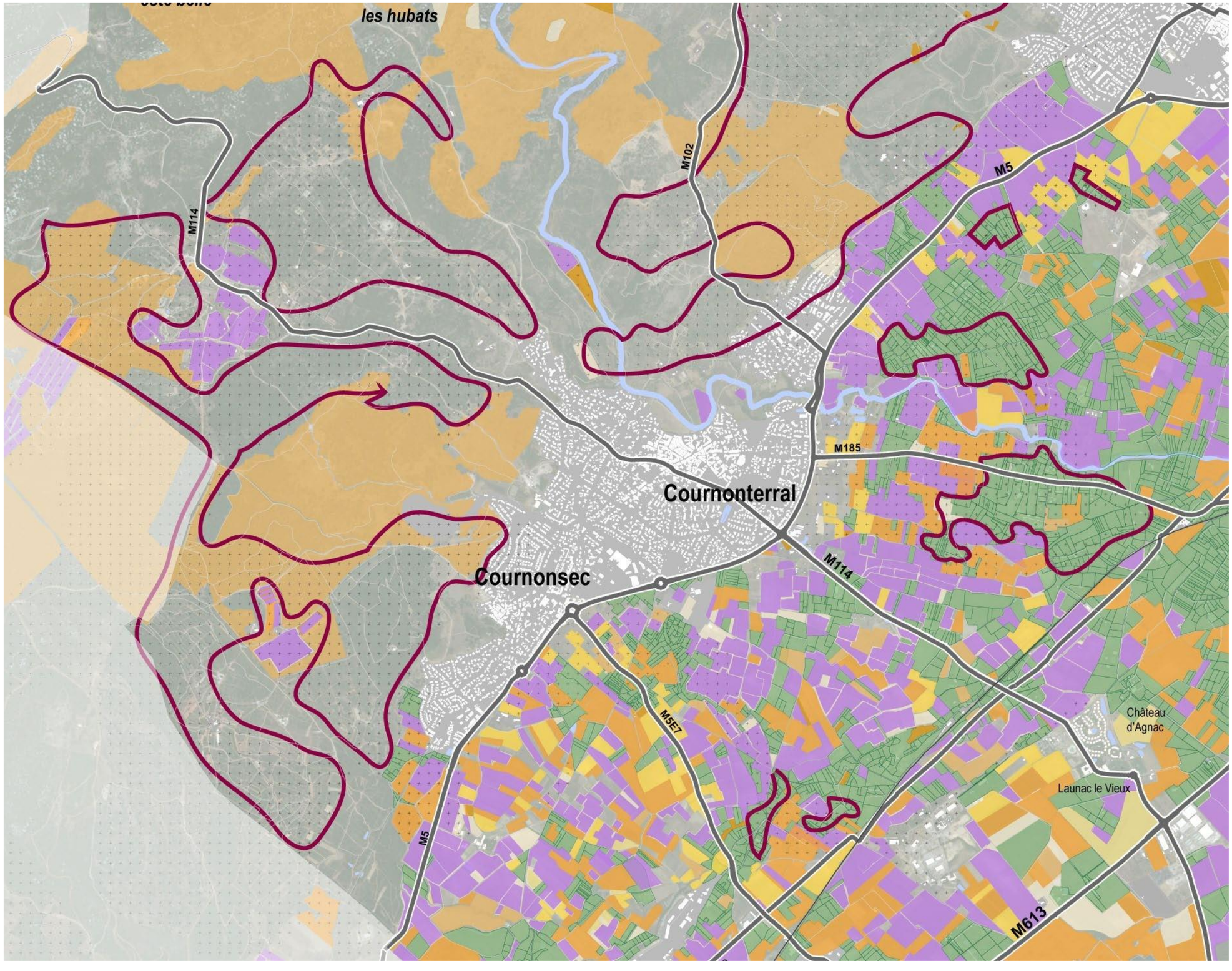
La carte montre clairement l'émiettement du vignoble face à la montée en force des cultures annuelles. Le paysage agricole de la plaine se transforme et forme une mosaïque.

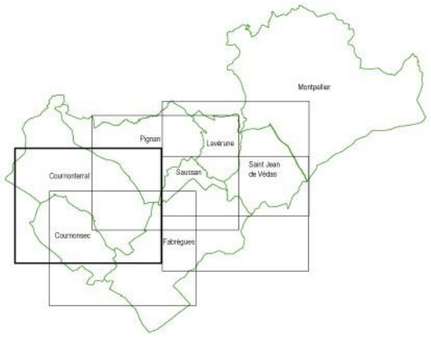
En déclinant les pratiques culturales depuis la mono-culture de la vigne jusqu'à l'enfrichement dominant, on peut identifier cinq catégories :

- Les terroirs viticoles, majoritairement concentrés autour des domaines, ou «en vitrine», le long des axes principaux (RM5/RM613) ;
- La mosaïque agricole où la viticulture domine encore mais de moins en moins nettement ;
-La mosaïque agricole où les cultures annuelles, et plus particulièrement céréalières, dominent, entre Cournonsec et Cournonterral et entre Pignan, Saussan et Lavérune ;
- Un secteur d'olivettes, niché dans le Causse d'Aumelas et propre à la commune de Pignan ;
-Un vaste secteur dans une dynamique d'enfrichement dans la partie centrale, au Nord et à l'Ouest de Fabrègues, mais également à Saint Jean de Védas, où quelques parcelles exploitées subsistent.

Le secteur compte également deux supports de fermes ressources (Mujolan sur la commune de Fabrègues, et l'Agriparc sur la commune de Lavérune), ainsi qu'un important secteur AOP viticole «Coteaux de Languedoc» non exploité sur le Causse d'Aumelas.

Plaine Ouest / Analyse des armatures agricoles





Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

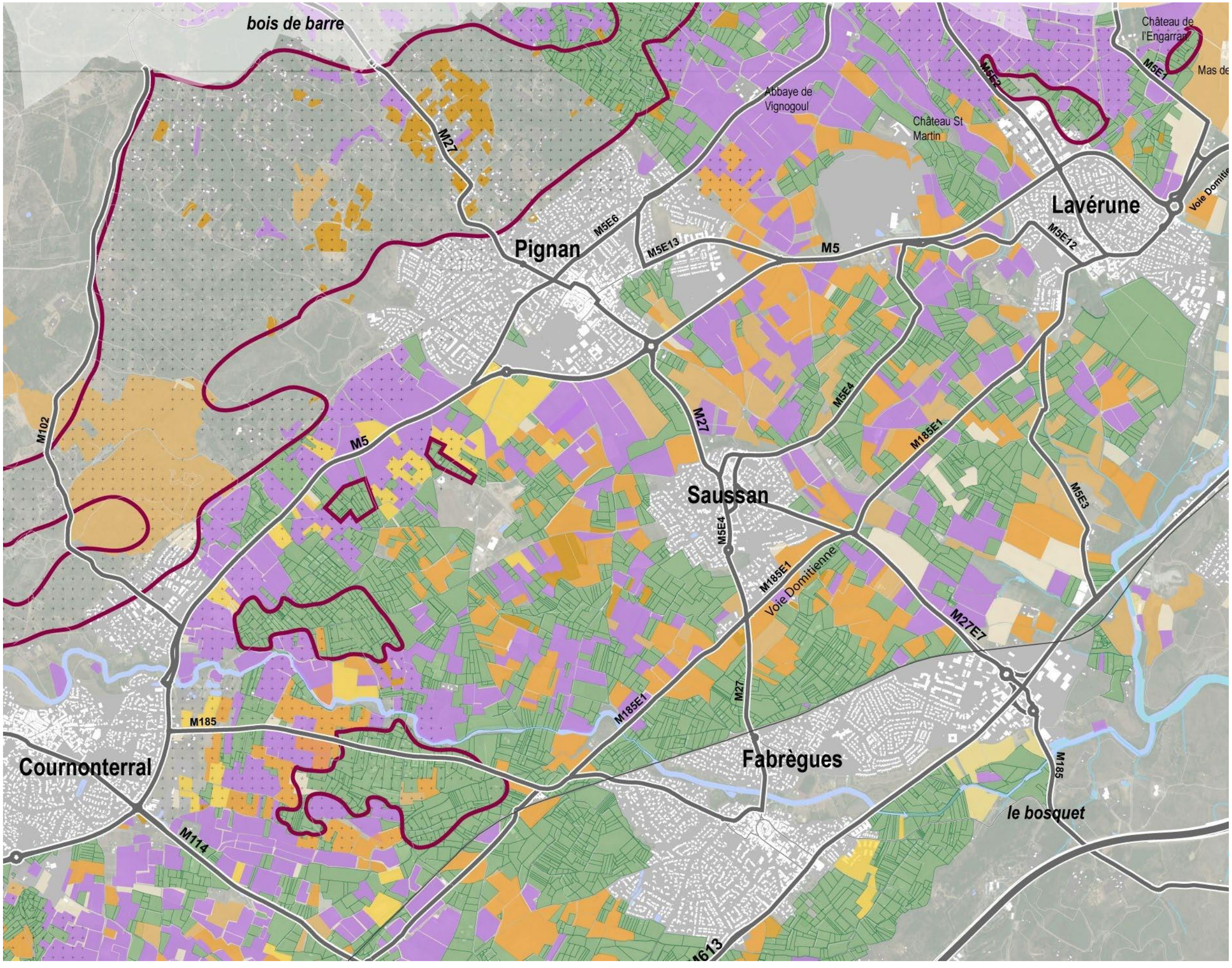
- Divers
- Maraichage
- Légumineuse et protéagineux
- Prairies et pastoralisme
- Céréales
- Oliveraies
- Vignes

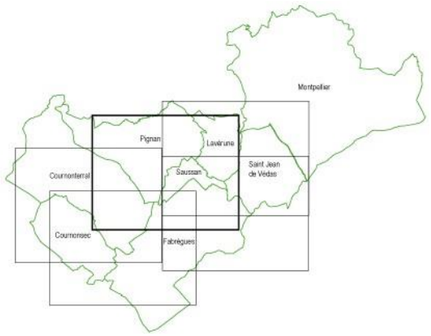
- Parcelles agricoles enfrichées
- AOP viticulture Languedoc
- Secteurs AOP non exploités

N

1000 2000

Plaine Ouest / Analyse des armatures agricoles





Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

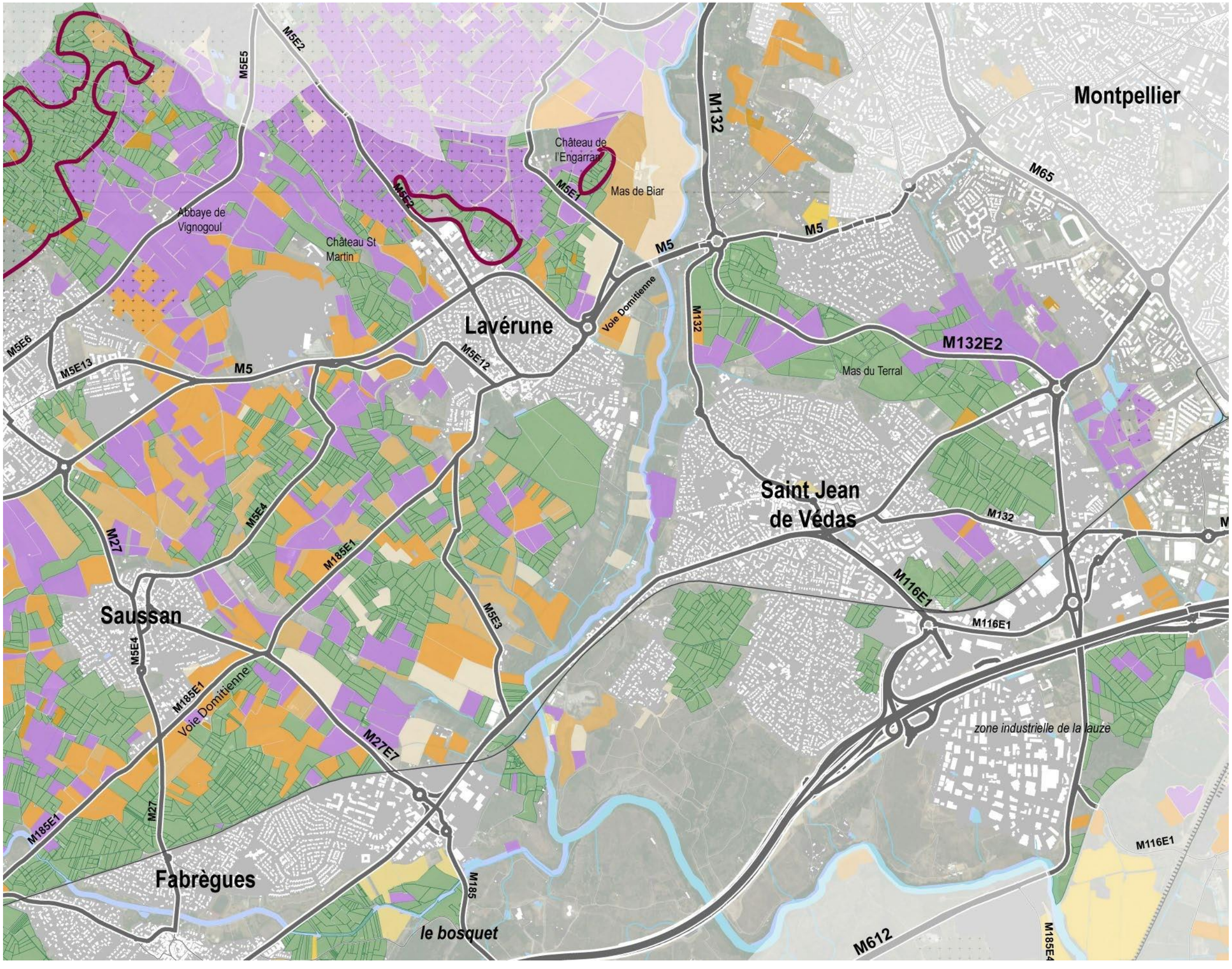
- Divers
- Maraichage
- Légumineuse et protéagineux
- Prairies et pastoralisme
- Céréales
- Oliveraies
- Vignes

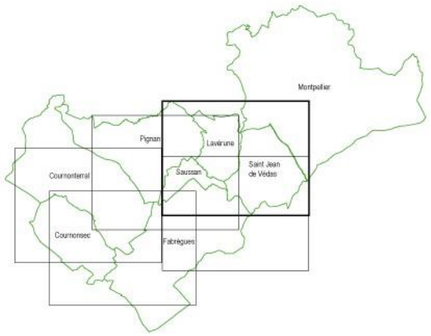
- Parcelles agricoles enfrichées
- AOP viticulture Languedoc
- Secteurs AOP non exploités

N

1000 2000

Plaine Ouest / Analyse des armatures agricoles





Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

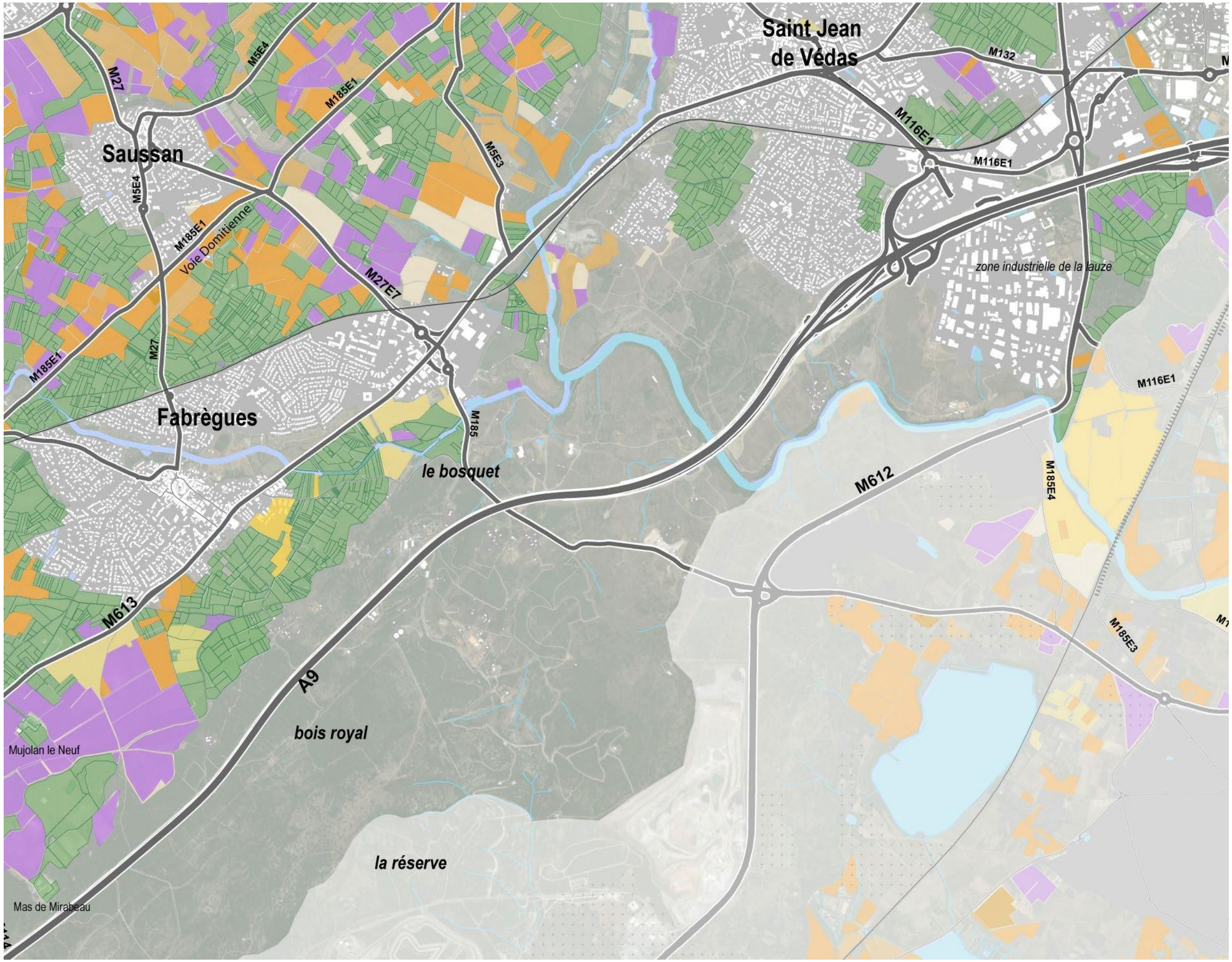
- Divers
- Maraichage
- Légumineuse et protéagineux
- Prairies et pastoralisme
- Céréales
- Oliveraies
- Vignes

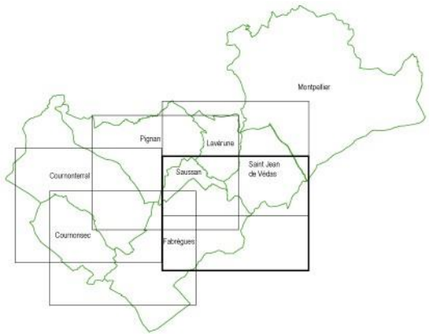
- Parcelles agricoles enfrichées
- AOP viticulture Languedoc
- Secteurs AOP non exploités

N

1000 2000

Plaine Ouest / Analyse des armatures agricoles





Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

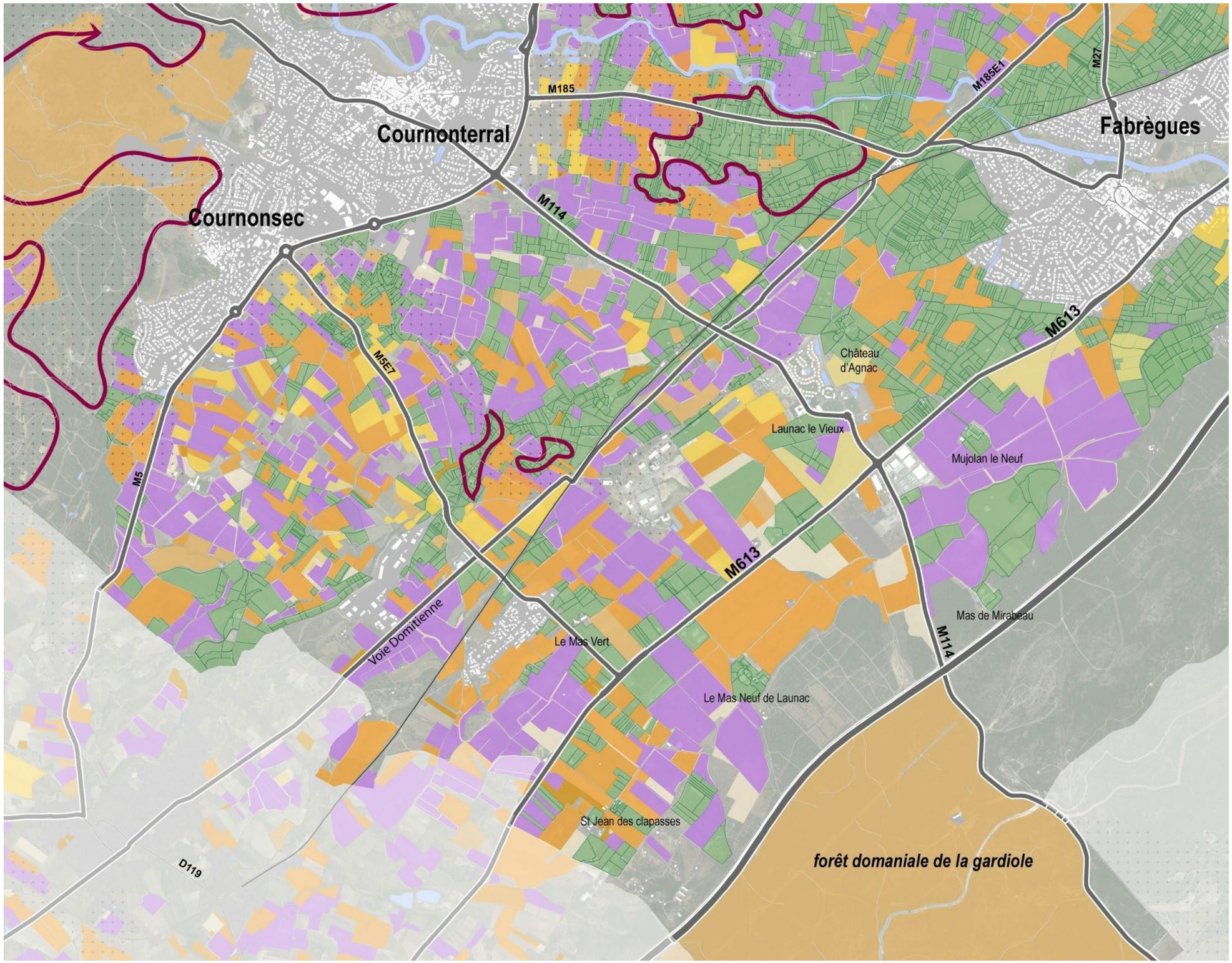
- Divers
- Maraichage
- Légumineuse et protéagineux
- Prairies et pastoralisme
- Céréales
- Oliveraies
- Vignes

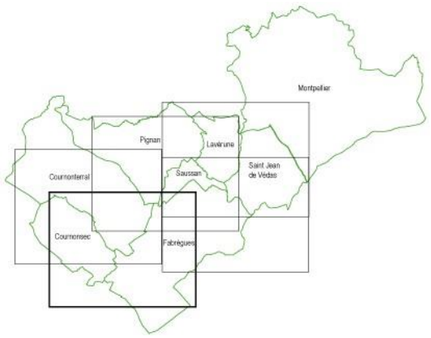
- Parcelles agricoles enfrichées
- AOP viticulture Languedoc
- Secteurs AOP non exploités

N

1000 2000

Plaine Ouest / Analyse des armatures agricoles





Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

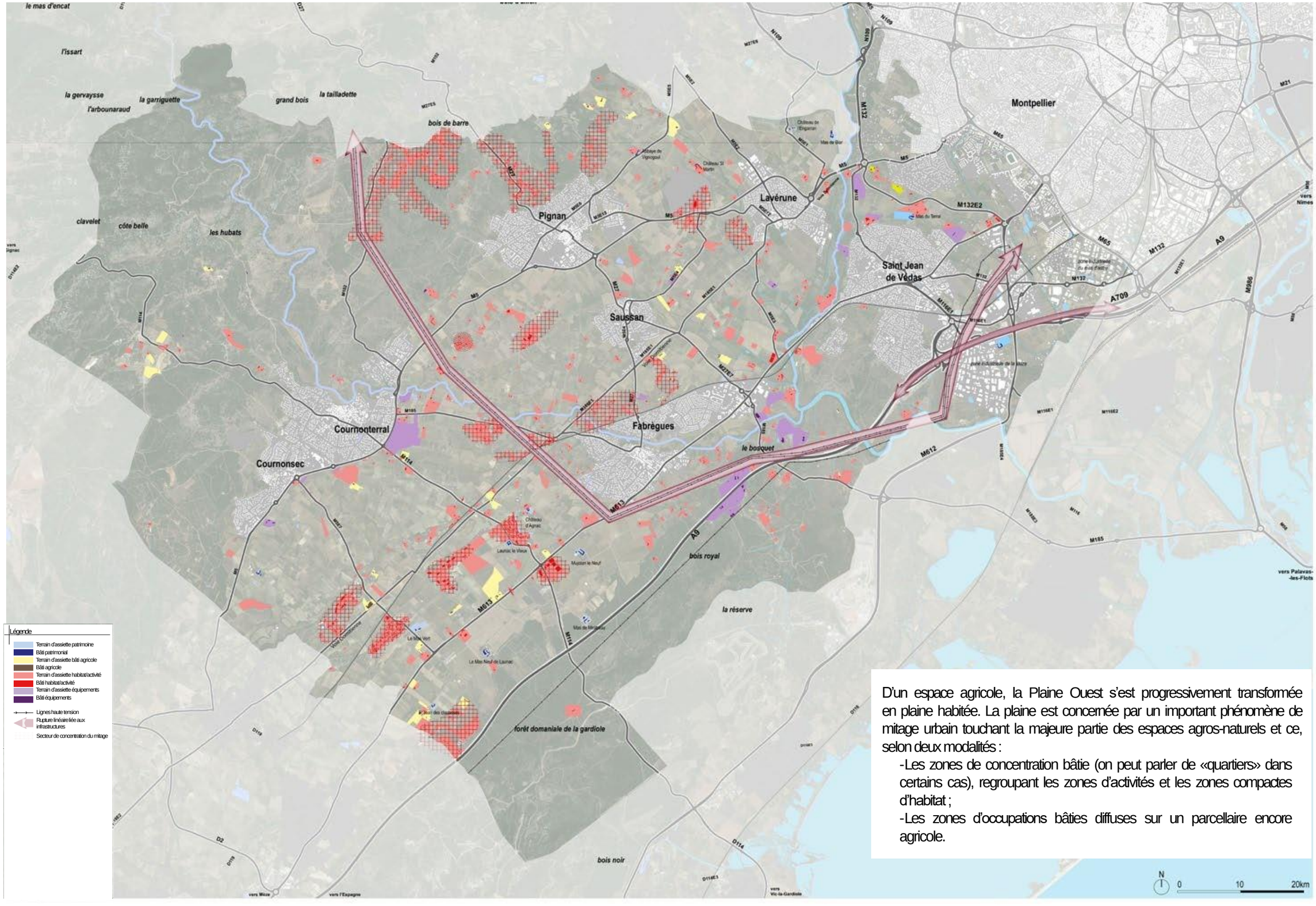
- Divers
- Maraichage
- Légumineuse et protéagineux
- Prairies et pastoralisme
- Céréales
- Oliveraies
- Vignes

- Parcelles agricoles enfrichées
- AOP viticulture Languedoc
- Secteurs AOP non exploités

N

1000 2000

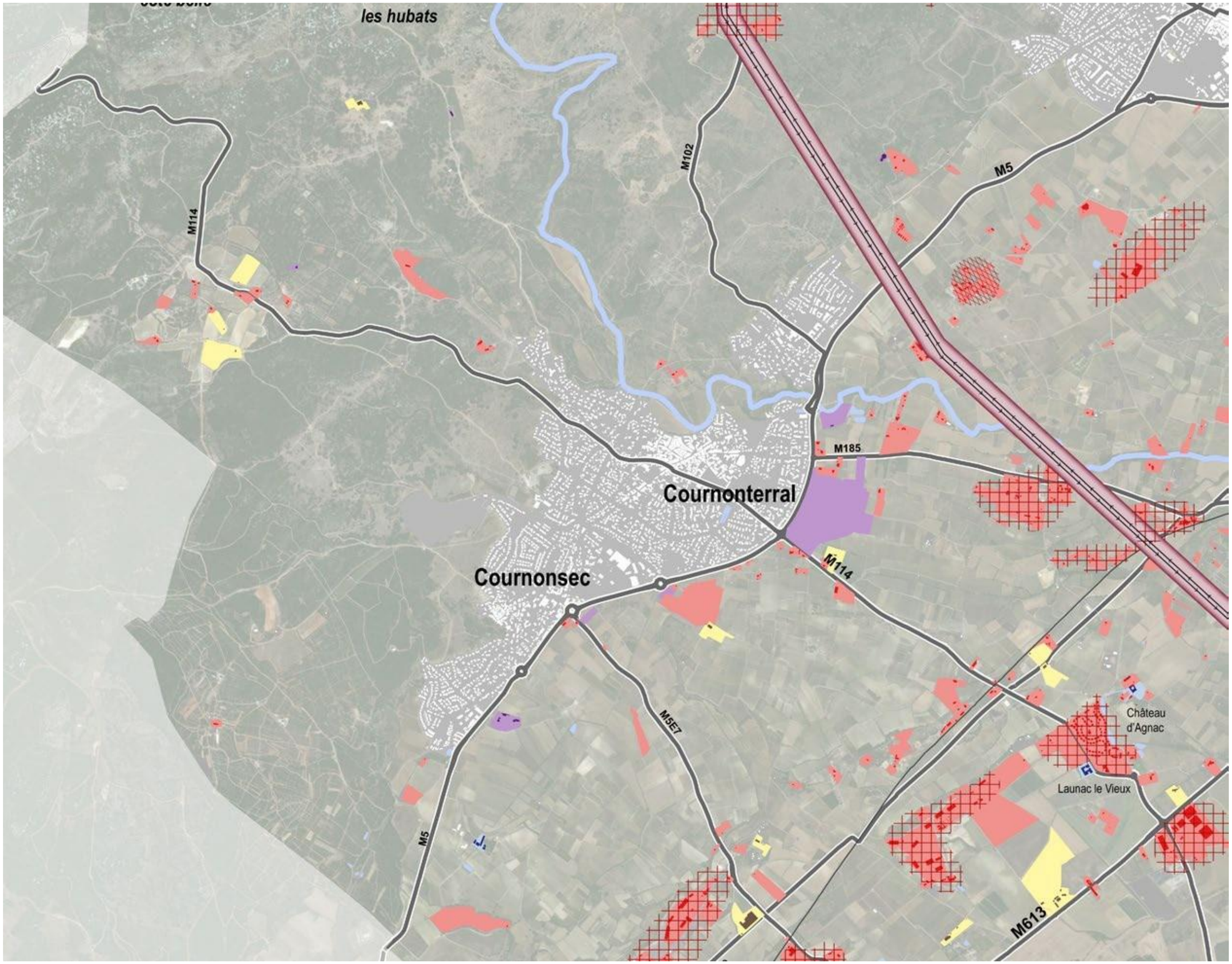
Plaine Ouest / Analyse de l’occupation du sol

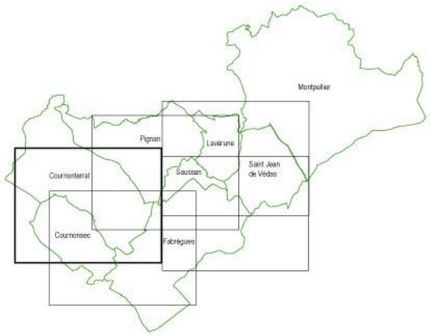


D’un espace agricole, la Plaine Ouest s’est progressivement transformée en plaine habitée. La plaine est concernée par un important phénomène de mitage urbain touchant la majeure partie des espaces agros-naturels et ce, selon deux modalités :

- -Les zones de concentration bâtie (on peut parler de «quartiers» dans certains cas), regroupant les zones d’activités et les zones compactes d’habitat ;
- -Les zones d’occupations bâties diffuses sur un parcellaire encore agricole.

Plaine Ouest / Analyse de l’occupation du sol





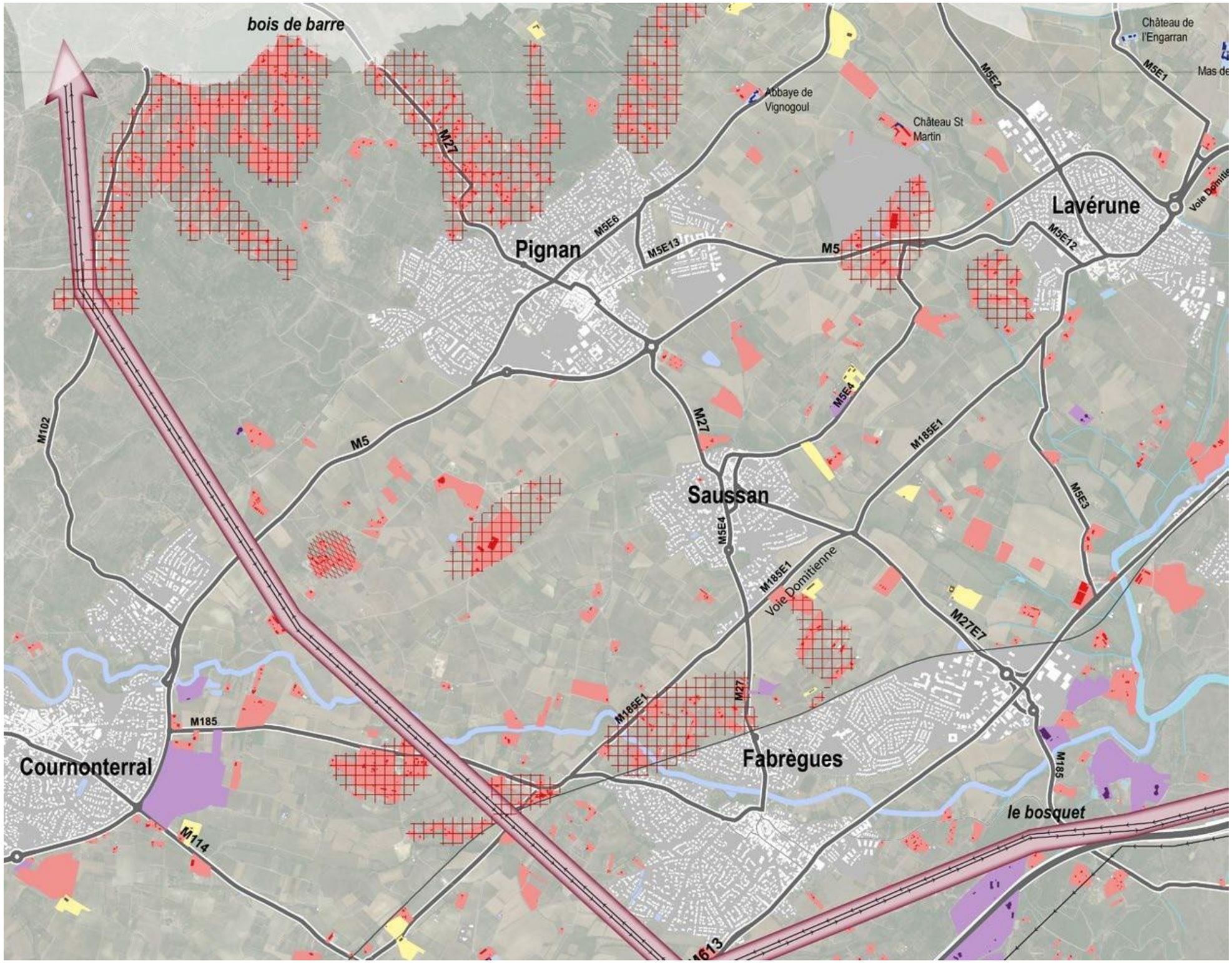
Légende

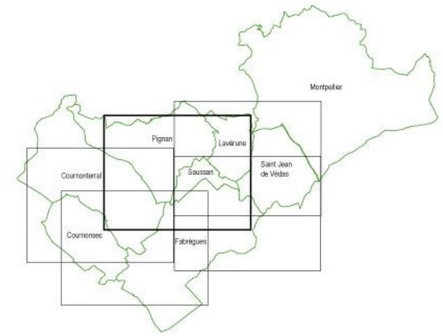
- Terrain d’assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d’assiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d’assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d’assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Secteur de concentration du mitage

N

1000 2000

Plaine Ouest / Analyse de l’occupation du sol





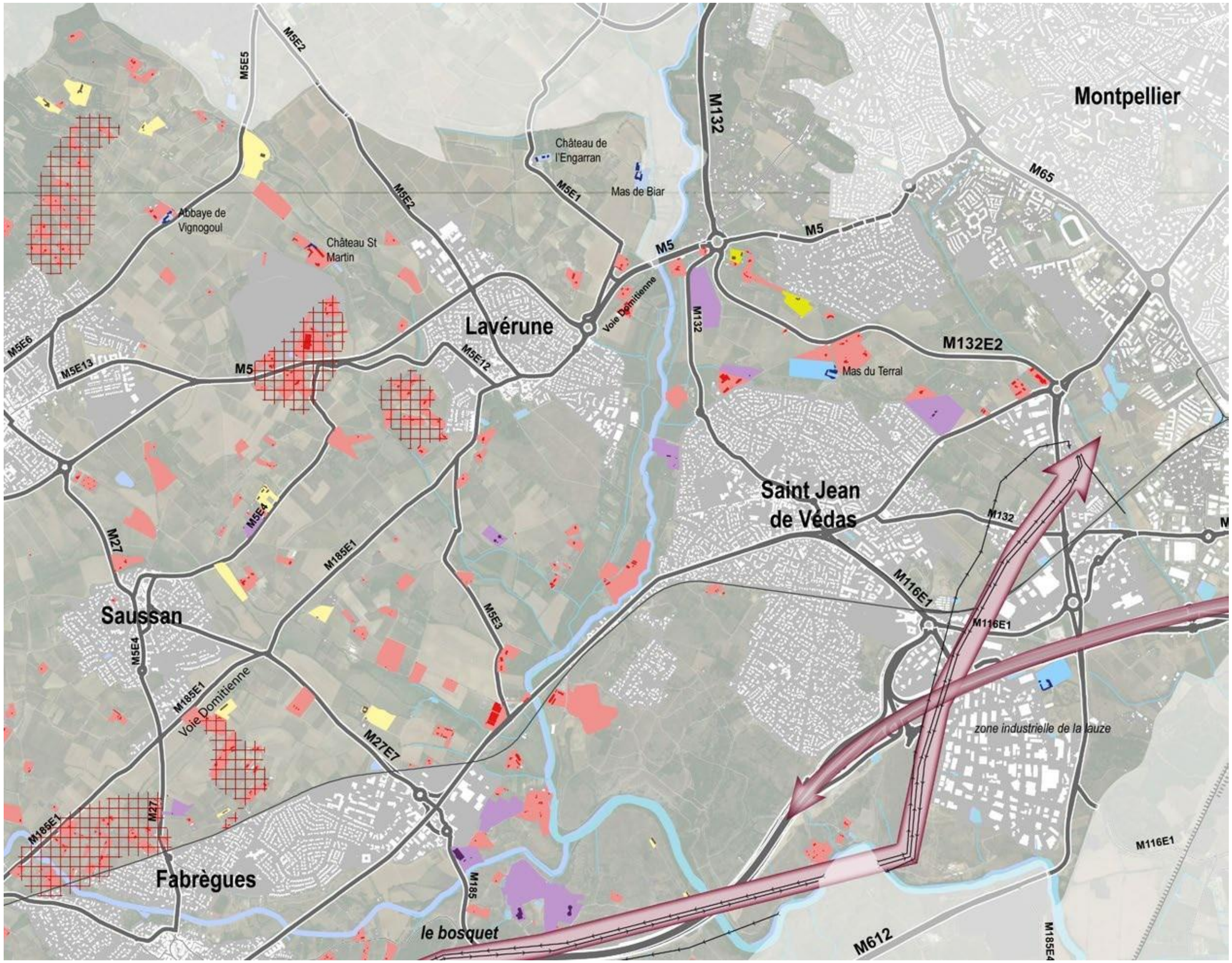
Légende

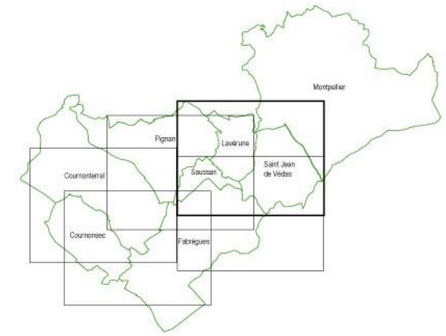
- Terrain d’assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d’assiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d’assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d’assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Secteur de concentration du mitage

N

1000 2000

Plaine Ouest / Analyse de l'occupation du sol





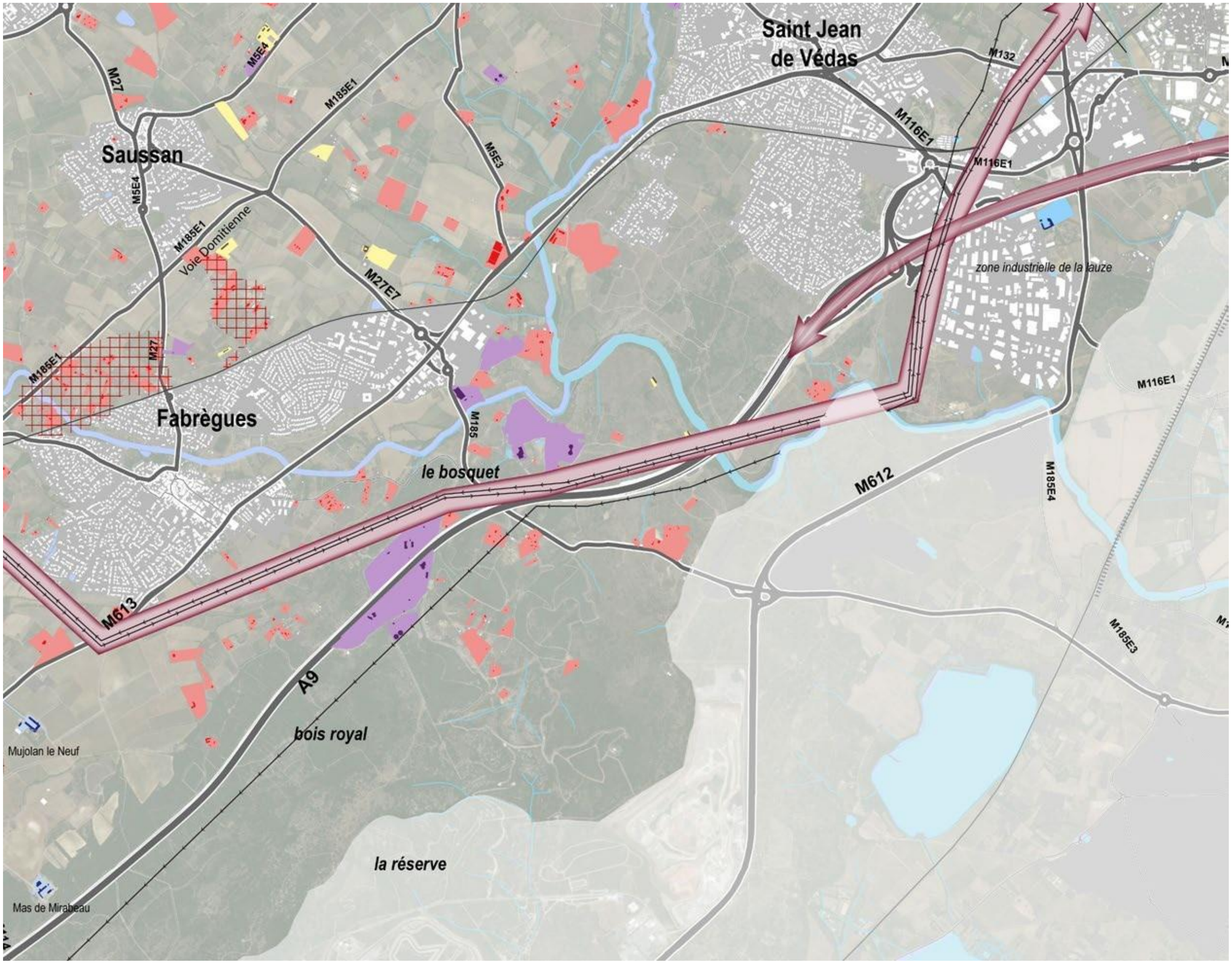
Légende

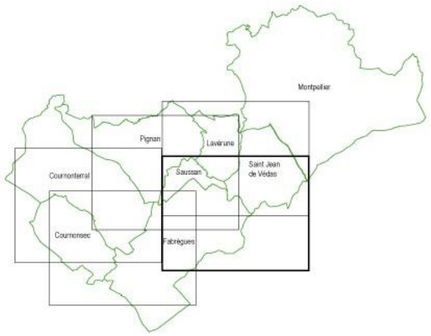
- Terrain d'assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d'assiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d'assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d'assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Secteur de concentration du mitage

N

1000 2000

Plaine Ouest / Analyse de l'occupation du sol





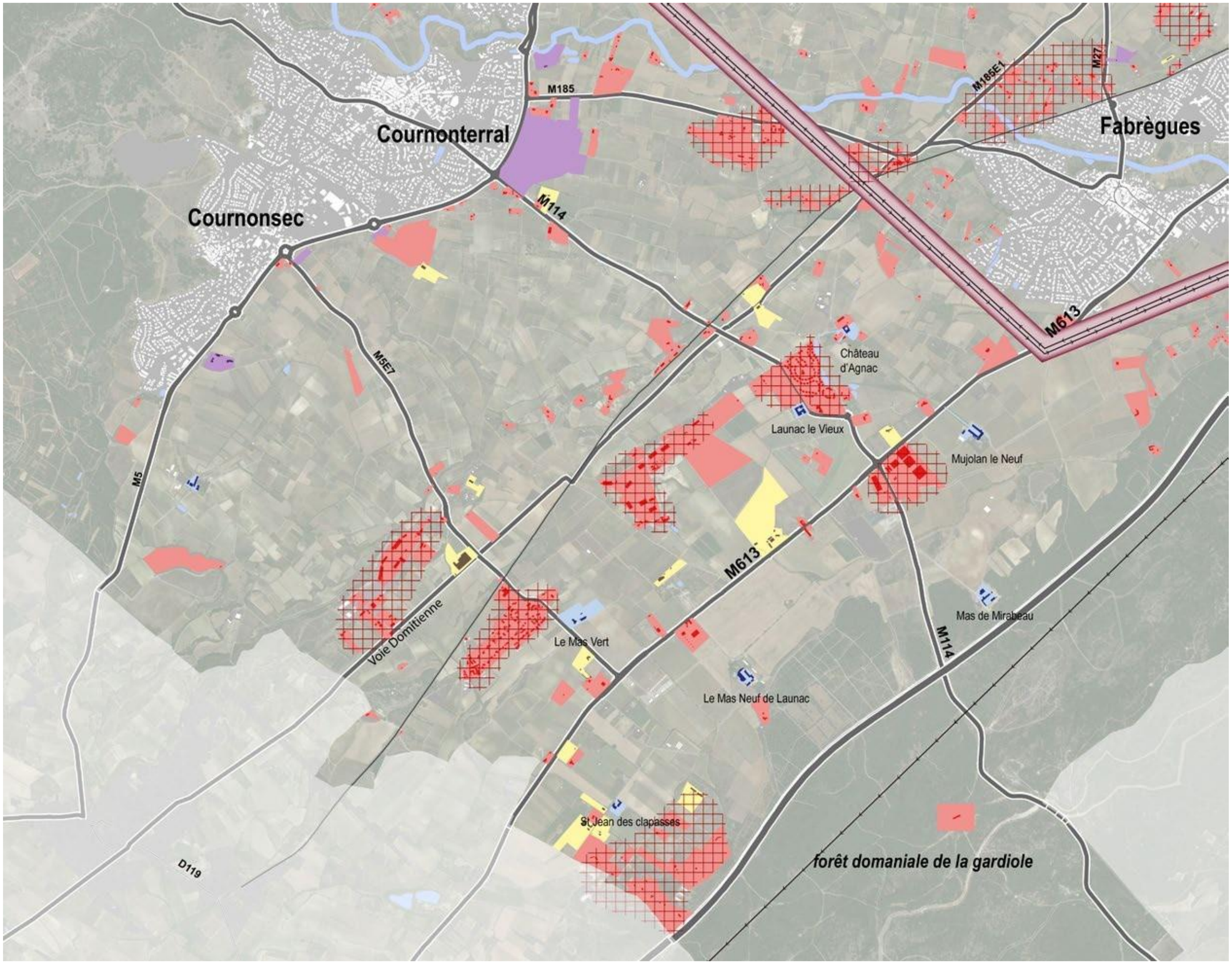
Légende

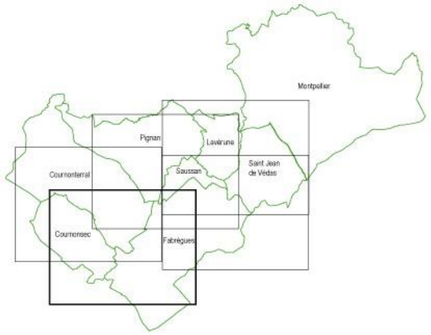
- Terrain d'assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d'assiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d'assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d'assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Secteur de concentration du mitage

N

1000 2000

Plaine Ouest / Analyse de l'occupation du sol



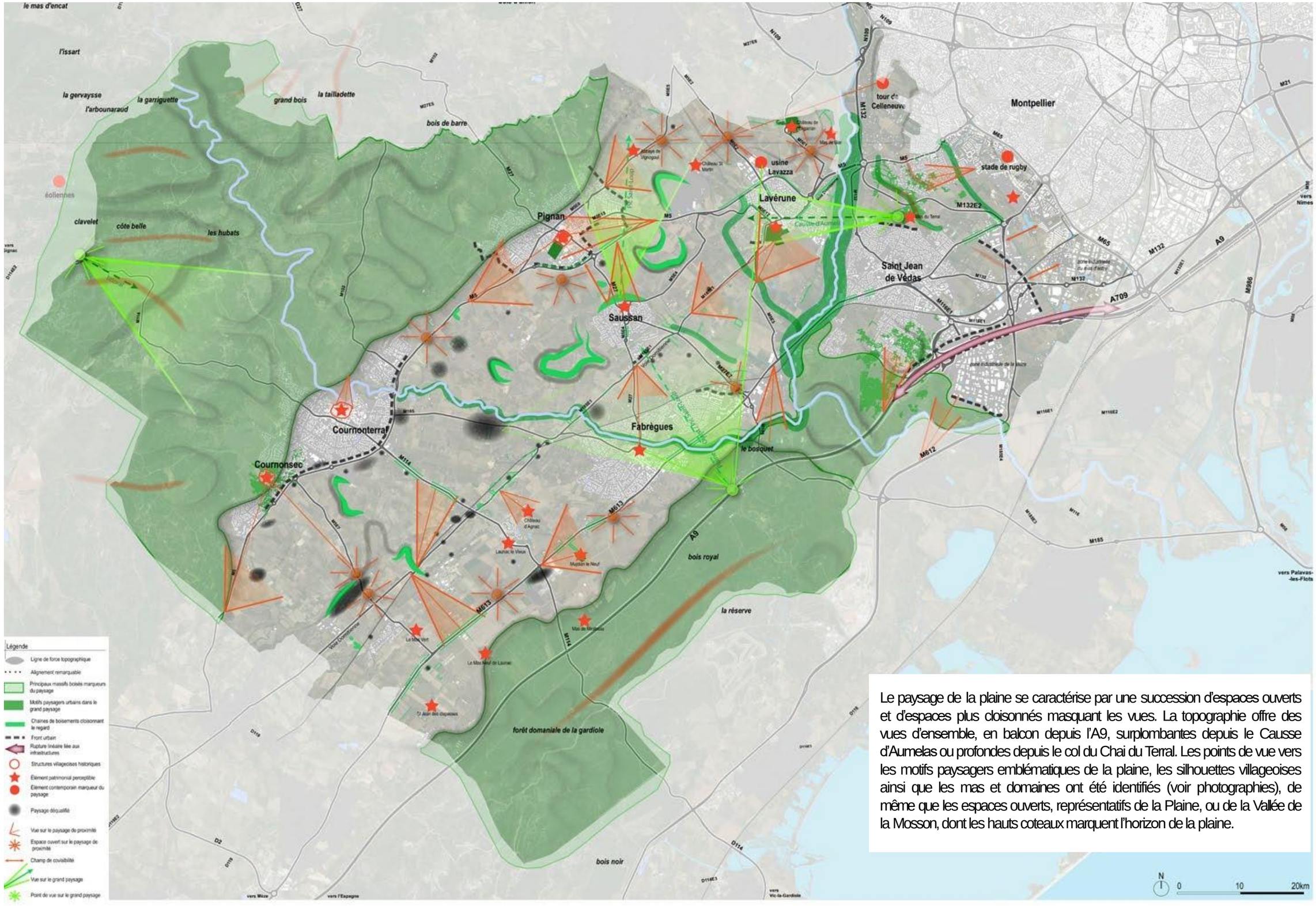


Légende

- Terrain d'assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d'assiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d'assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d'assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Secteur de concentration du mitage

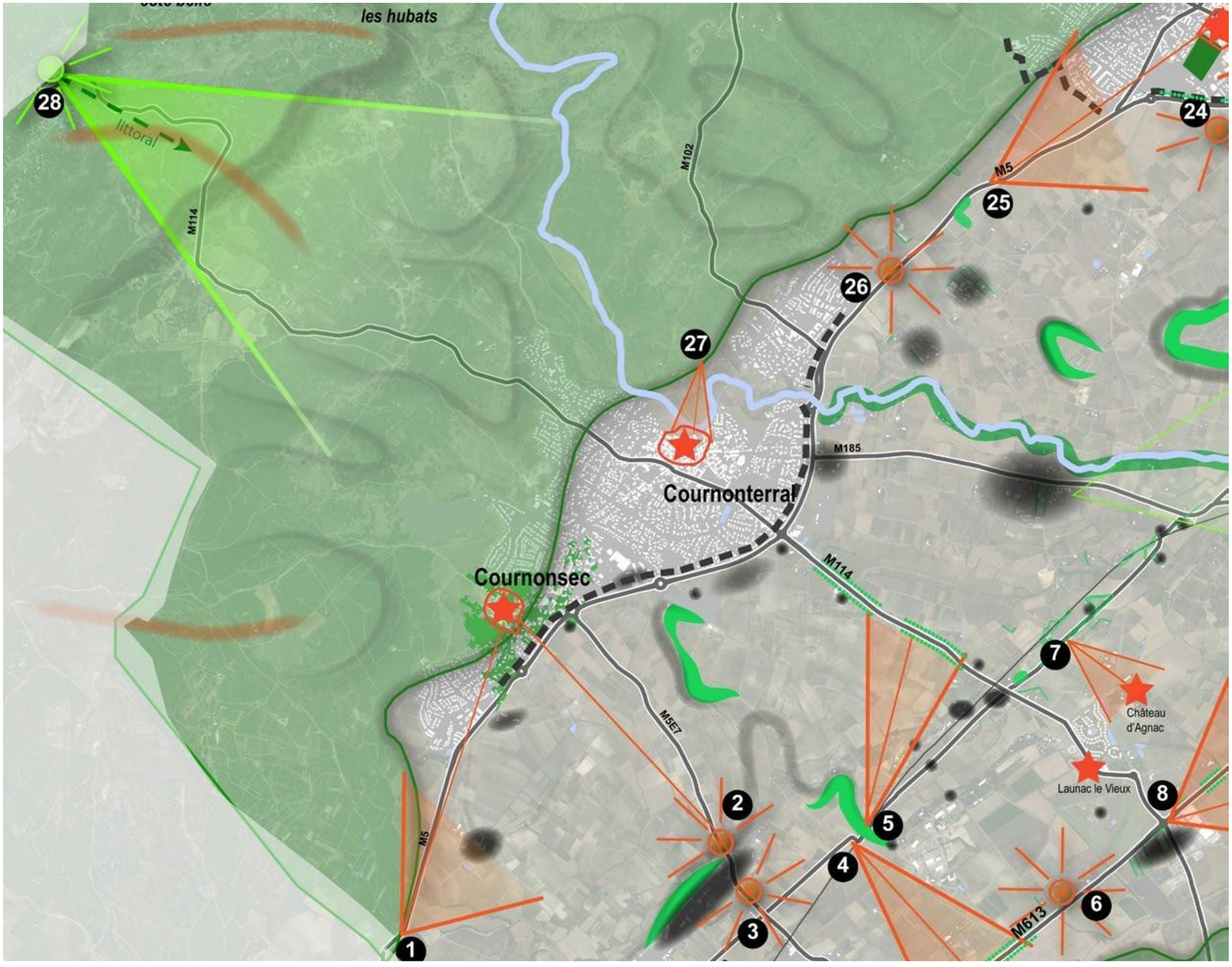
N 1000 2000

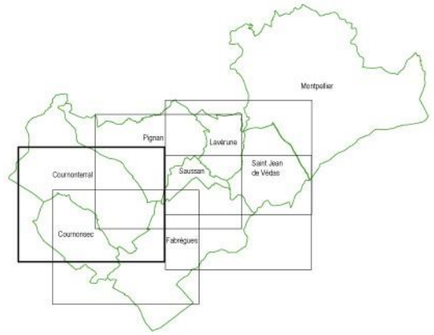
Plaine Ouest / Perceptions visuelles



Le paysage de la plaine se caractérise par une succession d'espaces ouverts et d'espaces plus cloisonnés masquant les vues. La topographie offre des vues d'ensemble, en balcon depuis l'A9, surplombantes depuis le Causse d'Aumelas ou profondes depuis le col du Chai du Terral. Les points de vue vers les motifs paysagers emblématiques de la plaine, les silhouettes villageoises ainsi que les mas et domaines ont été identifiés (voir photographies), de même que les espaces ouverts, représentatifs de la Plaine, ou de la Vallée de la Mosson, dont les hauts coteaux marquent l'horizon de la plaine.

Plaine Ouest / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de force topographique
- Alignement remarquable
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Motifs paysagers urbains dans le grand paysage
- Chaines de boisements cloisonnant le regard
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Structures villageoises historiques
- Élément patrimonial perceptible
- Élément contemporain marqueur du paysage
- Paysage déqualifié
- Vue sur le paysage de proximité
- Espace ouvert sur le paysage de proximité
- Champ de covisibilité
- Vue sur le grand paysage
- Point de vue sur le grand paysage

N

1000 2000

Plaine Ouest / Perceptions visuelles

1- Entrée Ouest Cournonsec - RM5



2 - Entrée Sud de Cournonsec - RM5E7





Plaine Ouest / Perceptions visuelles

26 - Paysage ouvert - RM5



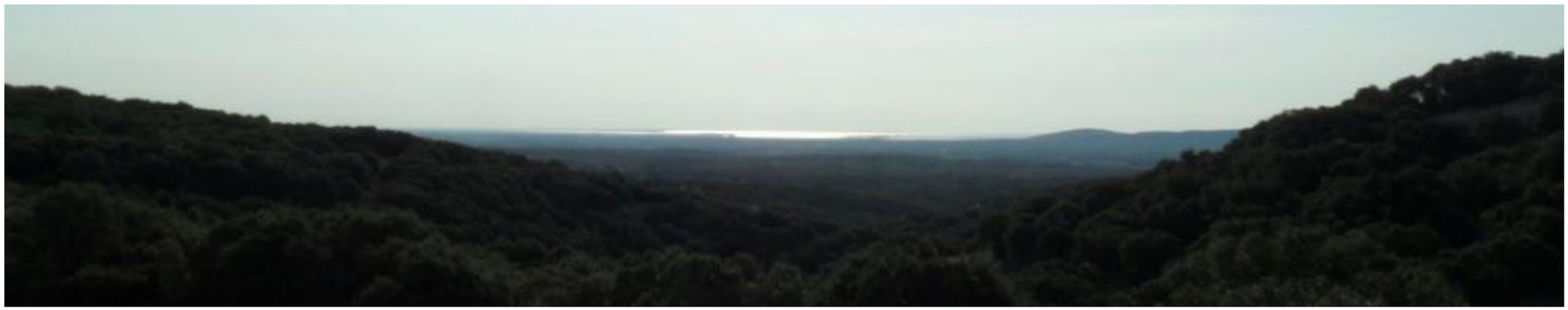


Plaine Ouest / Perceptions visuelles

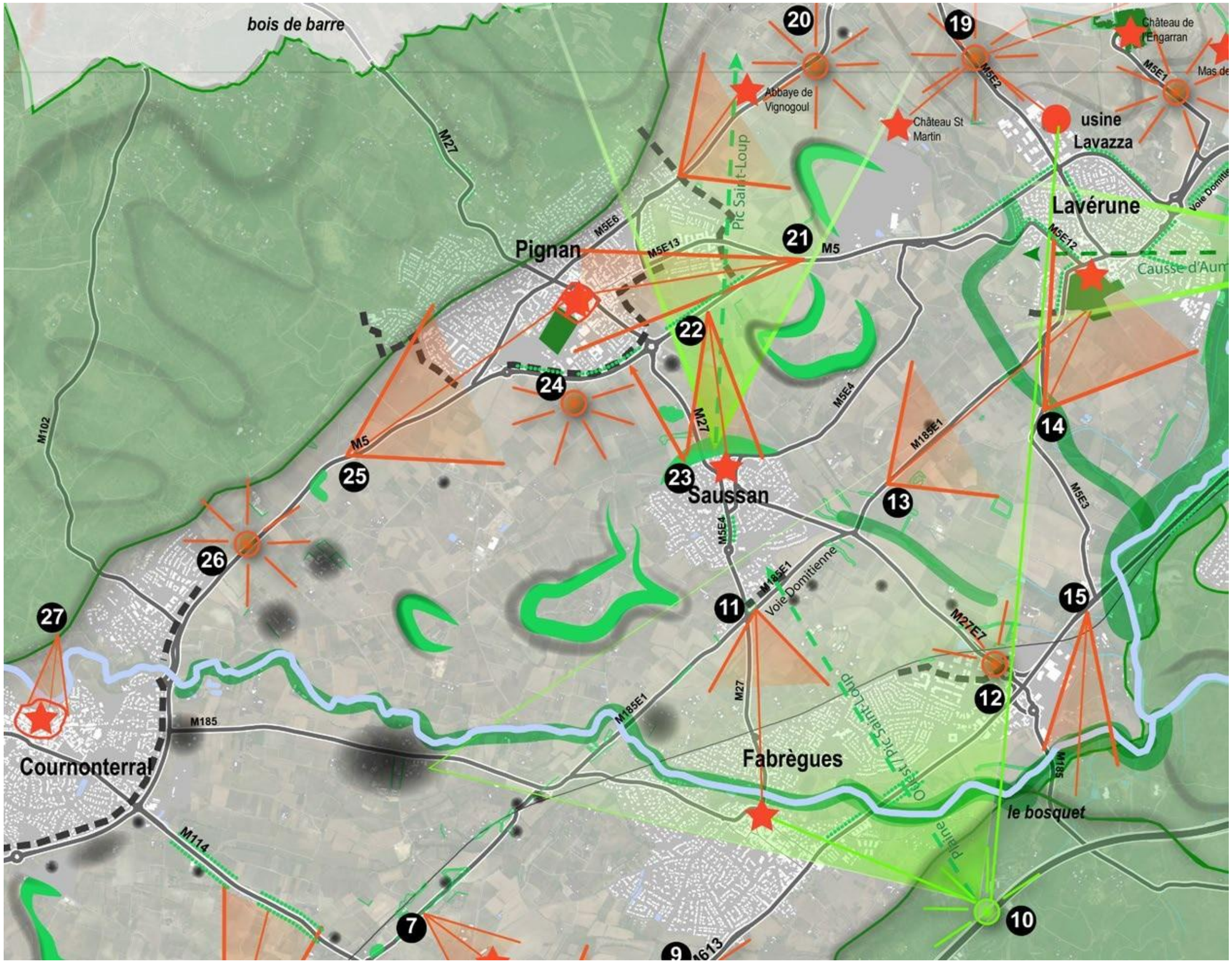
27 - vue sur les Tours de Cournonterral - rue des Devezes, Cournonterral

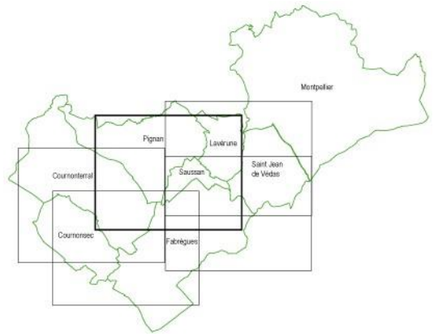


28 - vue lointaine vers le littoral - RM114



Plaine Ouest / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de force topographique
- Alignement remarquable
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Motifs paysagers urbains dans le grand paysage
- Chaines de boisements cloisonnant le regard
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Structures villageoises historiques
- Élément patrimonial perceptible
- Élément contemporain marqueur du paysage
- Paysage déqualifié
- Vue sur le paysage de proximité
- Espace ouvert sur le paysage de proximité
- Champ de covisibilité
- Vue sur le grand paysage
- Point de vue sur le grand paysage

N 1000 2000

Plaine Ouest / Perceptions visuelles

10 - Vue panoramique sur la Plaine - A9



Plaine Ouest / Perceptions visuelles

21 - Vue sur les Tours de Pignan - RM5



22 - Vue sur Saussan et la tour de l'Eglise - RM5

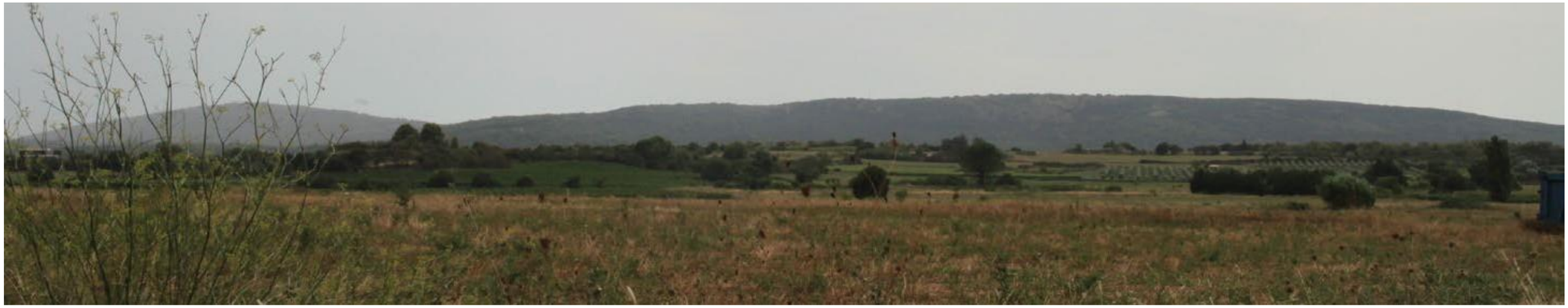


Plaine Ouest / Perceptions visuelles

23 - Covisiblité Pignan depuis Saussan - RM27



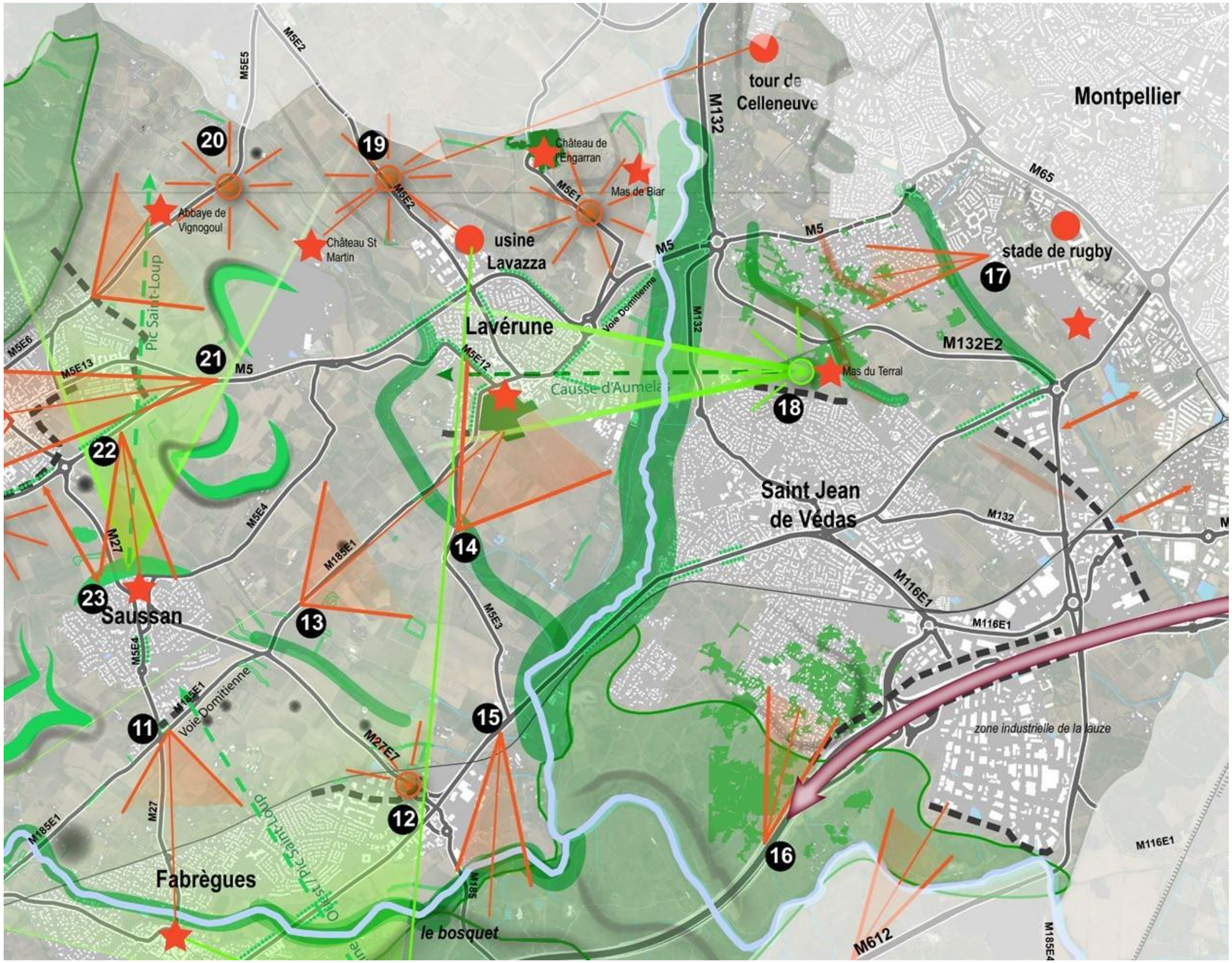
24 - Paysage ouvert - RM5

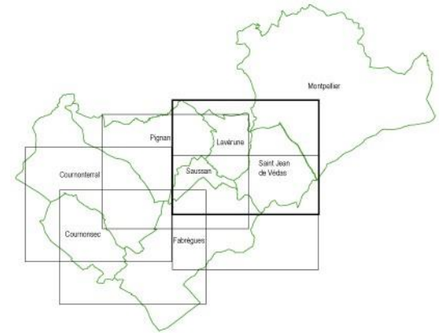


25 - Vue sur Pignan - RM5



Plaine Ouest / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de force topographique
- Alignement remarquable
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Motifs paysagers urbains dans le grand paysage
- Chaines de boisements cloisonnant le regard
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Structures villageoises historiques
- Élément patrimonial perceptible
- Élément contemporain marqueur du paysage
- Paysage déqualifié
- Vue sur le paysage de proximité
- Espace ouvert sur le paysage de proximité
- Champ de covisibilité
- Vue sur le grand paysage
- Point de vue sur le grand paysage

N 1000 2000

Plaine Ouest / Perceptions visuelles

13 - Paysage semi-ouvert / Parc du Château de Lavérune en fond de plan - Voie Domitienne



14 - Paysage ouvert cloisonné par la ripisylve du Lasséderon et Parc du Château de Lavérune en fond de plan - RM5E3



17 - Vue sur ligne de crête boisées de Saint Jean de Védas / émergence des masses boisées des quartiers résidentiels du Nord de Saint Jean de Védas



Plaine Ouest / Perceptions visuelles

18 - Vue profonde sur la plaine depuis le Chai du Terral à Saint Jean de Védas



19 - Paysage ouvert - vue sur Château de Saint-Martin de Vignogoul / usine Jacques Vabre - RM5E2



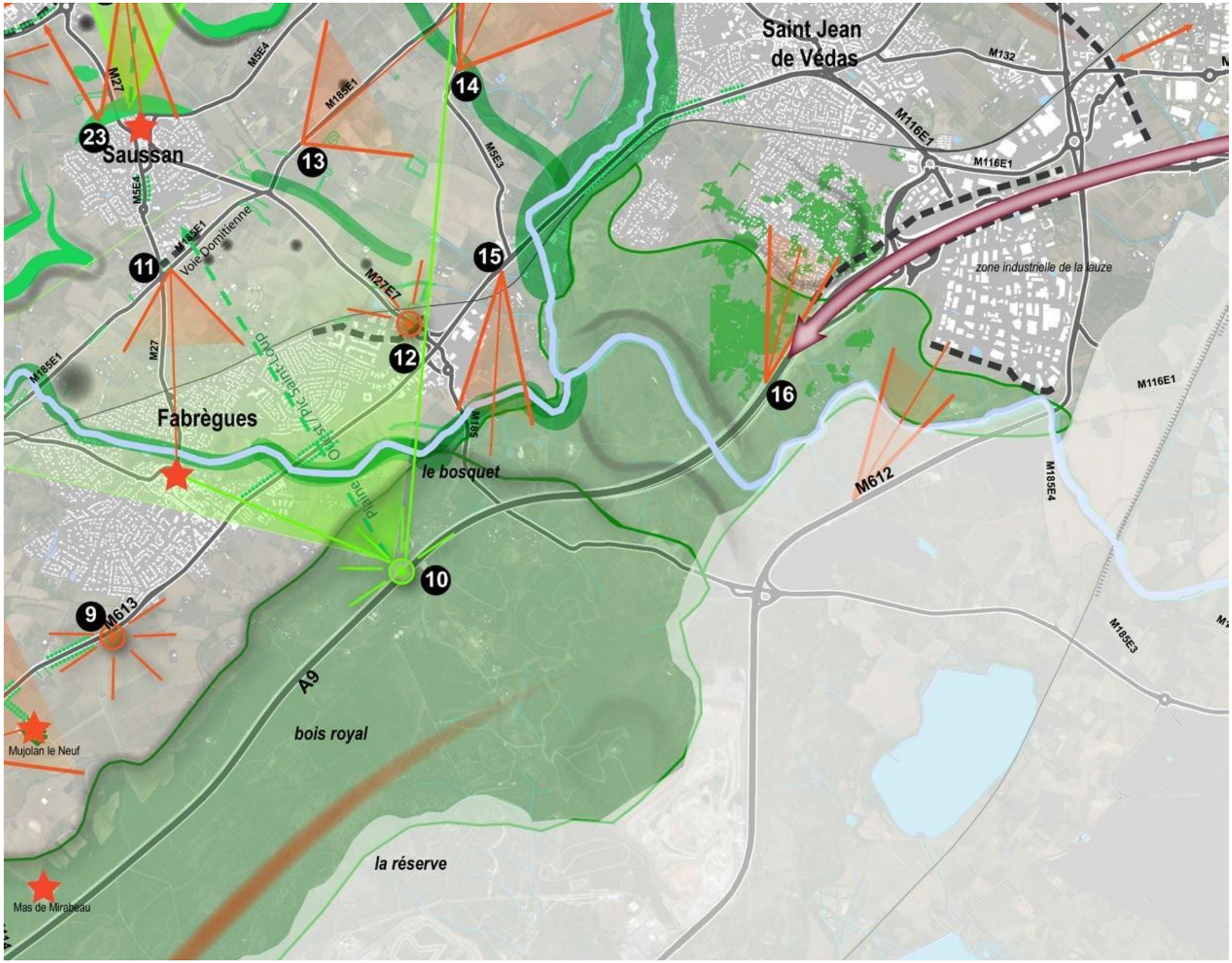


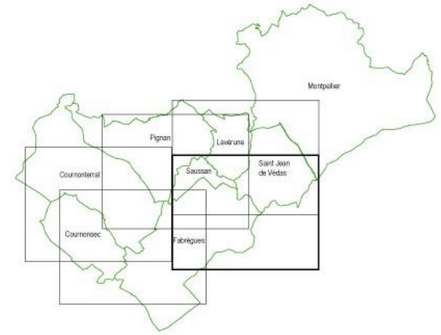
Plaine Ouest / Perceptions visuelles

20 - Paysage ouvert - vue sur Abbaye de Vignogoul - RM5E6



Plaine Ouest / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de force topographique
- Alignement remarquable
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Motifs paysagers urbains dans le grand paysage
- Chaines de boisements cloisonnant le regard
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Structures villageoises historiques
- Élément patrimonial perceptible
- Élément contemporain marqueur du paysage
- Paysage déqualifié
- Vue sur le paysage de proximité
- Espace ouvert sur le paysage de proximité
- Champ de covisibilité
- Vue sur le grand paysage
- Point de vue sur le grand paysage

N

1000 2000

Plaine Ouest / Perceptions visuelles

9- Paysages ouverts- RM613



11 - vue sur Eglise de Fabrègues - Voie Domitienne



Plaine Ouest / Perceptions visuelles

12 - Vue sur les piémonts du Causse d'Aumelas de Pignan / Vue lointaine Pic Saint-Loup - RM27E7





Plaine Ouest / Perceptions visuelles

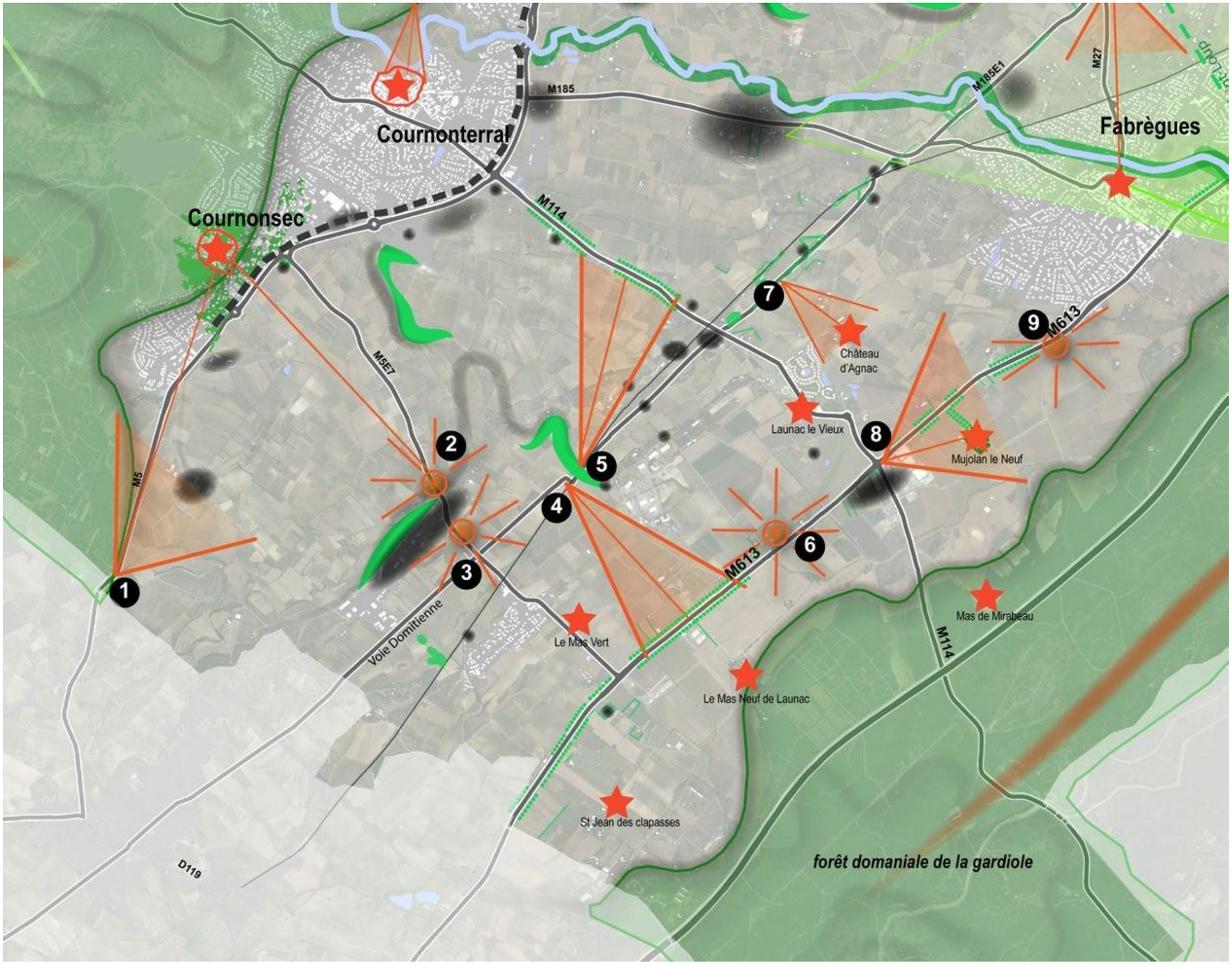
15 - Échappée visuelle sur la Gardiole / ripisylve du Coulazou cloisonne la vue- RM613

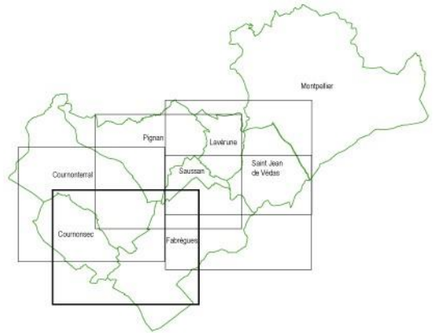


16 - Entrée métropolitaine - Échappée visuelle sur les masses boisées des quartiers résidentiels de SJV - A9



Plaine Ouest / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de force topographique
- Alignement remarquable
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Motifs paysagers urbains dans le grand paysage
- Chaines de boisements cloisonnant le regard
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Structures villageoises historiques
- Élément patrimonial perceptible
- Élément contemporain marqueur du paysage
- Paysage déqualifié
- Vue sur le paysage de proximité
- Espace ouvert sur le paysage de proximité
- Champ de covisibilité
- Vue sur le grand paysage
- Point de vue sur le grand paysage

N

1000 2000

Plaine Ouest / Perceptions visuelles

3 - Coumonsec - RM5E7 - Paysage emblématique de la Plaine Ouest



4 - Voie Domitienne - vue sur les alignements de platanes RM613



5 - Voie Domitienne - vue sur les alignements de platanes de la RM114



Plaine Ouest / Perceptions visuelles

6 - Paysages ouverts- RM613







Plaine Ouest / Perceptions visuelles

7 - vue sur Tour du Domaine d'Agnac - Voie Domitienne



8 - vue sur Domaine de Mujolan - RM613



Annexe de l'État Initial de l'Environnement

APPROCHE PAYSAGÈRE DES ESPACES AGRO-NATURELS



2 / Piémonts Garrigues – Montpellier Nord-Est

Février 2023

Piémonts et Garrigues

Grabels, Juvignac, Murviel-lès-Montpellier,
Saint-Georges-d’Orques, Montpellier

Piémonts-Garrigues / Typologies paysagères

Un secteur patrimonial à dominante agro-naturelle, marqué par le relief et son couvert végétal...

Le secteur «Piémonts-Garrigues» est composé des quatres communes de Murviel-les-Montpellier, Saint-Georges-d'Orques, Juvignac et Grabels. **Ce territoire au relief marqué, à dominante naturelle, constitue la toile de fond paysagère Nord du territoire métropolitain.**

Le secteur est ainsi **caractérisé par son relief et par la végétation qui y est associée**, garrigues basses sur les plateaux, ripisylves, boisements des côteaux, ces derniers créant un cadre paysager de grande qualité pour les villages implantés à leurs pieds. Au sein de ces plissements, se dessinent de petites plaines (Murviel-les-Montpellier, Saint-Georges-d'Orques et Grabels) où se sont développées les cultures.

Cette géographie offre une alternance de vues lointaines sur le grand paysage d'où émergent des signaux visuels (Pic-Saint-loup, contreforts des cévennes, Gardiole et mer) **avec des paysages plus intimistes, de plaines agricoles cadrées de masses boisées.**

La Mosson et ses affluents, la Fosse, le Lassédéron et le Vertoublanc, **relient cet «amphithéatre paysager» à la mer**, selon une logique nord-ouest/sud-est, traversant les villages du secteur (Grabels, Murviel-les-Montpellier) ou marquant les limites entre communes (Juvignac, Saint-Georges-d'Orques). Ils **développent des paysages verdoyants aux fonctions ludiques particulières, supports de liens à l'échelle métropolitaine.**

L'implantation humaine traditionnellement tournée vers l'agriculture et le négoce a façonné les paysages. Ces activités sont à l'origine du **riche patrimoine historique du secteur** (coeurs villageois, grands domaines et boisements associés, sites archéologiques (oppidum de Murviel), petit patrimoine rural,…).

L'activité agricole est aujourd'hui portée en grande partie par **la viticulture, qui présente des paysages traditionnels** de plaines viticoles cadrées par les reliefs boisés (Murviel-les-Montpellier, Grabels) ou largement ouvertes (au sud de Saint-Georges-d'Orques), bordés de mas anciens à caractère patrimonial.

Cependant, l**'abandon des cultures est notable** sur les quatre communes et fait place à des friches et à une **fermeture des paysages en plaine**. Une dynamique alarmante qui tend à faire disparaitre les motifs paysagers emblématiques.

L'urbanisation des communes peut être regroupée selon deux types :

- à caractère villageois, encore cadrée par de vastes espaces naturels ou agricoles malgré un développement résidentiel récent expansif, avec présence d'une centralité historique, d'un patrimoine bâti remarquable et conservant une identité communale affirmée (Murviel, Saint-Georges, Grabels village) ;
- à caractère urbain plus affirmé, avec des tissus récents développés en continuité avec Montpellier, s'appuyant sur de grands axes et desservis par le tramway (Juvignac et La Valsière à l'est de Grabels).

La typologie de villages cadrés de vastes espaces agro-naturels reste dominante sur Piémonts-Garrigues, tant visuellement que spatialement (les espaces agro-naturels représentant 77% de la surface du secteur.

Enfin, **le passage de l'A750** qui traverse Juvignac et sépare les communes de Saint-Georges-d'Orques et de Grabels **crée une coupure physique forte,** le long de laquelle se sont développées des activités économiques présentant une façade urbaine peu qualitative. Le territoire est par ailleurs marqué par de nombreuses **Lignes à Haute Tension** qui impactent fortement les vues.

Ainsi, ce secteur offre **des paysages agro-naturels emblématiques encore préservés et de vastes espaces d'évasion**, étendues désertes et ouvertes aux portes de l'agglomération, maillées de chemins de randonnées, empruntant drailles, ancien tracé de la ligne de chemin de fer et chemins ruraux. Il représente un espace de nature et de promenade majeur de la métropole.

Il n'en subit pas moins une **forte pression foncière, rendant les paysages fragiles.** Les dynamiques agricoles et urbaines à l'oeuvre génèrent des **enjeux de préservation et de valorisation des paysages forts.**







Piémonts-Garrigues / Typologies paysagères

...composé d'unités paysagères aux caractéristiques spécifiques...

Le secteur Piémonts-Garrigues s'inscrit principalement dans l'unité paysagère des **garrigues d'Aumelas et de la montagne de la Moure** qui constitue l'avancée occidentale des garrigues languedociennes, tel que définie par l'Atlas Régional des Paysages. Cette unité paysagère est limitée à l'est par la vallée de la Mosson à Grabels et se prolonge à l'est sur le nord du secteur «Plaine Ouest».

L'est de Grabels est raccroché au **bassin Nord de la Mosson et du Lez**, qui couvre principalement le secteur «Vallée du Lez».

Le Sud de Saint-Georges-d'Orques s'ouvre quand à lui sur l'unité paysagère de la **plaine de Fabrègues** qui se développe au coeur du secteur «Plaine Ouest».

- **Contrefort du causse d'Aumelas et pli de Montpellier :** Murviel-les-Montpellier, Saint-Georges-d'Orques, Juvignac Nord et Ouest, Grabels Ouest

 Cette unité paysagère est formée par le plissement des calcaires jurassiques. Ce socle offre des surfaces aplanies prenant un visage de causse à la végétation basse sur les hauteurs, animé de puechs aux formes rondes et aux coteaux boisés cadrant de petites plaines. Il s'agit d'une terre où prédomine la vigne depuis le 19ème siècle. De nombreux châteaux et domaines attestent de ce riche passé vigneron.

 Sur les causses et les coteaux, les bergeries, capitelles, murets, vestiges d'une agriculture de terrasses ancestrales où étaient cultivés la vigne et l'olivier, témoignent de l'activité agro-pastorale passée (Murviel, coteaux Nord de Saint-Georges-d'Orques, Lande de la Soucarède à Grabels et plateau des garrigues de Fontcaude sur Grabels et Juvignac.).

 L'urbanisation s'est globalement développée en prenant en compte la contrainte des reliefs. Les coeurs villageois présentent une compactité de forme, et les silhouettes des centres anciens restent encore perceptibles, avec l'émergence de leur clochers (Murviel, Saint-Georges).

 Mais les développements résidentiels récents ont été réalisés sous forme très peu dense et ont gagné les collines boisées et les plaines, diluant la franchise et la qualité de certaines franges urbaines.

 Des villages aux identités fortes et la conscience d'un riche patrimoine naturel font partie des représentations mentales associées à l'identité de cette entité paysagère.

- **Les bassins hauts de la Mosson et du Lez :** Juvignac Sud-Est et Grabels Est

 Cette unité paysagère est constituée de causses non plissés et fortement érodés par deux cours d'eau : Le Lez et la Mosson. Ces derniers forment des talwegs fortement marqués, en particulier par le passage de la Mosson. Il en résulte des coteaux assez abrupts, principalement boisés, cadre paysager de qualité pour les espaces bâtis. Les boisements y sont luxuriants : pins d'Alep et chênes verts sur les reliefs et petits puechs, feuillus le long des cours d'eau.

 Cet ensemble paysager est traditionnellement peu cultivé, hormis aux abords de la Mosson, du Lez et de la Lironde, où les terres alluviales sont cultivées de vignes, céréales, maraichage. Dans la plaine Est de Grabels, si la vigne reste prédominante, les cultures se diversifient et les friches se développent de manière inquiétante.

 Longtemps préservés, les paysages sont en pleine mutation, sous la pression d'une urbanisation fulgurante depuis les années 1960, mitant les collines ou créant des continuum urbains le long des voies principales. L'urbanisation des communes appartenant à cette unité paysagère se distingue au sein du secteur Piémonts-Garrigues :

 - Juvignac, de part sa qualité de «ville nouvelle», avec son absence de centre historique à proprement parlé ; son urbanisation largement développée dans le prolongement de Montpellier le long de la R27E, jusqu'aux coteaux de Foncaude et talweg de la Fosse ; ses îlots batis émergent au coeur de la végétation des «Hauts de Foncaude» ;

 - Grabels, avec sa structure «bicéphale» liée au développement de La Valsière, entité bâtie créée «ex nihilo» en continuité de Montpellier, à la population désormais équivalente à celle de «Grabels village» dont elle est séparée par un mince coteau boisé. Dans la plaine, le village s'est étalé de part et d'autre de la Mosson et de ses afluents, le soumettant aux risques d'inondation. Au Nord-Est, les collines de Piquet et de La Goule de Laval sont concernés par une urbanisation diffuse que les boisements peinent à masquer.

 C'est un paysage riche d'une grande diversité écologique, mais c'est aussi un de ceux qui se sont urbanisés le plus vite et qui est donc le plus «en danger» au sein de la Métropole.











Piémonts-Garrigues / Typologies paysagères
... aux dynamiques différentes face à la pression urbaine

Ces unités paysagères ont un socle géographique aux caractéristiques proches sur les quatres communes. Au regard de leur situation vis-à-vis de Montpellier, ces espaces sont soumis à des pressions différentes et font apparaître des enjeux spécifiques. Les dynamiques paysagères des espaces agro-naturels qui en résultent sont synthétisées dans la carte ci-contre.

Murviel-les-Montpellier, inscrite au coeur des reliefs, présente des paysages caractéristiques du causse d'Aumelas et de la montagne de la Moure, avec la présence de plateaux de garrigues, collines et petites plaines de caractère intimiste cadrées par les coteaux boisés. Sa situation géographique en retrait vis-à-vis de la ville centre, a induit un développement urbain mesuré. Le territoire compte des paysages remarquables à dominante viticole, présentant une certaine «stabilité» (au regard du développement de friches sur d'autres secteurs notamment). En partie Est, la mosaïque paysagère viticole, oléicole et de vergers garde une cohérence et une lisibilité.

Malgré tout, les paysages viticoles situés en entrée Est de la commune, le long de la route de Saint-Georges-d'Orques, ainsi que sur les pourtours du village, au nord et au sud, commencent à être impactés par l'abandon des cultures.

A l'ouest, les plateaux des garrigues du mas Dieu et de la Tour offrent des vues remarquables sur un paysage pastoral, singulier pour le territoire, largement ouvertes sur le grand paysage (Pic-Saint-Loup, Séranne) ; vues toutefois impactées par le passage des lignes à haute tension.

Saint-Georges-d'Orques s'inscrit en grande partie dans l'unité paysagère des garrigues et causses d'Aumelas. Les deux-tiers Nord de la commune sont caractérisés par des reliefs de puechs (Rouquier, Gouyraune et Mijoulan). Ces espaces autrefois occupés par la vigne (Vigne Longue) et l'agro-pastoralisme ont été fortement déstructurés, conduisant à des mosaïques à dominante d'enfrichement ayant perdu de leur cohérence paysagère, et où se développe un certain mitage.

Entre Saint-Georges-d'Orques et Juvignac, un espace agro-naturel «d'entre-deux» se déploie, avec des paysages qui apparaissent «déstructurés» en partie Nord du fait de la dominante de friches, ou sont en cours d'évolution (mosaïque viticole, céréales et friches) en partie Sud. traverssé par le ruisseau de la Fosse, cet espace marque une «coupure verte» entre les deux fronts urbains qui se font face.

La partie Sud de la commune s'étend vers la plaine de Fabrègues. Cette plaine à dominante viticole constitue un ensemble paysager patrimonial ouvert relativement «stable», dont les terres sont classées en AOC.

Le village s'est implanté au pied du relief et s'est développé en hauteur à l'interface de ces deux unités paysagères, principalement dans les coteaux boisés au nord, et plus récemment au sud, dans la plaine.

Juvignac, quasi «ville nouvelle», s'est développée rapidement, en continuité de Montpellier le long de l'ancienne route de Lodève. L'urbanisation s'est poursuivie jusqu'aux premiers coteaux des garrigues de Fontcaude, créant au nord de la ville des îlots bâtis qui émergent de petits reliefs, au coeur de la végétation («Les Hauts de Foncaude»). Ils constituent un ensemble paysager stable où l'urbanisation forme des hameaux délimités par le paysage de nature urbaine du golf, porteur d'une forte identité communale, et par les coteaux boisés cadres.

L'urbanisation a ensuite franchi l'A750 jusqu'en surplomb du ruisseau de la Fosse, à Courpouiran, englobant le mas et son parc, et tend à se poursuivre vers le nord, sur des espaces de friches.

A l'ouest, le plateau des garrigues de Fontcaude apparaît comme un paysage en cours d'évolution, avec le développement de friches, de bâtis isolés à proximité du mas de Naussargues et le passage des infrastructures électriques fortement impactantes. Le mas Neuf est, quant à lui, entouré par ses vignes, présentant une poche de paysage viticole d'une forte stabilité, la vigne s'étant même développée (terres AOP).

La partie Sud de la commune peut être rattachée pour partie à la plaine de Fabrègues et à la vallée de la Mosson. Il s'y déploie un paysage viticole, ponctué de mas dans leurs écrins boisés (domaine de Fourques, mas de l'Engarran, mas de Biar).

La vallée de la Mosson propose, quant à elle, un paysage de nature liée à sa ripisylve foisonnante et aux arbres remarquables des parcs des grands domaines situés à proximité (Chateau de Caunelle, Bonnier de la Mosson).

La commune de Grabels bénéficie également dans sa partie Ouest des paysages de la garrigue de Fontcaude, ponctués d'occupations qui dénotent dans ce paysage naturel : stand de tir, circuit de karting, panneaux photovoltaïques, déchetterie. Depuis cette route, plusieurs percées visuelles lointaines sont offertes sur le grand paysage et le pic Saint Loup. Cet espace est aussi un espace parcouru par des chemins de randonnées et promenades.

L'urbanisation récente du village de Grabels s'est étalée dans l'espace contraint de la vallée de la Mosson, grignotant les terres arables. Deux petites plaines agricoles persistent, à l'est et à l'ouest de la rivière, rappel historique de l'étymologie de Grabels «grenier à blé».

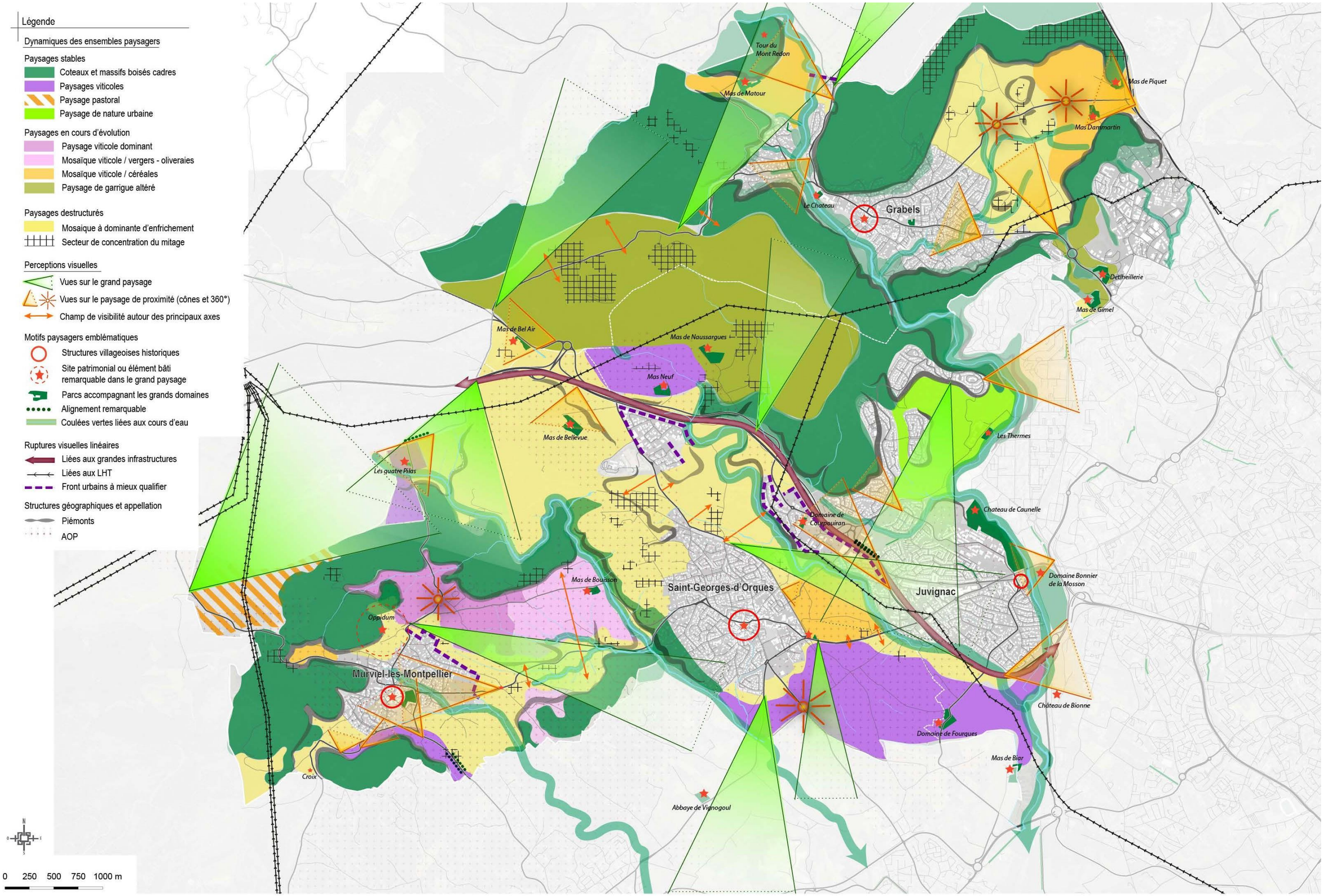
Ces petites plaines cadrées par les masses boisées et bordées par les domaines de Mas de Piquet, Dammartin, Matour et leurs parcs, constituent des ensembles paysagers intimistes et à caractère patrimonial, avec leurs motifs culturels emblématiques de la région. Elles présentent toutefois des paysages en cours d'évolution, suite à l'abandon de la vigne et des cultures, voire sont même déjà fortement déstructurées par des friches évoluées qui ferment les vues.

Au nord-est de la commune, les coteaux boisés, bien que mités par l'urbanisation (Piquet, Goule de Laval), demeurent des ensembles paysagers remarquables et désormais «stables», protégés du développement urbain, créant des fonds de perspective qualitatifs à l'urbanisation.

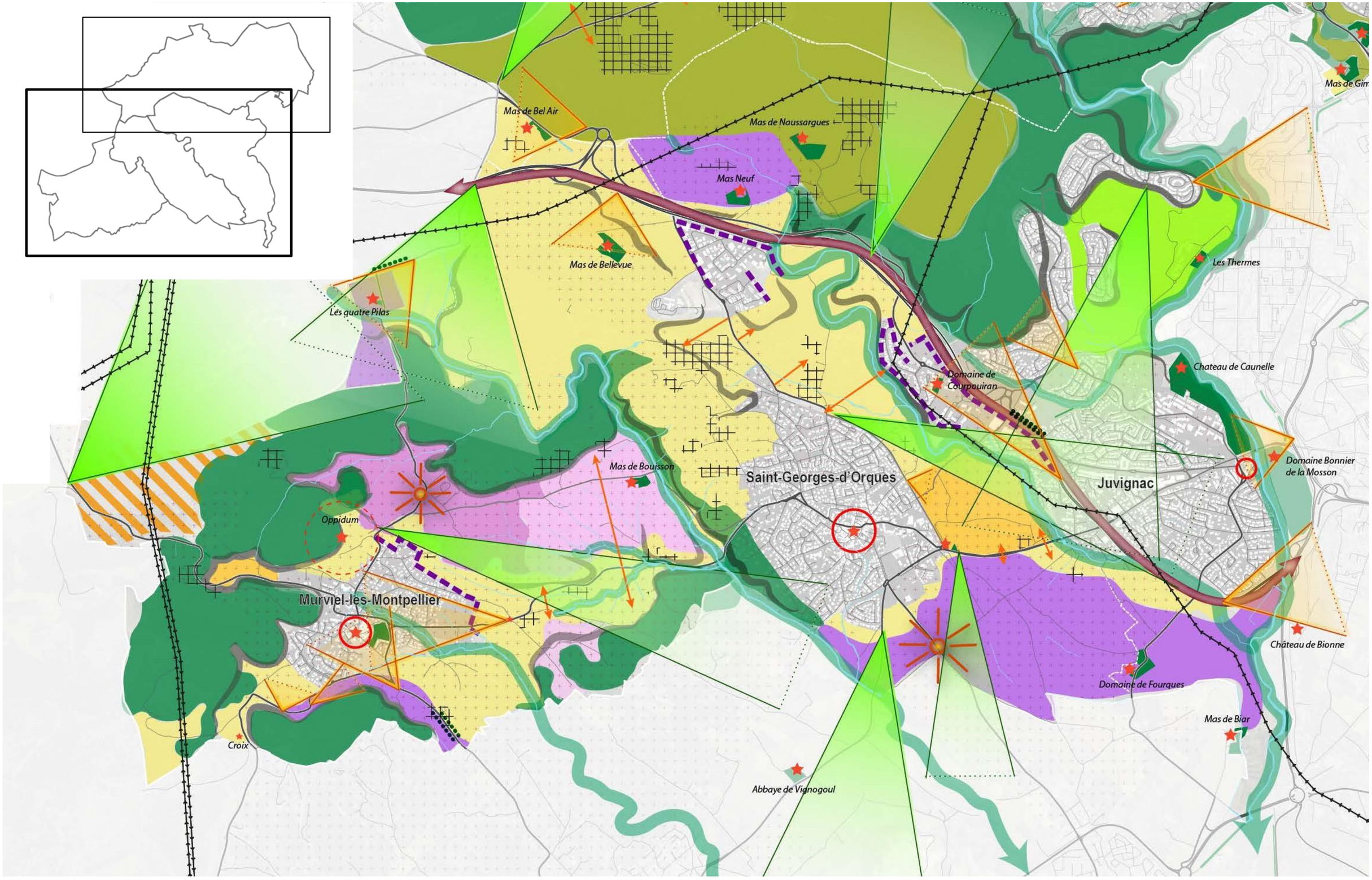
Sur le plateau de La Valsière, le Mas de Gimel et la Tuilerie de Massane, inscrits ou appuyés contre leurs boisements ou bosquets, constituent des patrimoines encore lisibles mais cernés par l'urbanisation.

Le coteau boisé qui marque encore la limite d'urbanisation entre La Valsière/Euromedecine et le village de Grabels est ténu ; il devra faire l'objet d'une grande vigilance pour conserver cette coupure verte.

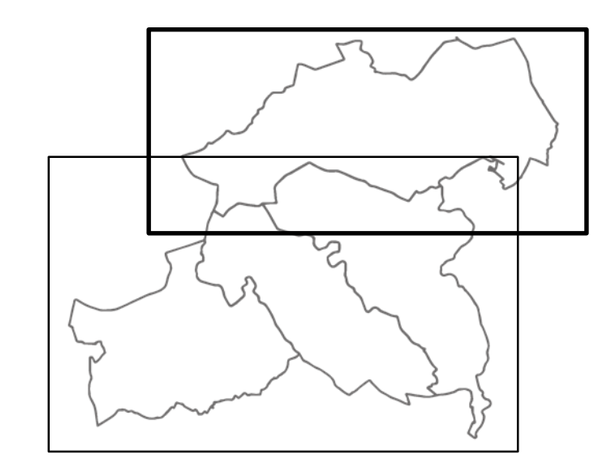
Piémonts-Garrigues / Carte de synthèse



Piémonts-Garrigues / Carte de synthèse zoom au 1: 25 000



Piémonts-Garrigues / Carte de synthèse zoom au 1: 25 000



Cartes thématiques

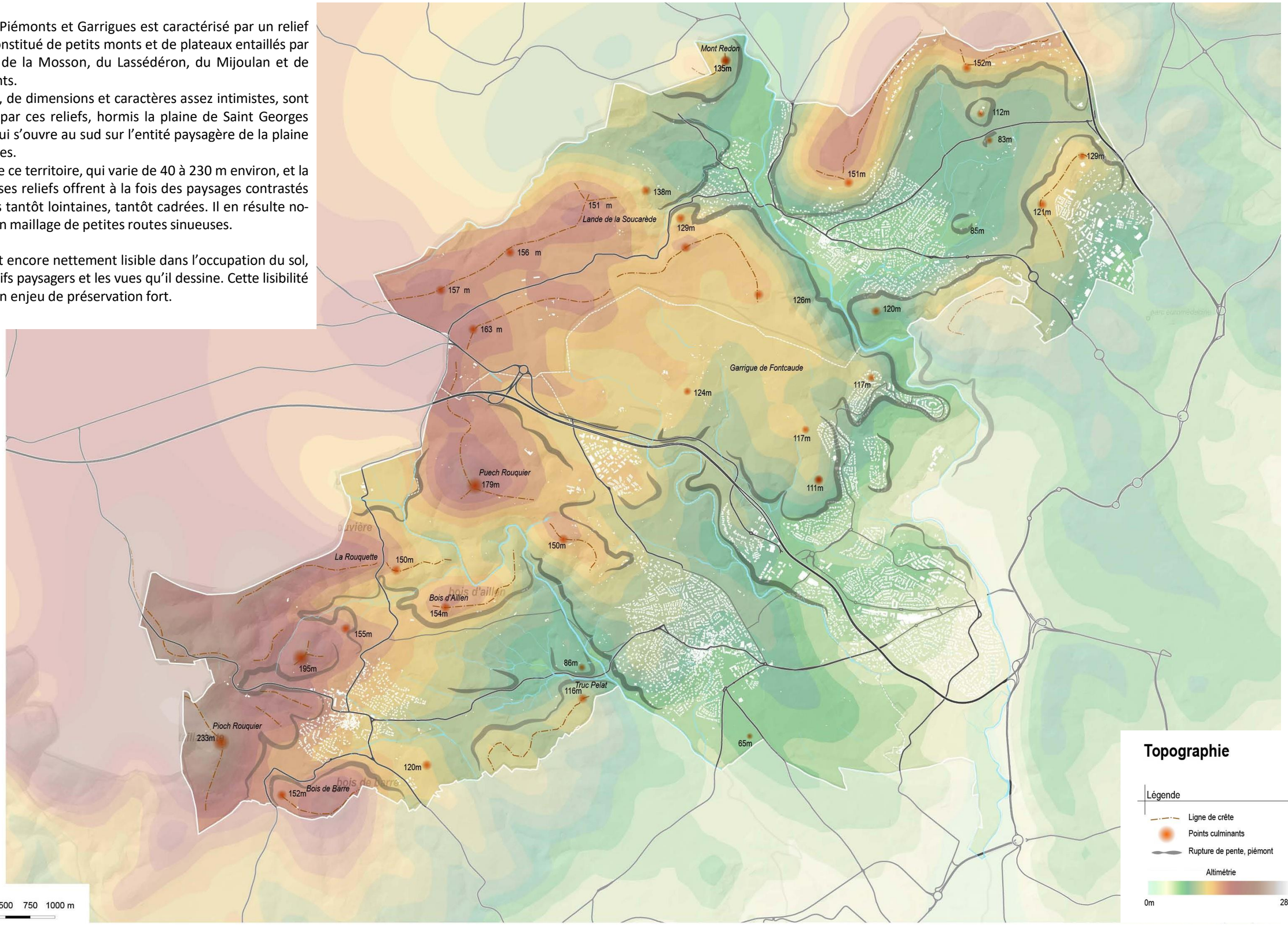
Piémonts-Garrigues

Murviel-les-Montpellier, Saint Georges d’Orques, Juvignac, Grabels

Piémonts-Garrigues / Topographie

Le secteur Piémonts et Garrigues est caractérisé par un relief marqué, constitué de petits monts et de plateaux entaillés par les vallées de la Mosson, du Lassédéron, du Mijoulan et de leurs afluents.
Les plaines, de dimensions et caractères assez intimistes, sont encadrées par ces reliefs, hormis la plaine de Saint Georges d'Orques qui s'ouvre au sud sur l'entité paysagère de la plaine de Fabrègues.
L'altitude de ce territoire, qui varie de 40 à 230 m environ, et la variété de ses reliefs offrent à la fois des paysages contrastés et des vues tantôt lointaines, tantôt cadrées. Il en résulte notamment un maillage de petites routes sinueuses.

Le relief est encore nettement lisible dans l'occupation du sol, par les motifs paysagers et les vues qu'il dessine. Cette lisibilité constitue un enjeu de préservation fort.



Piémonts-Garrigues / Topographie

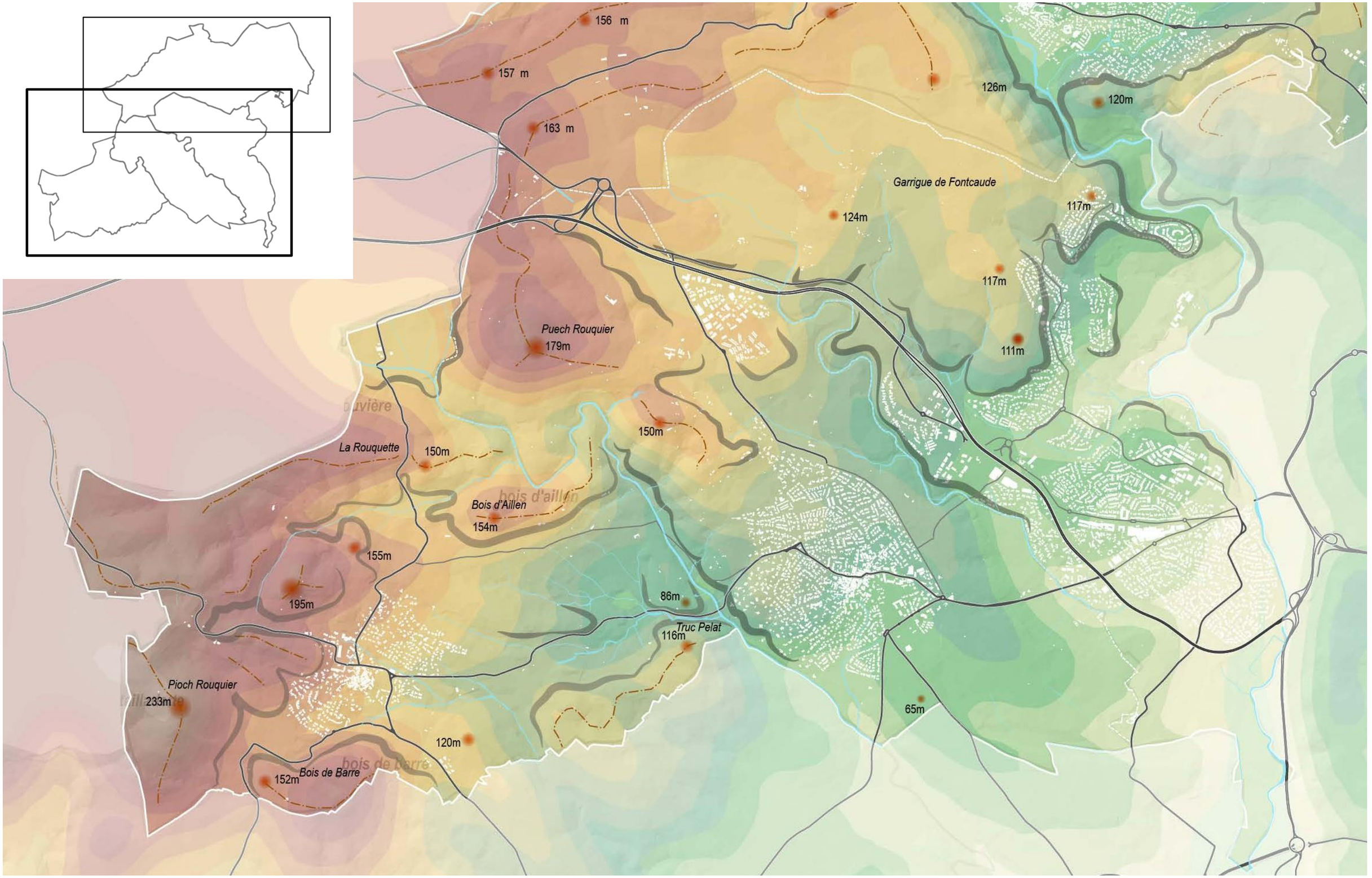
Des reliefs contrastés : plateaux, collines et plaines, entaillés par les vallées



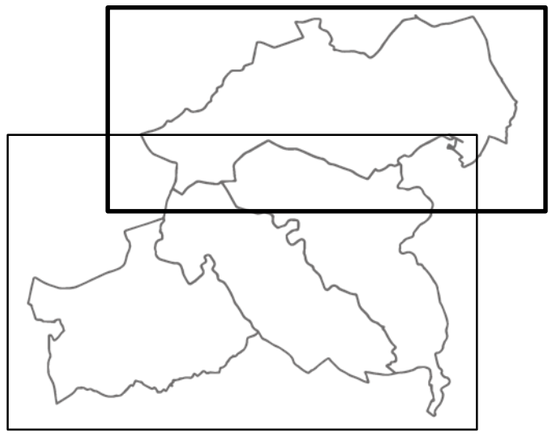


Le rapport d'échelle entre bâti et relief : ci-dessus en pied de coteau boisé, ci-dessous dans la plaine

Piémonts-Garrigues / Topographie - zoom au 1: 25 000



Piémonts-Garrigues / Topographie - zoom au 1: 25 000

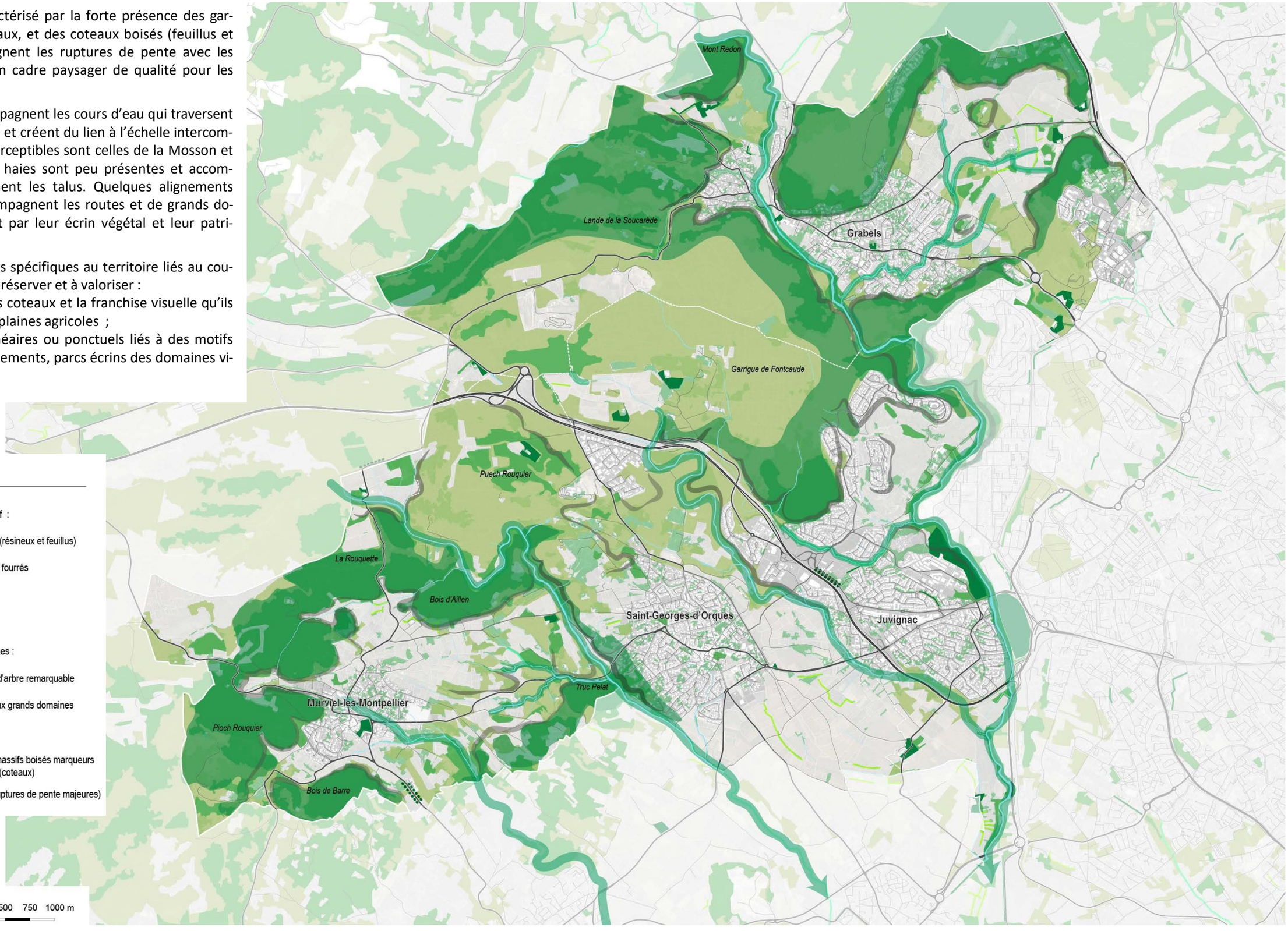


Piémonts-Garrigues / Armature végétale

Le secteur est caractérisé par la forte présence des garrigues sur les plateaux, et des coteaux boisés (feuillus et résineux) qui soulignent les ruptures de pente avec les plaines et créent un cadre paysager de qualité pour les villes et villages.

Les ripisylves accompagnent les cours d'eau qui traversent le territoire N-O/S-E et créent du lien à l'échelle intercommunale. Les plus perceptibles sont celles de la Mosson et du Lasséderon. Les haies sont peu présentes et accompagnent généralement les talus. Quelques alignements remarquables accompagnent les routes et de grands domaines se signalent par leur écrin végétal et leur patrimoine arboré.

Les motifs paysagers spécifiques au territoire liés au couvert végétal sont à préserver et à valoriser :
- les boisements des coteaux et la franchise visuelle qu'ils définissent avec les plaines agricoles ;
- les boisements linéaires ou ponctuels liés à des motifs patrimoniaux : alignements, parcs écrins des domaines viticoles, ripisylves,...



Piémonts-Garrigues / Armature végétale

Une armature végétale très présente : boisements cadres des coteaux, ripisylves des cours d'eau, alignements d'arbres, parcs des domaines viticoles,... structurant le territoire



L'entrée nord-ouest de Grabels : cadrée par les boisements d'un côté et vue sur les coteaux boisés de la vallée de la Mosson en fond de plan



Perspective sur l'une des collines boisées depuis la rue principale de Grabels

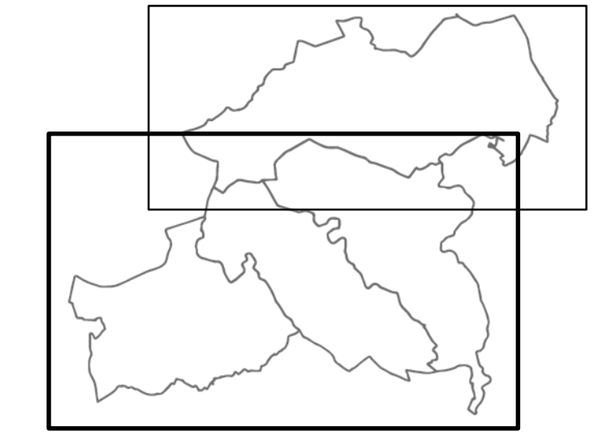


Le parc du domaine de Piquet à Grabels, écrin pour les bâtiments : un motif paysager languedocien emblématique

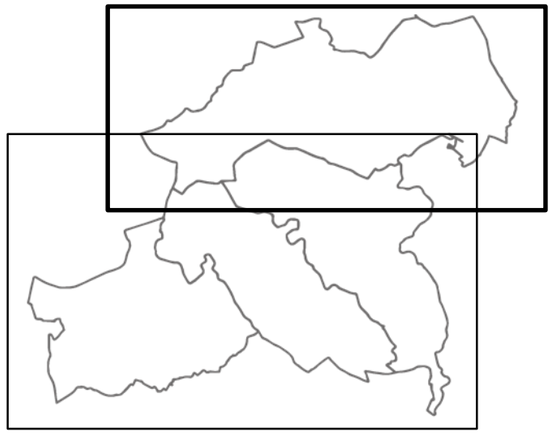


L'entrée de Juvignac en venant de Montpellier : une entrée lisible, paysagère et arborée grâce à la ripisylve de la Mosson et les boisements du parc en arrière plan

Piémonts-Garrigues / Armature végétale - zoom au 1: 25 000



Piémonts-Garrigues / Armature végétale - zoom au 1: 25 000



Piémonts-Garrigues / Armature agricole

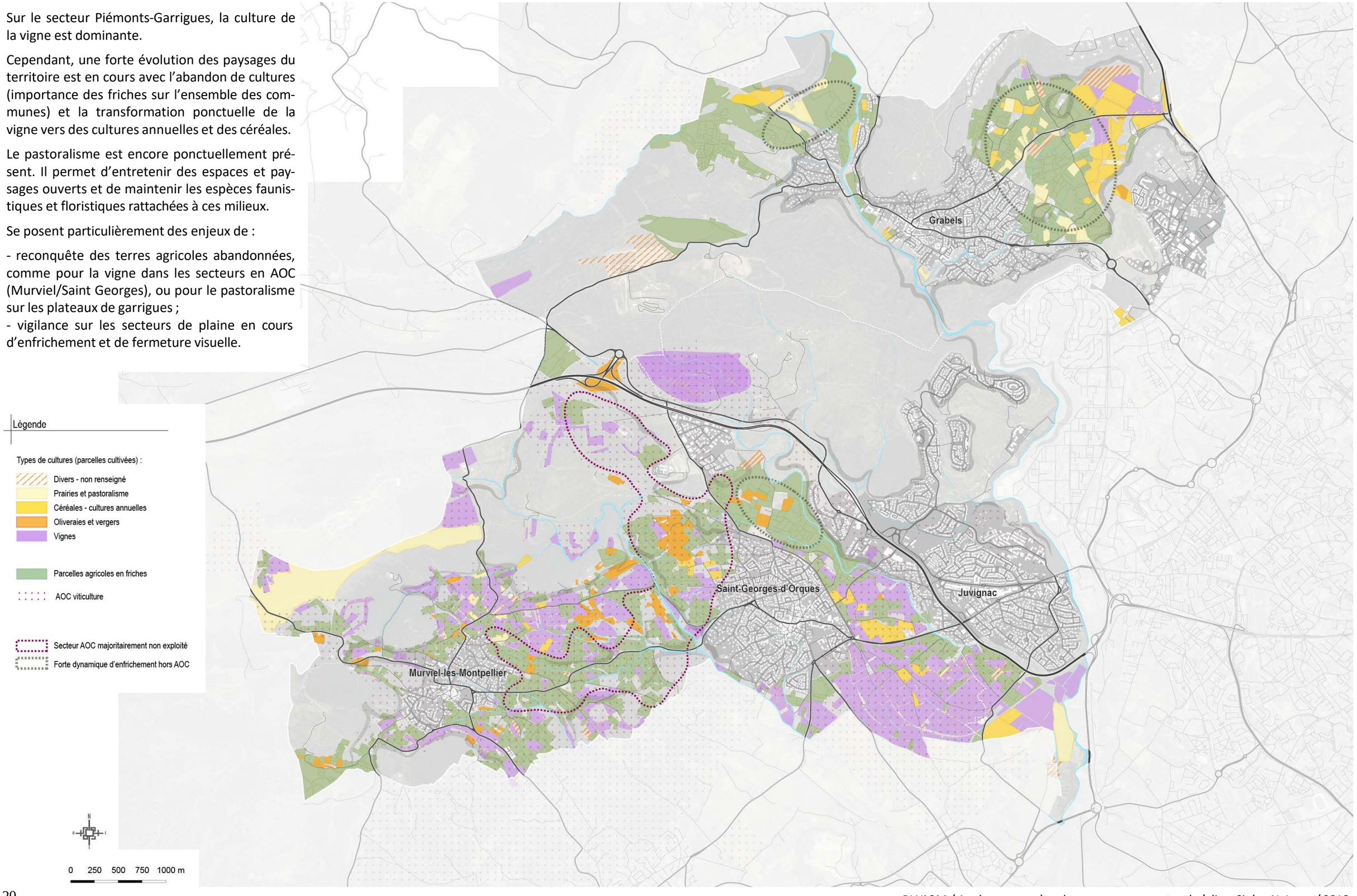
Sur le secteur Piémonts-Garrigues, la culture de la vigne est dominante.

Cependant, une forte évolution des paysages du territoire est en cours avec l'abandon de cultures (importance des friches sur l'ensemble des communes) et la transformation ponctuelle de la vigne vers des cultures annuelles et des céréales.

Le pastoralisme est encore ponctuellement présent. Il permet d'entretenir des espaces et paysages ouverts et de maintenir les espèces faunistiques et floristiques rattachées à ces milieux.

Se posent particulièrement des enjeux de :

- reconquête des terres agricoles abandonnées, comme pour la vigne dans les secteurs en AOC (Murviel/Saint Georges), ou pour le pastoralisme sur les plateaux de garrigues ;
- vigilance sur les secteurs de plaine en cours d'enfrichement et de fermeture visuelle.



Piémonts-Garrigues / Armature agricole

Une viticulture dominante ; quelques oliveraies, vergers et du pastoralisme à l'ouest, de la polyculture à l'est.
Des friches qui se développent sur l'ensemble du territoire.



Des activités pastorales qui permettent de maintenir milieux et paysages ouverts (Murviel-les-Montpellier)

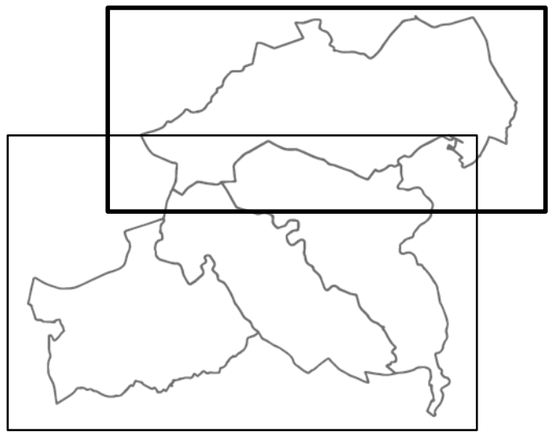


Des paysages viticoles emblématiques du territoire lorsqu'ils gardent leur cohérence et leur lisibilité (Murviel-les-Montpellier)

Piémonts-Garrigues / Armature agricole - zoom au 1: 25 000



Piémonts-Garrigues / Armature agricole - zoom au 1: 25 000



Piémonts-Garrigues / Batiments isolés en zones agricoles et naturelles

Sur le secteur Piémonts-Garrigue, l'identification du bâti isolé en zones agricoles et naturelles fait apparaître :

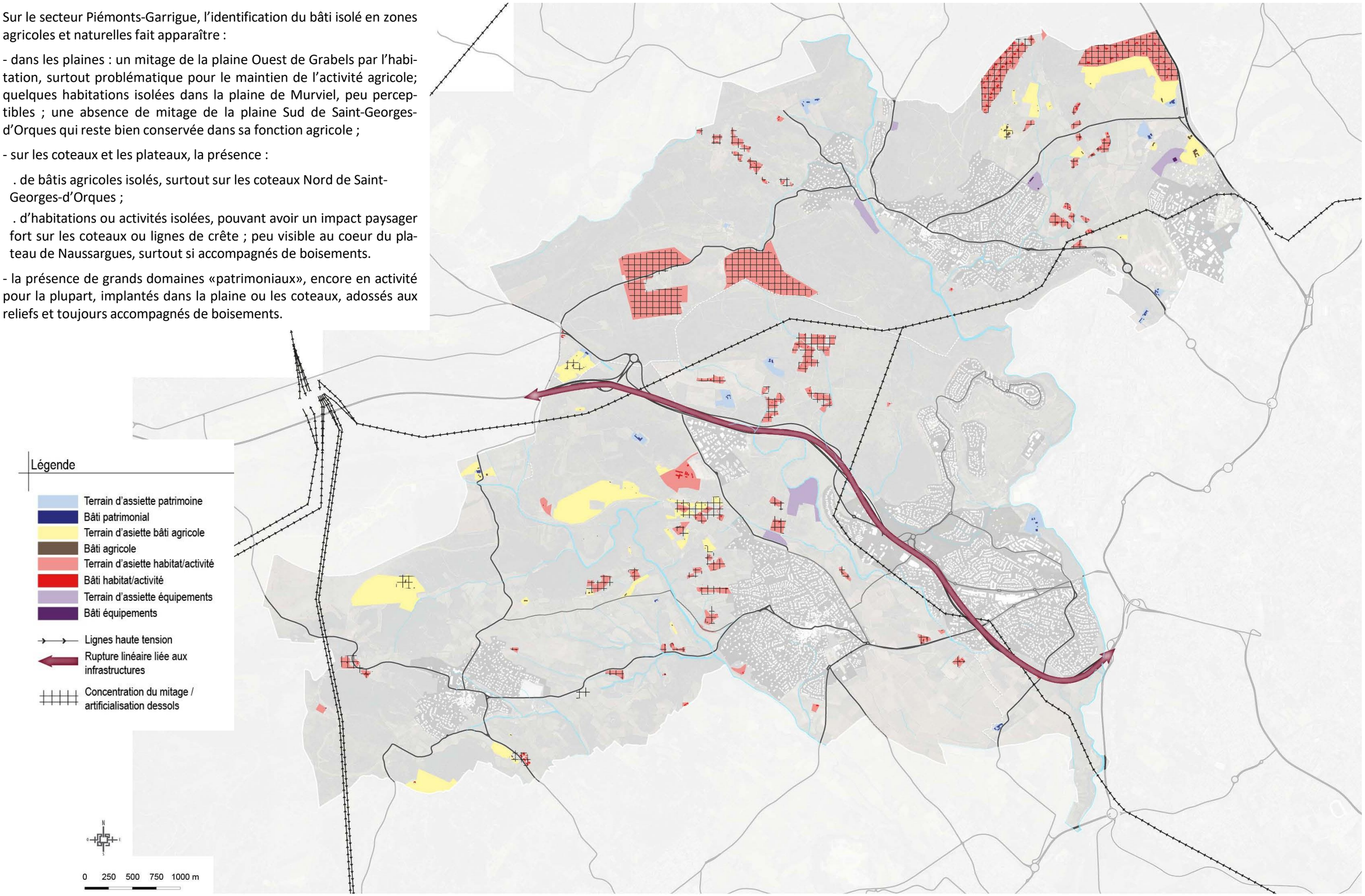
- dans les plaines : un mitage de la plaine Ouest de Grabels par l'habitation, surtout problématique pour le maintien de l'activité agricole; quelques habitations isolées dans la plaine de Murviel, peu perceptibles ; une absence de mitage de la plaine Sud de Saint-Georges-d'Orques qui reste bien conservée dans sa fonction agricole ;

- sur les coteaux et les plateaux, la présence :

 . de bâtis agricoles isolés, surtout sur les coteaux Nord de Saint-Georges-d'Orques ;

 . d'habitations ou activités isolées, pouvant avoir un impact paysager fort sur les coteaux ou lignes de crête ; peu visible au coeur du plateau de Naussargues, surtout si accompagnés de boisements.

- la présence de grands domaines «patrimoniaux», encore en activité pour la plupart, implantés dans la plaine ou les coteaux, adossés aux reliefs et toujours accompagnés de boisements.



Piémonts-Garrigues / Batiments isolés en zones agricoles et naturelles

Point focal dans le paysage, le bâti isolé peut être un élément de repère de valeur lorsqu'il s'inscrit en cohérence avec les motifs paysagers. Il devient impactant et constitue un élément de mitage lorsqu'il nuit à la cohérence des paysages et des milieux.



Des coteaux ponctués d'habitations isolées à Grabels et des quartiers déconnectés du village dans les coteaux, fortement perceptibles



Mas Dammartin : un domaine dans son écrin arboré à Grabels, patrimoine du territoire métropolitain

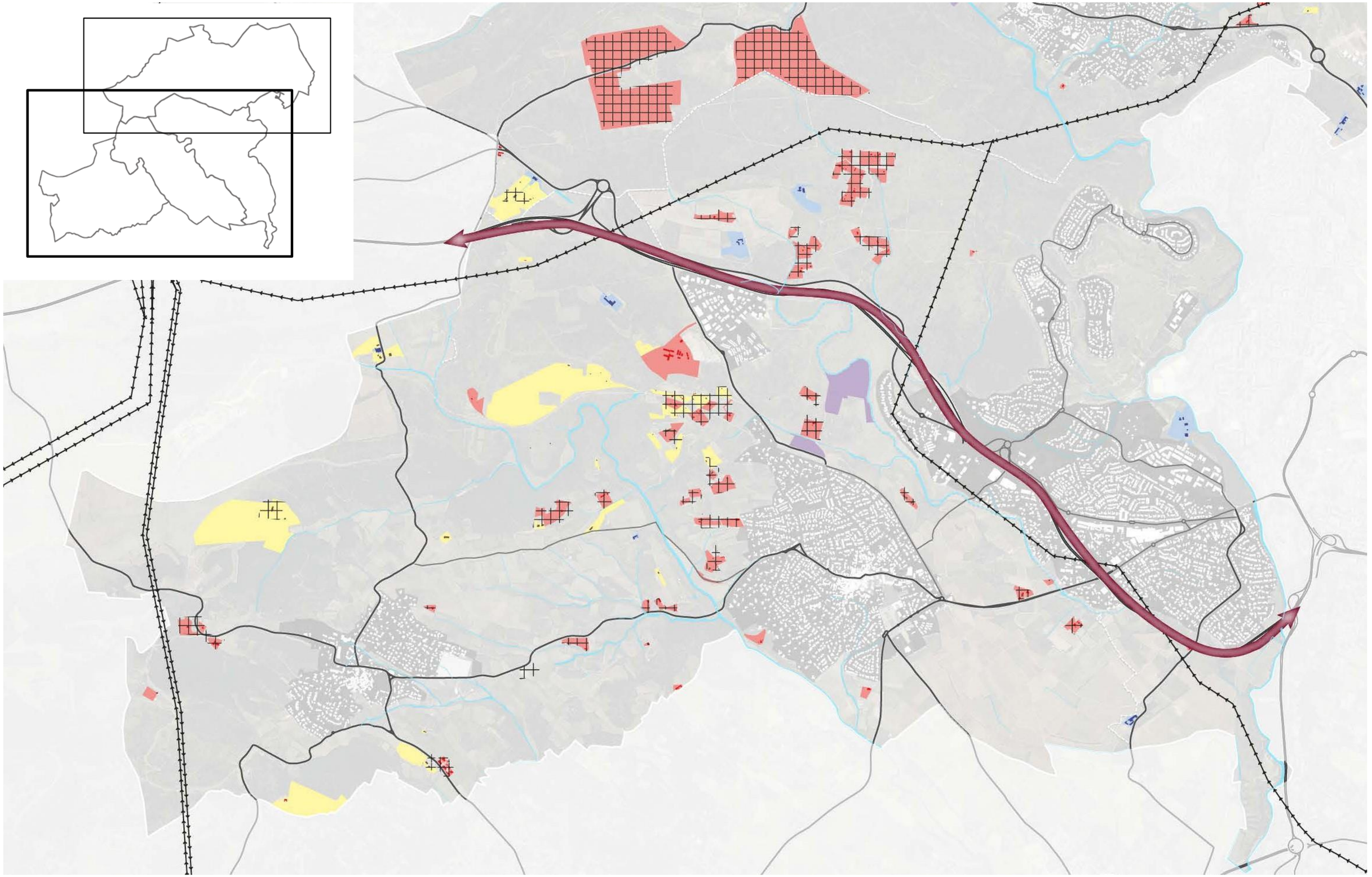


Une construction isolée sur les reliefs dans les boisements : très perceptible depuis la plaine au nord de Murviel-les-Montpellier

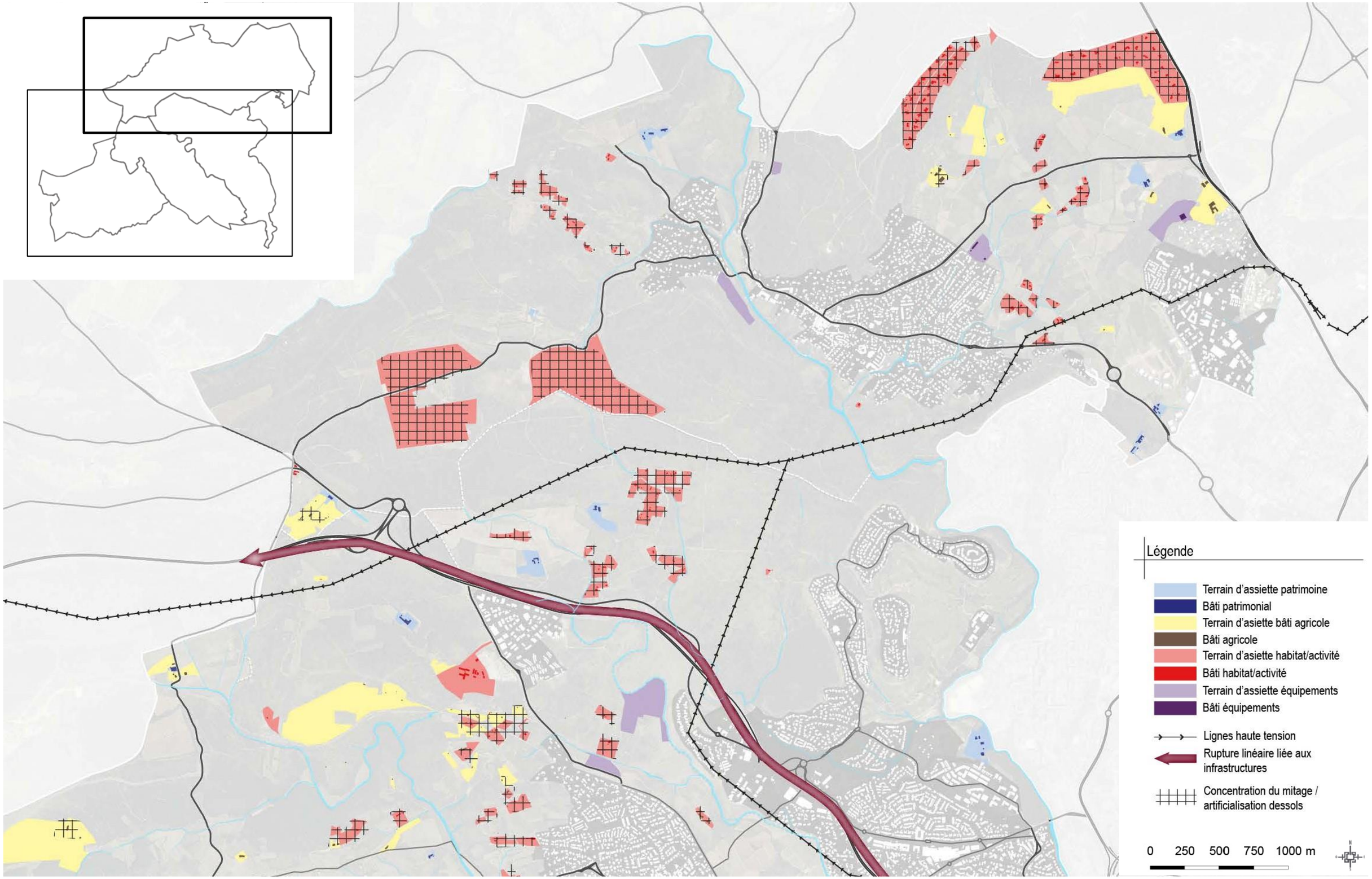


Mas de Piquet : une implantation de bâti agricole adaptée au site (calée au pied du relief), mais une absence de boisements d'accompagnement, qui rend le bâti malgré tout impactant dans le paysage

Piémonts-Garrigues / Batiments isolés en zones agricoles et naturelles - zoom au 1 : 25 000



Piémonts-Garrigues / Batiments isolés en zones agricoles et naturelles- zoom au 1 : 25 000

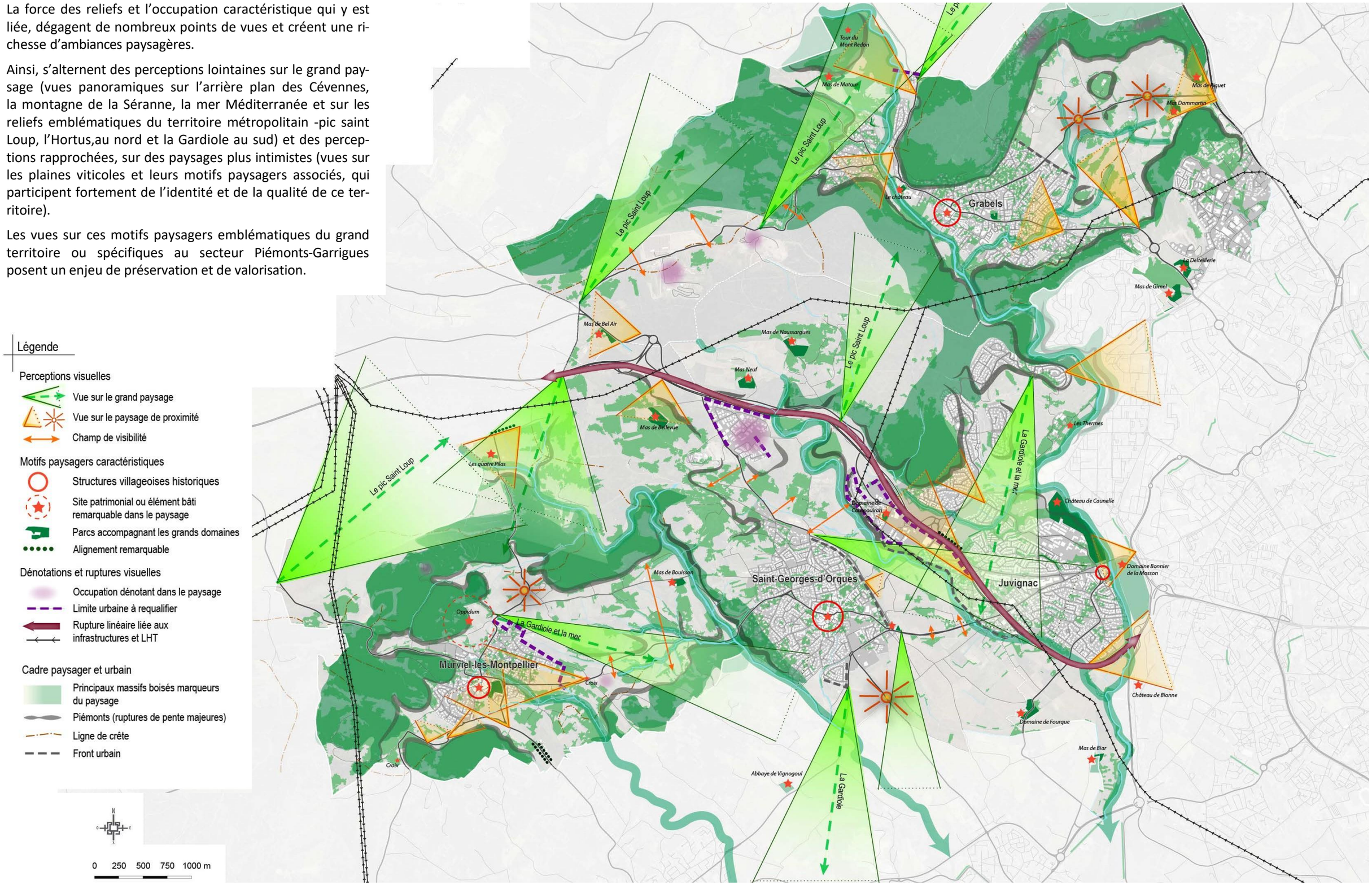


Piémonts-Garrigues / Perceptions visuelles depuis les voies principales

La force des reliefs et l'occupation caractéristique qui y est liée, dégagent de nombreux points de vues et créent une richesse d'ambiances paysagères.

Ainsi, s'alternent des perceptions lointaines sur le grand paysage (vues panoramiques sur l'arrière plan des Cévennes, la montagne de la Séranne, la mer Méditerranée et sur les reliefs emblématiques du territoire métropolitain -pic saint Loup, l'Hortus,au nord et la Gardiole au sud) et des perceptions rapprochées, sur des paysages plus intimistes (vues sur les plaines viticoles et leurs motifs paysagers associés, qui participent fortement de l'identité et de la qualité de ce territoire).

Les vues sur ces motifs paysagers emblématiques du grand territoire ou spécifiques au secteur Piémonts-Garrigues posent un enjeu de préservation et de valorisation.



Piémonts-Garrigues / Perceptions visuelles depuis les voies principales

Une alternance de vues lointaines sur des repères emblématiques du grand territoire et de vues rapprochées, cadrées sur des paysages plus intimistes



Une plaine cultivée entourée de ses boisements cadres, avec le mas des Belles Pierres en point focal : un paysage préservé, cohérent qui mériterait cependant quelques plantations aux abords du mas afin de perpétuer l'image emblématique des domaines accompagnées de leur patrimoine arboré, une façon de valoriser également le caveau.

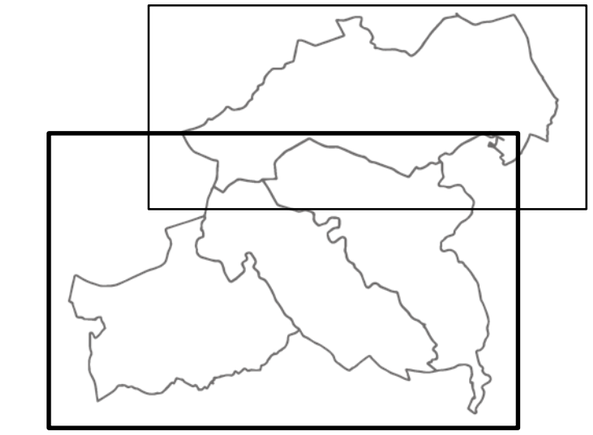


Depuis l'A750 sur la commune de Juvignac, une percée lointaine vers le pic Saint Loup, repère géographique emblématique au nord du territoire métropolitain, au dessus des garrigues de Fontcaude.

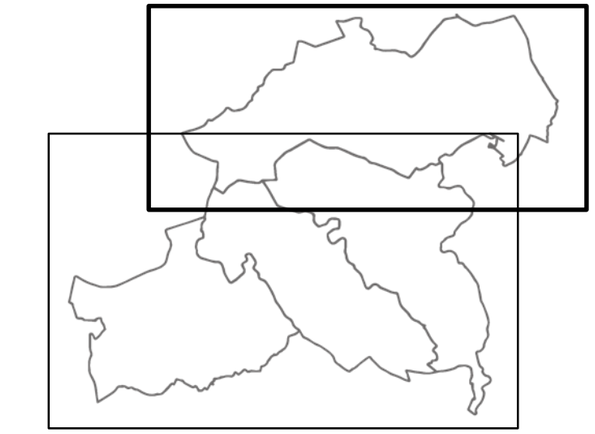


Depuis l'A750 sur la commune de Juvignac, impact de la zone d'activité d'un côté et qualité de l'alignement de platanes de l'autre, filtre entre l'urbanisation et la voie.

Piémonts-Garriques / Perceptions visuelles - zoom au 1 : 25 000



Piémonts-Garrigues / Perceptions visuelles - zoom au 1 : 25 000



Légende

Perceptions visuelles
- Vue sur le grand paysage
- Vue sur le paysage de proximité
- Champ de visibilité

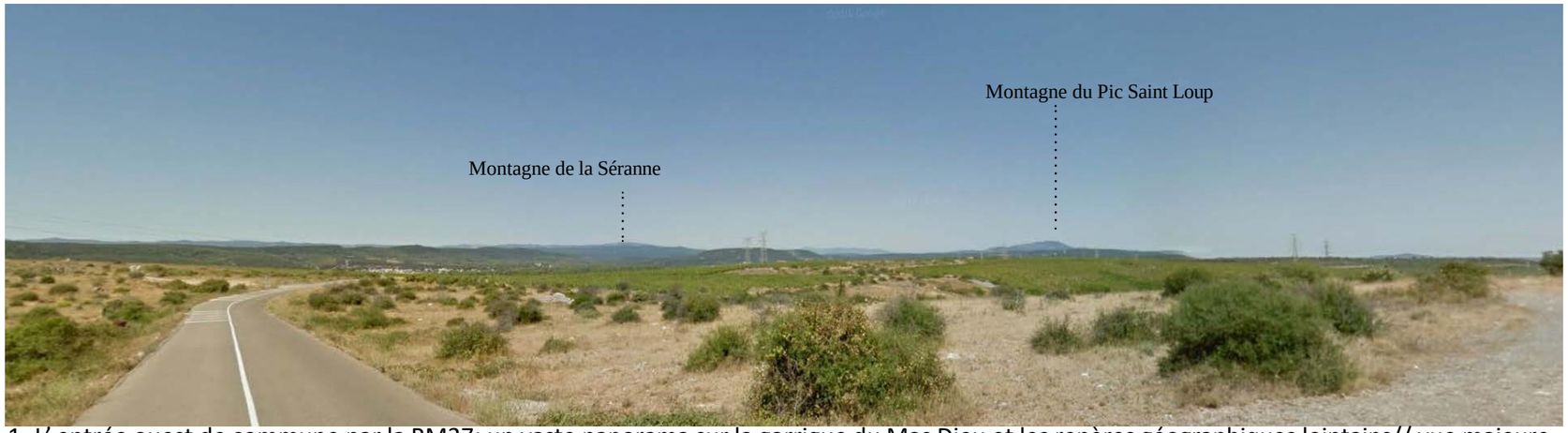
Motifs paysagers caractéristiques
- Structures villageoises historiques
- Site patrimonial ou élément bâti remarquable dans le paysage
- Parcs accompagnant les grands domaines
- Alignement remarquable

Dénotations et ruptures visuelles
- Occupation dénotant dans le paysage
- Limite urbaine à requalifier
- Rupture linéaire liée aux infrastructures et LHT

Cadre paysager et urbain
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Piémonts (ruptures de pente majeures)
- Ligne de crête
- Front urbain

0 250 500 750 1000 m

Piémonts-Garrigues / Perceptions visuelles commune de Murviel-les-Montpellier



1- L’ entrée ouest de commune par la RM27: un vaste panorama sur la garrigue du Mas Dieu et les repères géographiques lointains// vue majeure


2 - L’ entrée Nord de commune par la RM102: une grande ouverture sur le paysage de garrigue et des collines boisées


3 - L’ entrée Nord de commune par la RM102 : vue vers le mas des Quatre Pilats, cadrée par un alignement de pins

Piémonts-Garrigues / Perceptions visuelles commune de Murviel-les-Montpellier



4 - RM 102 au nord du village, Secteur de Boussière et La Gachette : un paysage viticole emblématique, identitaire



5- Frange Nord du village. Vue depuis le chemin pédestre menant au site de l'Oppidum. Montpellier et la mer en horizon lointain. Des premiers plans et une transition espace urbain/espace agricole à mieux composer.



6 - En venant de Saint Georges d'Orques, sur la RM 27 E, après la Croix de Cade, ouverture visuelle avec le village étagé en arrière plan et les collines boisées au sud de la route. Cultures au sud de la route et début d'enfrichement au nord.



7 - L' entrée Sud de la commune par la RM27 : une entrée agricole et une vue majeure sur la silhouette du village, cadrée sur la droite par l'oliveraie. Des extensions urbaines à intégrer davantage afin de ne pas déséquilibrer cette vue patrimoniale.



8 - L’ entrée Sud de commune par la RM 102 en venant de Cournonterral, au pied du Puech Rouquier, une percée lointaine sur la plaine littorale



9 - L’ entrée Sud de la commune par la RM102 en venant de Cournonterral : un paysage agricole qualitatif avec un patrimoine vernaculaire, des murets de pierres sèches, des bosquets ou haies permettant de créer des filtres visuels et d’occulter les vues sur les extensions urbaines

Piémonts-Garrigues / Perceptions visuelles commune de Saint-Georges-d'Orques



10 - Depuis la RM5E5, vue sur la montagne de la Gardiole et la plaine cultivée depuis le sud de la commune



11 - Depuis la RM5E2, vue sur le village, son église et les extensions urbaines plus ou moins intégrées à la végétation. Entrée préservée par la plaine agricole structurée par des talus plantés de haies et d'arbres



12 - En allant vers Juvignac par la RM27E : un paysage viticole ouvert avec une vue lointaine sur la montagne de la Gardiole

Piémonts-Garrigues / Perceptions visuelles commune de Saint-Georges-d'Orques



13-En limite Nord du village, ouverture visuelle sur un paysage agricole, respiration dans le tissu urbain métropolitain



14 -En limite Nord du village, des vues lointaines sur les franges urbaines de Juvignac et les coteaux de la plaine de la Mosson. Des paysages mosaïques, avec un fort développement des friches



15 -Co-visibilité forte avec la frange urbaine de Juvignac en surplomb du ruisseau de la Fosse

Piémonts-Garrigues / Perceptions visuelles commune de Saint-Georges-d'Orques



16 -A750 au niveau de Saint-Georges-d'Orques : une entrée sur le territoire métropolitain encadrée par des boisements, quelques friches …


17 - En allant vers Bel-Air, sur la RM619 : vue vers une bâtisse à caractère patrimonial et un paysage de garrigue ouvert

Piémonts-Garrigues / Perceptions visuelles commune de Saint-Georges-d'Orques



18-RM 102 : Traversée d'un paysage de garrigue et de pinède qui permet de dégager des vues lointaines sur le pic Saint Loup et sur la lande boisée de la Soucarède



19-RM 102 : Percée visuelle sur le pic Saint Loup au dessus des reliefs vallonnés de la Lande de la Soucarède

Piémonts-Garrigues / Perceptions visuelles commune de Grabels

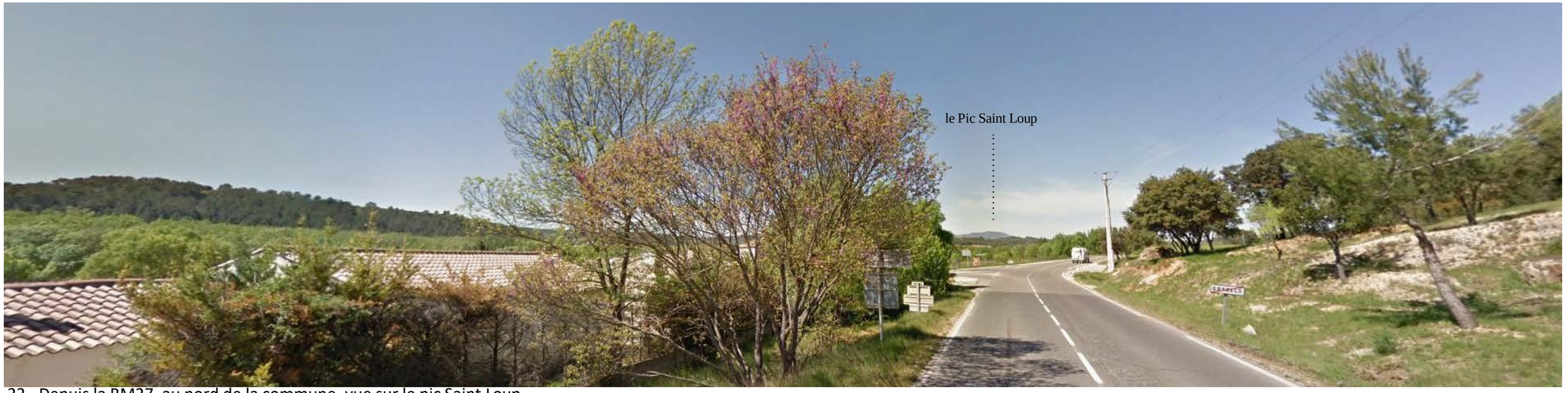


20 - Depuis la RM27, entrée Nord de la commune, vue vers la ripisylve de la Mosson et le cadre boisé des collines



21- Depuis la RM27, entrée Nord de la commune, vue vers le Mont Redon et la Tour, avec le houppier continue de la ripisylve de la Mosson dont le vert clair tranche avec le vert foncé des boisements. Quelques constructions perceptibles dans la plaine

Piémonts-Garrigues / Perceptions visuelles commune de Grabels



22 - Depuis la RM27, au nord de la commune, vue sur le pic Saint Loup



23 - Entrée Sud-Est de Grabels par la RM127 : vue ouverte sur les collines boisées en arrière plan et les collines en partie urbanisées en second plan

Piémonts-Garrigues / Perceptions visuelles commune de Grabels



24-Percée vers la plaine Nord-Est de Grabels et ses coteaux





25- Seuil paysager remarquable en entrée de la plaine Nord-Est, entre les motifs paysagers du Mas Dammartin et du Mas de Piquet

Piémonts-Garrigues / Perceptions visuelles commune de Grabels



26-La plaine Nord-Est : des coteaux encore préservés et une plaine cultivée avec la bâtisse de Valmaillargues en motif paysager émergeant de la colline



27- La plaine Nord-Est : une avancée des friches dans la plaine et des implantations bâties très perceptibles sur les coteaux : fermeture des vues et perte de lisibilité des motifs paysagers et géographiques caractéristiques du territoire

Piémonts-Garrigues / Perceptions visuelles commune de Juvignac



28 - Vue sur le pic Saint Loup en motif sur l'horizon lointain du paysage de la garrigue de Fontcaude



29 - Cadrage de la vue par l'alignement de platanes à droite, impact de la zone d'activités sans traitement de ses franges à gauche, boisements du mas de Courpouiran en point focal.



30 - A l'approche de Montpellier, une séquence de l'A750 marquée par le paysage agricole et naturel de la vallée de la Mosson

Piémonts-Garrigues / Perceptions visuelles commune de Juvignac



31 - L'entrée de Juvignac en venant de Montpellier : une entrée lisible, paysagère et arborée grâce à la ripisylve de la Mosson et les boisements du parc en arrière plan



32 - Vue sur les coteaux boisés au nord ouest de Juvignac, cadre paysager de la commune



33 - Des percées visuelles sur les horizons lointains de la Gardiole depuis les îlots bâtis des hauts de Massane



34 - Des percées visuelles sur les horizons lointains de la Gardiole depuis les îlots bâtis des Hauts de Massane

Annexe de l'Etat Initial de l'Environnement

APPROCHE PAYSAGÈRE DES ESPACES AGRO-NATURELS



3 / Vallée du Lez – Montpellier Nord-Est

Février 2023

Vallée du Lez

Montpellier, Prades-le-Lez, Montferrier-sur-Lez, Clapiers, Jacou, Castelnau-le-Lez, Le Crès

Vallée du Lez / Typologie paysagère

Le secteur de la Vallée du Lez se compose des communes de Prades-le -Lez, Montferrier-sur-Lez, Clapiers, la frange urbaine Nord de Montpellier, Clapiers, Jacou Castelnau-le-Lez et le Crès. Deux grandes entités paysagères aux caractéristiques sensiblement différentes sont concernées par ce secteur : les collines du montpelliérais (comprenant les communes de Montferrier-le-Lez, Prades-le-Lez, Clapiers et Jacou) et le Nord de la plaine agricole et du couloir Languedocien (Castelnau-le-Lez et Le Crès).
L'identité de ce secteur est marquée par une alternance entre coteaux boisés et fond de vallée (Lez et salaison) qui contribuent à proposer une forte présence d'espaces naturels, verdoyants (le 'poumon' vert de la Métropole).
En effet, cette partie du territoire est très connue et plébiscitée pour les ambiances intimes et pittoresques qui en font un haut lieu de loisirs pour les promenades et randonnées, pic-niques et autres sorties en milieu naturel.
La variété de ses reliefs largement couverts par des boisements à la végétation variée (grands groupements de pins d'Alep, forêts de feuillus, garrigues), le Lez et la ripisylve, la présence d'anciennes voies royales bordées de platanes... 'compartimentent' le territoire pour y dessiner de nombreuses chambres et clairières végétales ombragées qui créent autant de sous unités paysagères aux ambiances plus confidentielles. Ces chambres végétales, pour la plupart occupées par des surfaces arables, présentent des cultures variées : de la vigne, des oléagineux et quelques maraîchages.
Les anciens villages médiévaux, parfois visibles depuis les fonds de vallée tels que Montferrier -sur-Lez dont les maisons et le clocher semblent émerger de la canopée. Le centre ancien de Castelnau-le-Lez qui domine la vallée ou encore celui de Clapiers avec ses coteaux boisés en fond de panorama contribuent à l'image que véhicule ce secteur et le différencie du reste de la Métropole.
Les communes de Castelnau-le-Lez et du Crès sont situées en transition entre ces collines boisées et la plaine agricole au relief plus régulier et aux paysages plus agricoles. Ces communes sont situées en frange d'une large plaine où l'urbanisation récente et les grandes voies de communication se sont plus fortement développées.

Le secteur Vallée du Lez est composé de deux grandes unités paysagères :
- les collines du Montpelliérais,
- le couloir languedocien.

1 Les collines du Montpelliérais : Prades-le-Lez, Montferrier-sur-Lez (1.1), Clapiers, Jacou (1.2) : L'unité paysagère des collines du Montpelliérais fonde ses caractéristiques paysagères à la configuration de son relief aux talwegs rapprochés, à ses puechs marquant. le territoire et à la forte érosion du Lez, dessinant des fonds de vallées relativement étroits et très linéaires. Dans le secteur Vallée du Lez, on distingue deux sous entités paysagères :
> Les communes de Prades-le-Lez et Montferrier-sur-Lez se sont développées sur un site où le relief est plus accentué qu'au Sud, et où le Lez, sa ripisylve, le fond de vallée et les coteaux boisés marquent et organisent le territoire. Cette configuration contraint l'urbanisation en pied de coteaux et limite l'expansion urbaine à proximité des zones inondables, préservant ainsi les piémonts et collines au paysage de garrigues et aux boisements composés de conifères et de feuillus. Le Lez, accompagné de sa grande ripisylve, contribue à proposer un paysage très verdoyant.
> Les communes de Clapiers et Jacou se sont développées sur des secteurs plus éloignés de la vallée et du Lez et sont moins contraintes par le relief. Bien qu'également marquées par un relief vallonné, elles se situent à la transition entre les collines du Montpelliérais et le Couloir Languedocien avec ses paysages de plaine. Cette configuration du relief a permis un développement urbain moins contraint, bien qu'entrecoupé de reliquats de collines boisées qui participent, dans une moindre mesure, à l'ambiance boisée du secteur.

Sur les collines du Montpelliérais, l'urbanisation des villes et villages s'est récemment développée, impactant de façon plus ou moins importante le paysage perçu . De nombreuses opérations de logements (majoritairement à vocation d'habitat résidentiel individuel,) se sont développées autour des centres bourgs en aires urbaines peu denses, mais aujourd'hui saturées et contraintes par les coteaux boisés.
Les opérations de construction contemporaines ont sur certaines communes, commencées à gagner certaines collines boisées et altèrent parfois les milieux forestiers et le paysage perçu.
Bien que les puechs, talwegs, et la forte présence de boisements (compacts au nord et plus éparses au sud) participent à 'dissimuler' ces constructions, certaines zones pavillonnaires commencent à être visibles au travers du couvert végétal.
Au cœur de la vallée du Lez, les profondeurs visuelles sont rares : seul le centre bourg de Montferrier-sur-Lez émerge depuis le fond de la vallée. C'est en sortant au Nord de Clapiers ou Prades que la topographie offre un paysage plus ouvert et ménage quelques rares effets d'ouvertures sur le grand paysage et sur le Pic-Saint-Loup et l'Hortus.

La vallée du Lez vient longer la frange nord de Montpellier et contribue à proposer des ambiances différentes de celles perçues au sein des autres villes et villages du secteur :
> Cette frange, située le long de la RD65, apparaît comme un lieu d'interface où des espaces naturels et agricoles côtoient des espaces urbains plus ou moins organisés, lui conférant un caractère « d'entre deux ». De ce point de vue, le campus dédié à la recherche agronomique « Agropolis » vient souligner ce statut dans une forme maîtrisée. A l'inverse, d'autres secteurs ont vu se développer un important mitage, principalement résidentiel, notamment au droit du site de Navitau, au nord de Castelnau.
> Le long du Lez à l'inverse, la présence d'espaces paysagers urbains, tels que le zoo du Lunaret ou encore le bois de Montmaur, organisent la transition entre les tissus urbains de la ville-centre et les zones naturelles et agricoles de la Vallée du Lez.

2 Le couloir languedocien : Castelnau-le -Lez, Le Crès
Le Nord du couloir languedocien, où sont situées les communes du Crès et de Castelnau-le-Lez, est caractérisé par des espaces de plaines en grande partie urbanisées. Ces deux villes, forment une conurbation le long de l'ancienne nationale 113, ouvrant sur une large plaine agricole. Encadrée par deux lignes de reliefs collinaires, cette plaine présente un paysage encore en partie viticole, de nature semi-ouverte, ponctué de reliquats de haies, de bosquets et de murs en restanque. Présentant quelques secteurs de mitages, elle subit surtout un important phénomène d'enfrichement qui tend à remettre en cause le paysage viticole hérité. On trouve également un important patrimoine de mas, dont certains remarquables, en particulier Grammont - autour duquel a été constitué l'un des principaux pôles d'équipements culturels et sportifs de la ville de Montpellier - Verchant, ainsi que Flaugergues plus au sud. Associant cadre bâti et parcs, ils constituent des points d'appui majeurs de valorisation des espaces agro-naturels.
Les points hauts de cette plaine offrent, par ailleurs, des panoramas lointains remarquables sur les chaînes montagneuses en direction de l'ouest et du nord (Séranne, Pic-Saint-Loup et Hortus).

Vue sur la vallée du Lez depuis le centre bourg de Montferrier



Les chambres agricoles entre ripisylves et coteaux boisés



La plaine agricole du Couloir Languedocien



Vallée du Lez / Typologie paysagère





Légende

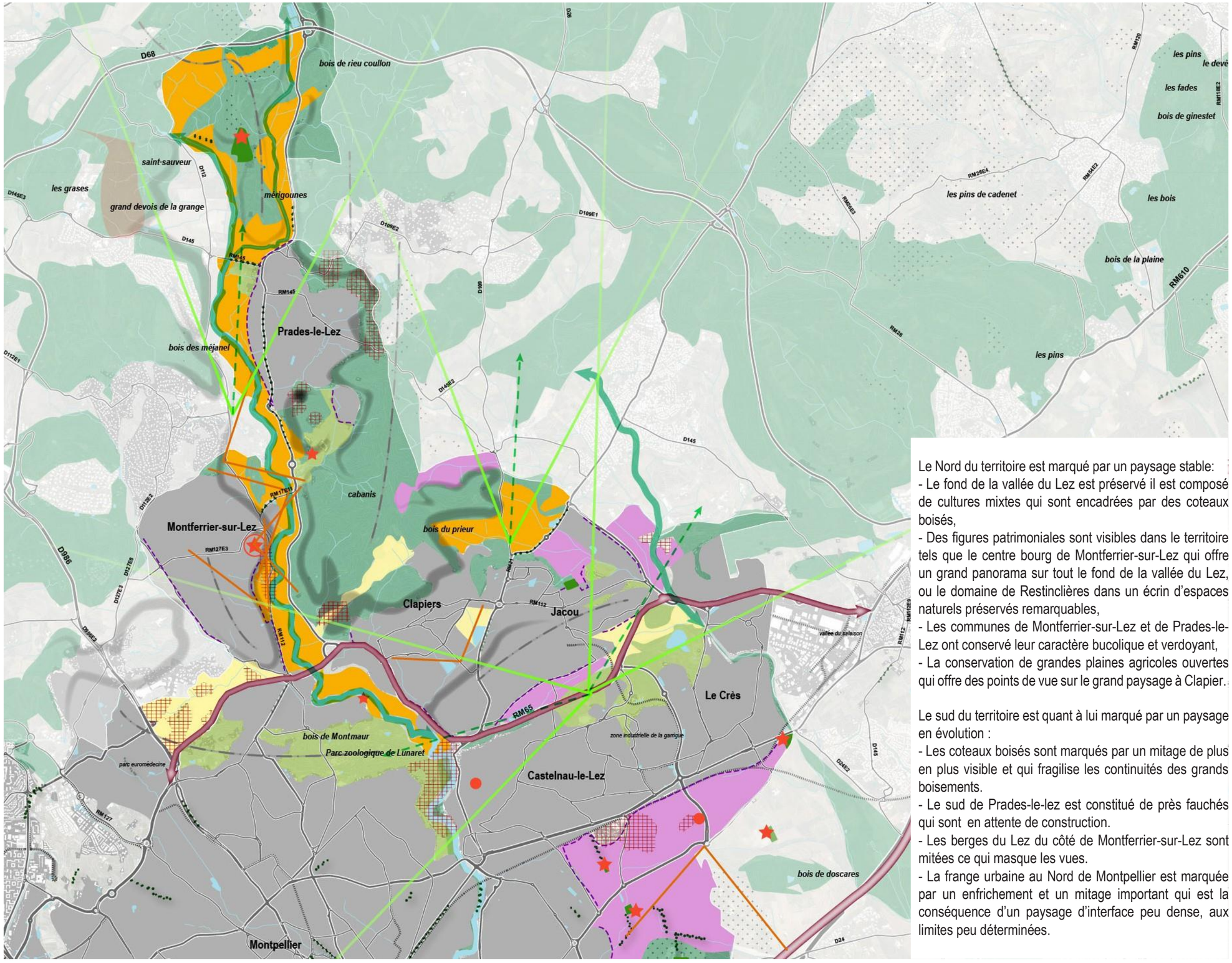
1 Les collines du Montpelliérais

2 Couloir Languedocien

3 Aire urbaine de Montpellier

N 0 1000 2000

Vallée du Lez / Carte de synthèse





Légende

Dynamiques des ensembles paysagers

Paysages stables
- Coteaux, massifs boisés et garrigue
- Ripisylve structurante
- Mosaïque de cultures (vignoble, oléagineux)
- Espaces paysagers urbains

Paysages en cours d'évolution
- Espaces naturels anthropisés
- Ripisylve anthropisée
- Mosaïque à dominante viticole

Paysages déstructurés
- Mosaïque à dominante d'enfrichement
- Mitage de la zone agricole

Perceptions visuelles
- Vues sur le paysage de proximité
- Vues sur le grand paysage
- Paysages déqualifiés

Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques/ éléments de repère
- Eléments contemporains marqueurs du paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Parcs accompagnant les grands domaines
- Alignements remarquables

Ruptures visuelles linéaires
- Ruptures liées aux infrastructures
- Fronts urbains à mieux qualifier

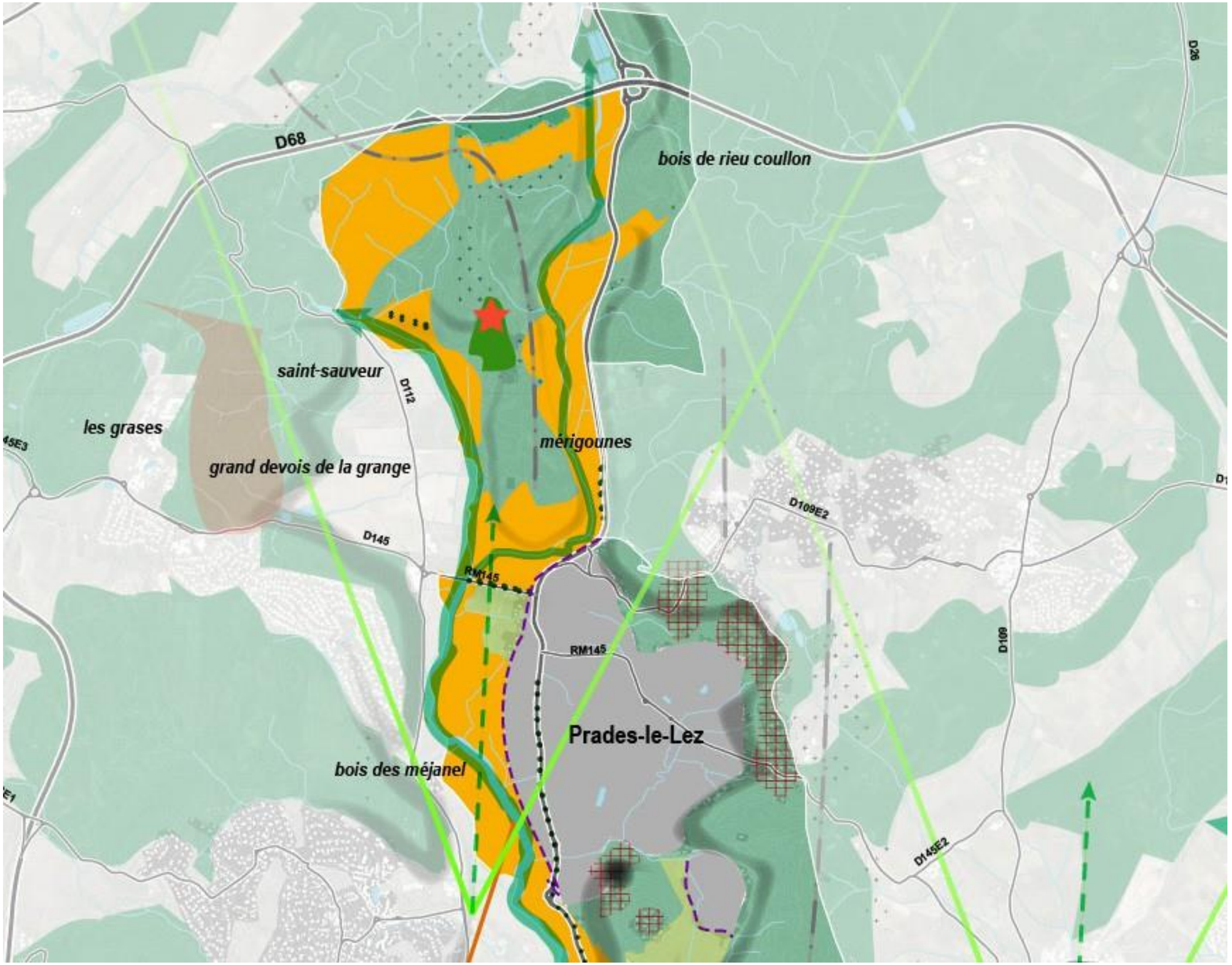
Structures géographiques
- Ligne de force topographique
- Secteur AOP viticole

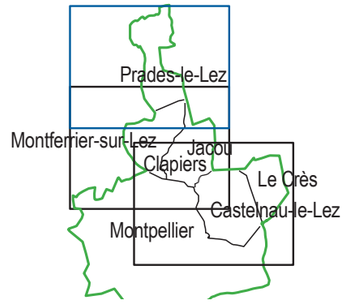
Le Nord du territoire est marqué par un paysage stable:
- Le fond de la vallée du Lez est préservé il est composé de cultures mixtes qui sont encadrées par des coteaux boisés,
- Des figures patrimoniales sont visibles dans le territoire tels que le centre bourg de Montferrier-sur-Lez qui offre un grand panorama sur tout le fond de la vallée du Lez, ou le domaine de Restinclières dans un écrin d'espaces naturels préservés remarquables,
- Les communes de Montferrier-sur-Lez et de Prades-le-Lez ont conservé leur caractère bucolique et verdoyant,
- La conservation de grandes plaines agricoles ouvertes qui offre des points de vue sur le grand paysage à Clapier..

Le sud du territoire est quant à lui marqué par un paysage en évolution :
- Les coteaux boisés sont marqués par un mitage de plus en plus visible et qui fragilise les continuités des grands boisements.
- Le sud de Prades-le-lez est constitué de près fauchés qui sont en attente de construction.
- Les berges du Lez du côté de Montferrier-sur-Lez sont mitées ce qui masque les vues.
- La frange urbaine au Nord de Montpellier est marquée par un enfrichement et un mitage important qui est la conséquence d'un paysage d'interface peu dense, aux limites peu déterminées.

N 0 2000 4000

Vallée du Lez / Carte de synthèse





Légende

Dynamiques des ensembles paysagers

Paysages stables
- Coteaux, massifs boisés et garrigue
- Ripisylve structurante
- Mosaïque de cultures (vignoble, oléagineux)
- Espaces paysagers urbains

Paysages en cours d'évolution
- Espaces naturels anthropisés
- Ripisylve anthropisée
- Mosaïque à dominante viticole

Paysages déstructurés
- Mosaïque à dominante d'enfrichement
- Mitage de la zone agricole

Perceptions visuelles
- Vues sur le paysage de proximité
- Vues sur le grand paysage
- Paysages déqualifiés

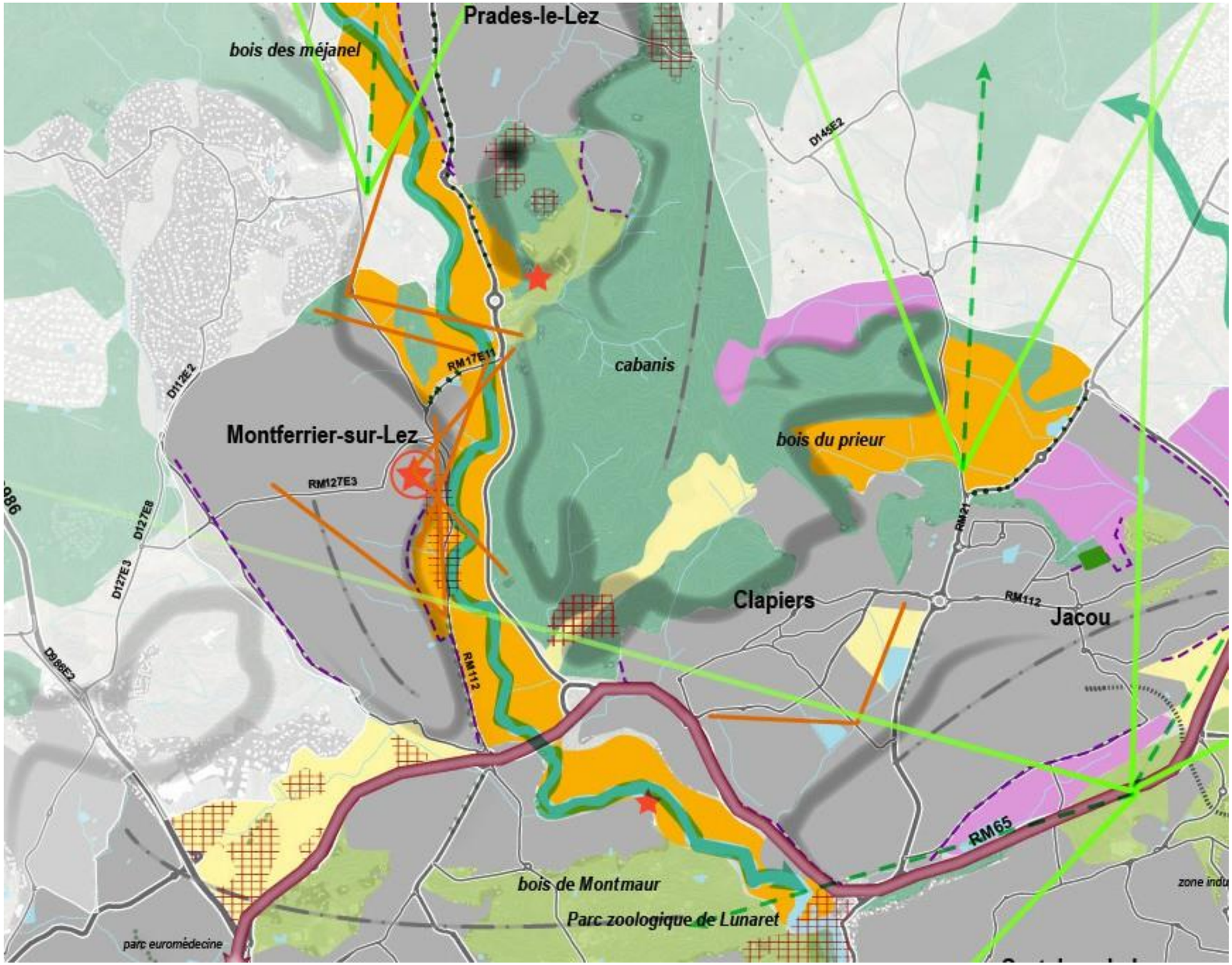
Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques/ éléments de repère
- Eléments contemporains marqueurs du paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Parcs accompagnant les grands domaines
- Alignements remarquables

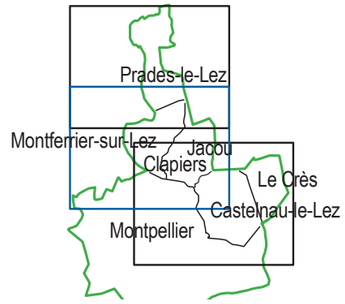
Ruptures visuelles linéaires
- Ruptures liées aux infrastructures
- Fronts urbains à mieux qualifier

Structures géographiques
- Ligne de force topographique
- Secteur AOP viticole

N 0 1000 2000

Vallée du Lez / Carte de synthèse





Légende

Dynamiques des ensembles paysagers

Paysages stables
- Coteaux, massifs boisés et garrigue
- Ripisylve structurante
- Mosaïque de cultures (vignoble, oléagineux)
- Espaces paysagers urbains

Paysages en cours d'évolution
- Espaces naturels anthropisés
- Ripisylve anthropisée
- Mosaïque à dominante viticole

Paysages déstructurés
- Mosaïque à dominante d'enfrichement
- Mitage de la zone agricole

Perceptions visuelles
- Vues sur le paysage de proximité
- Vues sur le grand paysage
- Paysages déqualifiés

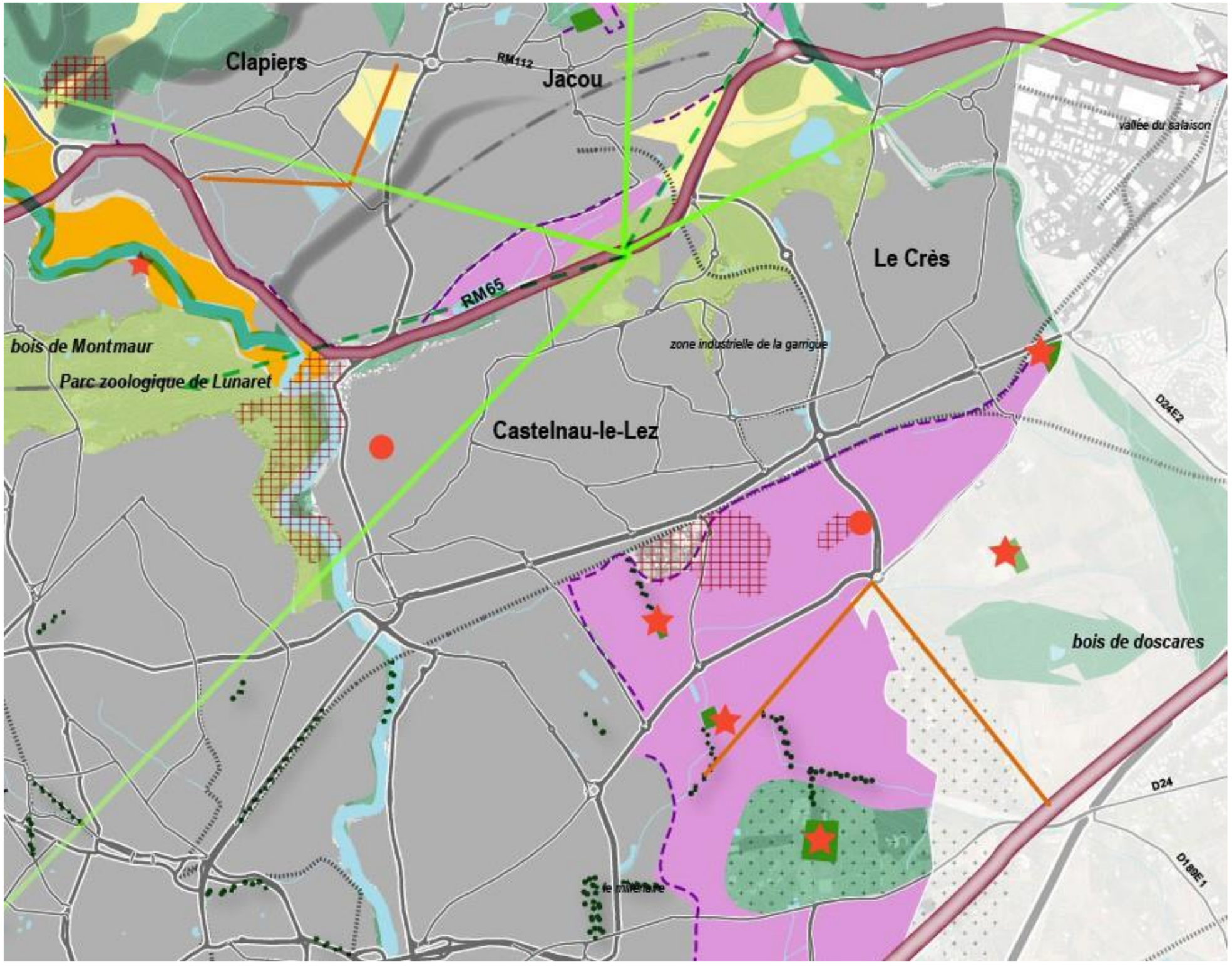
Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques/ éléments de repère
- Eléments contemporains marqueurs du paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Parcs accompagnant les grands domaines
- Alignements remarquables

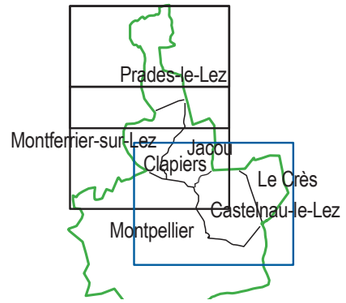
Ruptures visuelles linéaires
- Ruptures liées aux infrastructures
- Fronts urbains à mieux qualifier

Structures géographiques
- Ligne de force topographique
- Secteur AOP viticole

N 0 1000 2000

Vallée du Lez / Carte de synthèse





Légende

Dynamiques des ensembles paysagers

Paysages stables
- Coteaux, massifs boisés et garrigue
- Ripisylve structurante
- Mosaïque de cultures (vignoble, oléagineux)
- Espaces paysagers urbains

Paysages en cours d'évolution
- Espaces naturels anthropisés
- Ripisylve anthropisée
- Mosaïque à dominante viticole

Paysages déstructurés
- Mosaïque à dominante d'enfrichement
- Mitage de la zone agricole

Perceptions visuelles
- Vues sur le paysage de proximité
- Vues sur le grand paysage
- Paysages déqualifiés

Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques/ éléments de repère
- Eléments contemporains marqueurs du paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Parcs accompagnant les grands domaines
- Alignements remarquables

Ruptures visuelles linéaires
- Ruptures liées aux infrastructures
- Fronts urbains à mieux qualifier

Structures géographiques
- Ligne de force topographique
- Secteur AOP viticole

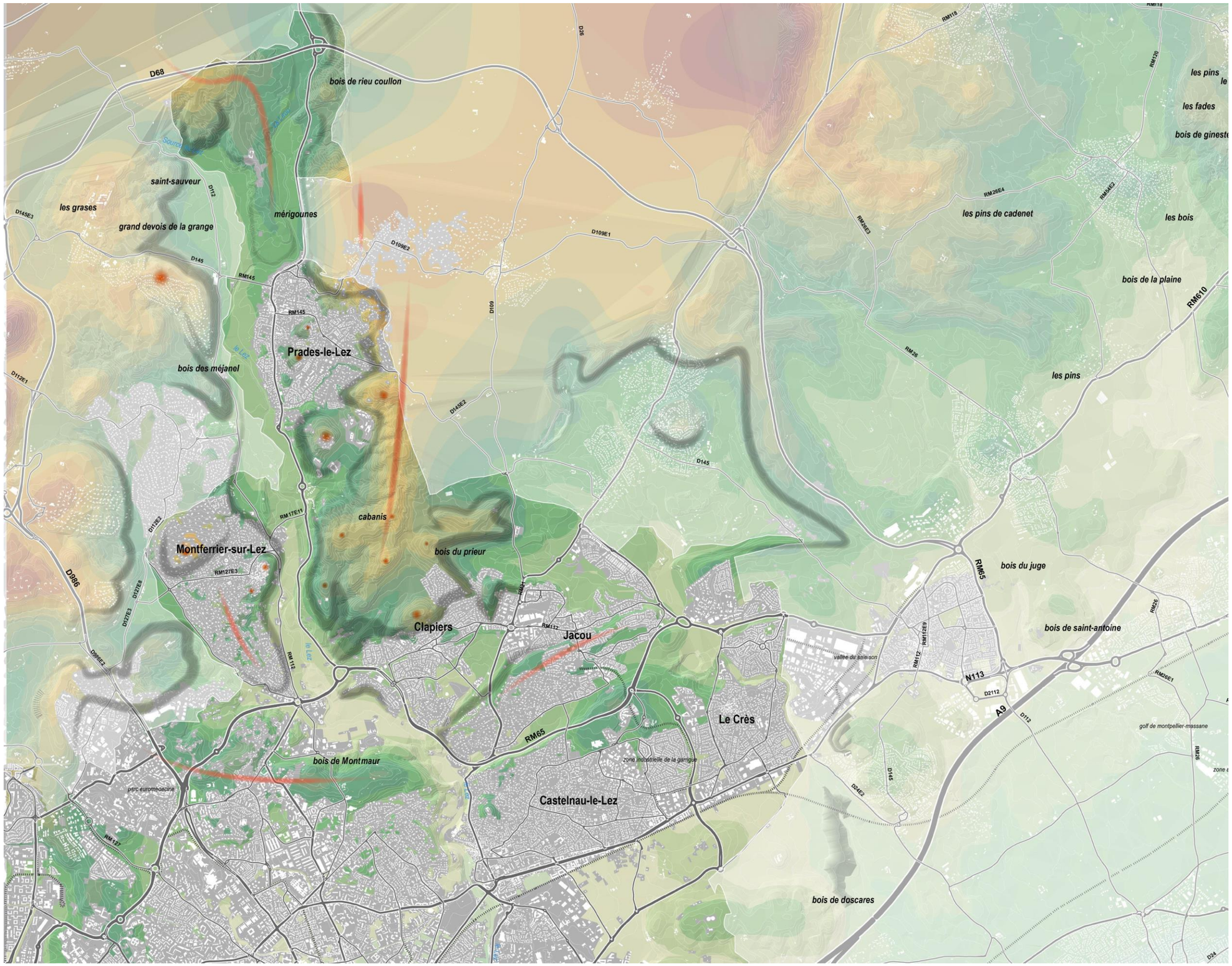
N 0 1000 2000

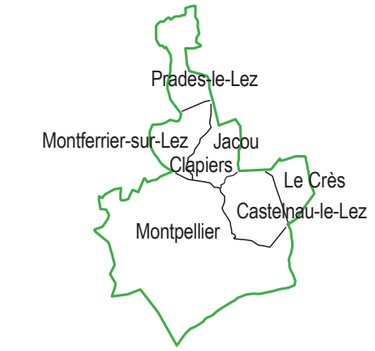
Cartes thématiques

Vallée du Lez

Montpellier, Prades-le-Lez, Montferrier-sur-Lez, Clapiers, Jacou,
Castelnau-le-Lez Le Crès

Vallée du Lez / Analyse topographique





Légende

- Ligne de force topographique
- Points culminants
- Lignes de crêtes

Altimétrie

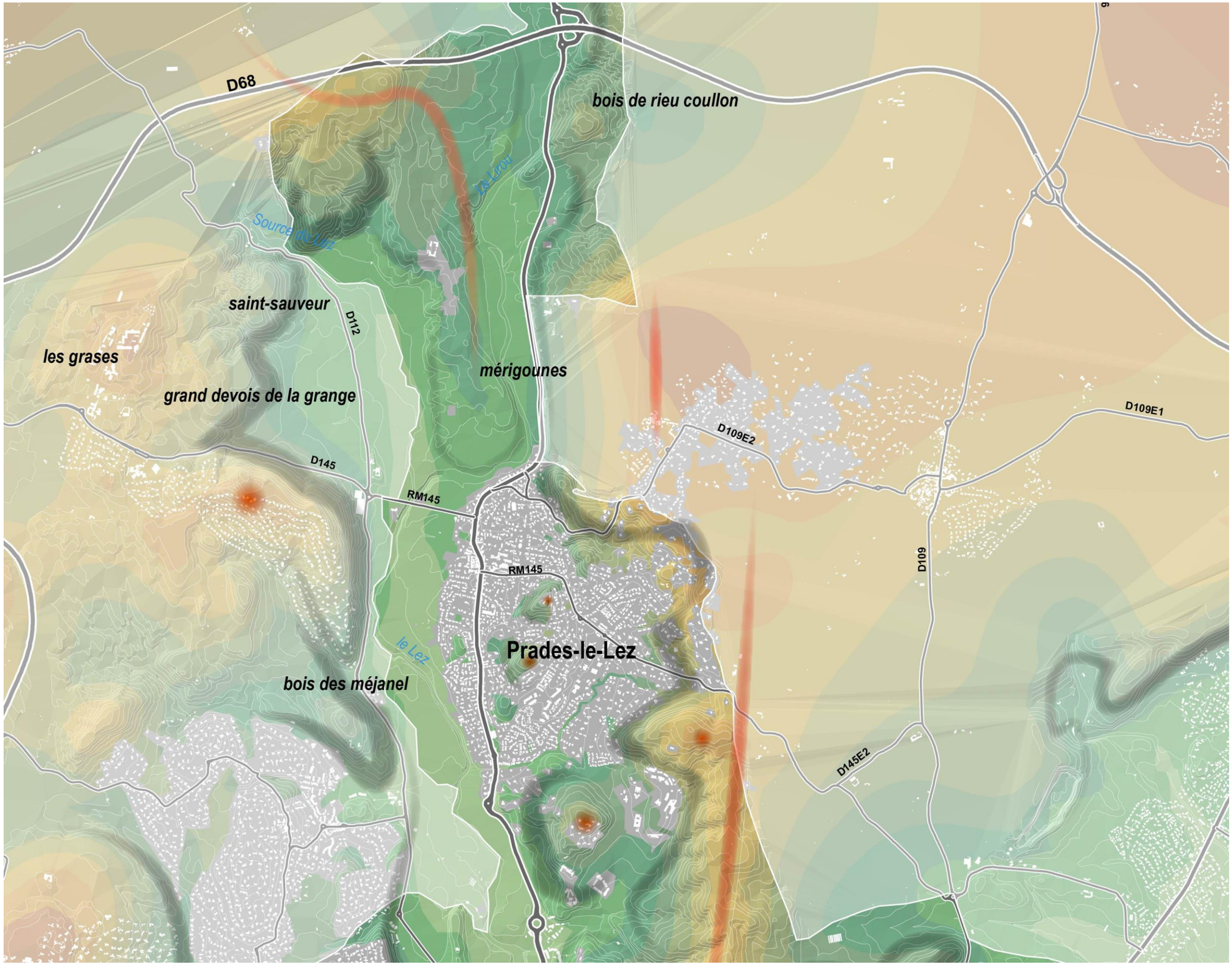
0m — 280m

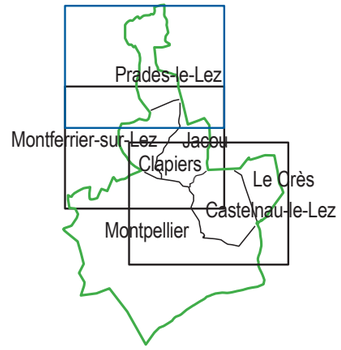
Le territoire est marqué au Nord par des coteaux et des puechs qui encadrent les agglomérations qui se sont développées en fond de vallée (Prades-le-Lez). La commune de Montferrier-sur-Lez se situe quant à elle sur un promontoire rocheux et domine le paysage.

Au sud, le relief diminue, l'évasement de la vallée s'ouvre pour arriver sur un territoire d'arrière plaine au sud de Castelnau-le-Lez.

N 0 2000 4000

Vallée du Lez / Analyse topographique





Légende

- Ligne de force topographique
- Points culminants
- Lignes de crêtes

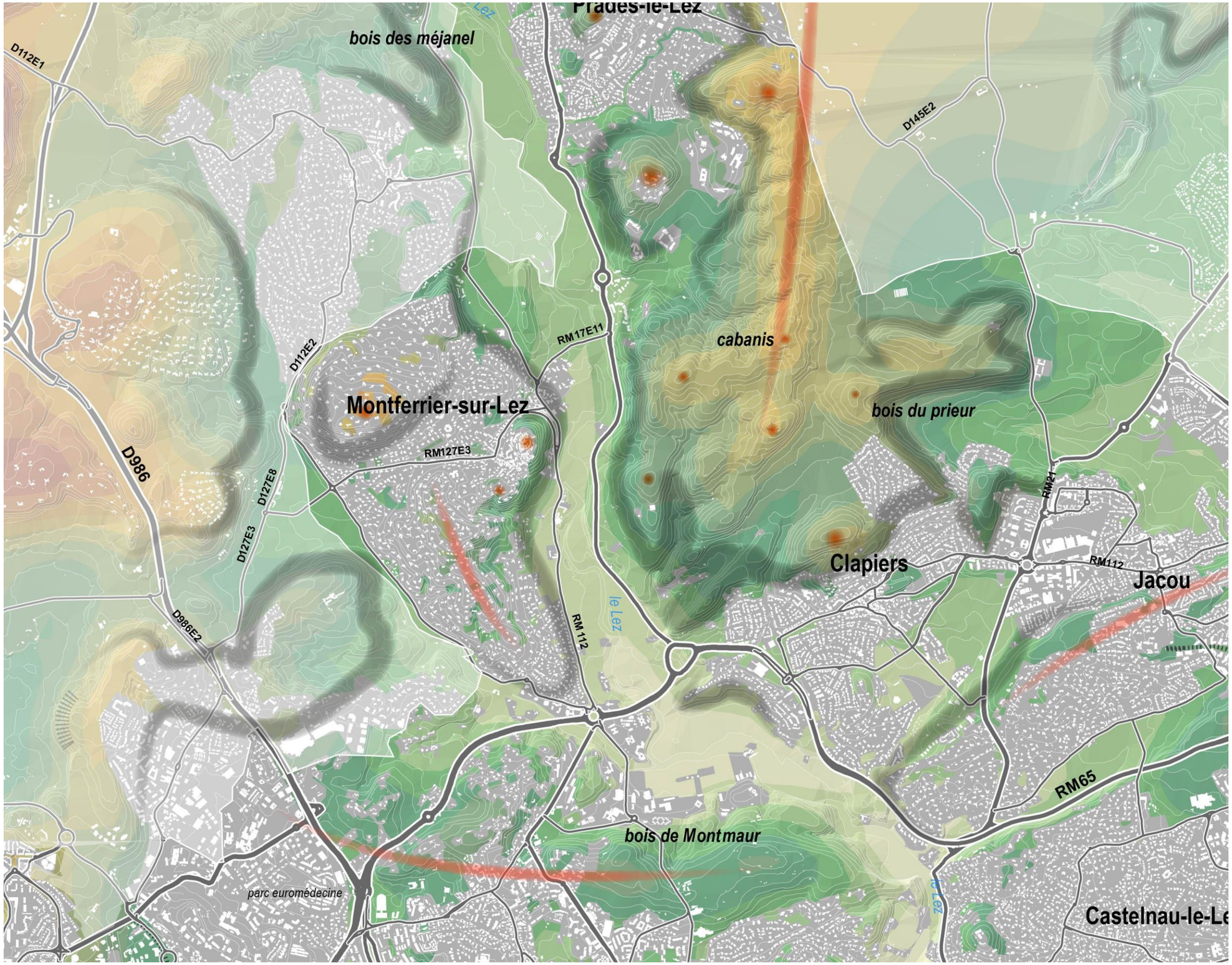
Altimétrie

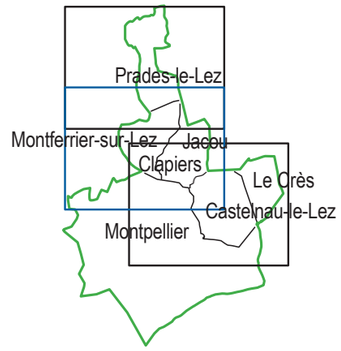
0m — 280m

La ville de Prades-le-Lez et les espaces agricoles se sont développés en fond de vallée et se retrouvent enclavés entre des coteaux et quelques puechs qui marquent fortement le territoire.

N 0 1000 2000

Vallée du Lez / Analyse topographique





Légende

- Ligne de force topographique
- Points culminants
- Lignes de crêtes

Altimétrie

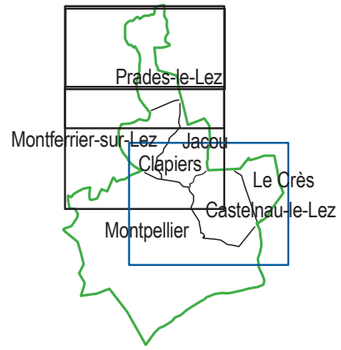
0m — 280m

La commune de Montferrier-sur-Lez, en surplomb par rapport au fond de vallée confirme l'enclavement des terres agricoles jusqu'à l'évasement de la vallée s'ouvrant alors sur un relief vallonné, à la topographie moins marquée au niveau des communes de Clapiers et Jacou

N 0 1000 2000

Vallée du Lez / Analyse topographique





Légende

- Ligne de force topographique
- Points culminants
- Lignes de crêtes

Altimétrie

0m — 280m

Le relief s'adoucit de plus en plus au niveau de Castelnau-le-Lez et ce jusqu'à l'autoroute A9 en devenant un large plateau à la topographie peu marquée.

N 0 1000 2000

Vallée du Lez / Analyse des résilles paysagères





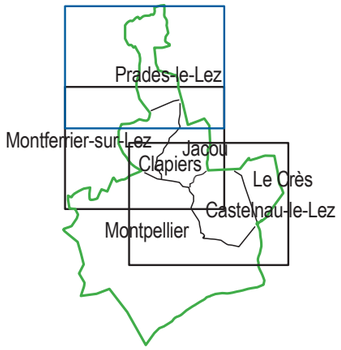


Le nord de la vallée est marqué par des coteaux boisés et la ripisylve du Lez qui cloisonnent les espaces agricoles. Ce cloisonnement va créer des chambres de verdures, clairières où prennent place les terres arables.
Les voies royales sont facilement repérables dans le paysage par les alignements de platanes qui les bordent et segmentent l'agriculture. Elles font office d'éléments de repère dans le paysage.
Le centre du territoire est marqué par la présence d'un grand massif boisé.
A l'approche Montpellier le couvert végétal et la topographie s'adoucissent, les emprises urbaines se font de plus en plus présentent.
Les grands bois laissent peu à peu la place à des garrigues qui parsèment les espaces agricoles, les friches agricoles et urbaines.
Au Sud, les boisements se font plus épars, seuls quelques haies et alignements subsistent. Ils sont pour la plupart des vestiges d'allées ou de haies qui marquaient les limites de parcelles.

N 0 2000 4000

Vallée du Lez / Analyse des résilles paysagères





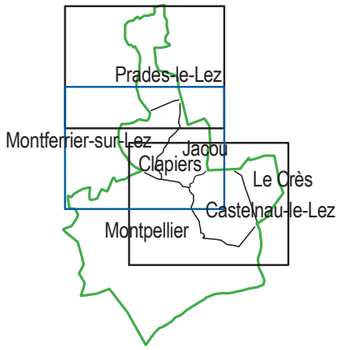


Le nord de la vallée du Lez est caractérisé par ses coteaux boisés et la ripisylve du Lez. Ce contexte très boisé délimite de véritables chambres de verdures ou clairières où prennent place les terres arables. Les voies royales, parfois perceptibles depuis les terres agricoles, contribuent à segmenter ces dernières et font office de repères dans le paysage.

N 0 1000 2000

Vallée du Lez / Analyse des résilles paysagères





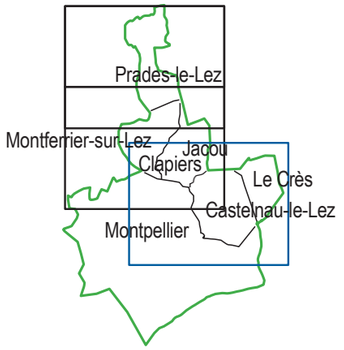


Le couvert végétal devient épars, la topographie s'adoucit et les emprises urbaines sont de plus en plus étendues en bordure de Montpellier. Les grands boisements laissent place à des garrigues qui parsèment les espaces agricoles, les friches agricoles et urbaines. Quelques alignements de platanes marquent le paysage et témoignent d'anciennes voies royales.

N 0 1000 2000

Vallée du Lez / Analyse des résilles paysagères



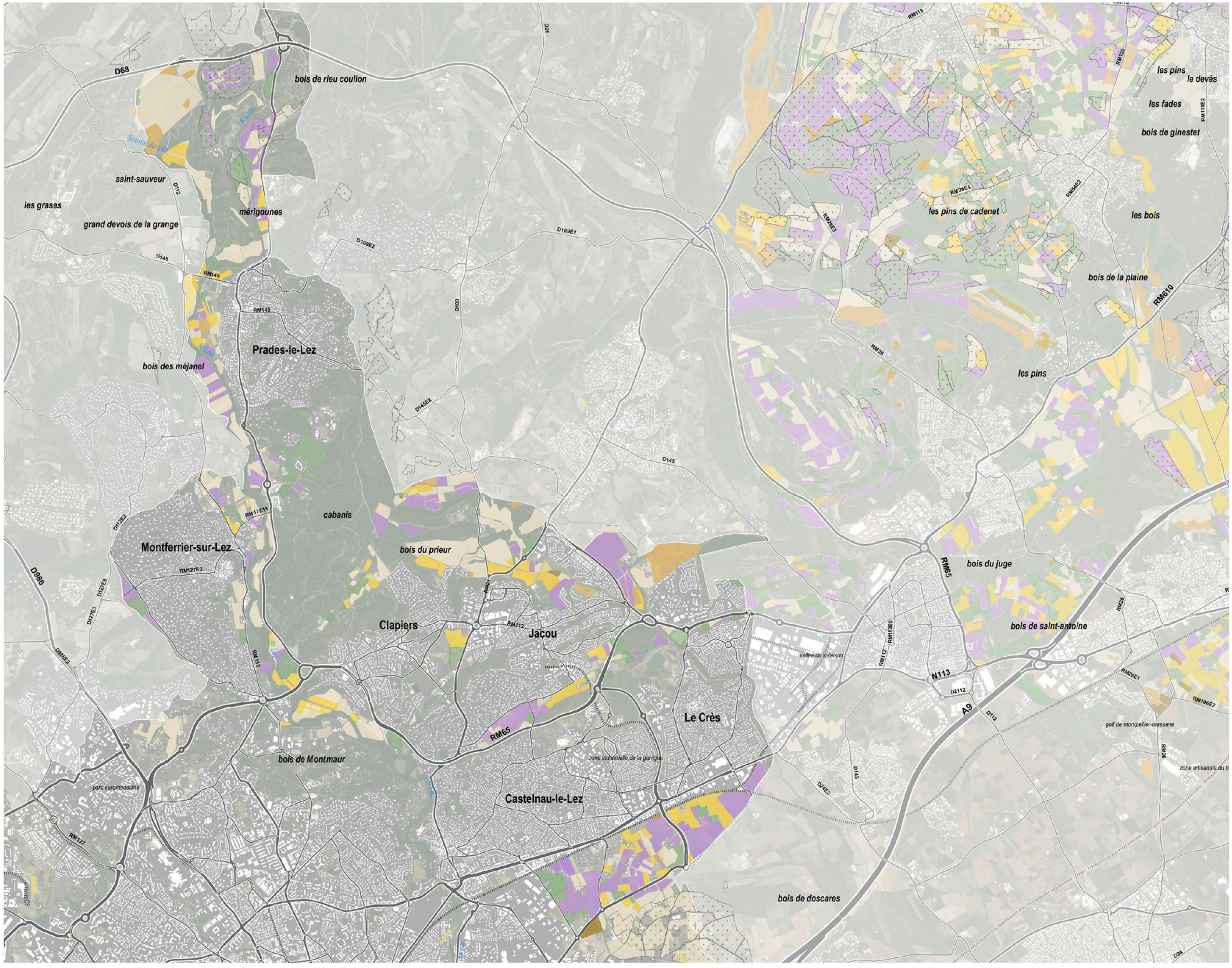




Le relief favorisant l'exploitation des terres arables, au sud de la vallée, on peut observer sur ce secteur quelques boisements épars, haies et alignements, pour la plupart vestiges d'allées et délimitations de parcelles agricoles.

N 0 1000 2000

Vallée du Lez / Analyse des armatures agricoles





Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers

- Parcelles agricoles enfrichées

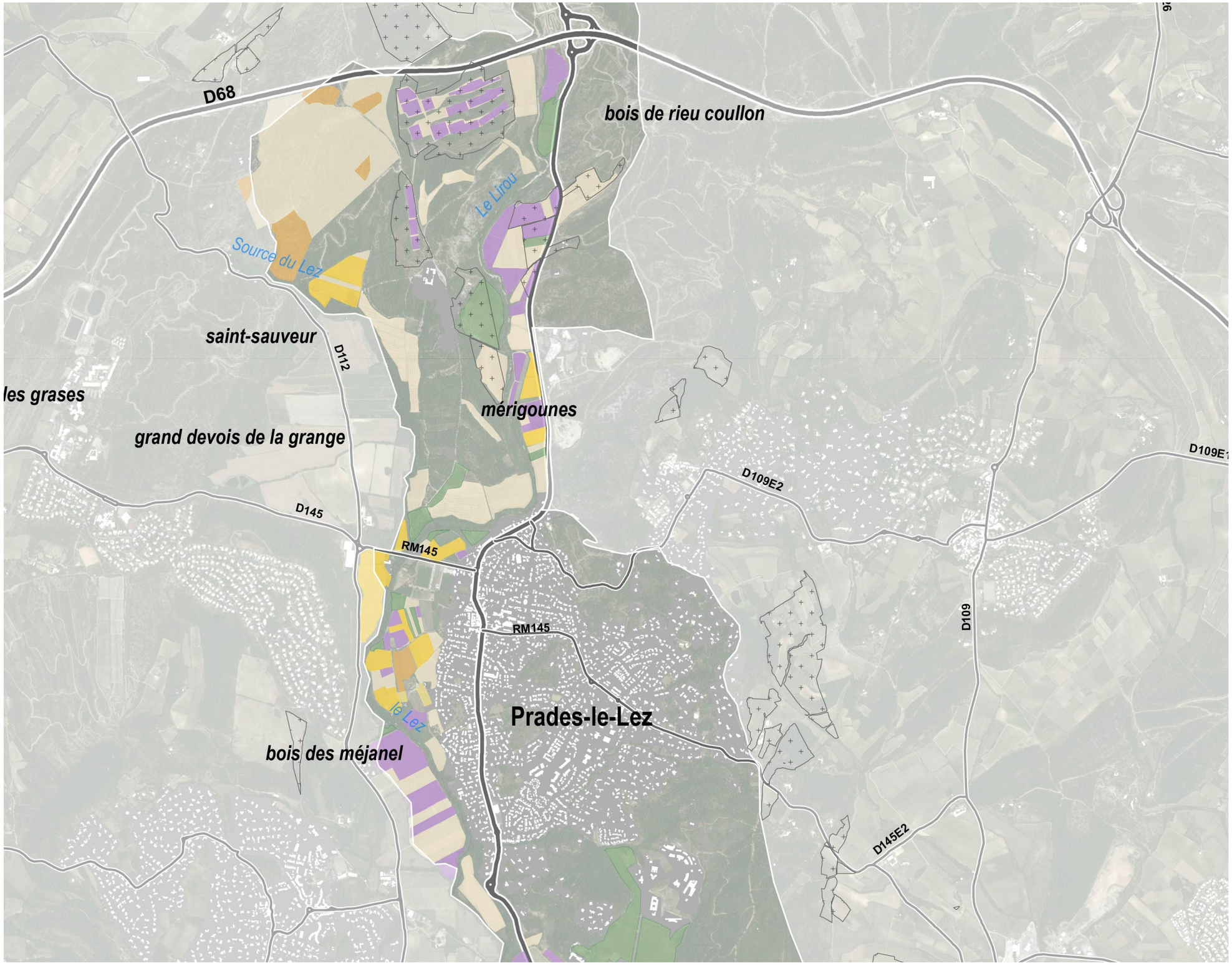
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue

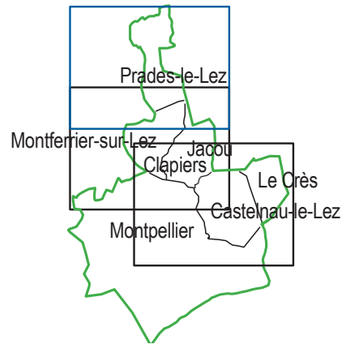
Au Nord du territoire, les parcelles agricoles sont organisées en fond de vallée, le long du Lez. Une partie des parcelles sont enfrichées, certaines sont classées AOC pour la viticulture.

Au Sud de Castelnau, l'aplanissement du relief a permis le développement de grandes parcelles qui connaissent peu d'enfrichement.

N 0 2000 4000

Vallée du Lez / Analyse des armatures agricoles





Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers

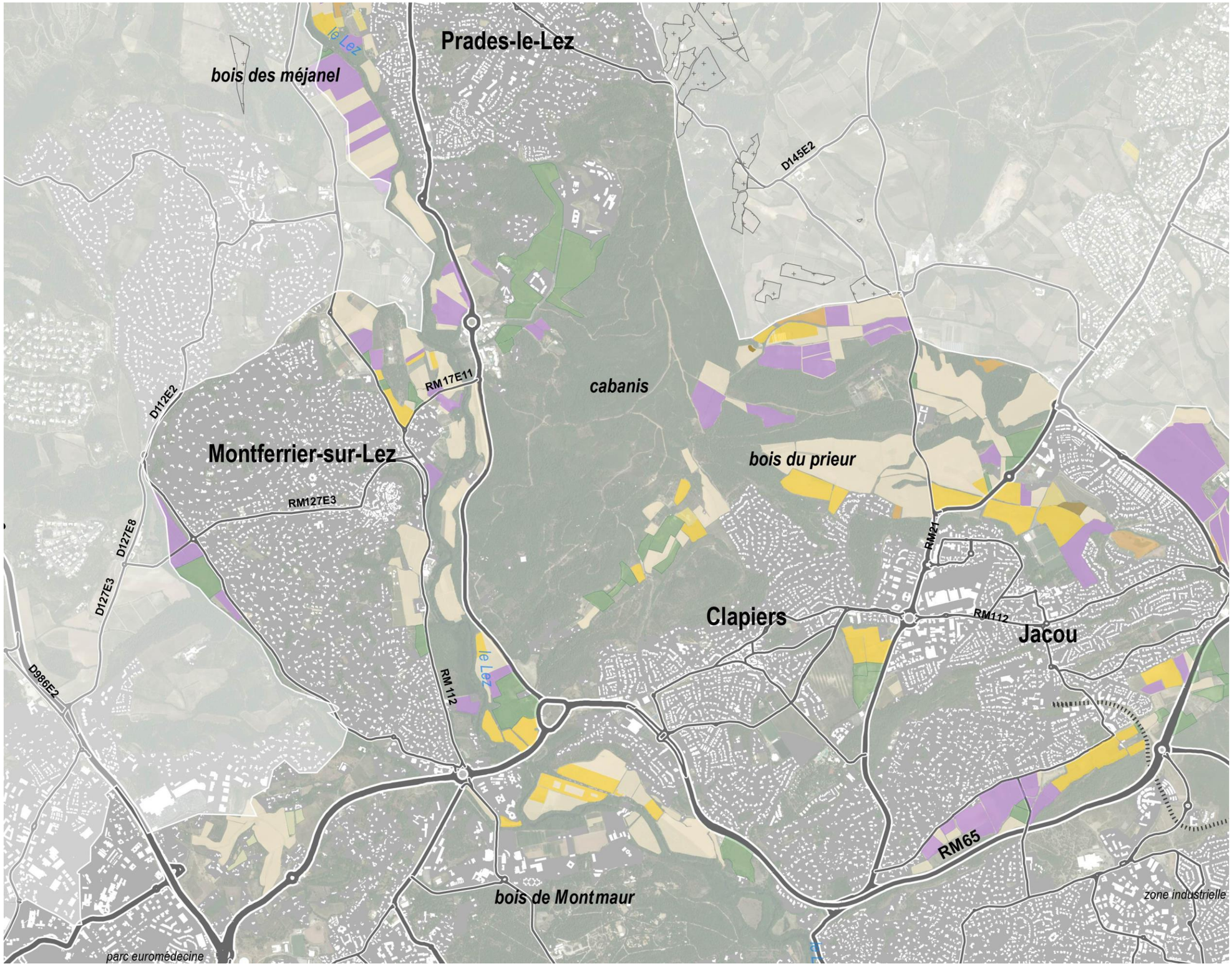
- Parcelles agricoles enfrichées

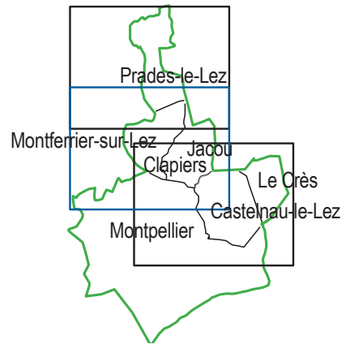
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue

Au Nord de la vallée du Lez, les parcelles agricoles sont organisées en fond de vallée, le long du Lez. Elles sont regroupées en poches éparses entre la ripisylve et les coteaux boisés. Parmi les parcelles enfrichées, certaines sont classées AOC pour la viticulture, les autres sont souvent en continuité de boisements ou à proximité de la zone urbaine au Sud de Prades-le-Lez.

N 0 1000 2000

Vallée du Lez / Analyse des armatures agricoles





Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers

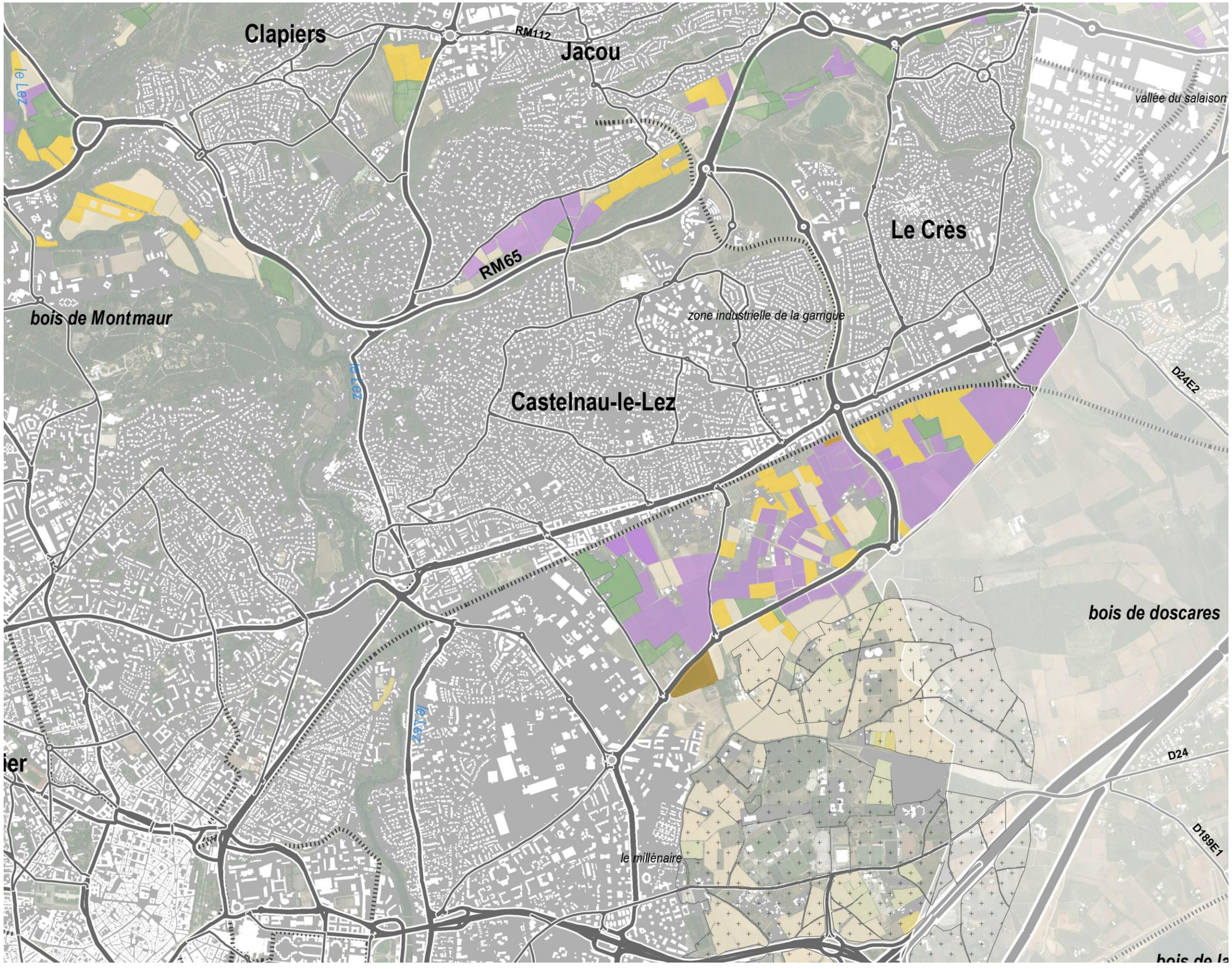
- Parcelles agricoles enfrichées

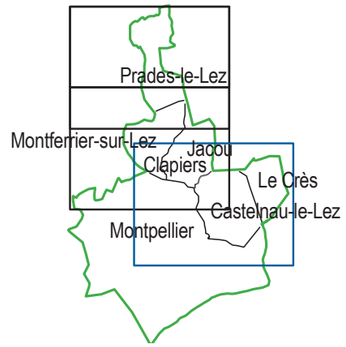
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue

Au niveau de Montferrier-sur-Lez, le contexte présente également une forte condensation des terres arables cultivées en fond de vallée.

N 0 1000 2000

Vallée du Lez / Analyse des armatures agricoles





Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers

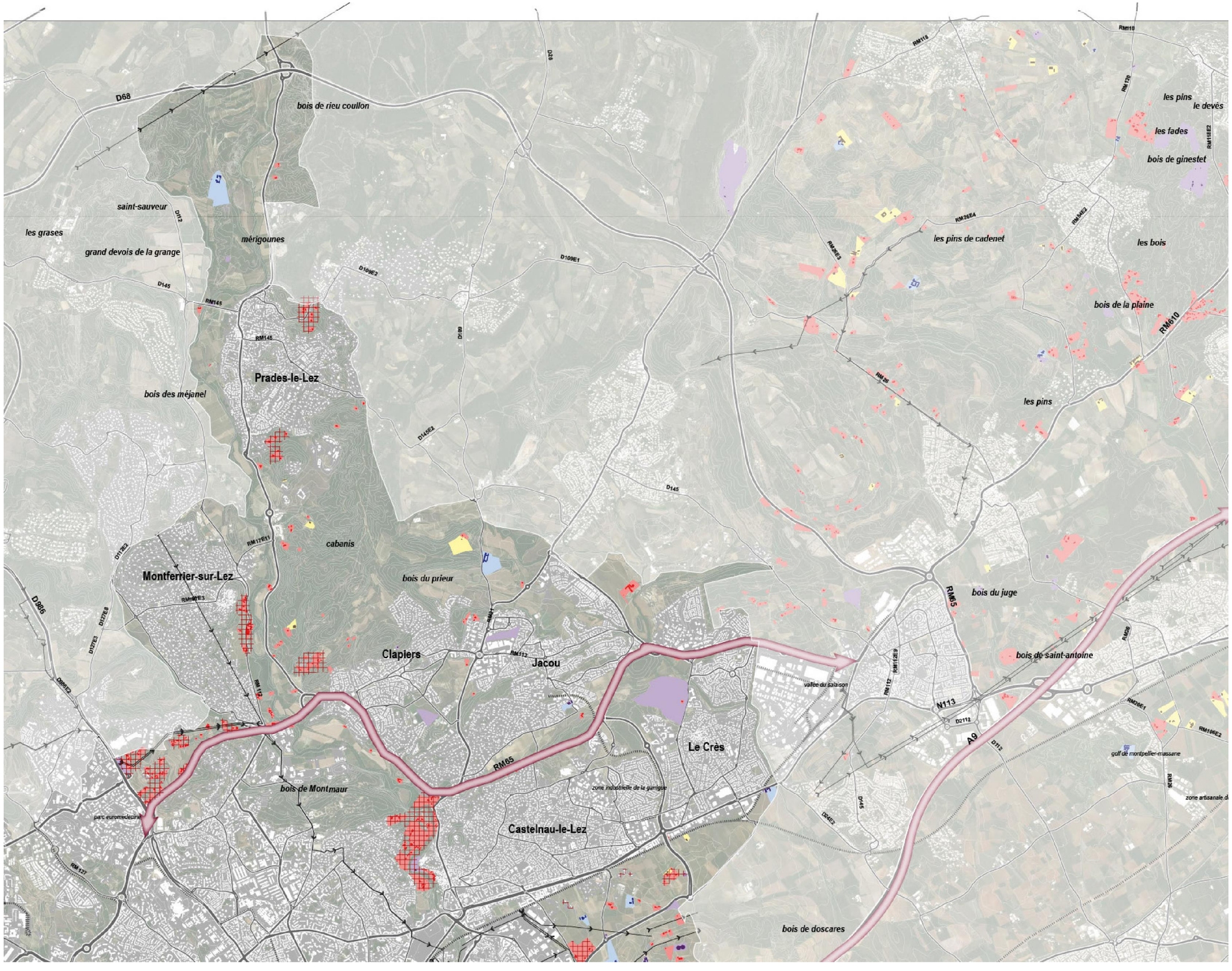
- Parcelles agricoles enfrichées

- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue

Au Sud de Castelnau-le-Lez, l'aplanissement du relief est propice au développement de grandes parcelles en openfields, avec peu d'enfrichement.

N 0 1000 2000

Vallée du Lez / Analyse de l'occupation des sols





Légende

- Terrain d'assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d'assiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d'assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d'assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures

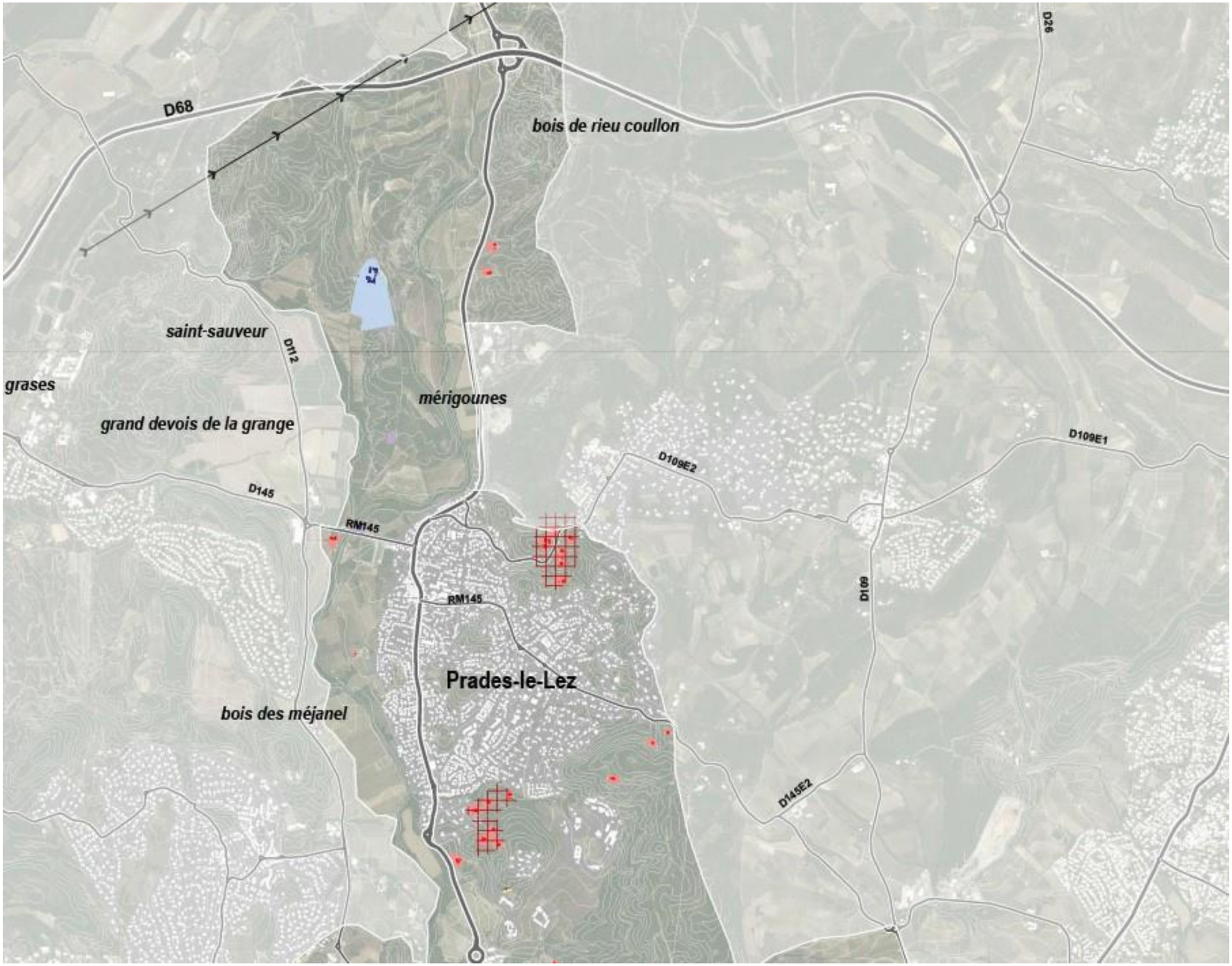
Le territoire est marqué par la présence importante d'habitations dans les espaces agricoles et naturels qui participent au mitage de ceux-ci.
Au nord de Prades-le-Lez, le mitage en grande majorité constitué de logements est pour la plupart dissimulé par la forêt, ce qui le rend peu perceptible.

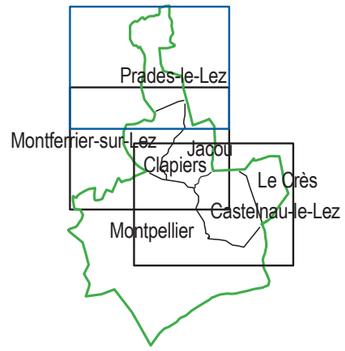
Au sud de Castelnau-le-Lez, le mitage est dû aux équipements sportifs, salles de spectacles se situant autour du Château de Grammont et du domaine de Verchant.

Aux abords de Montpellier, la nappe de mitage est constituée de logement le long des grandes infrastructures.

N 0 2000 4000

Vallée du Lez / Analyse de l'occupation des sols





Légende

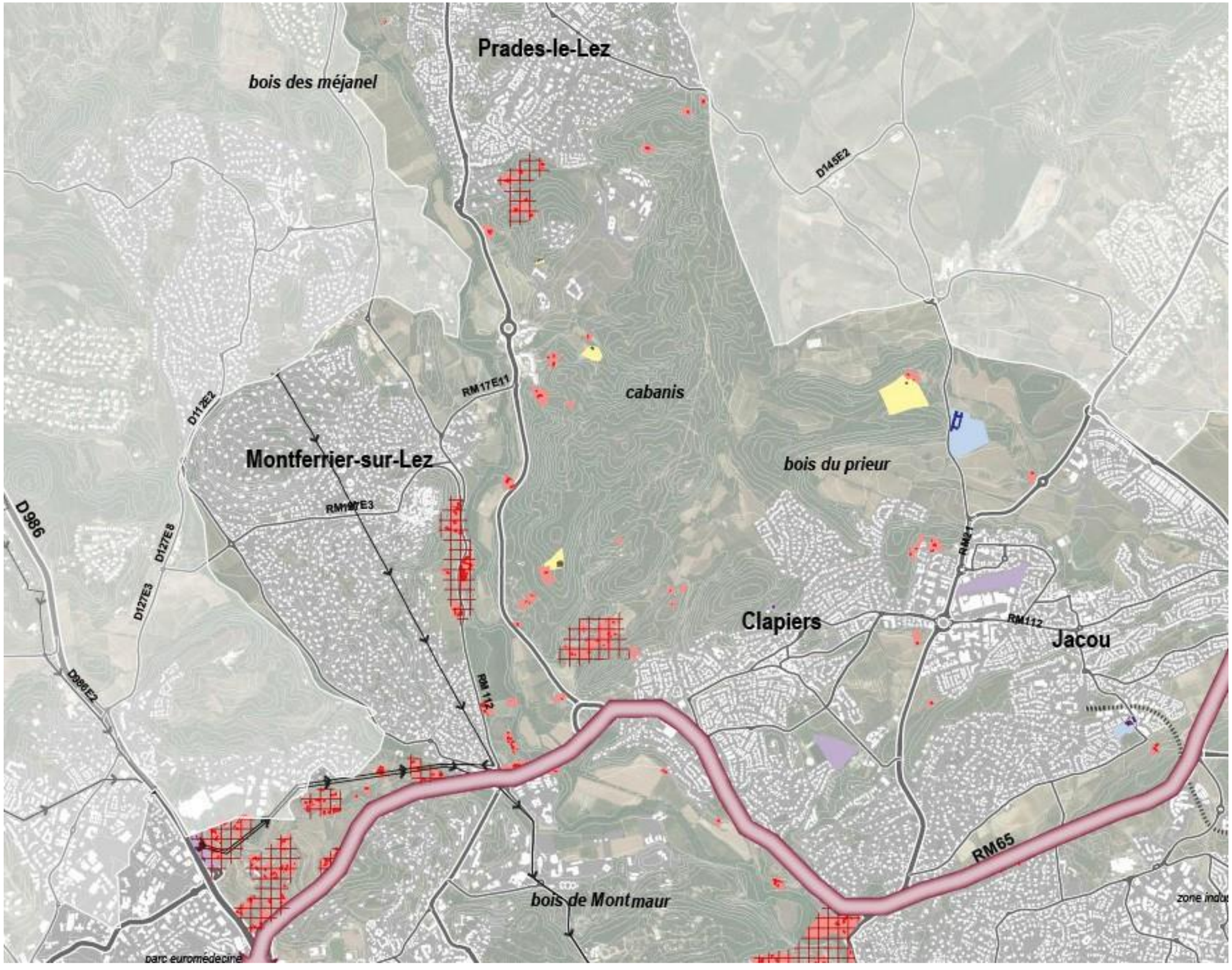
- Terrain d'assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d'assiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d'assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d'assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures

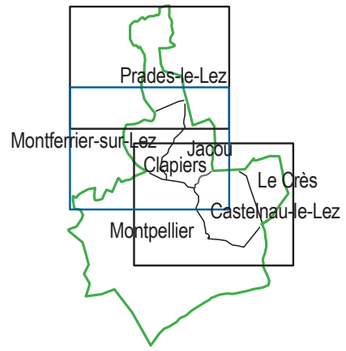
Le mitage des zones naturelles et agricoles au Nord de Prades-le-Lez est en grande majorité constitué de logements pour la plupart dissimulés en forêt, les rendant peu perceptibles.

L'isolement du domaine de Restinclières, au milieu de terres arables, lui permet de conserver un aspect patrimonial et unique au sein de la vallée.

N 0 1000 2000

Vallée du Lez / Analyse de l'occupation des sols





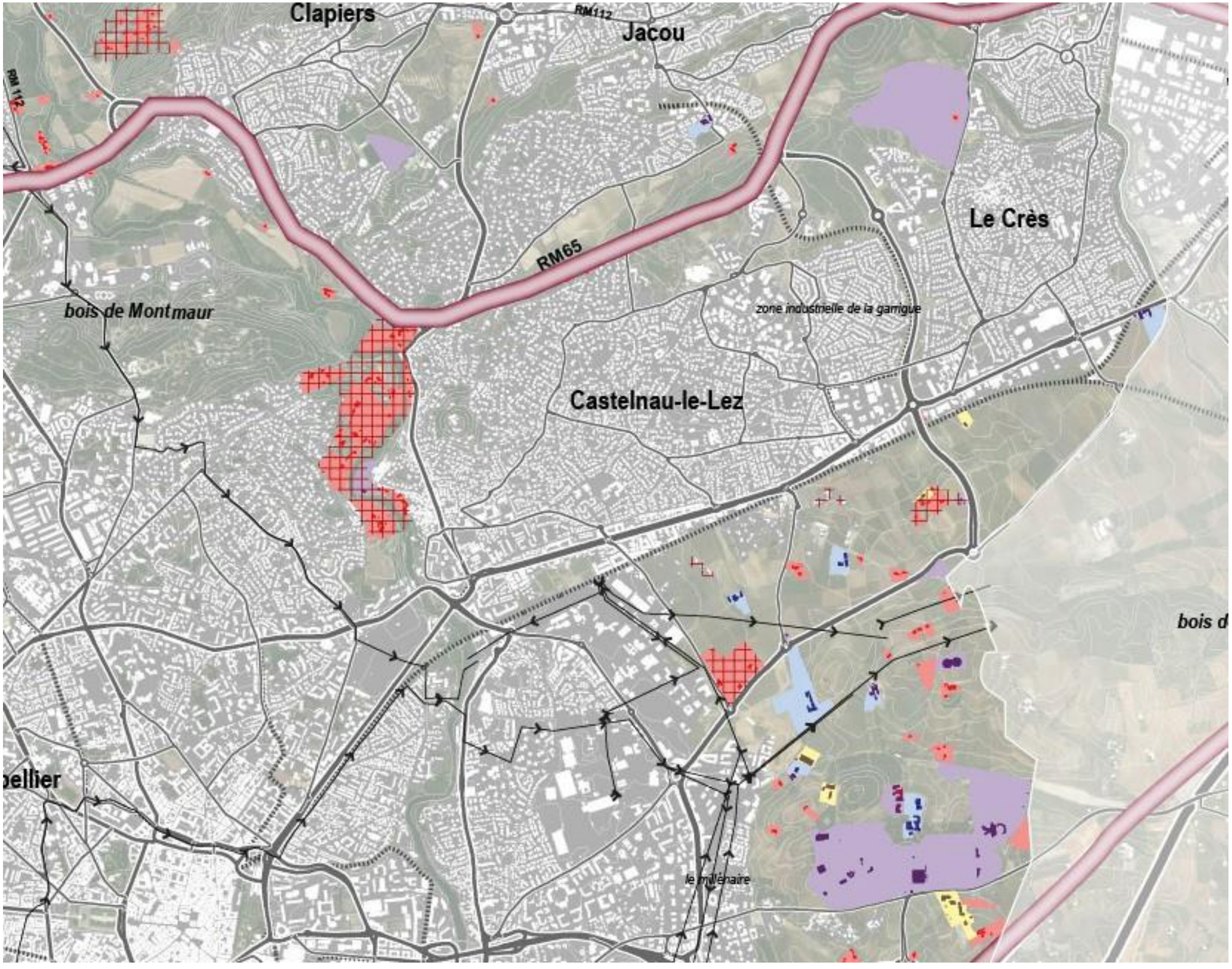
Légende

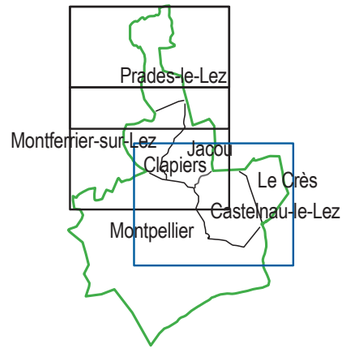
- Terrain d'assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d'asiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d'asiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d'assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures

Aux abords de Montpellier, des nappes de mitages caractérisées par du logement apparaissent le long des grandes infrastructures ou parfois du Lez en franges urbaines. Elles créent des zones « entre deux » peu qualitatives où l'espace agricole perd du terrain.

N 0 1000 2000

Vallée du Lez / Analyse de l'occupation des sols





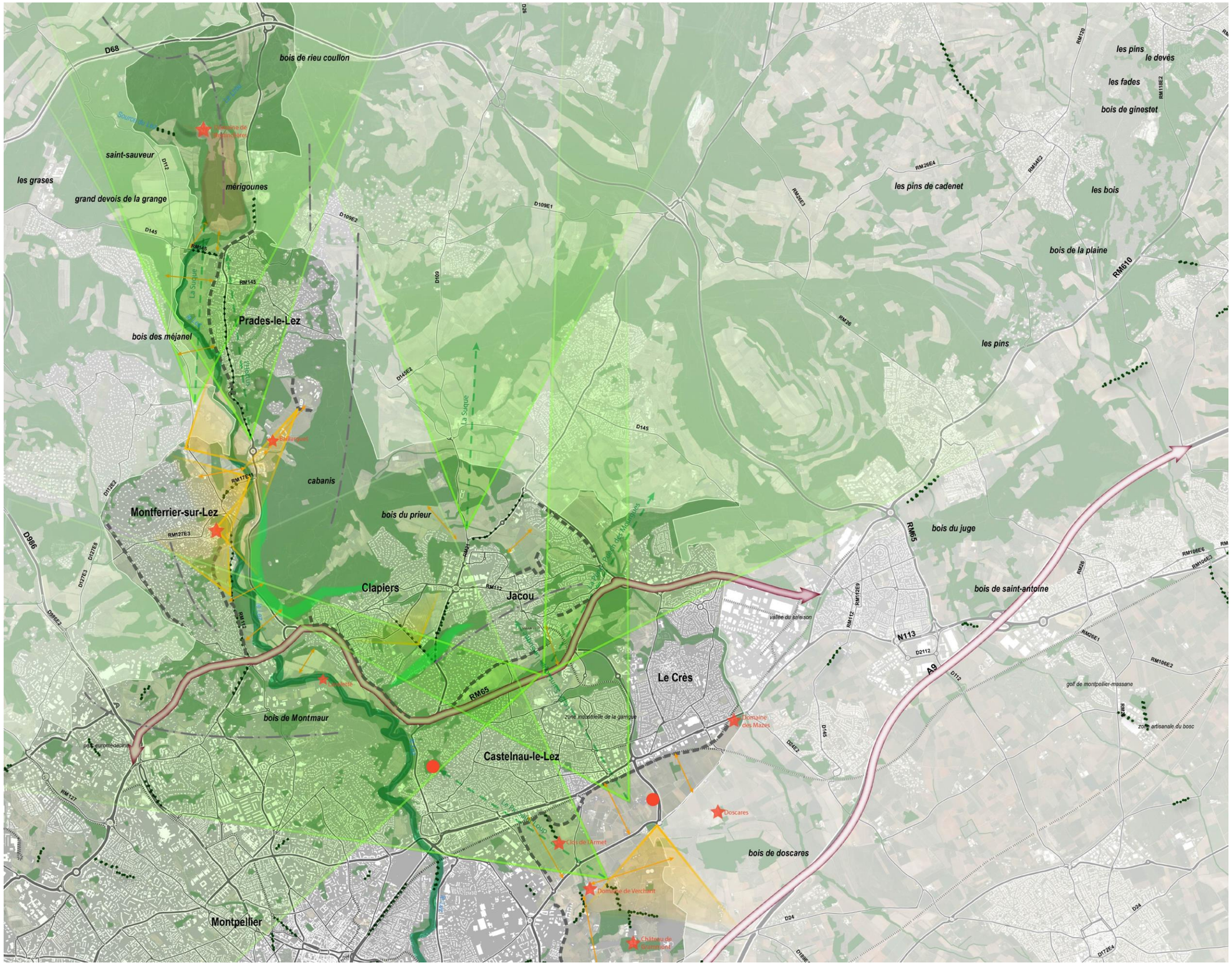
Légende

- Terrain d'assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d'asiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d'asiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d'assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures

Ce phénomène de nappes de mitage, est également observable sur les plateaux au Sud de Castelnau-le-Lez, avec une typologie propre aux équipements sportifs, salles de spectacles autour du Château de Grammont et du domaine de Verchant.

N 0 1000 2000

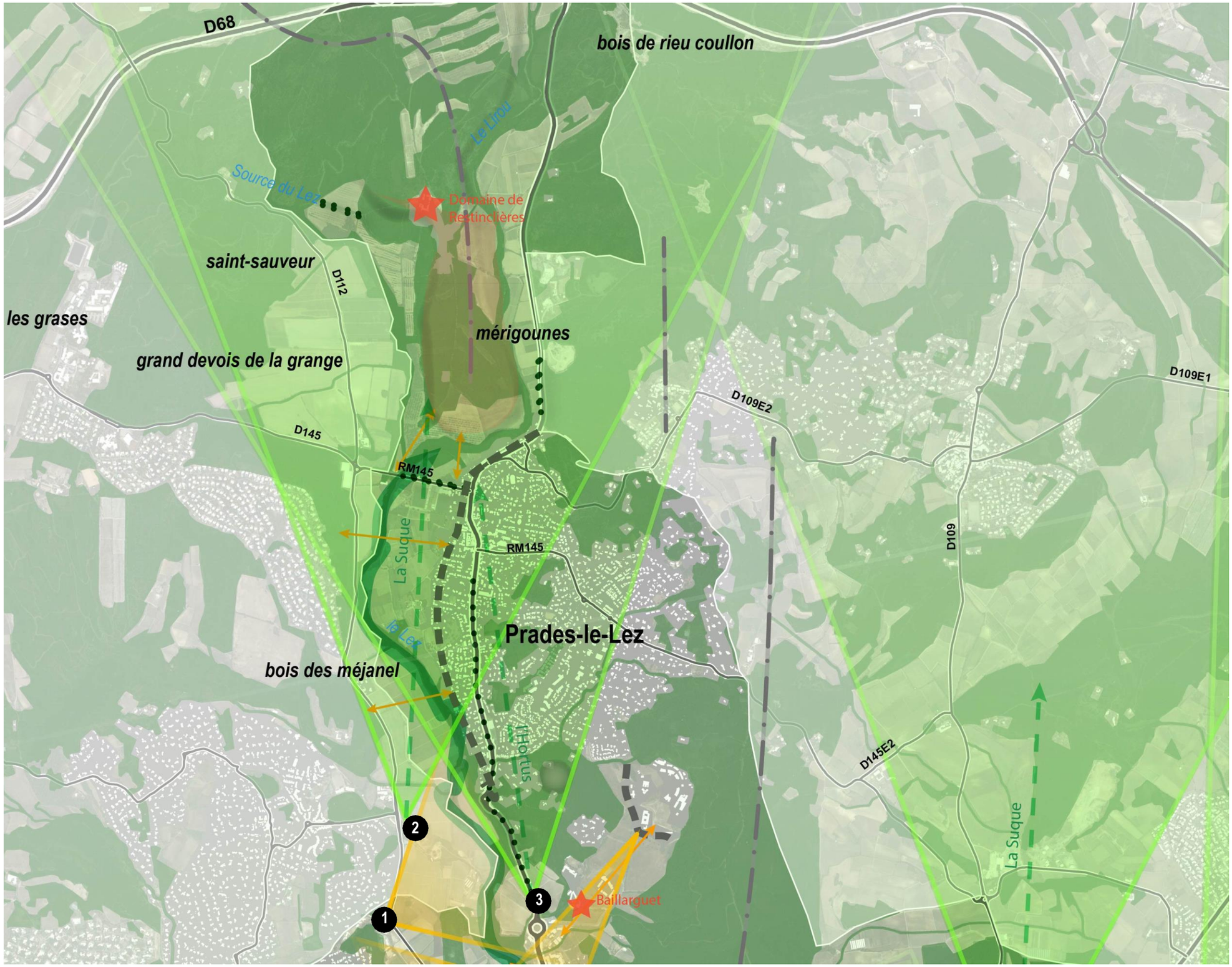
Vallée du Lez / Perceptions visuelles

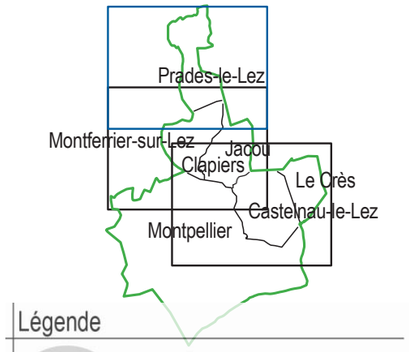


La topographie et le couvert végétal cloisonnent le secteur vallée du Lez.

Le centre ancien de Montferrier-sur-Lez émerge des boisements. Il constitue un repère visuel dans la vallée et offre un cône de vue important sur la plaine.
Les coteaux Nord de Montpellier et de Montferrier-sur-Lez ferment les vues au Sud en concentrant le champ visuel en fond de vallée.
Au Nord de Clapiers, la topographie offre plus d'espaces ouverts et les chaînes de montagnes de l'intérieur des terres sont visibles depuis les plaines agricoles.
Les plateaux au Sud de Castelnau-le-Lez offrent quant à eux de larges points de vue vers les chaînes montagneuses de l'intérieur des terres.

Vallée du Lez / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de force topographique
- Ligne de crête
- Groupement végétal animant le paysage
- Alignement remarquable
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Site remarquable dans le paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Repère visuel
- Paysage déqualifié
- Champ de covisibilité
- Vue sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage

La topographie et le couvert végétal cloisonnent le site de la vallée du Lez.

Les champs de vision sont peu étendus en fond de vallée et sur les coteaux où les lignes de crêtes et les boisements cloisonnent les champs visuels. Le site du domaine de Restinclières se devine grâce à sa position surplombant légèrement le fond de la vallée du Lez et ses boisements moins denses.

N 0 1000 2000

Vallée du Lez / Perceptions visuelles



1 Vue depuis le Nord de Montferrier sur le fond de vallée agricole et la ripisylve du Lez. Le talweg de la vallée avec son couvert forestier limite le champ de vision.

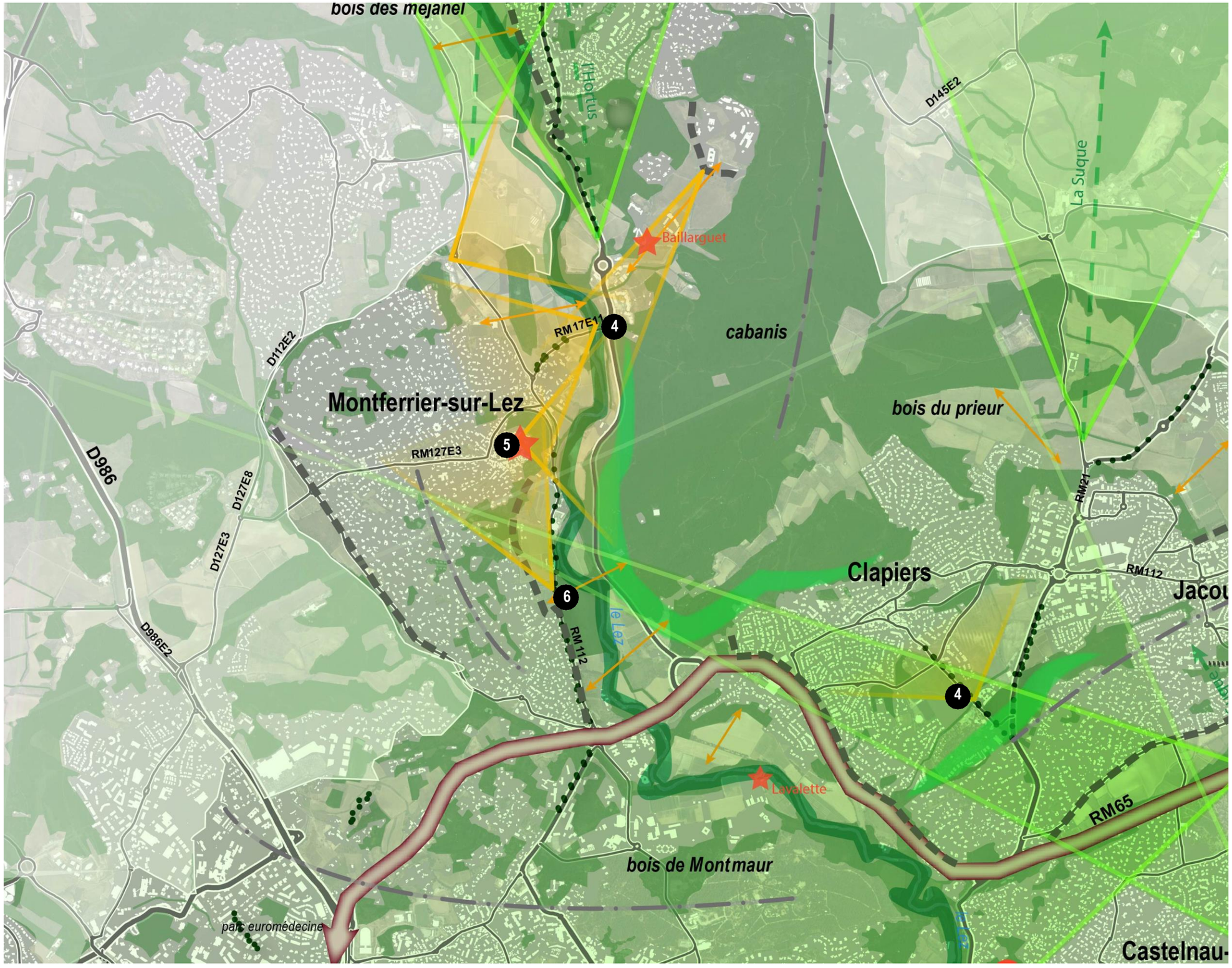


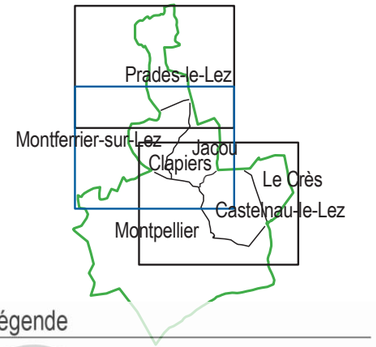
2 Vue rare depuis le fond de la vallée vers les chaines montagneuses de l'intérieur des terres. Les masses boisées des coteaux et la ripisylve du Lez créent des chambres vertes agricoles en fond de vallée.



3 Vue au Sud de Prades sur l'Hortus. La ripisylve, la voie royale et les coteaux dessinent des chambres vertes occupées par les terres arables.

Vallée du Lez / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de force topographique
- Ligne de crête
- Groupement végétal animant le paysage
- Alignement remarquable
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Site remarquable dans le paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Repère visuel
- Paysage déqualifié
- Champ de covisibilité
- Vue sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage

Au Sud de Prades-le-Lez, le centre ancien de Montferrier-sur-Lez émerge des boisements. Il constitue un repère visuel dans la vallée, mais aussi un belvédère sur le Lez. Les coteaux Nord boisés et urbanisés de Montpellier et de Montferrier-sur-Lez ferment la vue au Sud en concentrant le champ visuel en fond de vallée. En revanche, à l'Ouest de la ligne de crête au nord de Clapiers, la topographie offrant plus d'espaces ouverts, les chaînes de montagnes de l'intérieur des terres sont visibles depuis les plaines agricoles.

N 0 1000 2000

Vallée du Lez / Perceptions visuelles



5 Vue sur Montferrier depuis le fond de vallée, les bois et les coteaux forment le fond de plan. Le centre bourg domine la vallée.

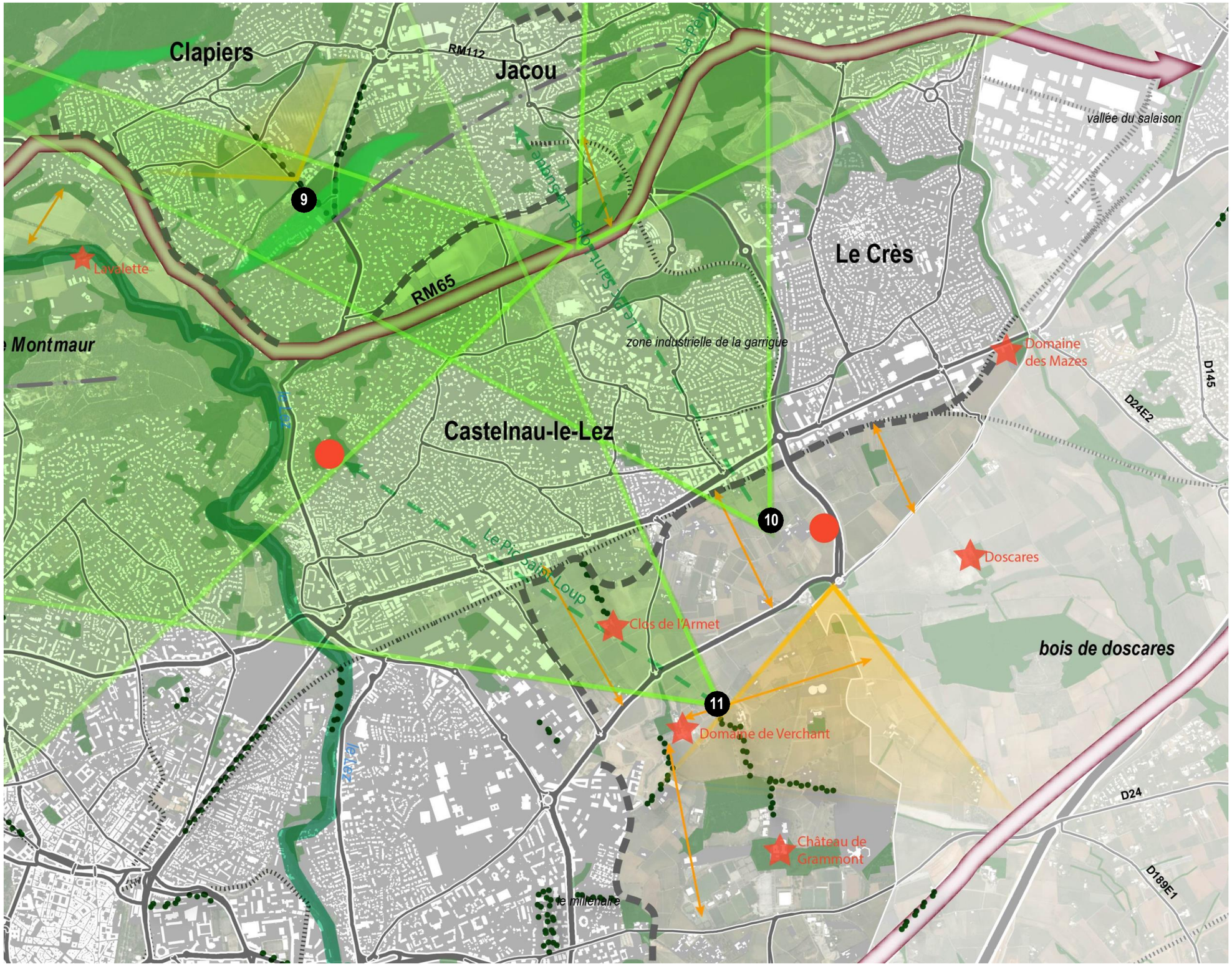


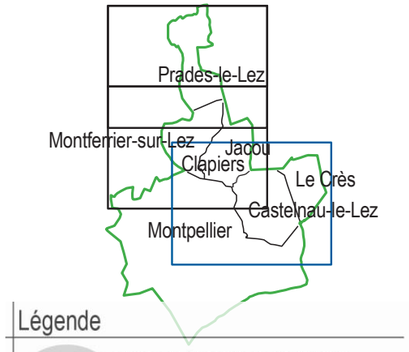
6 Vue rare depuis le centre bourg de Montferrier, véritable promontoire sur la Vallée. Malgré les boisements très présents, les toits des lotissements bâtis sur les hauteurs de Prades sont partiellements visibles.



7 Respiration dans le tissu urbain de Montferrier et vue sur le centre bourg positionné sur un promontoire

Vallée du Lez / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de force topographique
- Ligne de crête
- Groupement végétal animant le paysage
- Alignement remarquable
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Site remarquable dans le paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Repère visuel
- Paysage déqualifié
- Champ de covisibilité
- Vue sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage

Les larges plateaux au Sud de Castelnau offrent de larges points de vue vers les chaines montagneuses de l'intérieur des terres. Ils présentent également de larges champs de co-visibilités depuis les franges urbaines et les grandes infrastructures routières et ferroviaires.

N 0 1000 2000

Vallée du Lez / Perceptions visuelles



9 La topographie et l'espace urbanisé cadrant les vues, les quelques parcelles agricoles subsistant à Jacou et Clapiers créent des respirations. Les alignements dans ces lieux ouverts segmentent les espaces et deviennent des repères visuels.



10 Sur les grandes plaines agricoles en openfields au Sud de Castelnau-le-Lez et du Crès, les vues panoramiques comme celle-ci sont nombreuses. Par plan successifs , la frange urbaine, les infrastructures viaires, les collines et coteaux boisés de la vallée du Lez avec quelques clochers de centre bourg, des châteaux d'eau contemporains et enfin les montagnes telles que le Pic Saint Loup et La Suque.



11 Vue sur le Pic Saint Loup depuis les abords du domaine de Verchant

Annexe de l'Etat Initial de l'Environnement

APPROCHE PAYSAGÈRE DES ESPACES AGRO-NATURELS



4 / Littoral – Montpellier Sud

Février 2023

Littoral

Montpellier, Lattes, Pérols, Villeneuve-lès-Maguelone

Littoral / Typologie paysagère

Le secteur littoral s'étend sur les communes de Pérols, Lattes et Villeneuve-lès-Maguelone. Il est notamment délimité :

- à l'ouest, par le massif de la Gardiole ;
- au nord, par les développements urbains de la Ville de Montpellier ;
- à l'est, par la plaine agricole de Mauguio et les installations de l'aéroport Montpellier Méditerranée.

Paysage agro-naturel

Ce secteur est structuré autour de 3 grandes entités paysagères qui assurent une transition progressive entre la façade maritime au sud et la plaine agricole et habitée au nord : le cordon dunaire, les lagunes et la plaine littorale.

Étroite bande de terre séparant les étangs de la mer, le **Lido** correspond à l'entité géomorphologique la plus récente du territoire et définit le trait de côte du secteur. Sur le territoire de la Métropole, seule la commune de Villeneuve-lès-Maguelone offre une façade maritime sur un linéaire d'environ 9 km. Cet espace naturel est préservé de toute urbanisation. Instable du fait de sa formation géologique, cette entité est en perpétuelle évolution et extrêmement sensible aux changements climatiques, avec les enjeux liés au réchauffement et à la pression anthropique. Le lido se forme et se maintient grâce à un apport en sable permanent. Les différents aménagements qui ont été réalisés sur les cours d'eau (barrages, digues…) piègent les sédiments et entraînent une forte baisse des apports en alluvion tendant à accélérer l'érosion du trait de côte. La fragilisation de ce paysage est, par ailleurs, renforcée par l'héritage du développement urbain depuis les années 1960 et un phénomène de cabanisation concernant certains secteurs, phénomène toutefois en net recul ces dernières années. Le lido est également soumis à une forte fréquentation touristique en période estivale.
Élément singulier de ce paysage, les vestiges de la cathédrale de Maguelone s'inscrivent au sein d'un domaine associant un écrin boisé et un vignoble. La cathédrale constitue l'un des grands repères dans l'horizontalité du paysage littoral, un important pôle d'attractivité patrimonial et ce faisant, l'un des emblèmes du territoire métropolitain.

A l'arrière du lido, se développe le **complexe lagunaire des étangs palavasiens**. Ces étangs communiquent entre eux et sont connectés à la mer par le biais de graus. Les lagunes sont mouvantes et leur périmètre est souvent difficile à définir car il se confond avec les zones de marais. Les cours d'eau qui s'y déversent charrient des matières terrigènes qui contribuent au comblement des étangs au profit des marais. Ce processus de comblement est naturel, mais en accélération depuis 50 ans, notamment à cause des infrastructures humaines (digues). Le paysage de la lagune est également marqué par le passage du canal du Rhône à Sète qui prend la forme d'une ligne d'eau filant au milieu des étangs.

Les berges des étangs sont accessibles au nord par un ensemble de chemins perpendiculaires qui, par endroit, longent les rives et offrent des vues dégagées sur le lido et la Cathédrale de Maguelone. Au sud, on y accède par les voies de communication qui relient les villes du littoral.

Les étangs sont concernés par une importante attractivité touristique. De ce point de vue, la présence du site protégé de l'étang du Méjean au sud de Lattes, témoigne d'une valorisation conjuguant, de manière maîtrisée, activités de découverte et enjeux de préservation dans le cadre d'une animation portée par une maison de la nature. De la même manière, la commune de Villeneuve accueille d'anciennes salines qui constituent un milieu humide connecté à l'étang de Vic. Depuis l'arrêt de leurs activités, elles ont été classées en site naturel protégé et sont devenues un important refuge pour la biodiversité, en particulier pour les populations d'oiseaux, ainsi qu'un lieu de promenade dont la fréquentation est demeurée mesurée.

Plus au nord, **la plaine littorale** présente un relief très peu marqué. Elle est toutefois ponctuée par une avancée collinaire nord-sud située entre Montpellier et Pérols, formant une véritable ligne de partage entre les plaines de Lattes et de Mauguio. La partie ouest de ce relief est caractérisée par des coteaux bordant le cours d'eau de la Lironde ; là se situent les altitudes les plus élevées du secteur.

Enfin, le massif calcaire de **la Gardiole** constitue le seul relief cadrant véritablement l'horizon de la plaine à l'ouest. En grande partie recouverte par la garrigue, cette éminence offre, de manière remarquable, un belvédère ouvert sur l'ensemble du littoral, permettant de conjuguer, dans une certaine mesure, mer et montagne. Dans son prolongement, l'ensemble collinaire sur lequel s'est développée la ville-centre finit de border la plaine au nord.

Dans son ensemble, la plaine est parcourue par un important réseau de cours d'eau, dont la Mosson, le Rieucoulon et le Lez comptent parmi les principaux. Les ripisylves qui les accompagnent orientent les vues sur le paysage, leurs berges boisées créant un masque végétal marqueur du paysage. Le secteur est également ponctué par de nombreuses zones humides : les anciennes salines, la réserve de l'Estagnol, les prairies humides de Gramenet ou le site naturel du Méjean, tous gérés au titre du patrimoine de la biodiversité.

De par sa fertilité et son faible relief, la plaine a pu très tôt accueillir des établissements humains. De nos jours, les terres basses sont occupées principalement par des cultures annuelles ou des prairies, mais elles connaissent un enfrichement et un mitage très important. Les secteurs plus en hauteur sont principalement utilisés pour les vignobles. Au nord, on dénote la présence de zones de garrigue sur les espaces liés au massif de la Gardiole, propices au redéploiement du pastoralisme.

1. Le lido



2. Les complexes lagunaires



3. La plaine littorale



Littoral / Typologie paysagère

Paysage urbain

Le paysage urbain littoral est structuré, dans l'ensemble, sous forme d'archipel dont les agglomérations sont demeurées clairement circonscrites et ce, malgré une forte progression des extensions urbaines ces dernières décennies. La ville de Lattes présente une configuration singulière, avec 3 entités urbaines spatialement distinctes (Lattes-Centre, Boirargues et Maurin). Un enjeu général s'attache au confortement des limites d'urbanisation des différentes agglomérations, notamment celles entretenant des rapports avec les espaces naturels lagunaires et pour lesquels existent des problématiques de composition urbaine et paysagère, en particulier la limite sud-ouest de Pérols au niveau du site du Méjean et les limites sud-ouest et sud-est de l'agglomération de Villeneuve.

Situé à cheval sur les territoires des communes de Lattes et Pérols, le secteur dit de la Route de la Mer le long de l'Avenue G. Frêche, constitue une autre spécificité. Il a vu se constituer, dès les années 1960, l'un des principaux lieux du commerce de grande distribution en périphérie de Montpellier. Il en est résulté un paysage d'entrée de ville banal, constitué de « boîtes » commerciales et de surfaces de parkings, sans réelle organisation urbaine. Pour remédier à cette situation, la Métropole a engagé depuis une dizaine d'années un grand projet d'aménagement global d'échelle métropolitaine, « Ode ». Ce projet vise à restructurer en profondeur ces tissus commerciaux : par la création d'une véritable armature d'espace public, la diversification des fonctions dans un objectif de mixité urbaine (en grappe autour des stations de tramway), la mise en place d'un cadre bâti qualitatif intégrant les surfaces commerciales déplacées suivant de nouveaux modèles urbains compacts, la structuration de continuités paysagères hydrauliques et de biodiversité, connectées aux espaces agro-naturels environnants. Les premières réalisations, telles que la mise en service de la ligne 3 du tramway et la réalisation des premiers immeubles résidentiels, témoignent ainsi déjà d'une amélioration sensible de ce paysage urbain.

Au nord du secteur, un enjeu majeur s'attache au faisceau des grandes infrastructures (A709, A9 et CNM) qui constitue un espace de transition entre la ville-centre de Montpellier et la plaine littorale. Le déplacement de l'autoroute A9 et la création du CNM, contournement ferré mixte Nîmes-Montpellier, ont généré des ouvrages et délaissés s'ajoutant à ceux existants, ainsi qu'aux constructions déjà présentes. Ces éléments ont fortement renforcé l'artificialisation de cette bande de territoire et ce faisant, dégradé, morcelé et artificialisé le paysage perçu comme la frange urbaine de Montpellier. C'est désormais la nouvelle ligne ferroviaire du contournement de Nîmes Montpellier qui établit la limite franche avec les espaces agro-naturels. La qualité de desserte et la proximité de polarités économiques majeures (MIN, Garosud…) érige cet espace en site stratégique de développement métropolitain, intégré à la vitrine métropolitaine active. La requalification urbaine et paysagère de ce faisceau d'infrastructures doit constituer, à ce titre, le support d'un projet de territoire ambitieux et innovant.

Par ailleurs, les espaces agro-naturels de la plaine sont concernés par la présence de très nombreuses constructions isolées. A l'origine, cette présence est liée à l'activité agricole. Les constructions qui ponctuaient le paysage, que ce soient les mas, associés à leur domaine marqué par des bosquets de pins, ou les mazets (petites constructions agricoles qui servaient d'entrepôt ou de logement saisonnier), participaient à la structuration des lieux. Durant les années 1970-1990, les espaces agro-naturels ont vu se développer un important phénomène de mitage, en particulier au niveau des espaces situés entre Lattes-Centre et Villeneuve-lès Maguelone, auxquels s'ajoute une forte progression de l'enfrichement des terres agricoles. Ces deux éléments participent fortement à la dévalorisation paysagère de ces espaces.

Les terres agricoles enfrichées - Villeneuve-lès-Maguelone



La route de la Mer



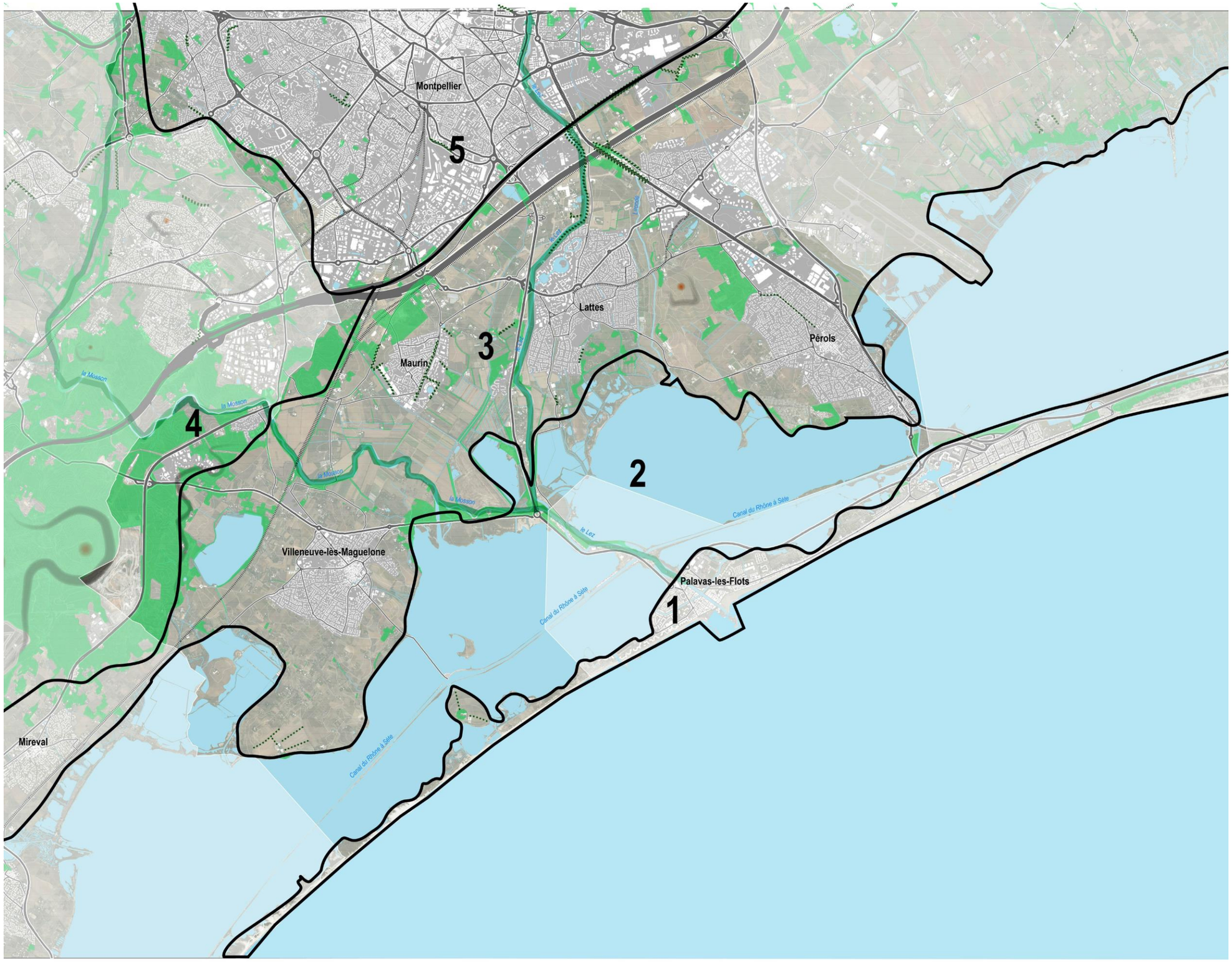
Les grandes infrastructures du territoire - Autoroutes A709 et A9



Les constructions isolées - Villeneuve-lès-Maguelone



Littoral / Les entités paysagères





Légende

1 Le cordon dunaire

2 Les complexes lagunaires

3 La plaine littorale

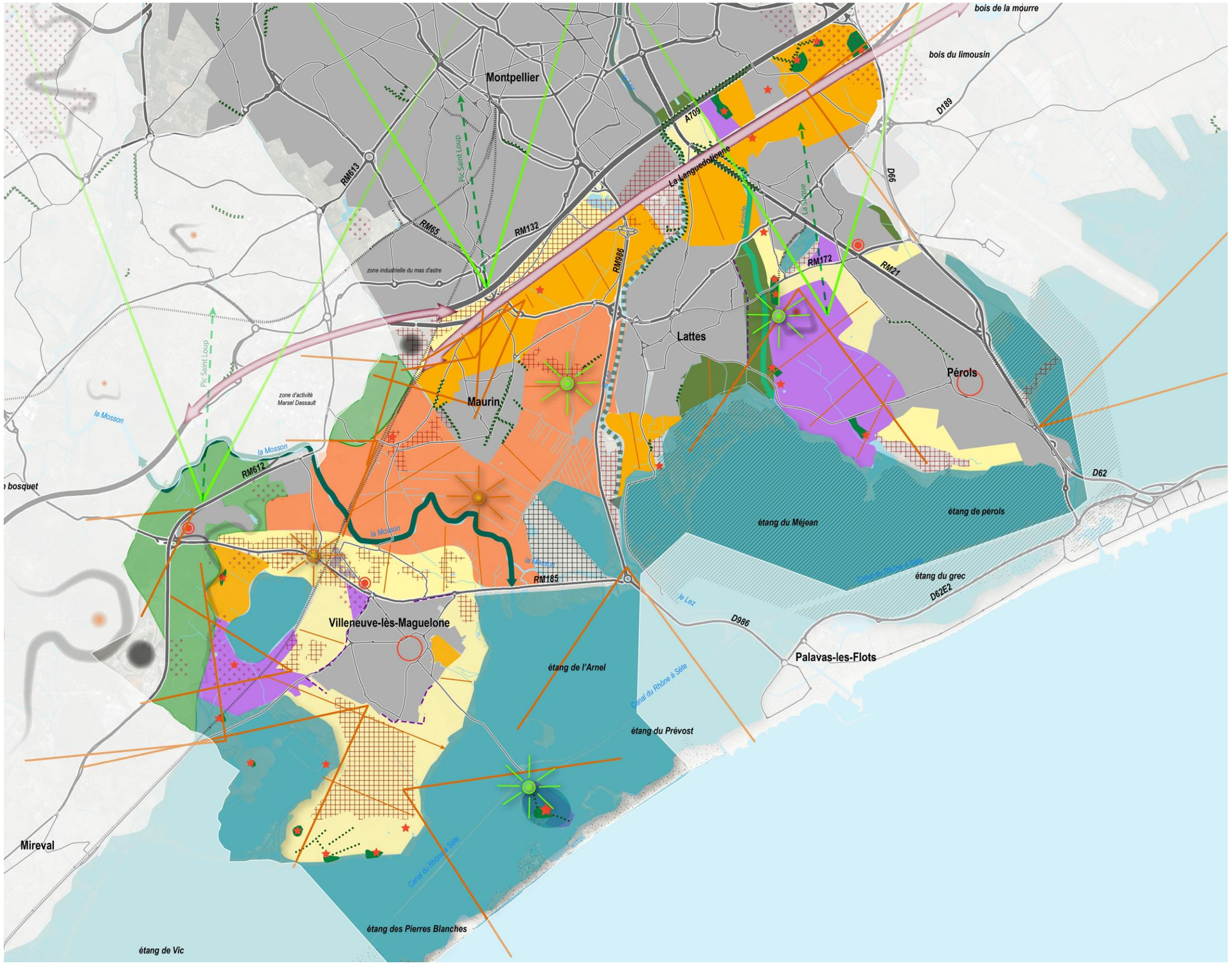
4 La Gardiole

5 Aire urbaine de Montpellier

N

0 2000 4000

Littoral / Carte de synthèse



Légende

Dynamique des ensembles paysagers

Paysages stables
- Paysages lagunaires et espaces naturels humides
- Paysages viticoles
- Paysages maraîchers
- Coteaux, massifs boisés et espaces de garrigue
- Ripisylves structurantes

Paysages en cours d'évolution
- Mosaique agricole
- Espaces naturels anthropisés
- Ripisylves anthropisées

Paysages destructurés
- Mosaique agricole à dominante d'enfrichement
- Urbanisation diffuse, campings et résidences de tourisme
- Espace artificialisé
- Ripisylves fermées

Perceptions visuelles
- Vues sur le grand paysage
- Vues sur le paysage de proximité

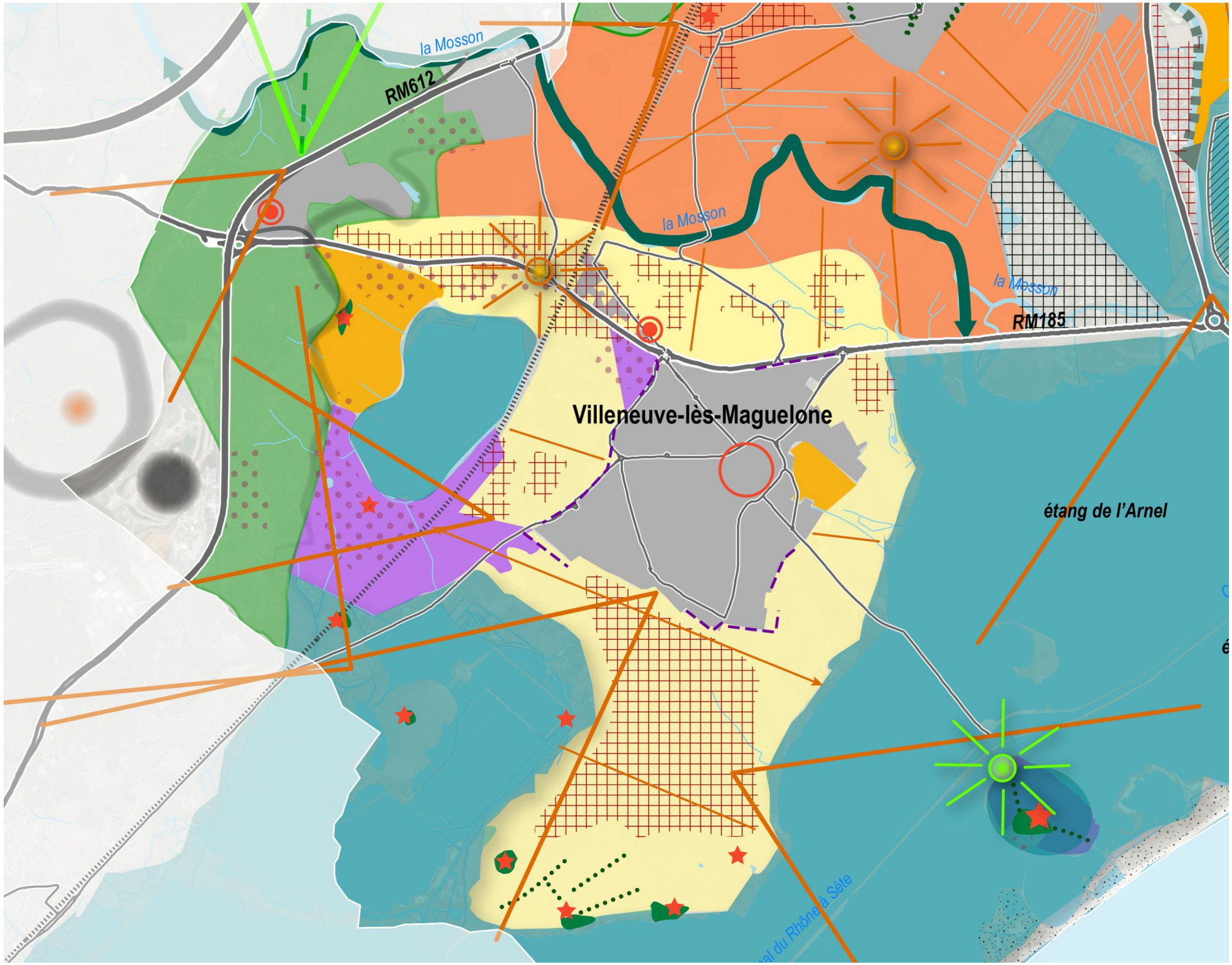
Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques
- Site patrimonial ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Eléments contemporains marqueurs de paysage
- Alignements remarquables
- Parcs accompagnant les grands domaines

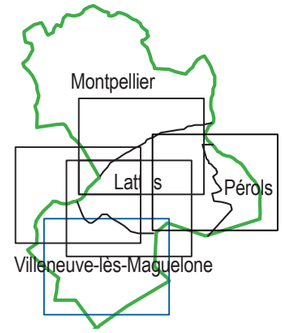
Ruptures visuelles
- Ruptures liées aux grandes infrastructures
- Fronts urbains à mieux qualifier
- Paysages dequalifiés

Structures géographiques
- Piémonts
- AOC taureaux de Camargue
- AOC viticulture Languedoc

N 0 2000 4000

Littoral / Carte de synthèse





Légende

Dynamique des ensembles paysagers

Paysages stables
- Paysages lagunaires et espaces naturels humides
- Paysages viticoles
- Paysages maraîchers
- Coteaux, massifs boisés et espaces de garrigue
- Ripisylves structurantes

Paysages en cours d'évolution
- Mosaique agricole
- Espaces naturels anthropisés
- Ripisylves anthropisées

Paysages destructurés
- Mosaique agricole à dominante d'enfrichement
- Urbanisation diffuse, campings et résidences de tourisme
- Espace artificialisé
- Ripisylves fermées

Perceptions visuelles
- Vues sur le grand paysage
- Vues sur le paysage de proximité

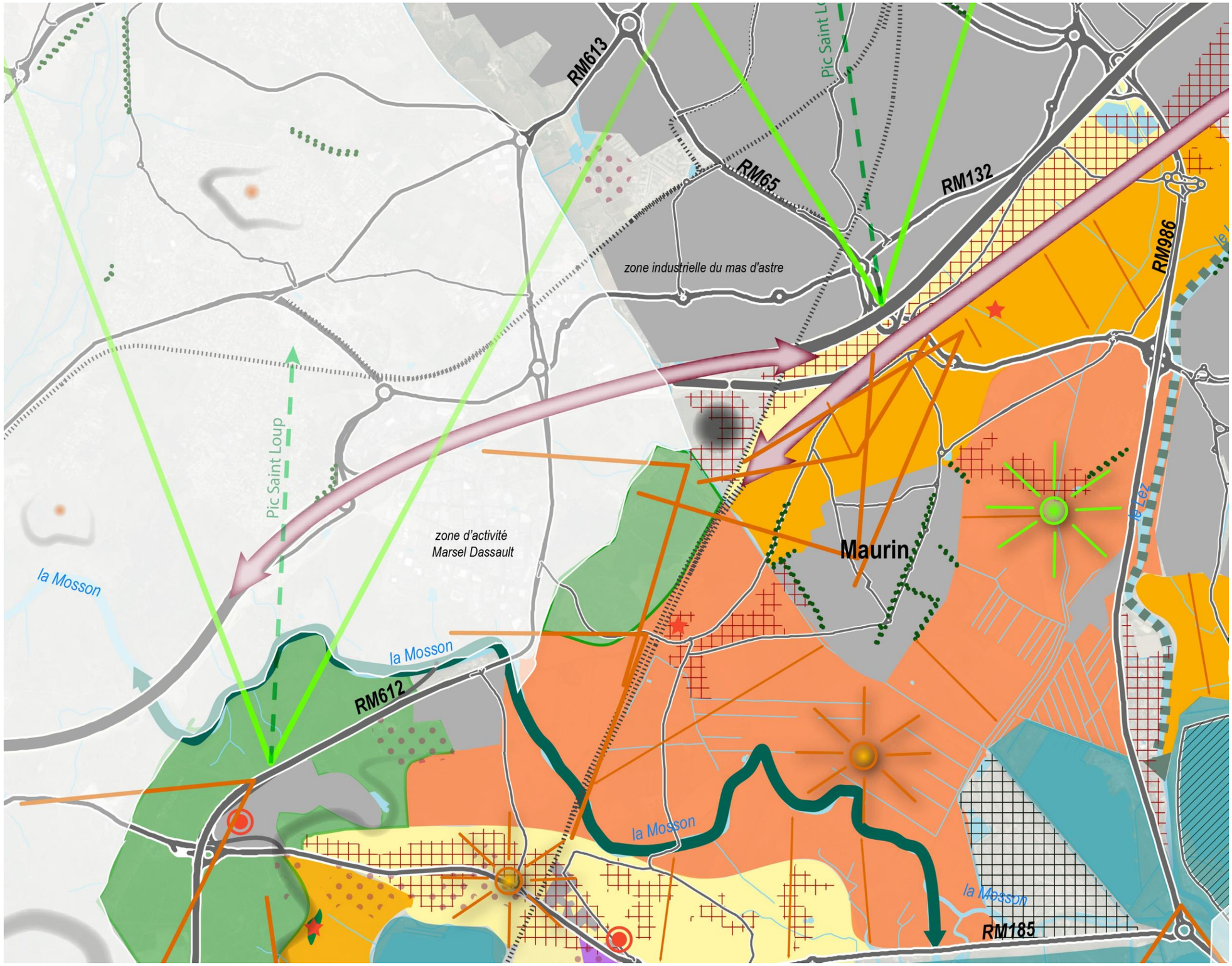
Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques
- Site patrimonial ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Eléments contemporains marqueurs de paysage
- Alignements remarquables
- Parcs accompagnant les grands domaines

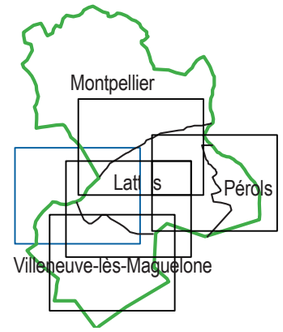
Ruptures visuelles
- Ruptures liées aux grandes infrastructures
- Fronts urbains à mieux qualifier
- Paysages dequalifiés

Structures géographiques
- Piémonts
- AOC taureaux de Camarque
- AOC viticulture Languedoc
- IGP sable de Camargue

N 0 1000 2000

Littoral / Carte de synthèse





Légende

Dynamique des ensembles paysagers

Paysages stables
- Paysages lagunaires et espaces naturels humides
- Paysages viticoles
- Paysages maraîchers
- Coteaux, massifs boisés et espaces de garrigue
- Ripisylves structurantes

Paysages en cours d'évolution
- Mosaique agricole
- Espaces naturels anthropisés
- Ripisylves anthropisées

Paysages destructurés
- Mosaique agricole à dominante d'enfrichement
- Urbanisation diffuse, campings et résidences de tourisme
- Espace artificialisé
- Ripisylves fermées

Perceptions visuelles
- Vues sur le grand paysage
- Vues sur le paysage de proximité

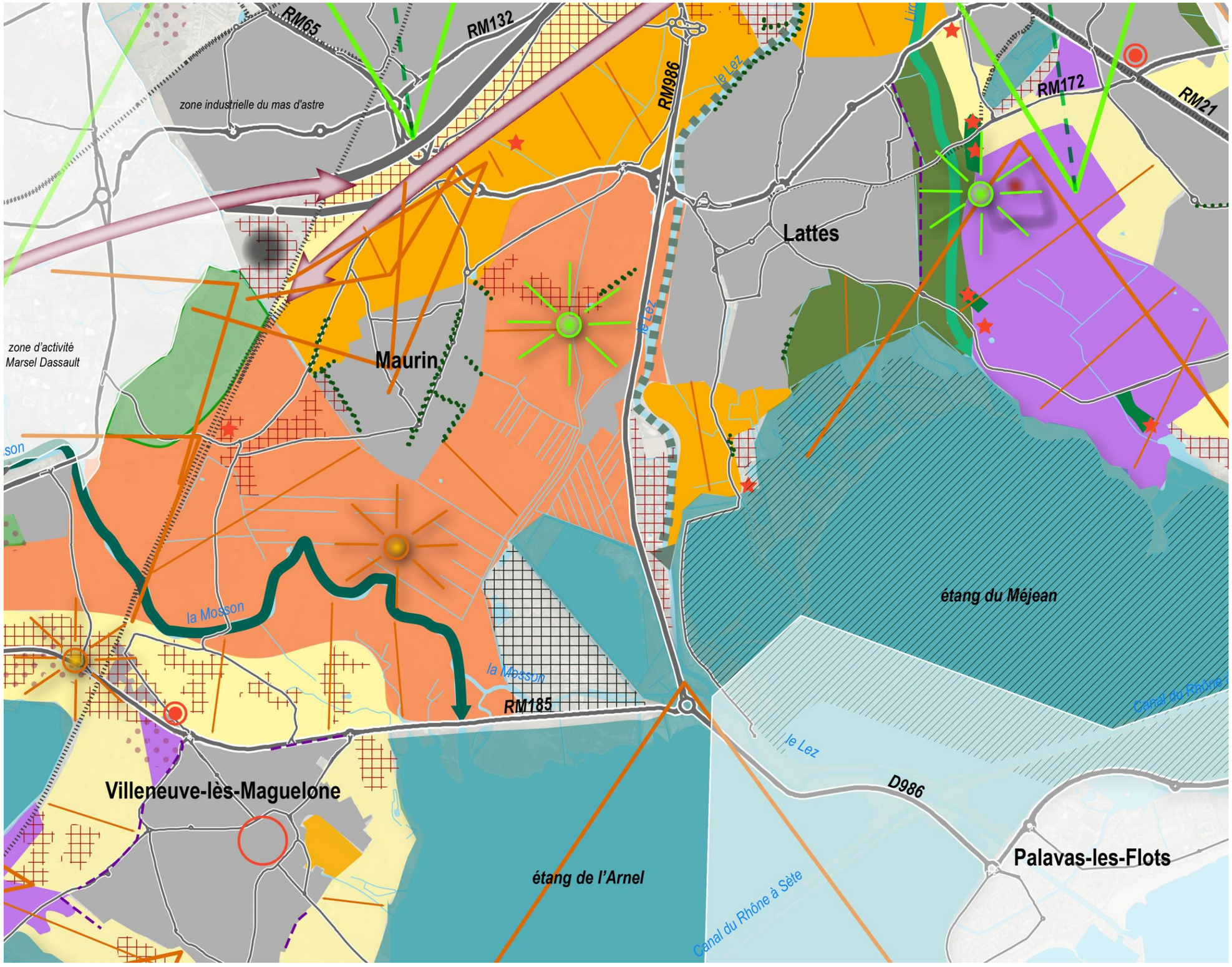
Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques
- Site patrimonial ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Eléments contemporains marqueurs de paysage
- Alignements remarquables
- Parcs accompagnant les grands domaines

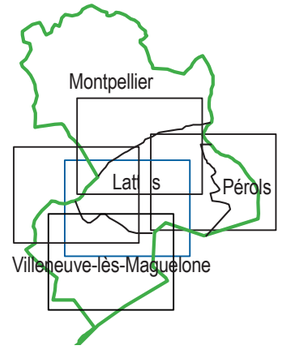
Ruptures visuelles
- Ruptures liées aux grandes infrastructures
- Fronts urbains à mieux qualifier
- Paysages dequalifiés

Structures géographiques
- Piémonts
- AOC taureaux de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- IGP sable de Camargue

N 0 1000 2000

Littoral / Carte de synthèse





Légende

Dynamique des ensembles paysagers

Paysages stables
- Paysages lagunaires et espaces naturels humides
- Paysages viticoles
- Paysages maraîchers
- Coteaux, massifs boisés et espaces de garrigue
- Ripisylves structurantes

Paysages en cours d'évolution
- Mosaique agricole
- Espaces naturels anthropisés
- Ripisylves anthropisées

Paysages destructurés
- Mosaique agricole à dominante d'enfrichement
- Urbanisation diffuse, campings et résidences de tourisme
- Espace artificialisé
- Ripisylves fermées

Perceptions visuelles
- Vues sur le grand paysage
- Vues sur le paysage de proximité

Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques
- Site patrimonial ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Eléments contemporains marqueurs de paysage
- Alignements remarquables
- Parcs accompagnant les grands domaines

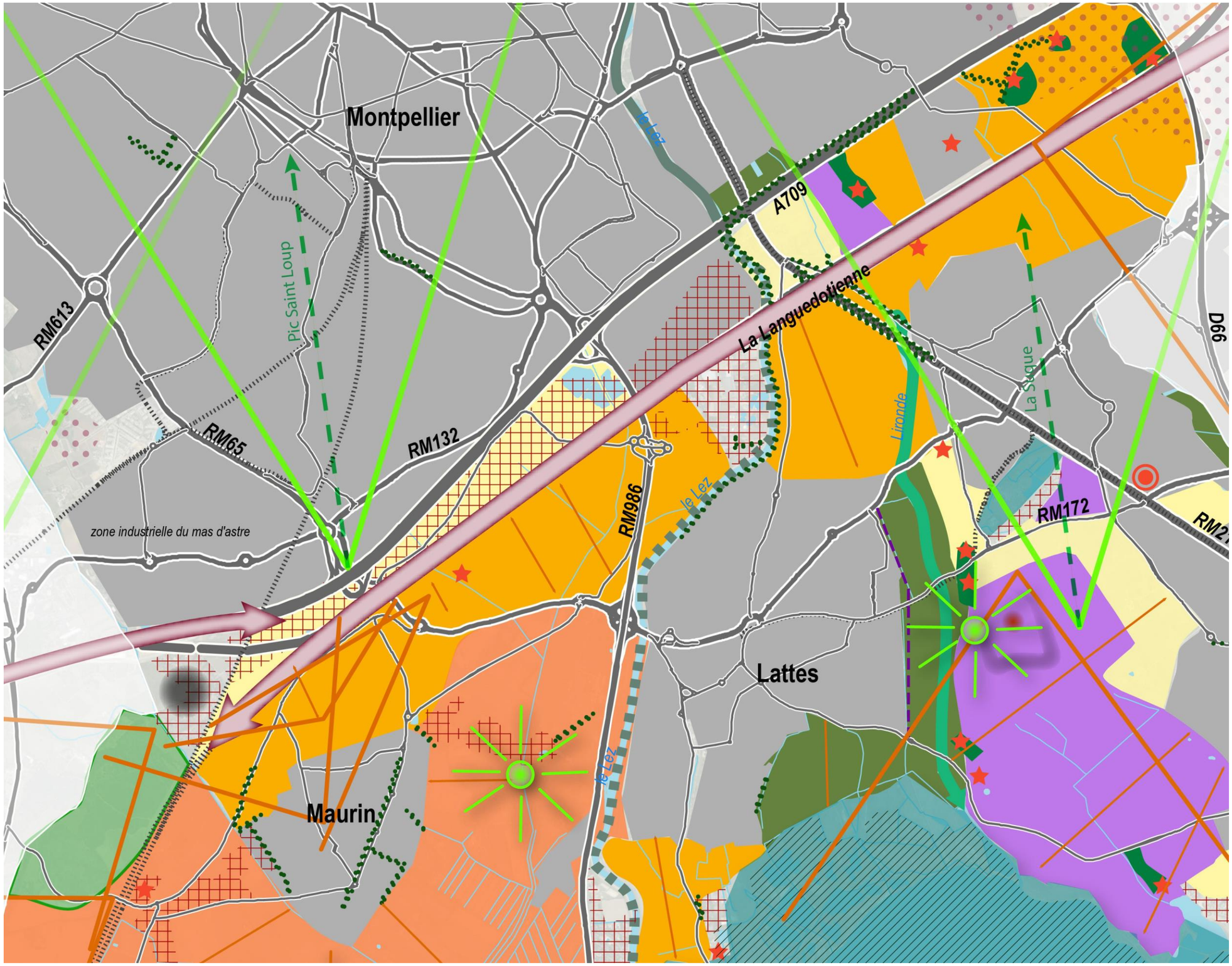
Ruptures visuelles
- Ruptures liées aux grandes infrastructures
- Fronts urbains à mieux qualifier
- Paysages dequalifiés

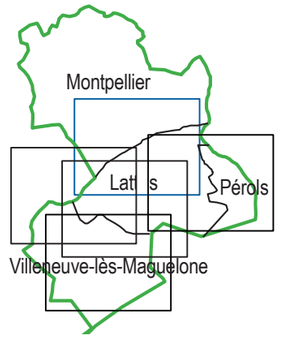
Structures géographiques
- Piémonts
- AOC taureaux de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- IGP sable de Camargue

N

0 1000 2000

Littoral / Carte de synthèse





Légende

Dynamique des ensembles paysagers

Paysages stables
- Paysages lagunaires et espaces naturels humides
- Paysages viticoles
- Paysages maraîchers
- Coteaux, massifs boisés et espaces de garrigue
- Ripisylves structurantes

Paysages en cours d'évolution
- Mosaique agricole
- Espaces naturels anthropisés
- Ripisylves anthropisées

Paysages destructurés
- Mosaique agricole à dominante d'enfrichement
- Urbanisation diffuse, campings et résidences de tourisme
- Espace artificialisé
- Ripisylves fermées

Perceptions visuelles
- Vues sur le grand paysage
- Vues sur le paysage de proximité

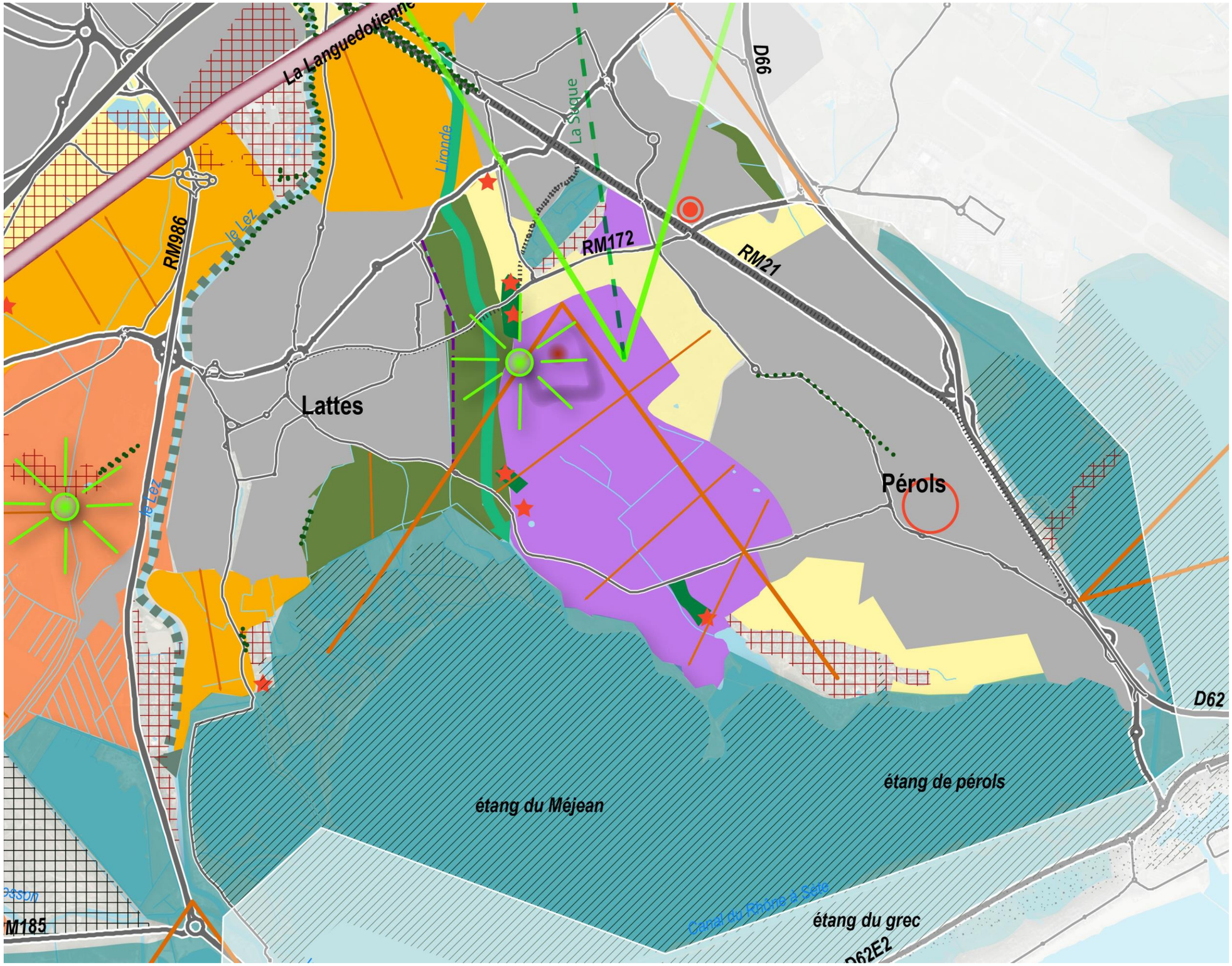
Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques
- Site patrimonial ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Eléments contemporains marqueurs de paysage
- Alignements remarquables
- Parcs accompagnant les grands domaines

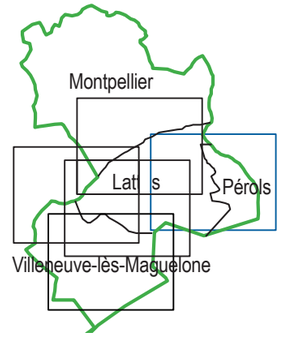
Ruptures visuelles
- Ruptures liées aux grandes infrastructures
- Fronts urbains à mieux qualifier
- Paysages dequalifiés

Structures géographiques
- Piémonts
- AOC taureaux de Camarque
- AOC viticulture Languedoc
- IGP sable de Camarque

N 0 1000 2000

Littoral / Carte de synthèse





Légende

Dynamique des ensembles paysagers

Paysages stables
- Paysages lagunaires et espaces naturels humides
- Paysages viticoles
- Paysages maraîchers
- Coteaux, massifs boisés et espaces de garrigue
- Ripisylves structurantes

Paysages en cours d'évolution
- Mosaique agricole
- Espaces naturels anthropisés
- Ripisylves anthropisées

Paysages destructurés
- Mosaique agricole à dominante d'enfrichement
- Urbanisation diffuse, campings et résidences de tourisme
- Espace artificialisé
- Ripisylves fermées

Perceptions visuelles
- Vues sur le grand paysage
- Vues sur le paysage de proximité

Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques
- Site patrimonial ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Eléments contemporains marqueurs de paysage
- Alignements remarquables
- Parcs accompagnant les grands domaines

Ruptures visuelles
- Ruptures liées aux grandes infrastructures
- Fronts urbains à mieux qualifier
- Paysages dequalifiés

Structures géographiques
- Piémonts
- AOC taureaux de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- IGP sable de Camargue

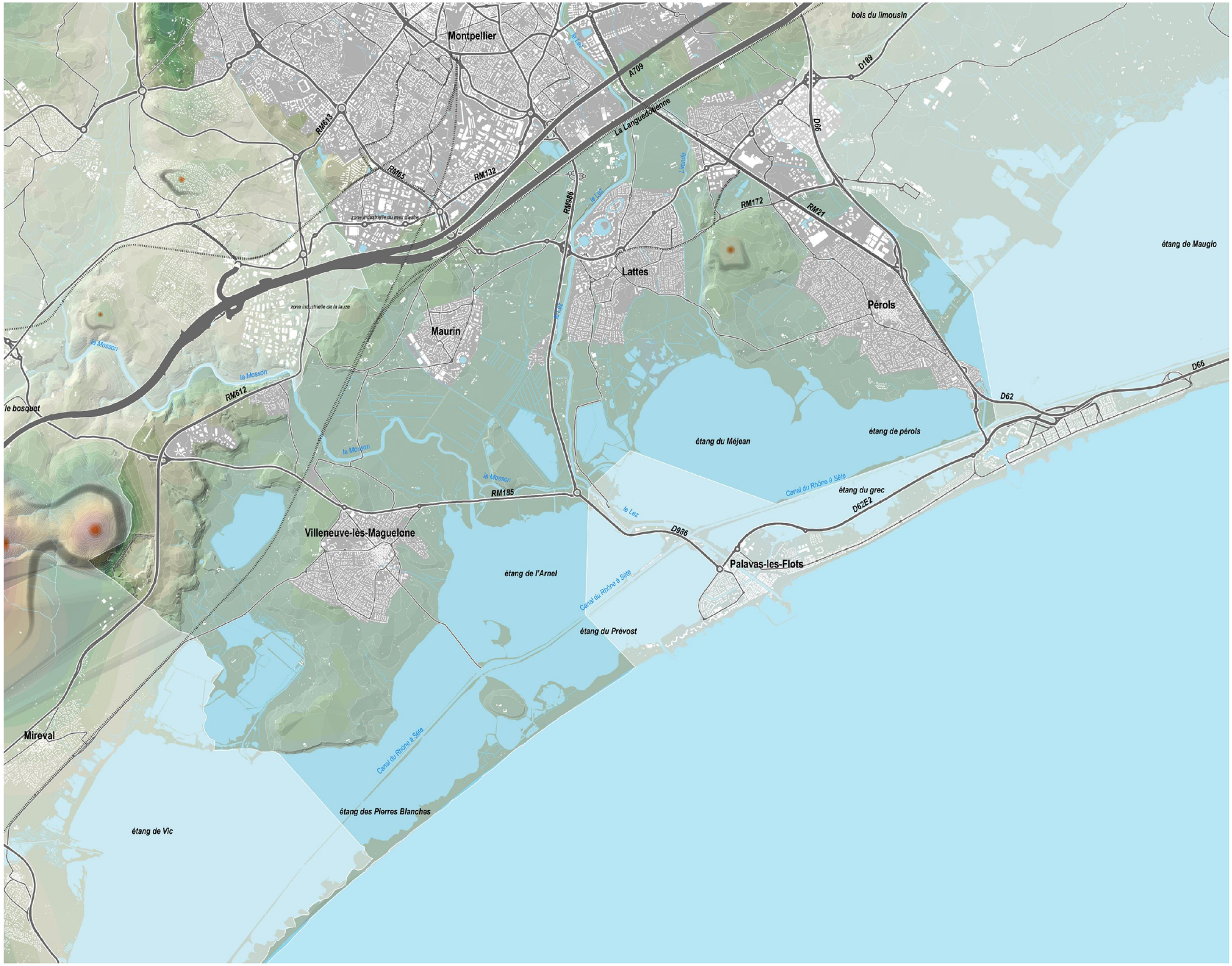
N 0 1000 2000

Cartes thématiques

Littoral

Montpellier, Lattes, Pérols, Villeneuve-lès-Maguelone

Littoral / Analyse topographique





Légende

- Ligne de force topographique
- Points culminants
- Lignes de crêtes

Altimétrie

0m — 280m

De par sa situation, la plaine littorale possède dans l'ensemble une altimétrie faible, avec un relief très peu prononcé. Cette plaine est cadrée :

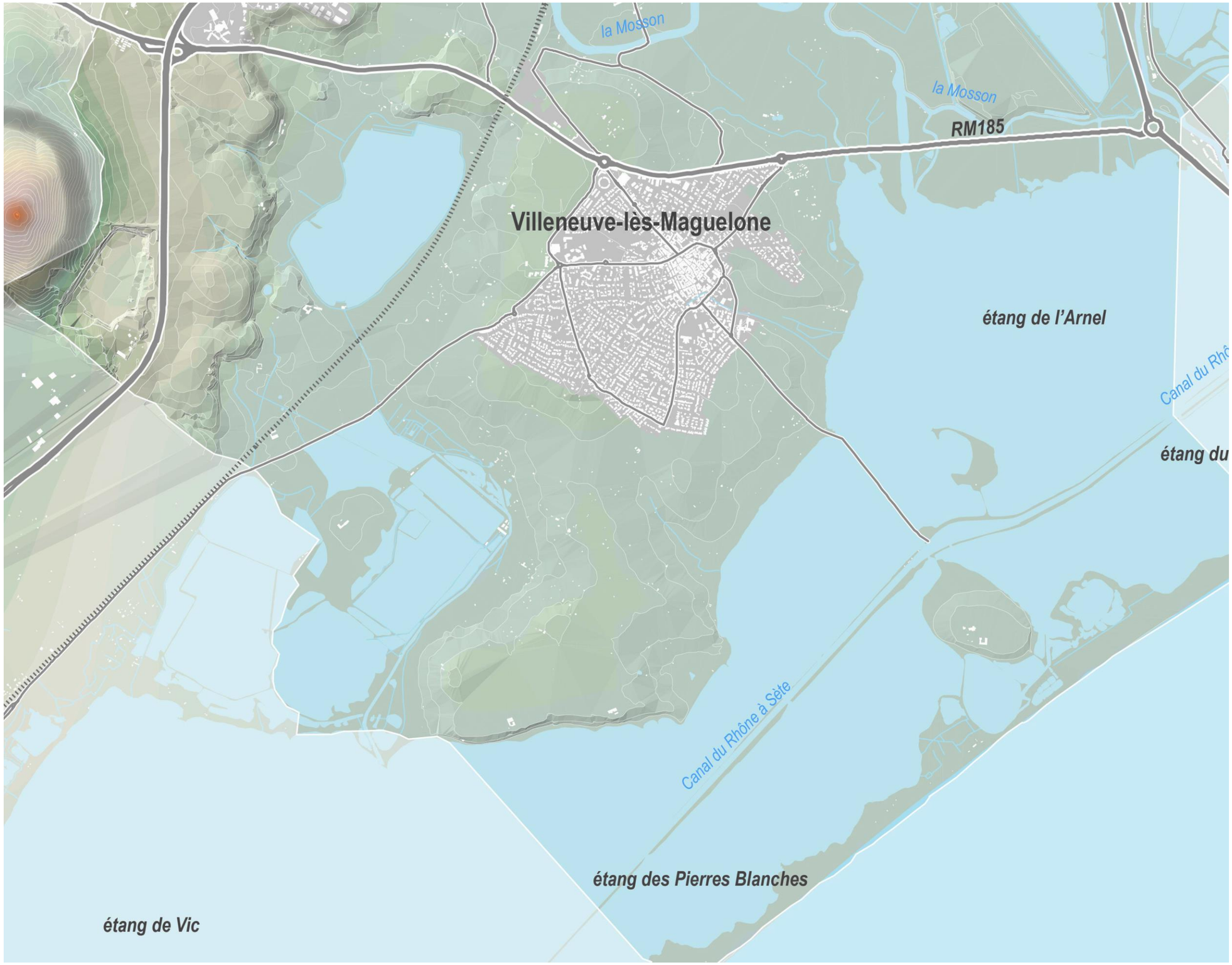
- à l'ouest par le massif karstique de la Gardiole (plissement lié aux mouvements pyrénéens) qui culmine au niveau du mont Saint Bauzille à 185NGF et marque la limite avec le territoire de la plaine ouest ;
- au nord par les collines de la ville-centre (30 à 40NGF) ;
- à l'est par la plaine de Mauguio.

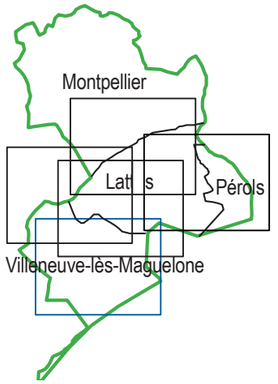
Une avancée collinaire s'étendant de Montpellier jusqu'à Pérols crée une ligne de séparation entre la plaine de Lattes et celle de Mauguio (10 à 20NGF). On trouve également un relief quelque peu vallonné au niveau des rivières de la Mosson et de la Lironde.

Les tissus urbains des communes de Villeneuve et de Pérols occupent plutôt les parties hautes de la plaine. En revanche, ceux de Lattes-Centre et Maurin, plus récents, se sont développés dans les parties basses. Leur situation au cœur d'un réseau hydrographique dense, constitué notamment du Lez, de la Lironde et du Rieucoulon, les soumet fortement aux risques d'inondation.

N 0 2000 4000

Littoral / Analyse topographique





Légende

- Ligne de force topographique
- Points culminants
- Lignes de crêtes

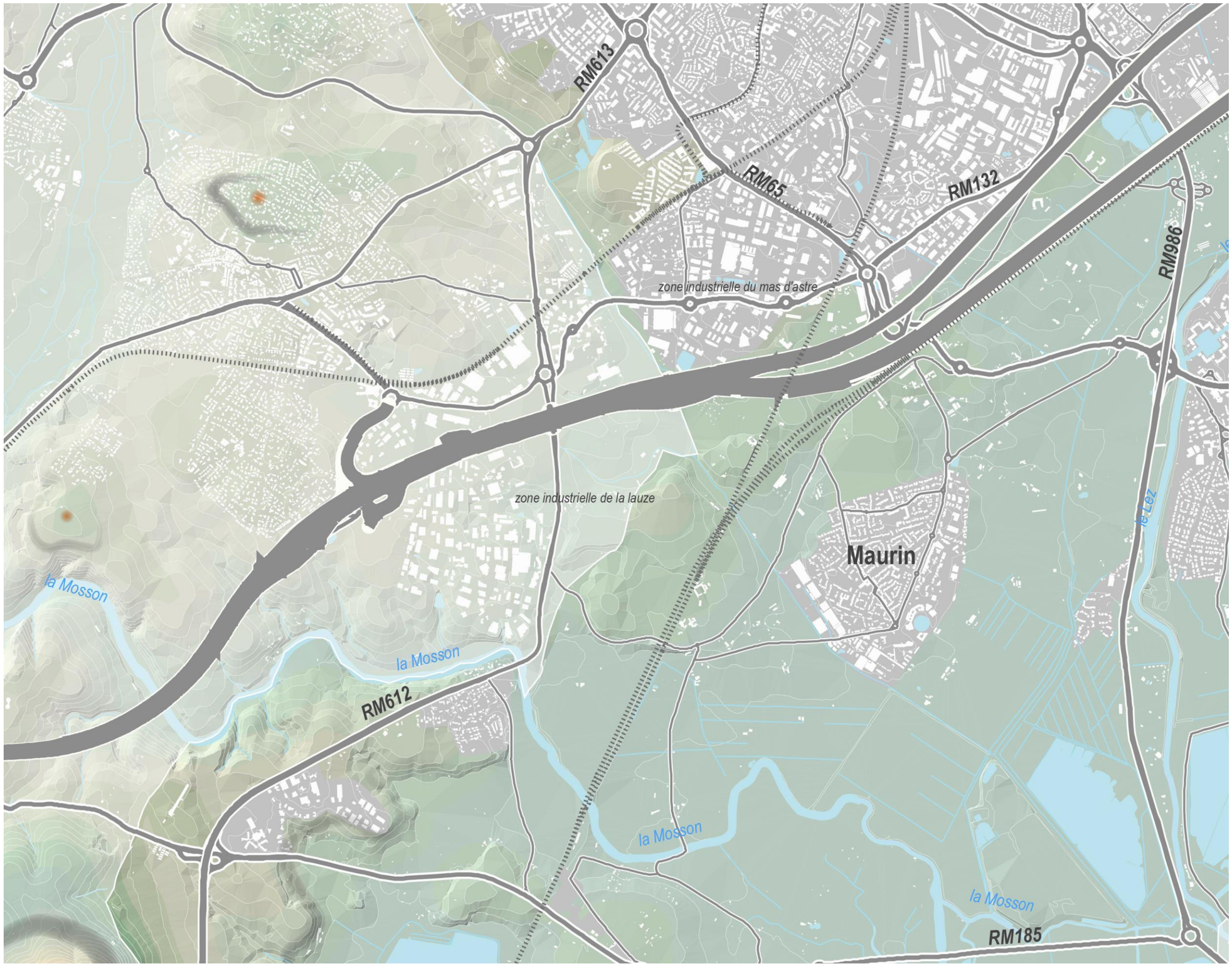
Altimétrie

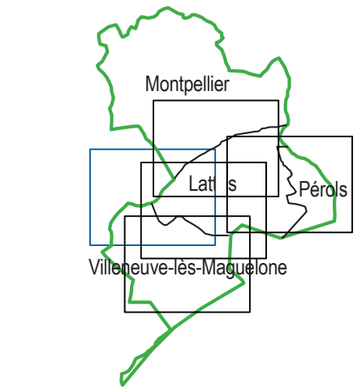
0m — 280m

N

0 — 1000 — 2000

Littoral / Analyse topographique





Légende

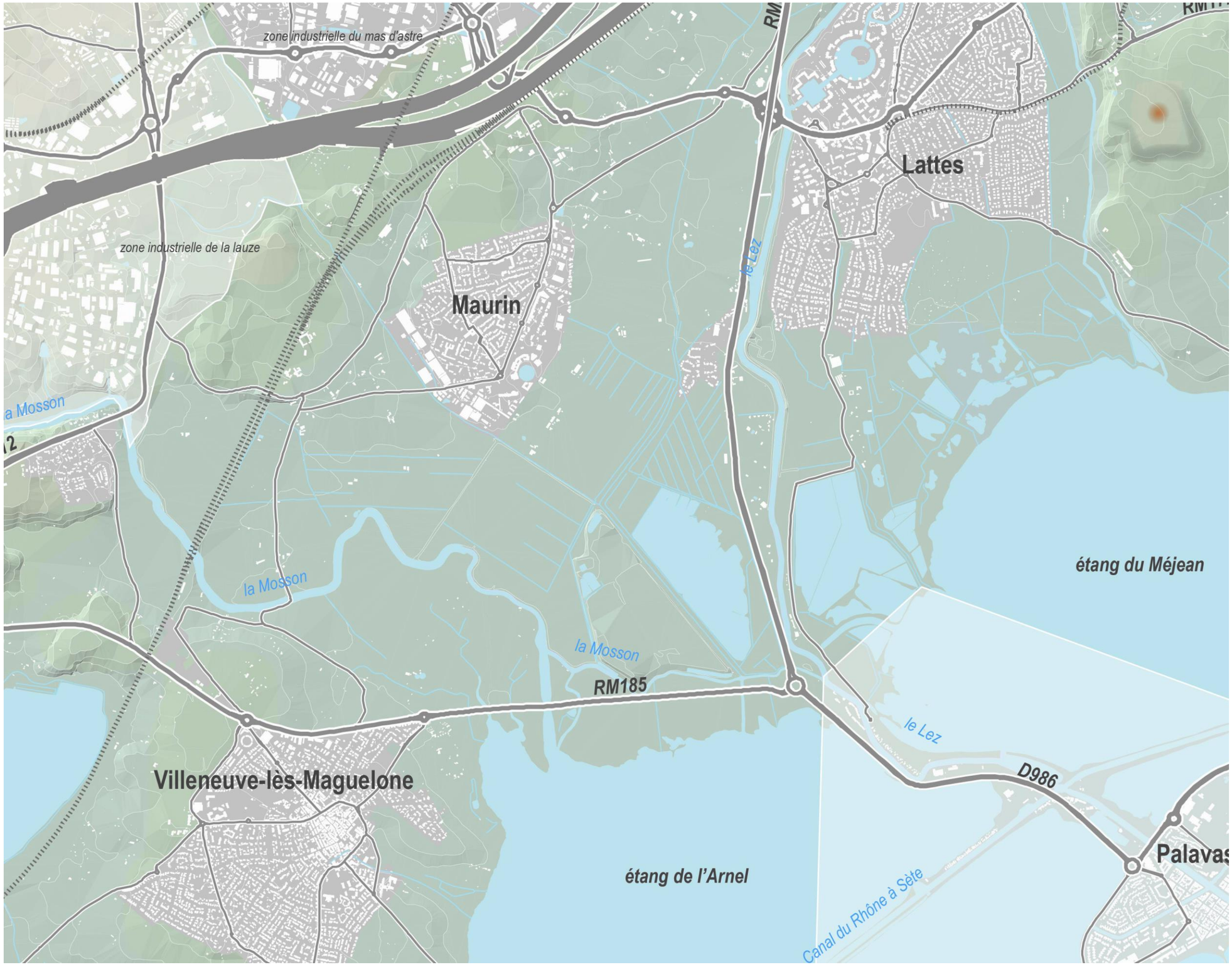
- Ligne de force topographique
- Points culminants
- Lignes de crêtes

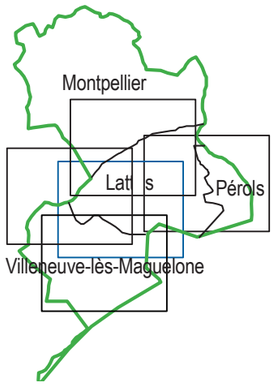
Altimétrie

0m — 280m

N 0 1000 2000

Littoral / Analyse topographique





Légende

- Ligne de force topographique
- Points culminants
- Lignes de crêtes

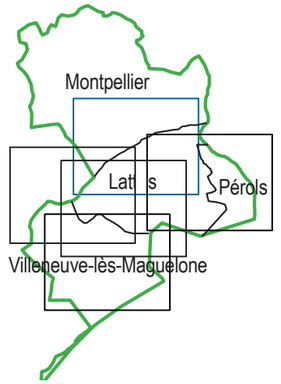
Altimétrie

0m — 280m

N 0 1000 2000

Littoral / Analyse topographique





Légende

- Ligne de force topographique
- Points culminants
- Lignes de crêtes

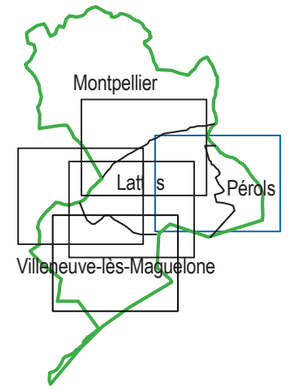
Altimétrie

0m — 280m

N 0 1000 2000

Littoral / Analyse topographique





Légende

- Ligne de force topographique
- Points culminants
- Lignes de crêtes

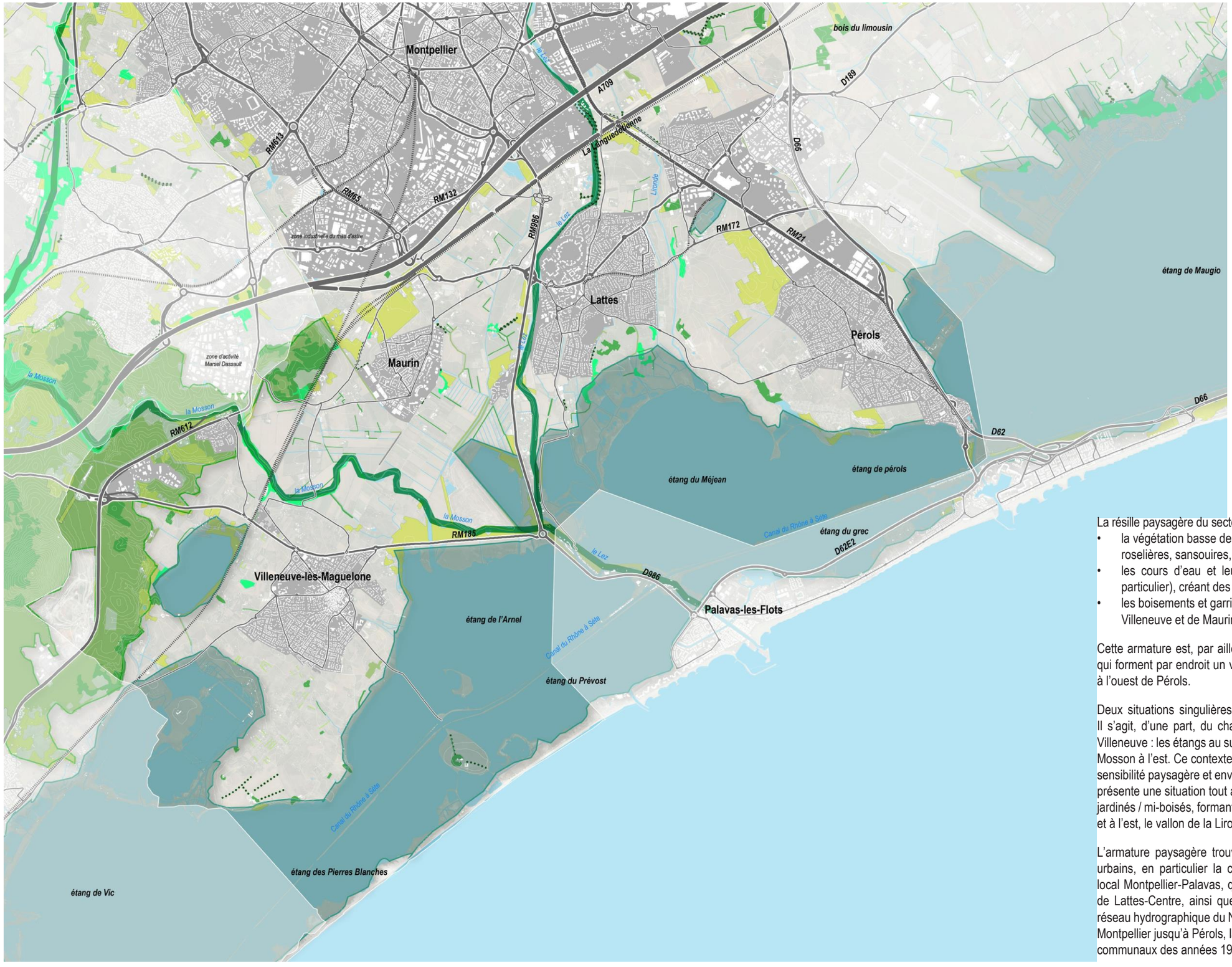
Altimétrie

0m — 280m

N

0 — 1000 — 2000

Littoral/ Analyse des résilles paysagères





Légende

- Alignement d'arbre
- Boisements
- Garrigues
- Landes et fourrés
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Grandes zones humides marqueuses du paysage

La résille paysagère du secteur Littoral est constituée de 3 éléments caractéristiques :

- la végétation basse des étangs et marais lagunaires (étendues de salicorne, roselières, sansouires, prés humides…) ;
- les cours d'eau et leur ripisylve associée (Lez, Mosson et Rieucoulon en particulier), créant des repères linéaires dans le paysage ;
- les boisements et garrigues liés au massif de la Gardiole, situés au nord de Villeneuve et de Maurin.

Cette armature est, par ailleurs, complétée par un ensemble de haies et bosquets, qui forment par endroit un véritable moutonnement, notamment autour de Maurin et à l'ouest de Pérols.

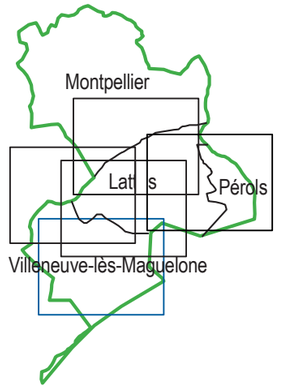
Deux situations singulières caractérisent également l'identité de la plaine littorale. Il s'agit, d'une part, du chapelet d'espaces humides ceinturant l'agglomération de Villeneuve : les étangs au sud, les anciennes salines à l'ouest, l'Estagnol au nord et la Mosson à l'est. Ce contexte témoigne de la grande richesse, mais aussi de l'extrême sensibilité paysagère et environnementale de ce territoire. D'autre part, Lattes-Centre présente une situation tout aussi spécifique avec au sud, un ensemble d'espaces mi-jardinés / mi-boisés, formant une transition entre les tissus pavillonnaires et le marais, et à l'est, le vallon de la Lironde prenant l'apparence d'une lande.

L'armature paysagère trouve, par ailleurs, des prolongements au sein des tissus urbains, en particulier la coulée verte associée à l'ancienne voie ferrée d'intérêt local Montpellier-Palavas, qui franchit le quartier de la Céreirède et l'agglomération de Lattes-Centre, ainsi que la zone humide de l'Estanel et les ripisylves liées au réseau hydrographique du Nègue-Cats au sein des quartiers de la route de la Mer, de Montpellier jusqu'à Pérols, là où elles n'ont pas été artificialisées par les lotissements communaux des années 1960-1990.

N 0 2000 4000

Littoral/ Analyse des résilles paysagères





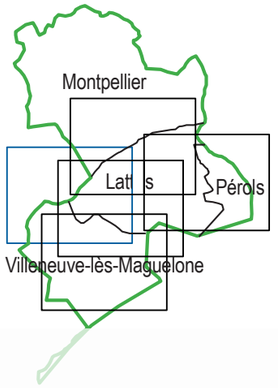
Légende

- Alignement d'arbre
- Boisements
- Garrigues
- Landes et fourrés
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Grandes zones humides marqueuses du paysage

N 0 1000 2000

Littoral/ Analyse des résilles paysagères



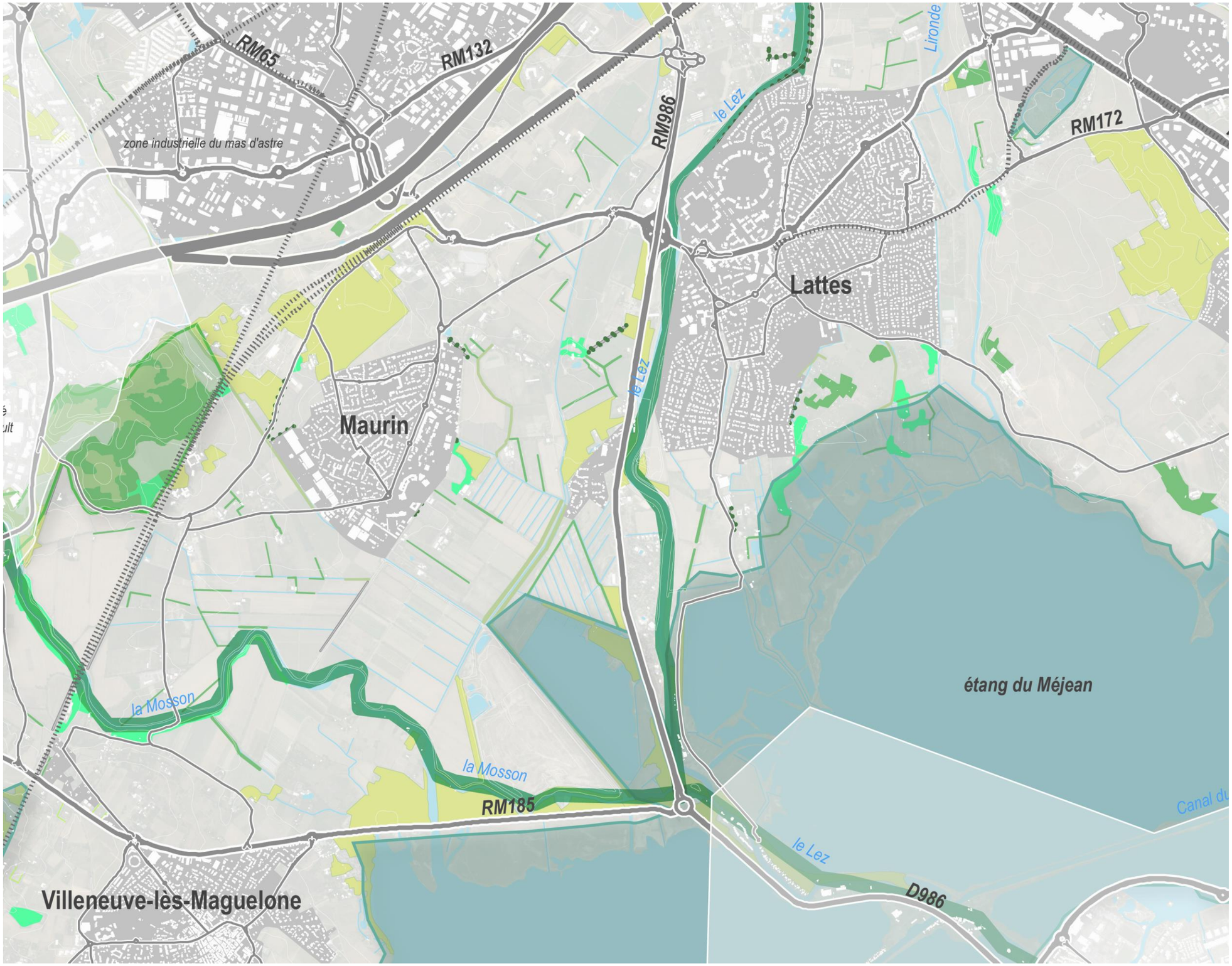


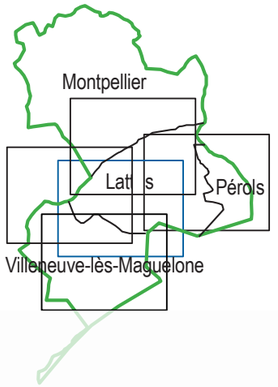
Légende

- Alignement d'arbre
- Boisements
- Garrigues
- Landes et fourrés
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Grandes zones humides marqueuses du paysage

N 0 1000 2000

Littoral/ Analyse des résilles paysagères





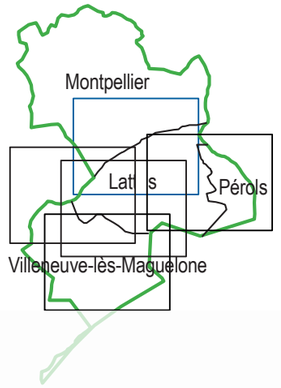
Légende

- Alignement d'arbre
- Boisements
- Garrigues
- Landes et fourrés
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Grandes zones humides marqueuses du paysage

N 0 1000 2000

Littoral/ Analyse des résilles paysagères





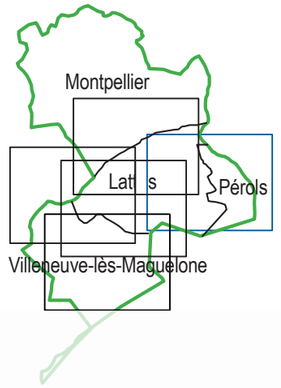
Légende

- Alignement d'arbre
- Boisements
- Garrigues
- Landes et fourrés
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Grandes zones humides marqueuses du paysage

N 0 1000 2000

Littoral/ Analyse des résilles paysagères



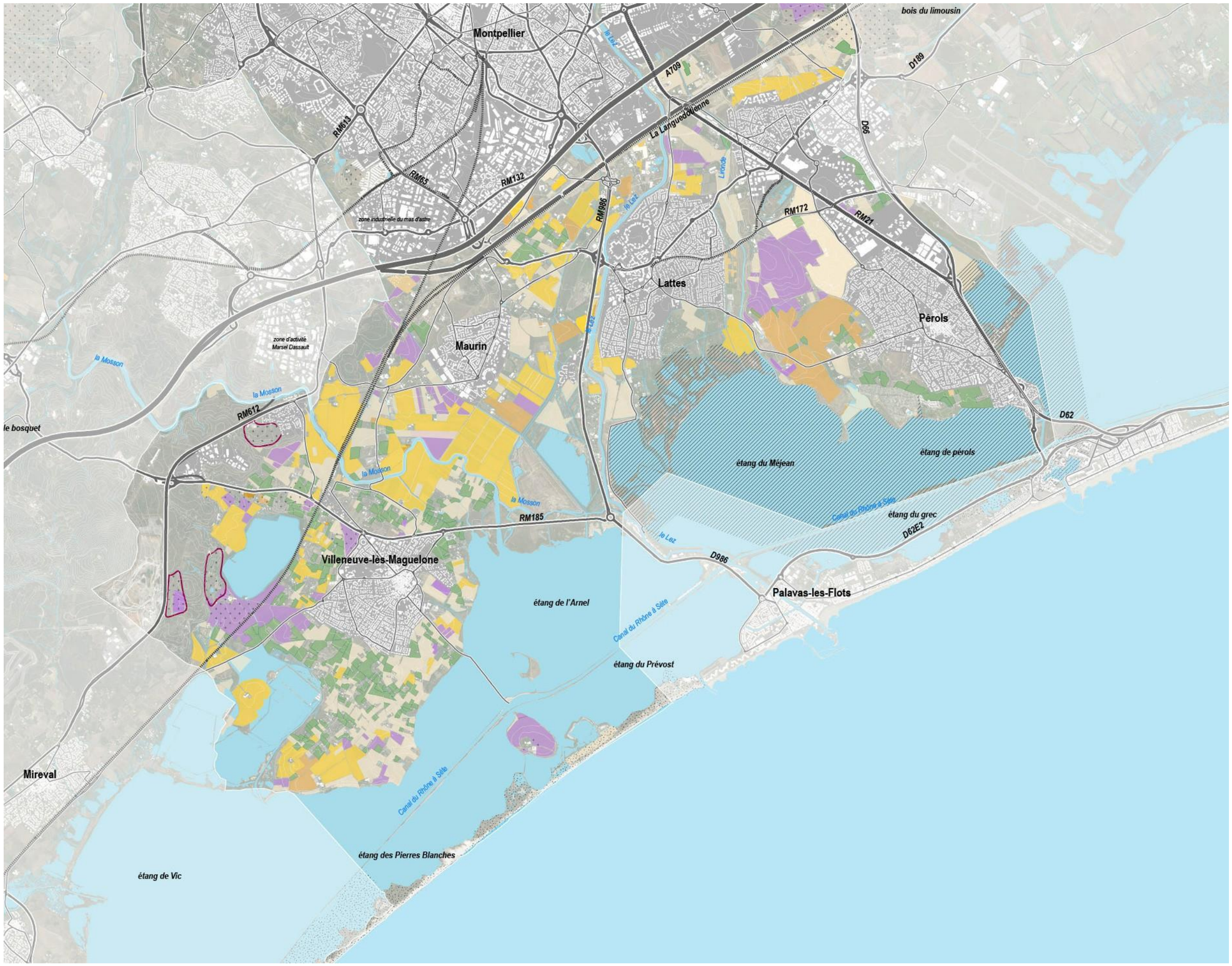


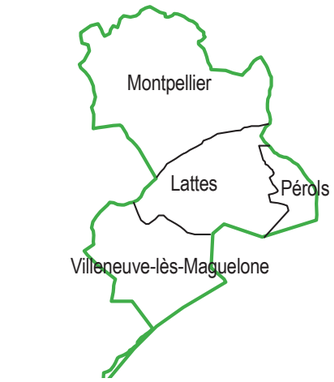
Légende

- Alignement d'arbre
- Boisements
- Garrigues
- Landes et fourrés
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Grandes zones humides marqueuses du paysage

N 0 1000 2000

Littoral / Analyse des armatures agricoles





Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers

- Parcelles agricoles enfrichées

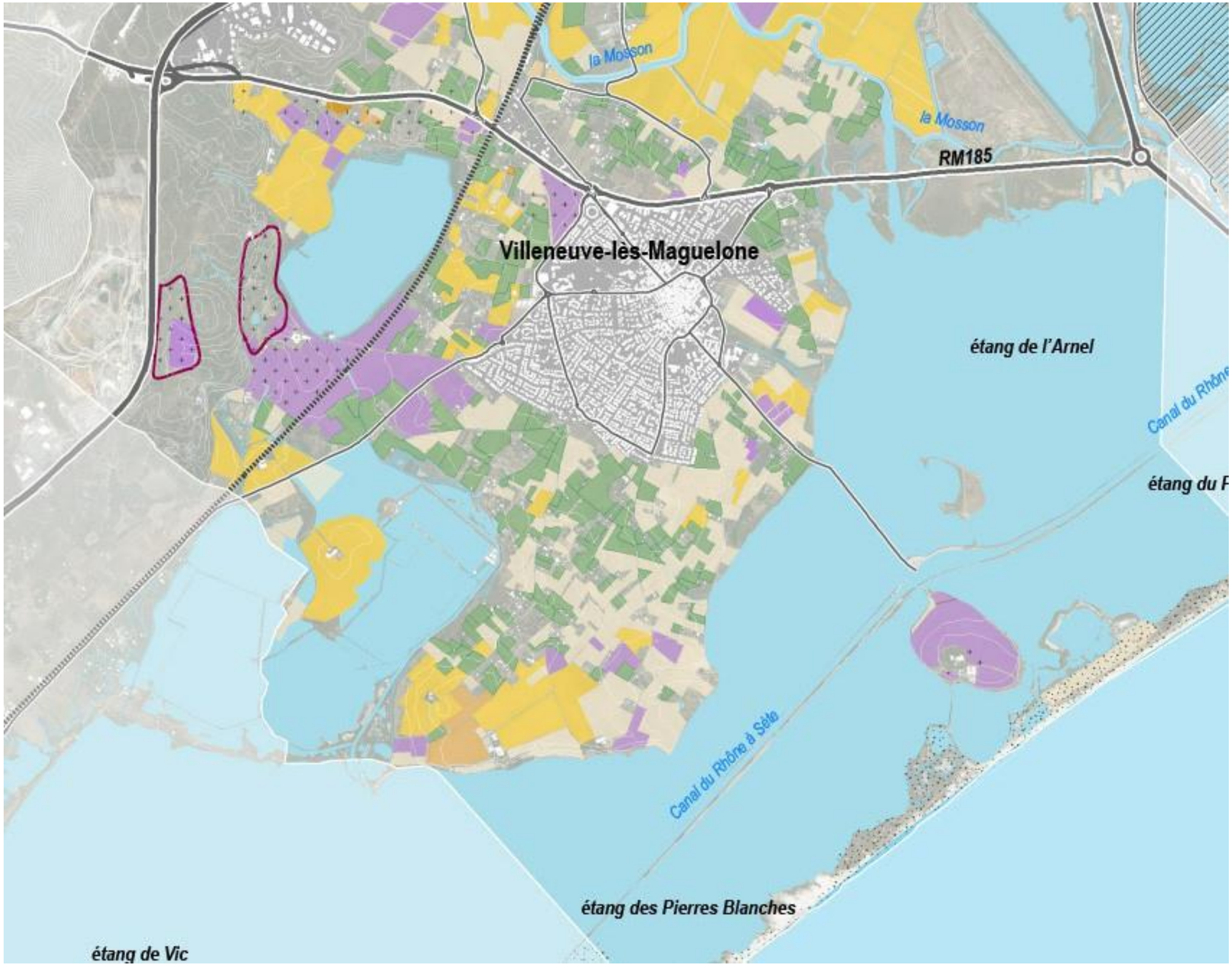
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue

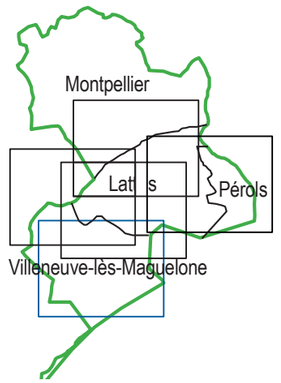
- Secteurs AOC enfrichés

N

0 2000 4000

Littoral / Analyse des armatures agricoles





Légende

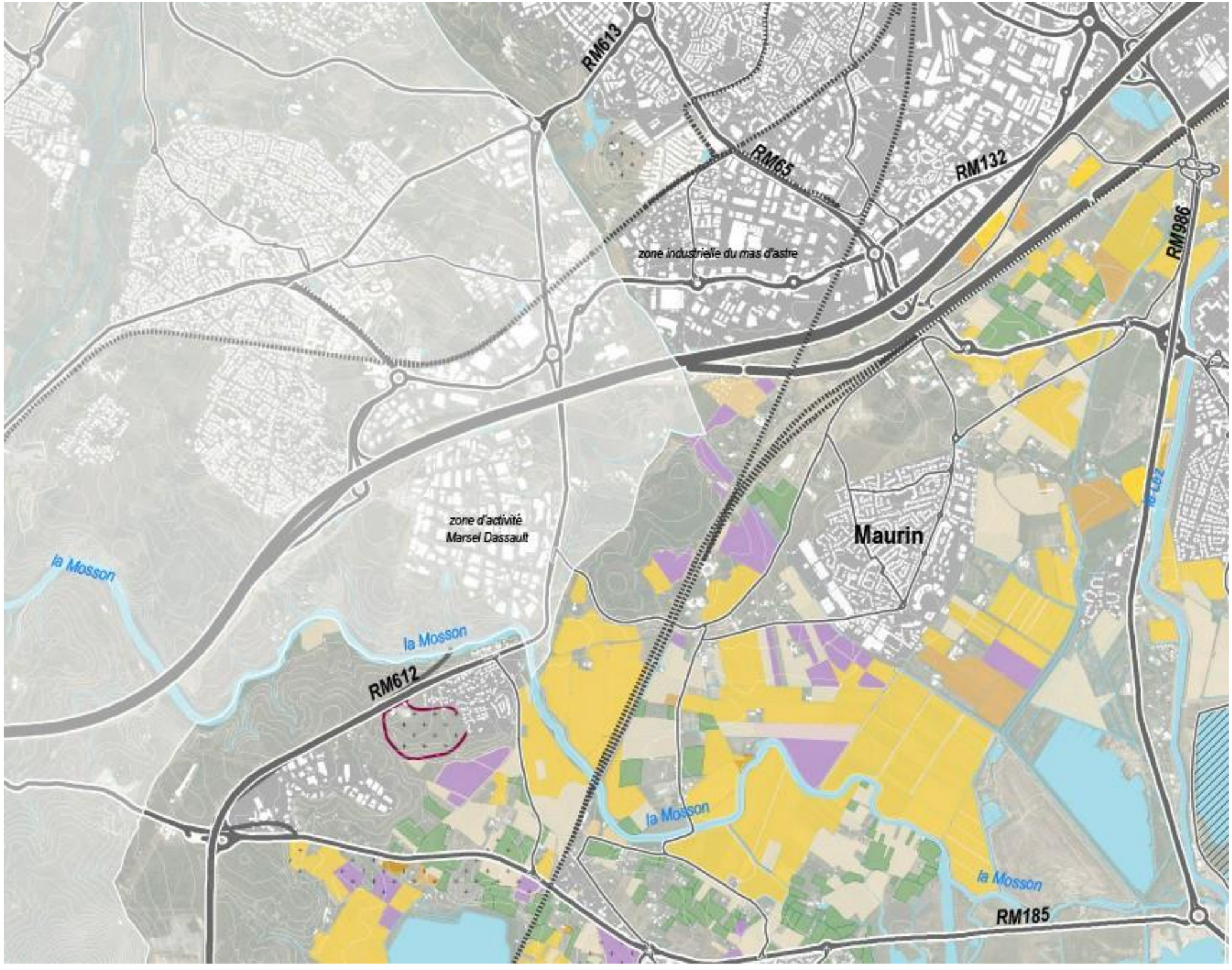
Présentation de la mosaïque agricole :

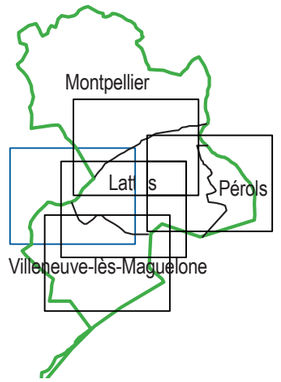
- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers
- Parcelles agricoles enfrichées
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue
- Secteurs AOC enfrichés

La plaine agricole de Villeneuve-Lès-Maguelone est touchée par une déprise agricole au profit de friches périurbaines, de l'agriculture de loisir et de phénomènes de cabanisation. Au sud de la commune, beaucoup de terres agricoles ne sont pas identifiées, il s'agit souvent de pâturages pour chevaux. Les cultures maraîchères sont prédominantes le long du Lez, le reste du secteur étant plutôt dédié aux cultures céréalières. La vigne est peu présente et les terres AOC sont souvent enfrichées.

N 0 1000 2000

Littoral / Analyse des armatures agricoles





Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers

- Parcelles agricoles enfrichées

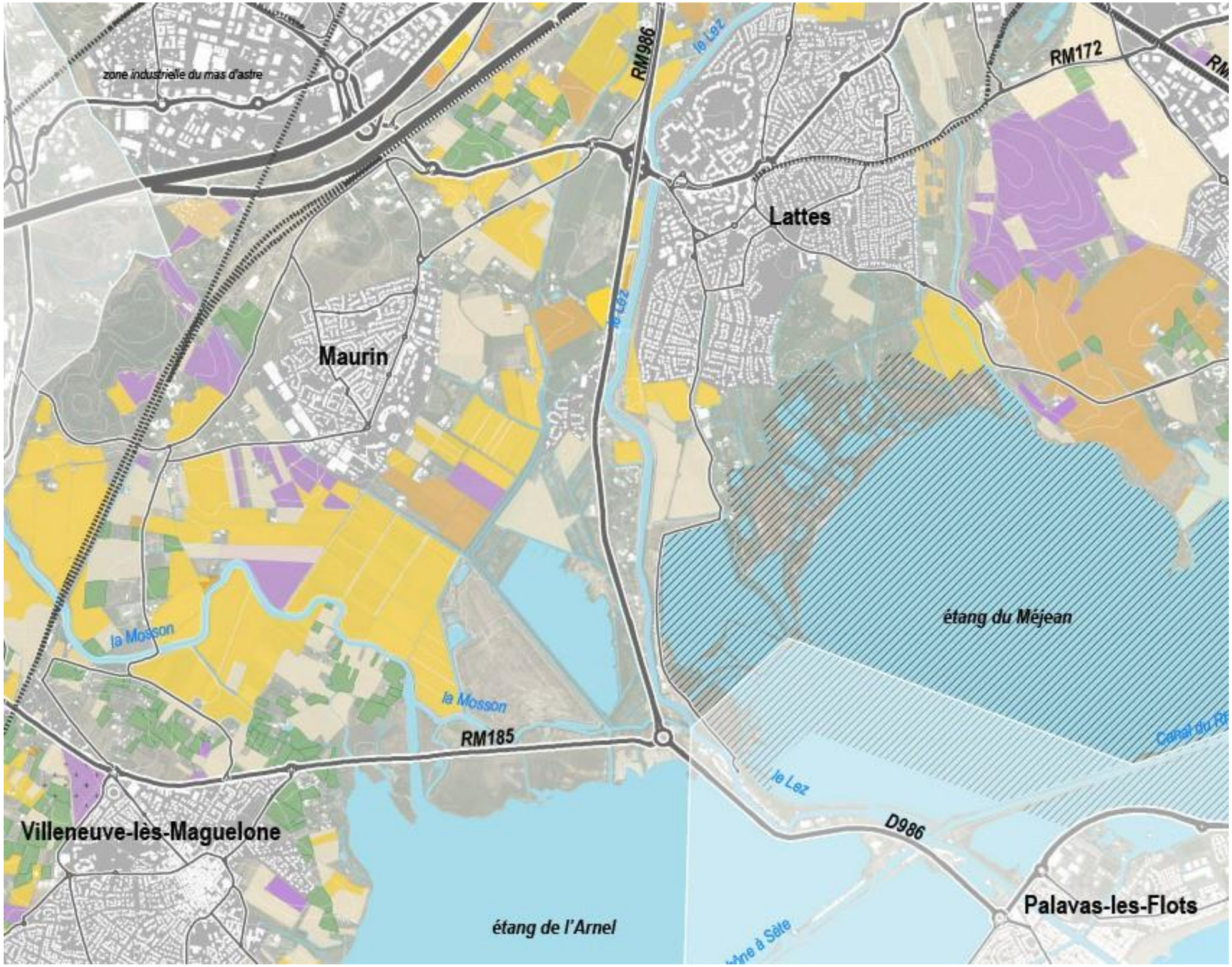
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue

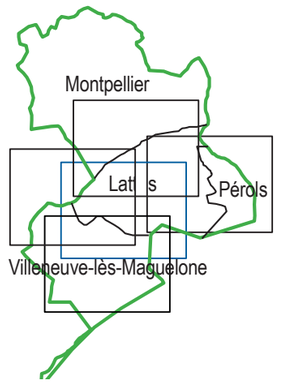
- Secteurs AOC enfrichés

Autour du quartier de Maurin à Lattes, deux grandes cultures dominent : les vignes et les cultures céréalières qui façonnent le paysage. Au nord de la RM185, se concentre un grand nombre de parcelles enfrichées qui se combinent avec un mitage important.

N 0 1000 2000

Littoral / Analyse des armatures agricoles





Légende

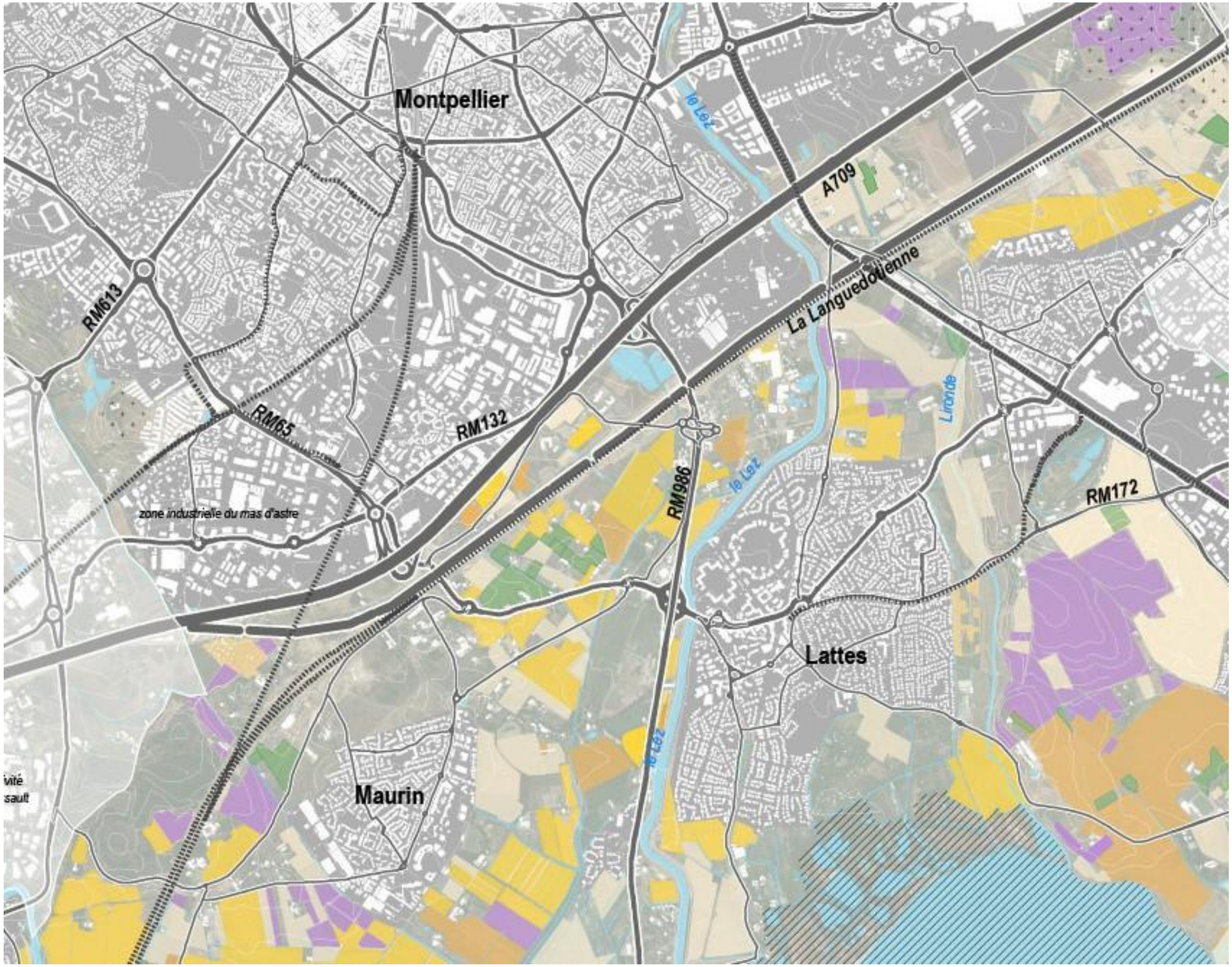
Présentation de la mosaïque agricole :

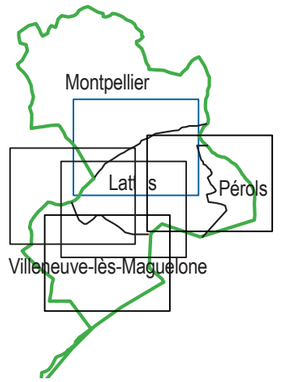
- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers
- Parcelles agricoles enfrichées
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue
- Secteurs AOC enfrichés

La commune de Lattes compte peu de terres enfrichées et plus généralement peu de terres agricoles car une grande partie de la plaine est occupée par de l'habitat et de l'activité plus ou moins intégrés dans le paysage. Deux grands types de cultures se détachent dans le paysage : les vignes et les cultures annuelles.

N 0 1000 2000

Littoral / Analyse des armatures agricoles





Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers

- Parcelles agricoles enfrichées

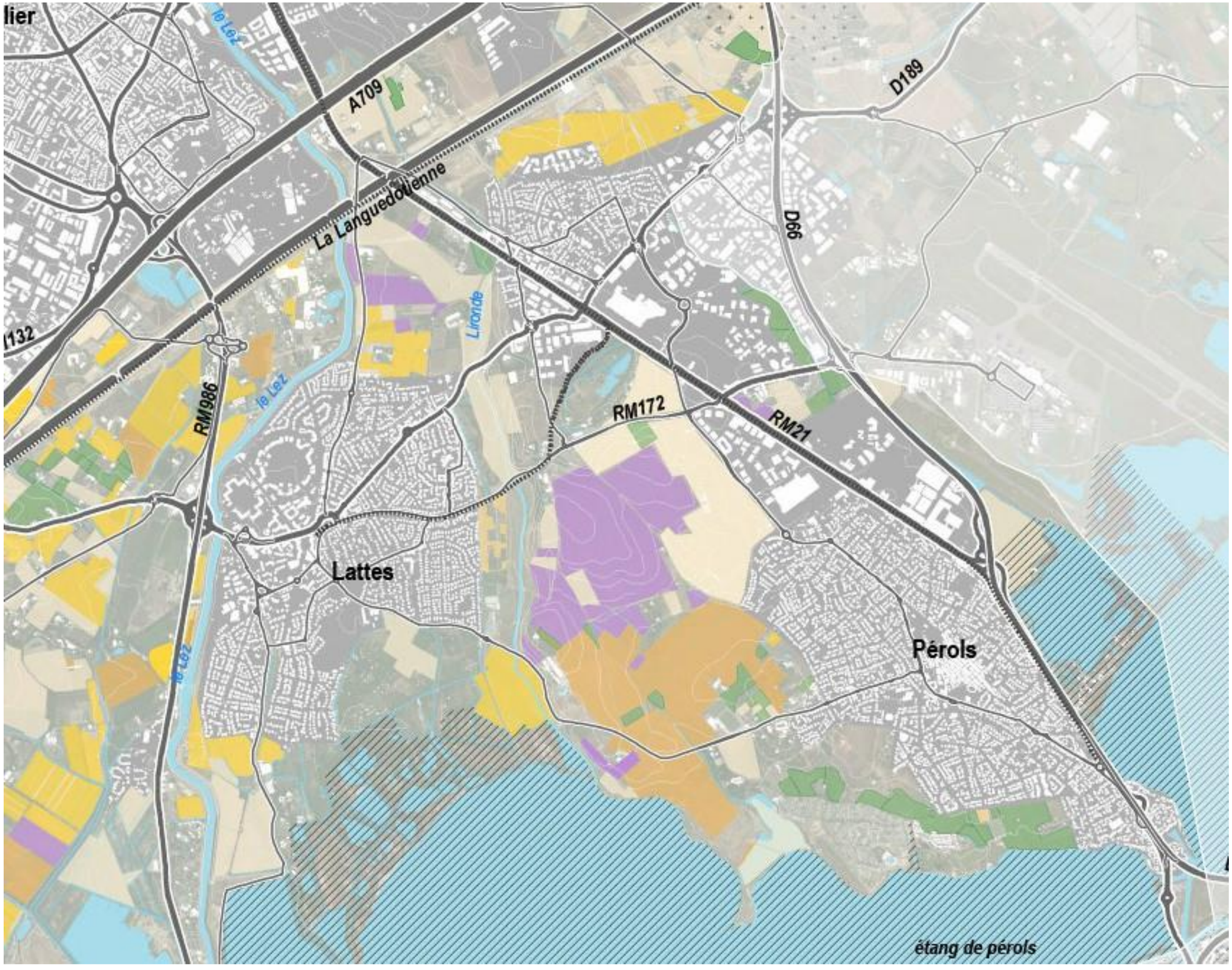
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue

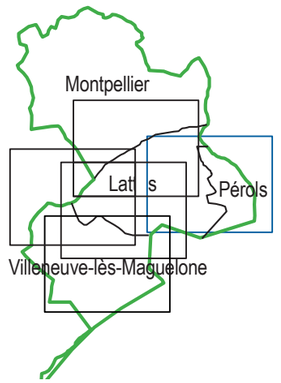
- Secteurs AOC enfrichés

Pour sa part, Montpellier étant un territoire très urbain, ses espaces agricoles sont fortement réduits. Seules quelques parcelles de vignes en AOP persistent.

N 0 1000 2000

Littoral / Analyse des armatures agricoles





Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers

- Parcelles agricoles enfrichées

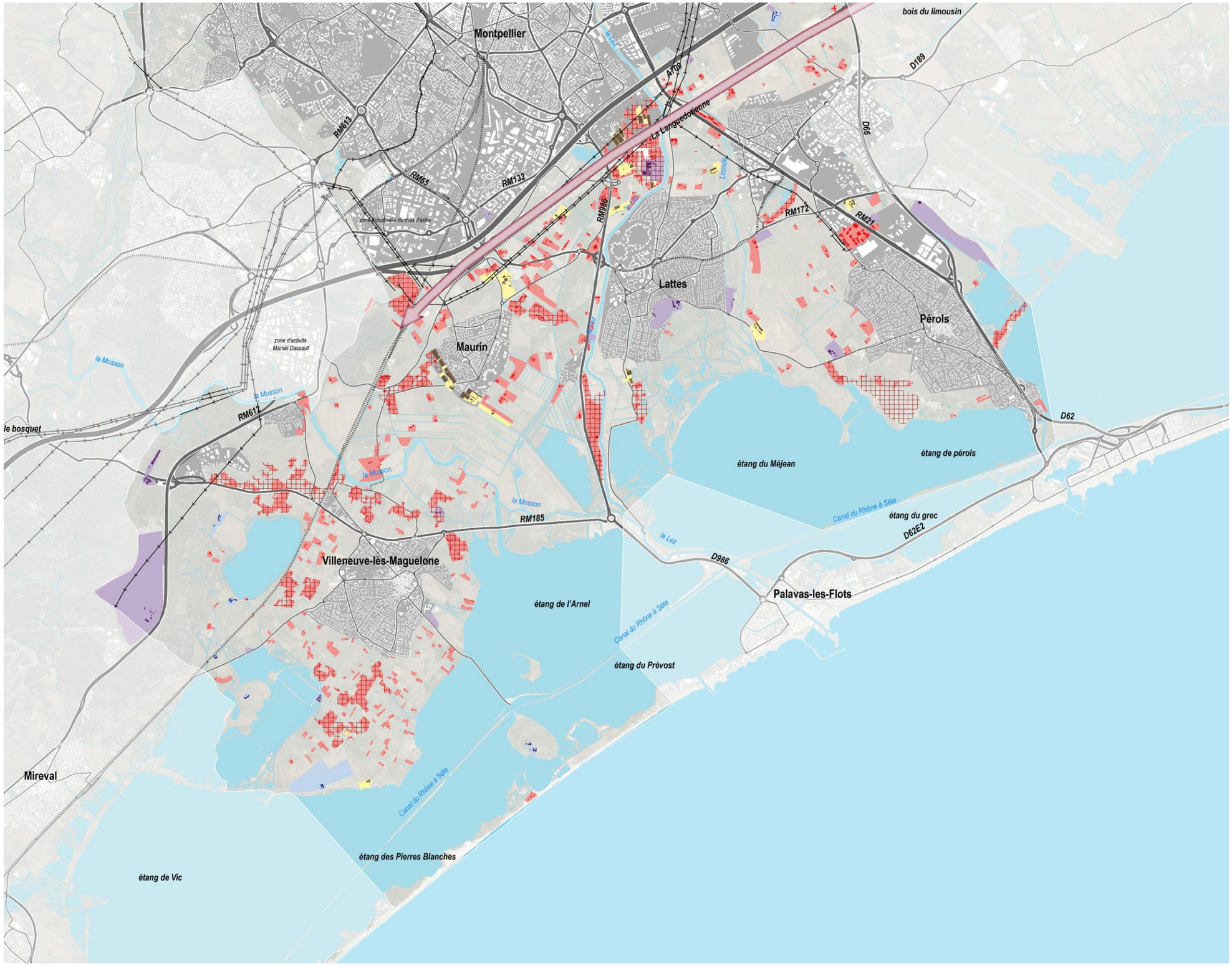
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue

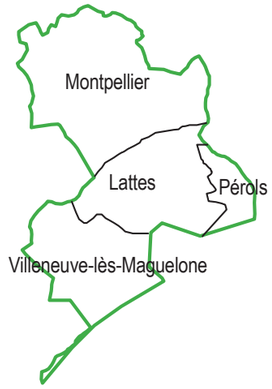
- Secteurs AOC enfrichés

Les espaces agricoles de Pérols sont limités. La frange nord en limite avec Montpellier concentre des cultures annuelles. Au sud, plus aucune parcelle n'est cultivée. Elles sont enfrichées et occupées par des chevaux ou de la cabanisation. La frange avec Lattes est plus active ; on y retrouve principalement de la vigne, une manade et des cultures céréalières.

N 0 1000 2000

Littoral / Analyse de l'occupation des sols



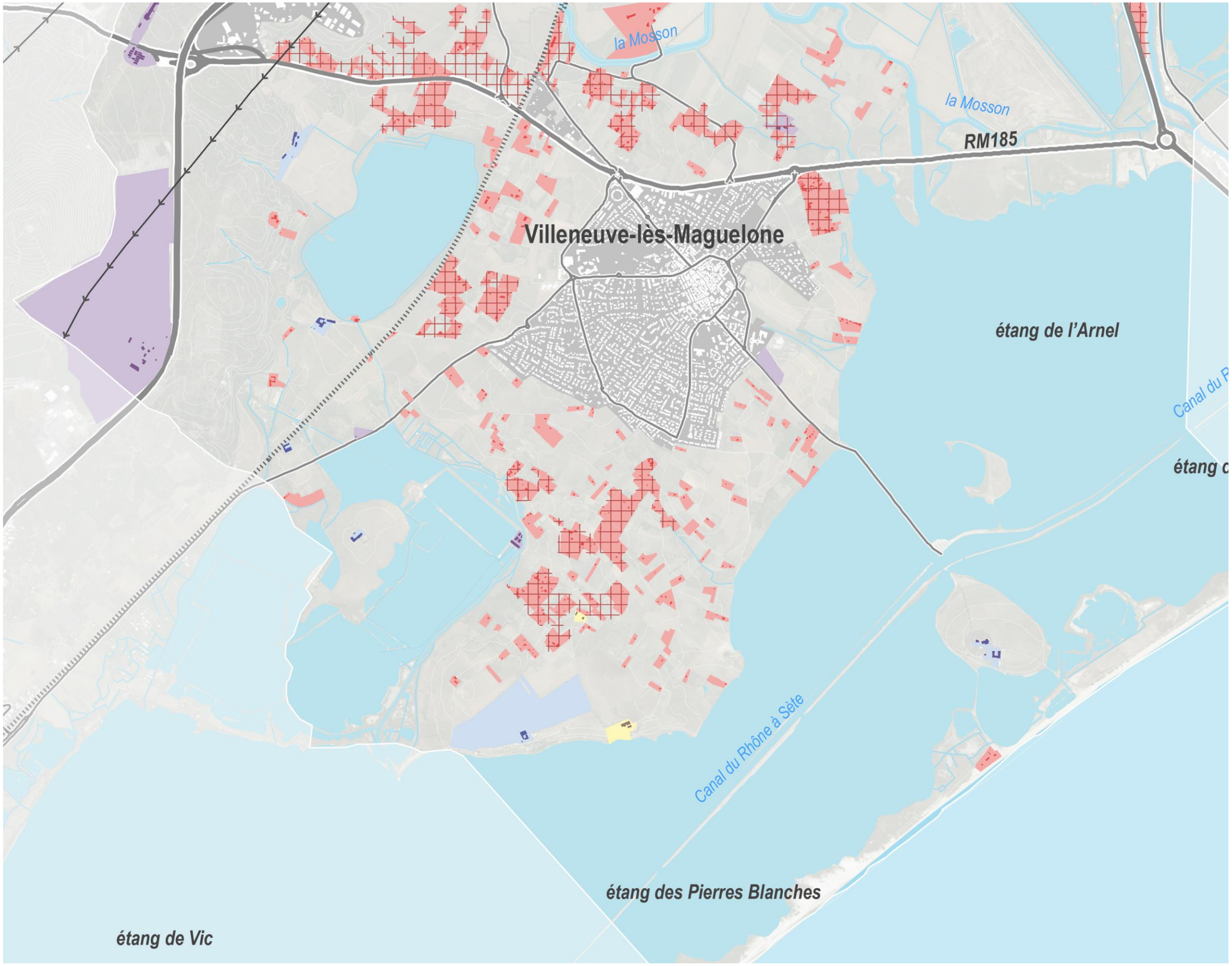


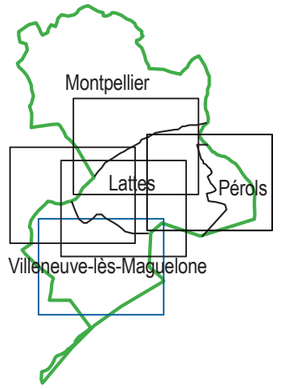
Légende

- Terrain d'assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d'asiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d'asiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d'assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Mitage de la zone agicole

N 0 2000 4000

Littoral / Analyse de l’occupation des sols





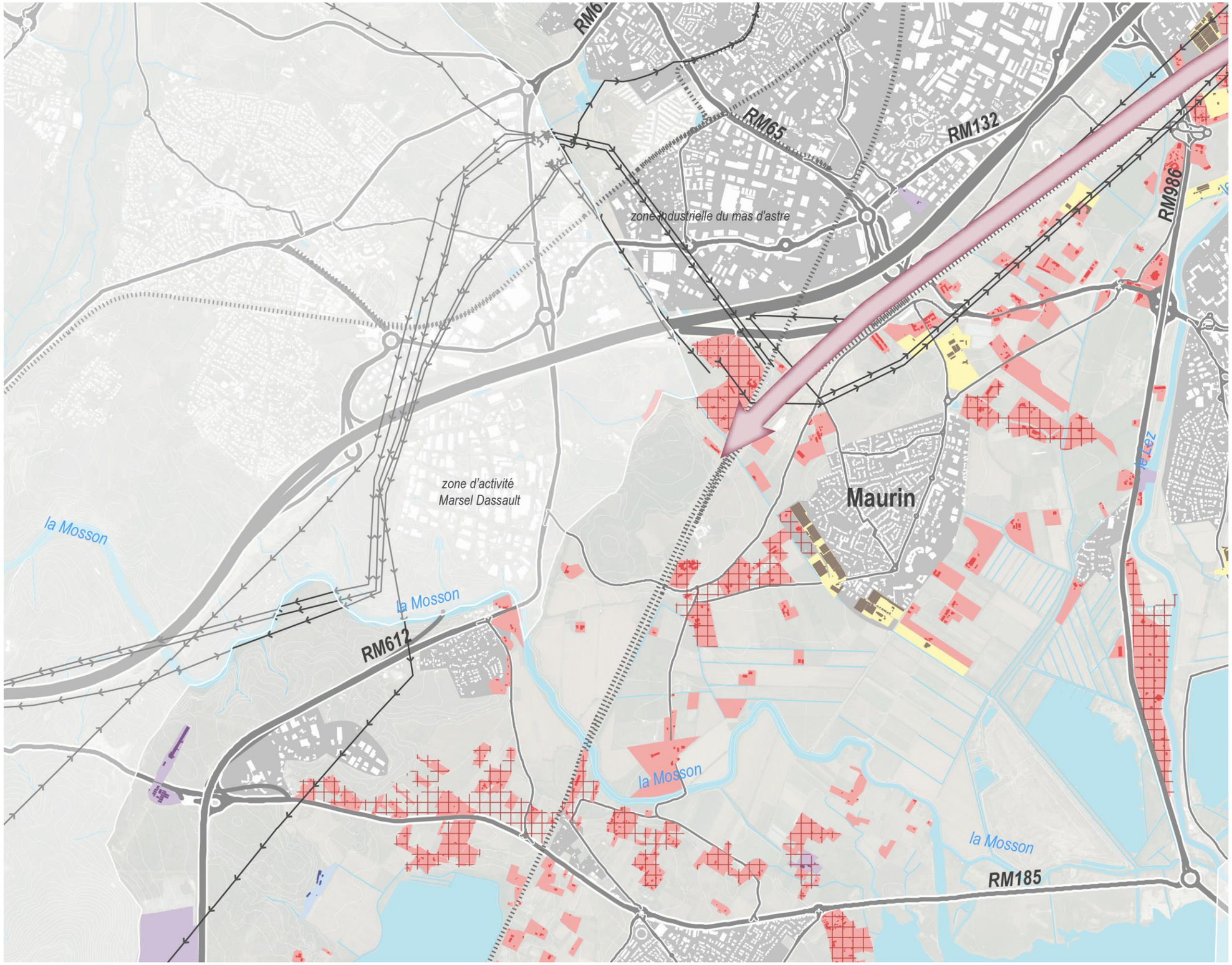
Légende

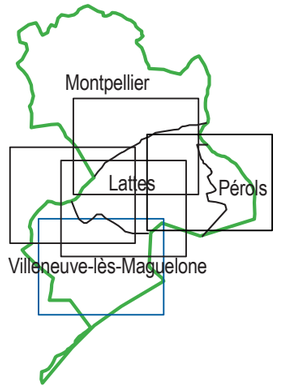
- Terrain d’assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d’asiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d’asiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d’assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Mitage de la zone agicole

Les espaces agro-naturels de Villeneuve-lès-Maguelone sont marqués par un phénomène de mitage très important, notamment de nature résidentielle. De sorte que les bâtiments effectivement liés à l’exploitation agricole sont devenus très minoritaires et les anciens grands mas qui structuraient autrefois ces espaces, beaucoup moins perceptibles. Ces diverses constructions sont souvent peu intégrées au paysage et participent fortement à sa dévalorisation. À l’est de la commune, l’important site de la carrière de la Madeleine présente également un impact paysager manifeste, entamant fortement l’intégrité de la perception du massif de la Gardiole à ce niveau.

N 0 1000 2000

Littoral / Analyse de l’occupation des sols





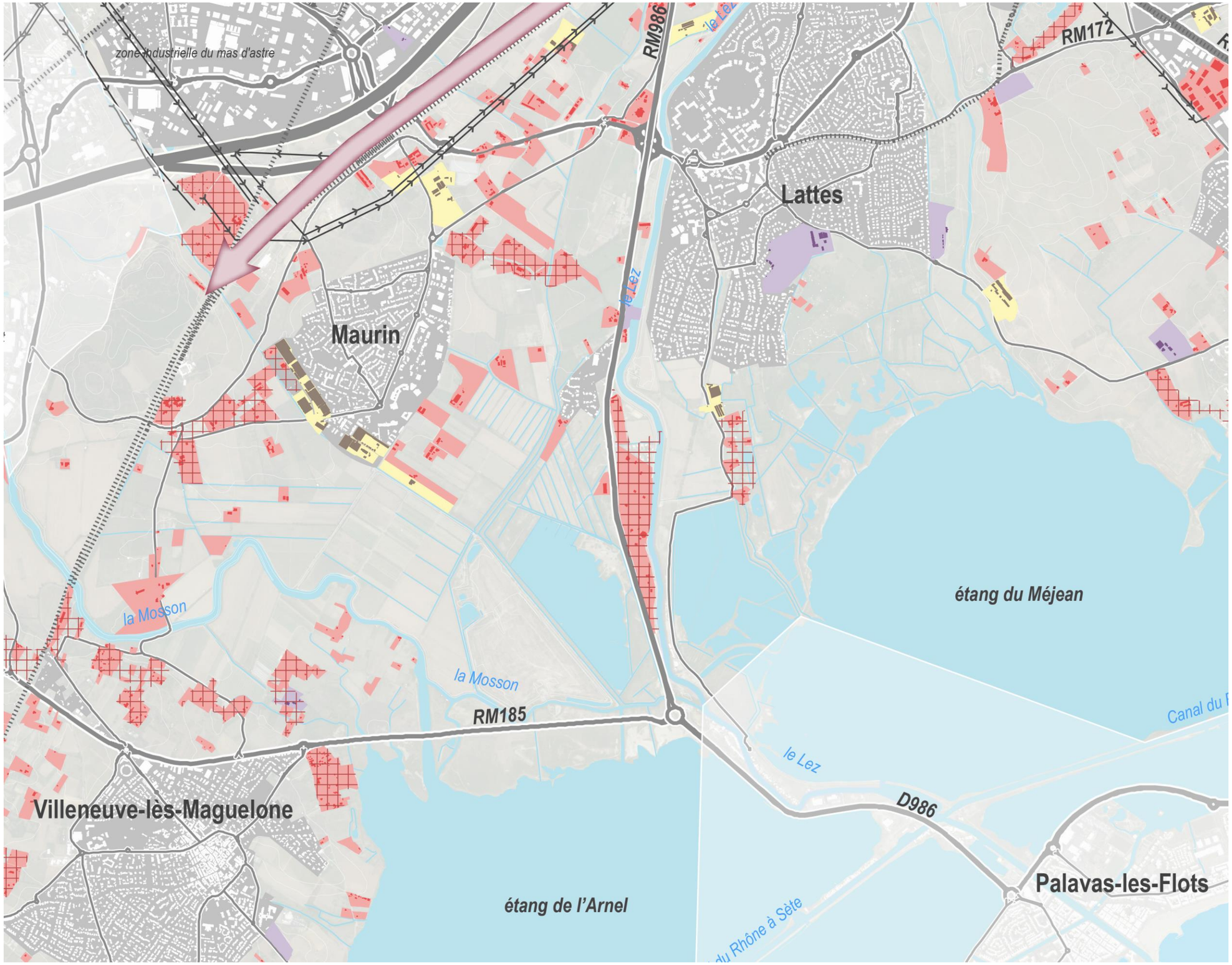
Légende

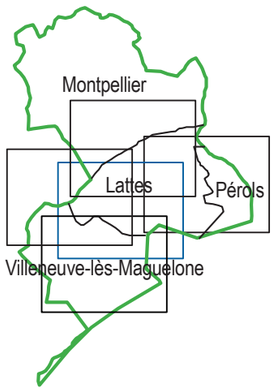
- Terrain d’assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d’asiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d’asiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d’assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Mitage de la zone agicole

La plaine autour du quartier de Maurin est également fortement mitée par les activités et le bâti d’habitation. D’un point de vue perceptif, ce mitage se cumule le paysage du faisceau des grandes infrastructures.

N 0 1000 2000

Littoral / Analyse de l’occupation des sols





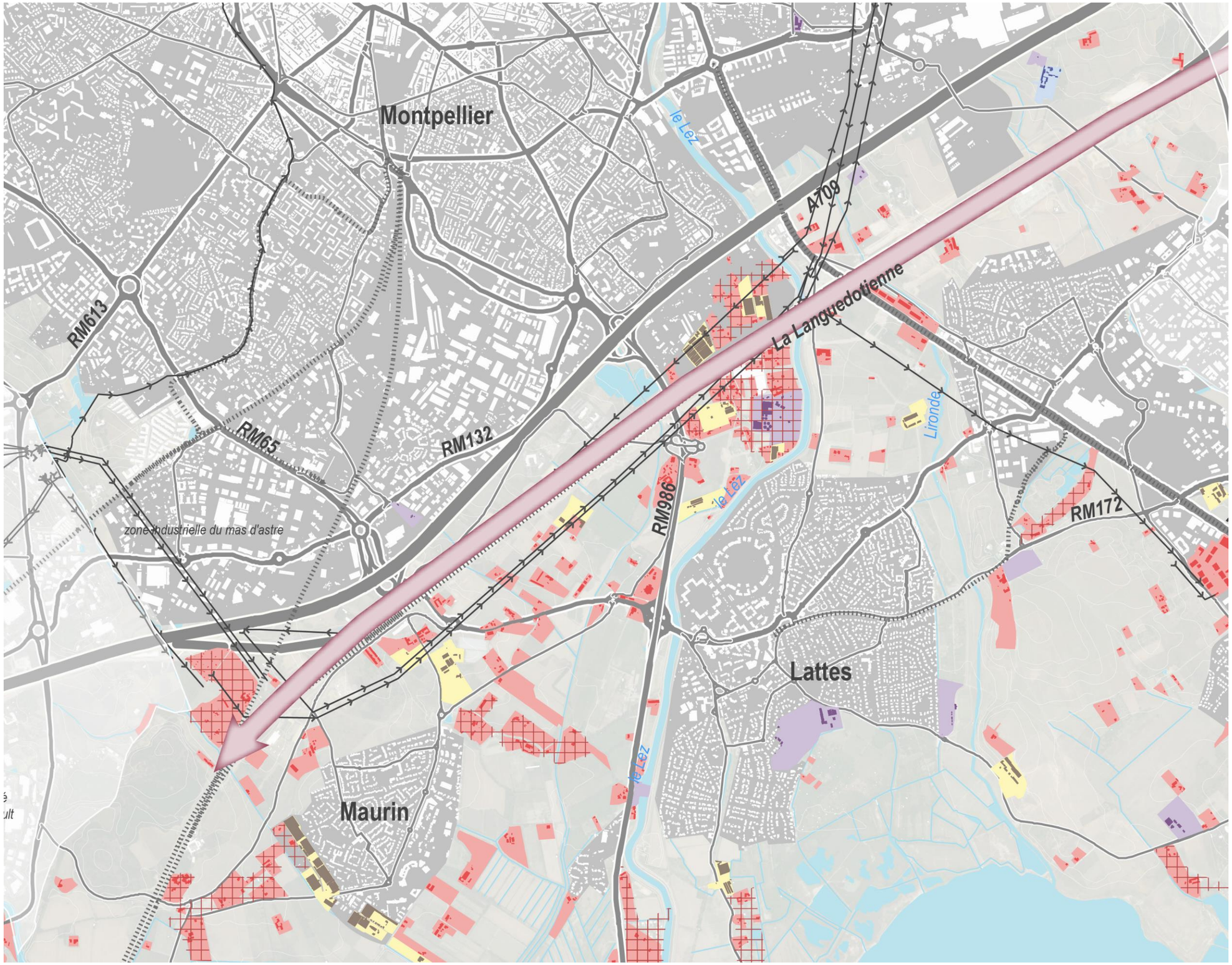
Légende

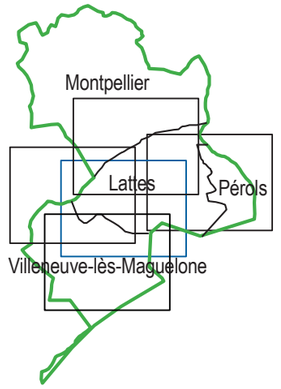
- Terrain d’assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d’assiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d’assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d’assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Mitage de la zone agicole

Au sud de Lattes-Centre, les campings constituent un mitage très impactant, car situé à proximité immédiate des étangs.

N 0 1000 2000

Littoral / Analyse de l'occupation des sols





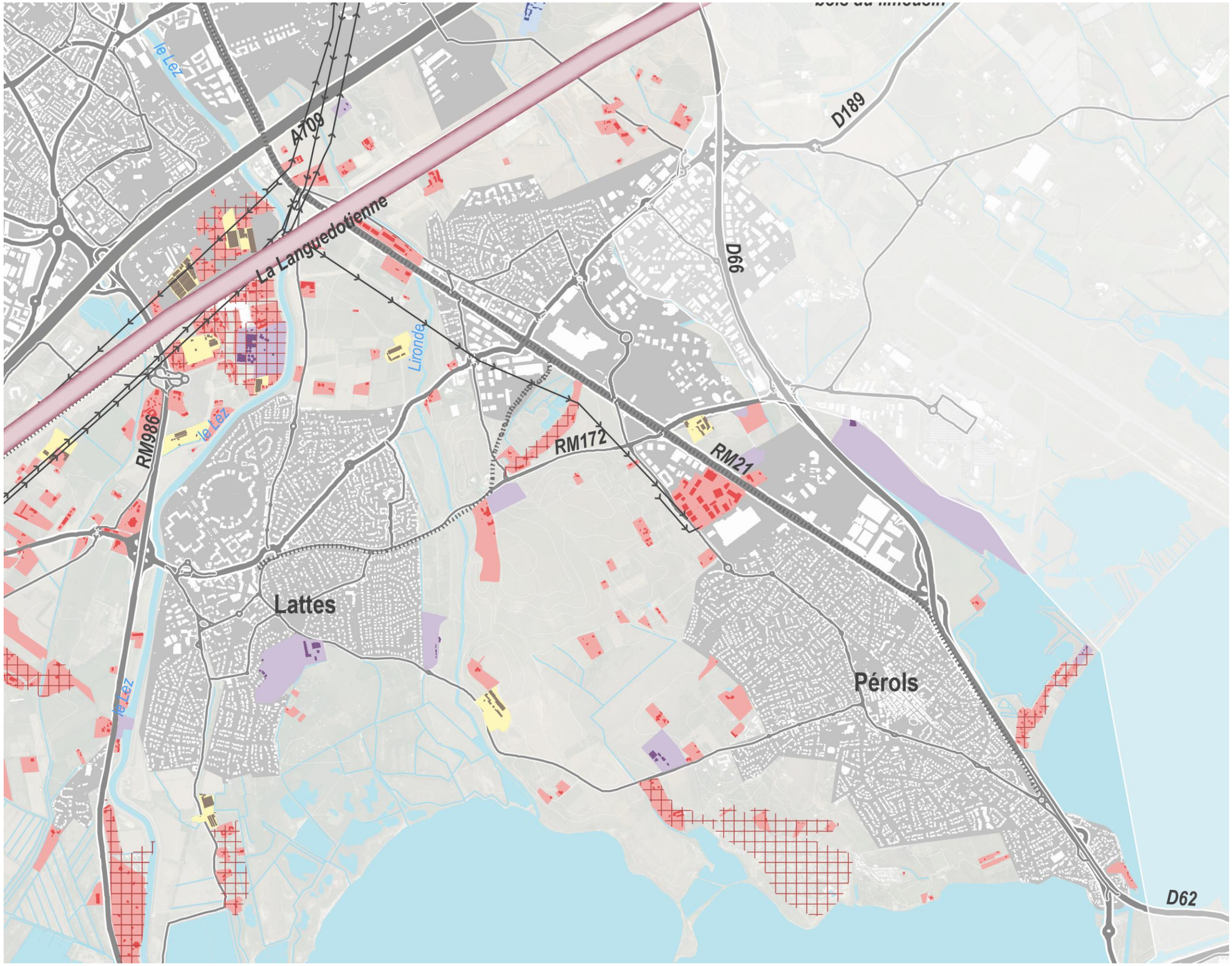
Légende

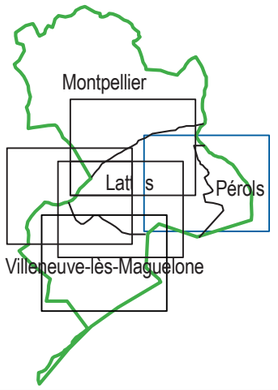
- Terrain d'assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d'assiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d'assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d'assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Mitage de la zone agicole

Le développement urbain éclaté de la ville de Lattes en plusieurs entités, ainsi que la réalisation de la RD986 dans une configuration autoroutière, ont joué dans l'importance du phénomène de mitage de la plaine agricole, notamment dans le développement de bâtiments d'activités économiques et commerciales de « bord de route ». La partie nord du territoire est fortement impactée par le paysage des grandes infrastructures. Ces éléments sont venus, plus particulièrement, surenchérir le peu de structuration qu'offrait le quartier de la Céreirède, dont le statut semi-urbain pose question et appelle un projet de recomposition adapté.

N 0 1000 2000

Littoral / Analyse de l’occupation des sols





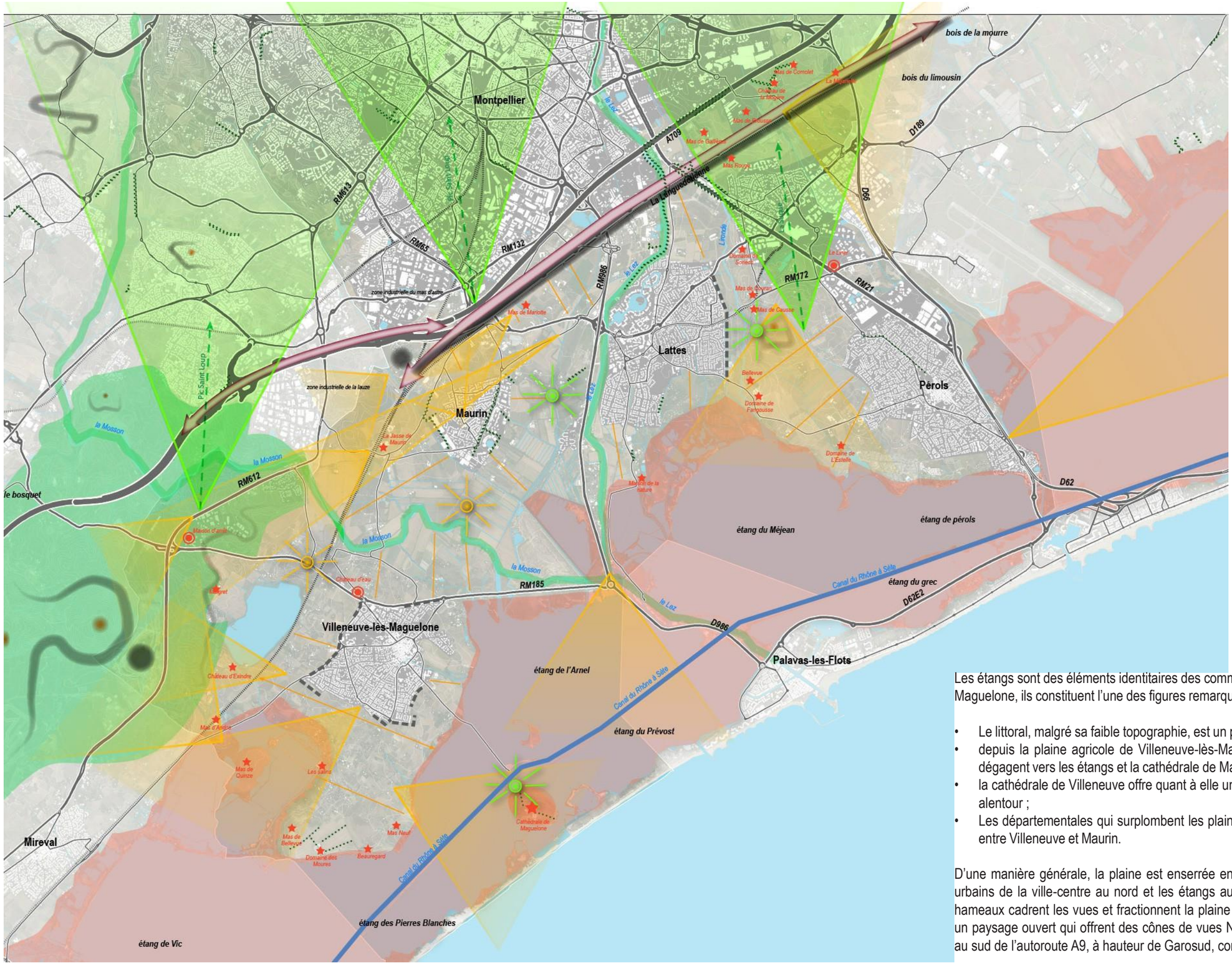
Légende

- Terrain d’assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d’asiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d’asiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d’assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Mitage de la zone agicole

Comparée aux territoires voisins, la commune de Pérols est moins concernée par la cabanisation. Le camping de l’Estelle situé au sud de la commune, sur la berge de l’étang de Pérols, constitue l’un des rares éléments de mitage. Les quelques autres constructions concernées sont pour la plupart situées à proximité immédiate des tissus urbains de la zone agglomérée, limitant l’impact sur les espaces agro-naturels.

N 0 1000 2000

Littoral / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de force topographique
- Groupement végétal animant le paysage
- Alignement remarquable
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Site remarquable dans le paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Eléméments contemporains marqueurs de paysage
- Paysage déqualifié
- Champ de covisibilité
- Vue sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage

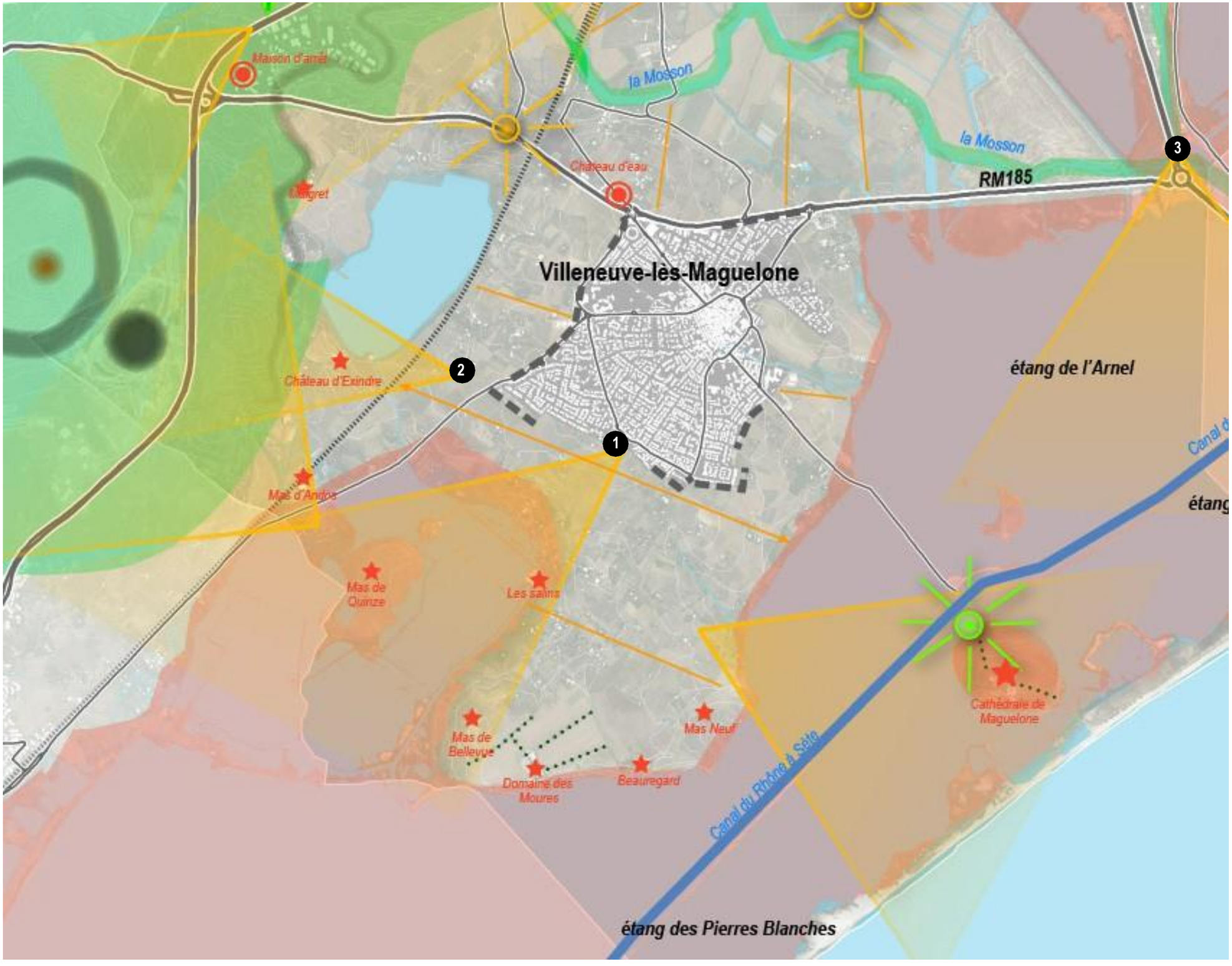
Les étangs sont des éléments identitaires des communes littorales. Au même titre que la Cathédrale de Maguelone, ils constituent l'une des figures remarquables du territoire.

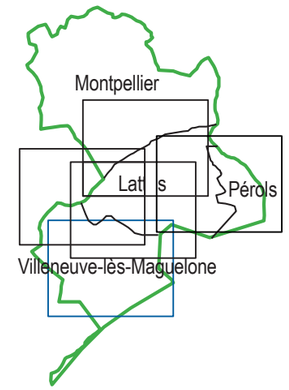
- Le littoral, malgré sa faible topographie, est un paysage ouvert aux nombreux cônes de vues :
- depuis la plaine agricole de Villeneuve-lès-Maguelone un certain nombre de cônes de vues se dégagent vers les étangs et la cathédrale de Maguelone ;
- la cathédrale de Villeneuve offre quant à elle un panorama à 360° sur les étangs et les communes alentour ;
- Les départementales qui surplombent les plaines agricoles offrent des cônes de vue sur la plaine entre Villeneuve et Maurin.

D'une manière générale, la plaine est enserrée entre le massif de la Gardiole et les développements urbains de la ville-centre au nord et les étangs au sud. Les ripisylves du Lez et de la Mosson et les hameaux cadrent les vues et fractionnent la plaine agricole en bandes. Les secteurs agricoles forment un paysage ouvert qui offrent des cônes de vues Nord-Sud. Un important phénomène de cabanisation au sud de l'autoroute A9, à hauteur de Garosud, constitue l'un des principaux point noir de ce territoire.

N 0 2000 4000

Littoral / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de force topographique
- Groupement végétal animant le paysage
- Alignement remarquable
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Site remarquable dans le paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Eléméments contemporains marqueurs de paysage
- Paysage déqualifié
- Champ de covisibilité
- Vue sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage

N 0 1000 2000

Littoral / Perceptions visuelles



1 Vue depuis la frange urbaine de VLM jusqu'à la montagne de la Gardiole

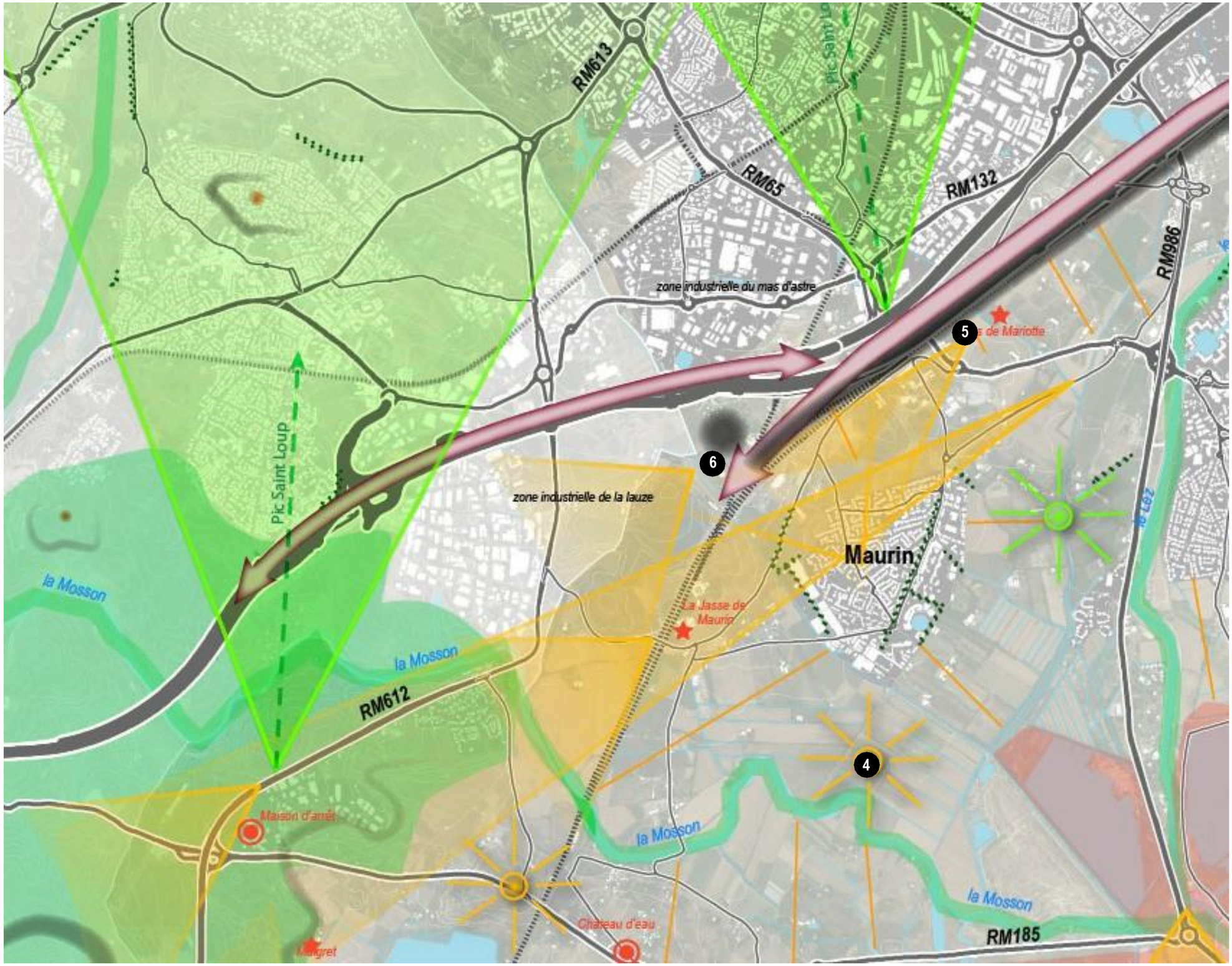


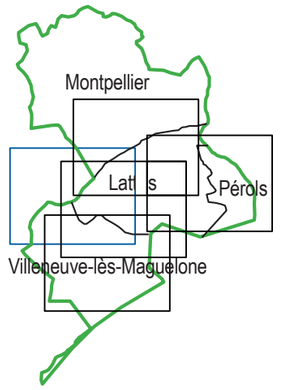
2 Un point noir dans le paysage : la carrière Lafarge



3 Les étangs, éléments marqueurs de l'identité littorale

Littoral / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de force topographique
- Groupement végétal animant le paysage
- Alignement remarquable
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Site remarquable dans le paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Eléméments contemporains marqueurs de paysage
- Paysage déqualifié
- Champ de covisibilité
- Vue sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage

La frange agricole de Montpellier est enserrée entre l'urbanisation de la ville et les infrastructures de déplacement. Le paysage est plus vallonné et arboré que sur le secteur littoral, ce qui cloisonne les vues et en fait un paysage fermé.

N 0 1000 2000

Littoral / Perceptions visuelles



4 Une plaine agricole ouverte

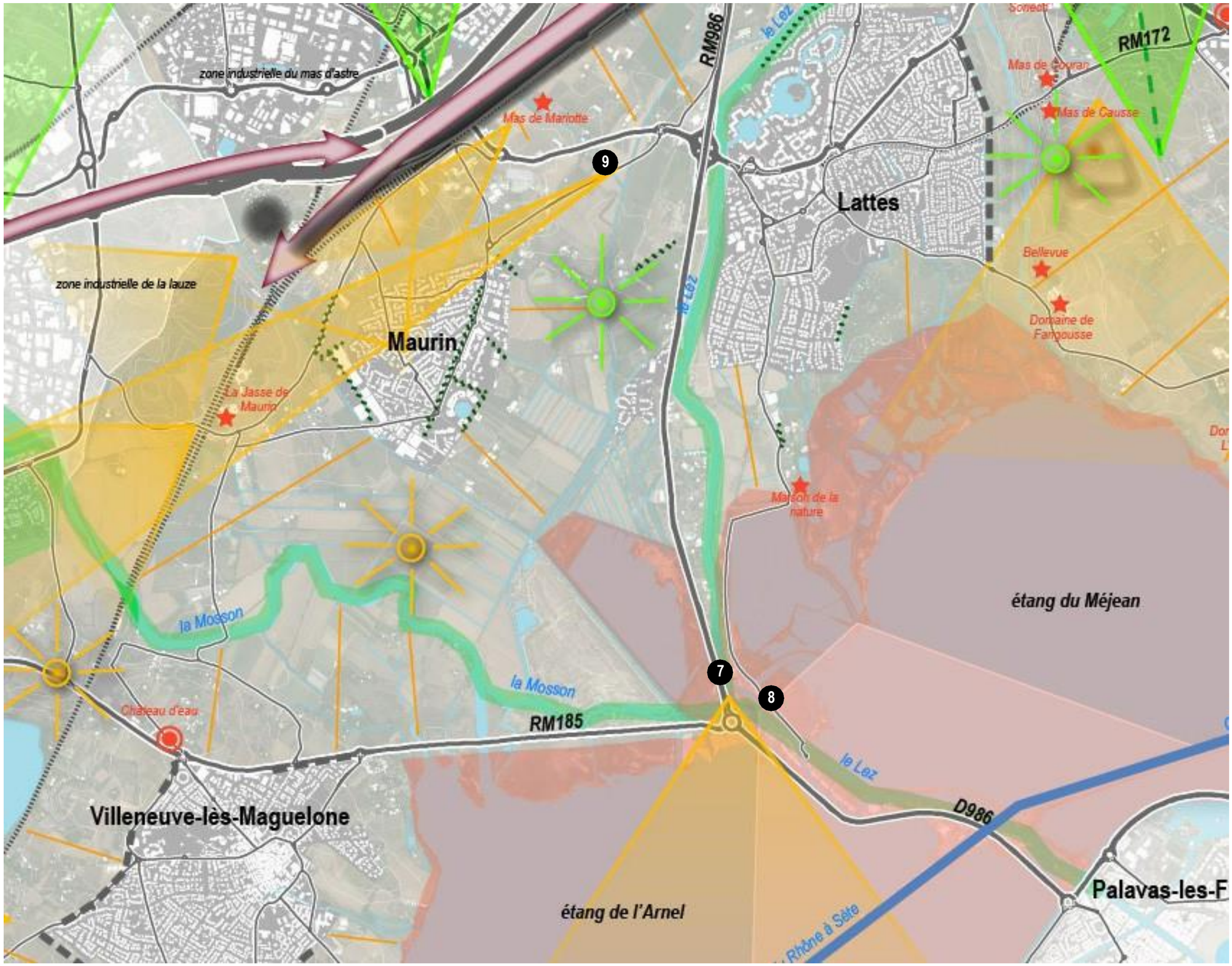


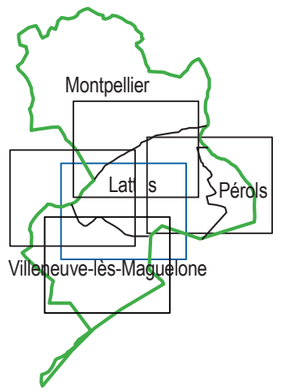
5 La LGV, une coupure franche dans le paysage



6 Entre garrigues et plaine viticole

Littoral / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de force topographique
- Groupement végétal animant le paysage
- Alignement remarquable
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Site remarquable dans le paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Eléméments contemporains marqueurs de paysage
- Paysage déqualifié
- Champ de covisibilité
- Vue sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage

N 0 1000 2000

Littoral / Perceptions visuelles



7 Un territoire de plaine aux vues dégagées jusqu'au premières collines

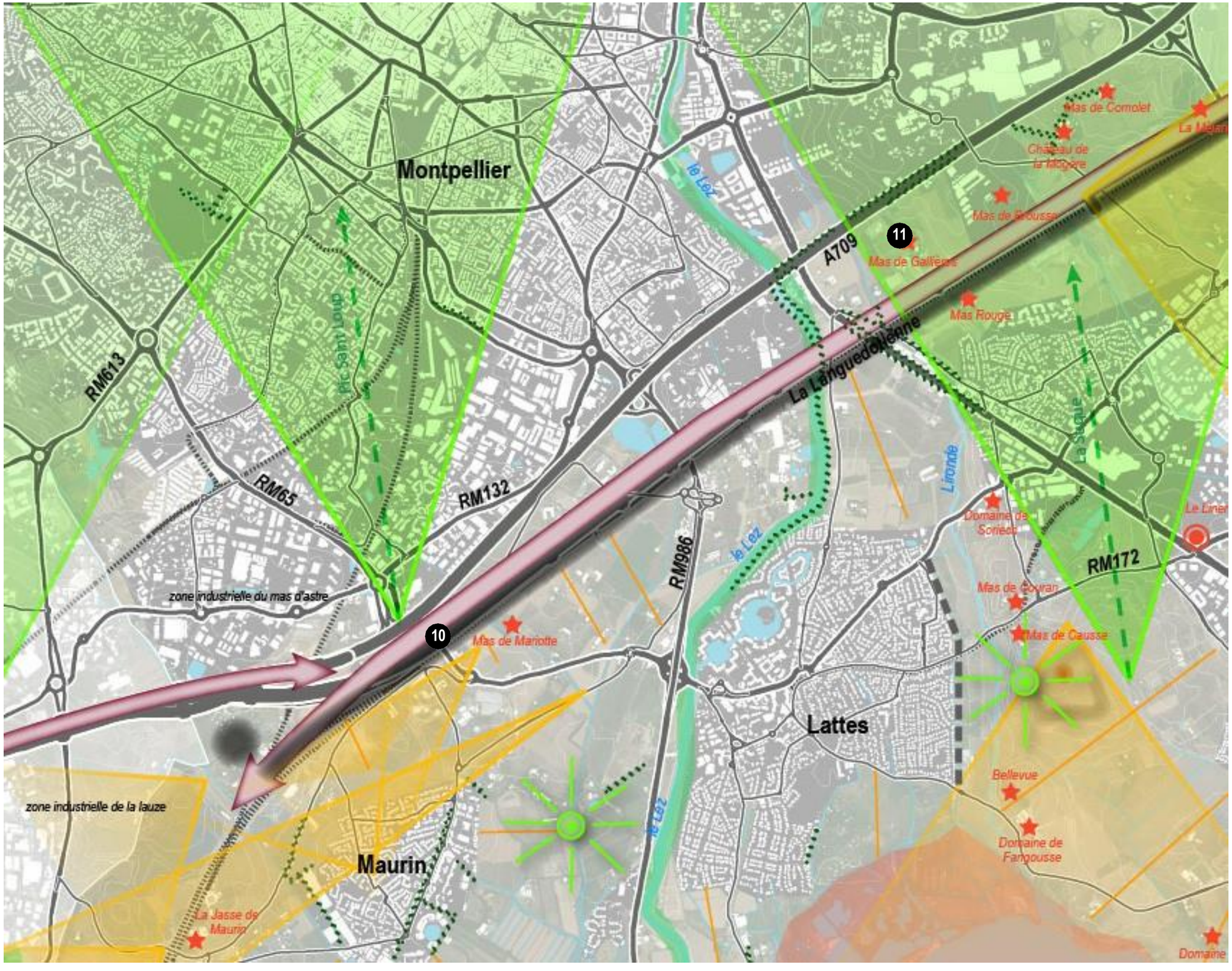


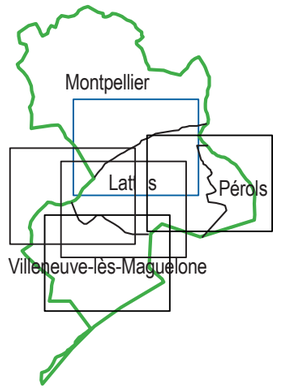
8 Vue sur la cathédrale de Villeneuve-lès-Maguelone et les étangs



9 Des espaces agricoles ponctués par les haies et ripisylves qui cadrent les vues

Littoral / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de force topographique
- Groupement végétal animant le paysage
- Alignement remarquable
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Site remarquable dans le paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Eléméments contemporains marqueurs de paysage
- Paysage déqualifié
- Champ de covisibilité
- Vue sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage

Comme sur le reste du secteur, la plaine est enserrée entre les tissus urbains du centre-ville au Nord et les étangs qui définissent l'identité du littoral.

N 0 1000 2000

Littoral / Perceptions visuelles

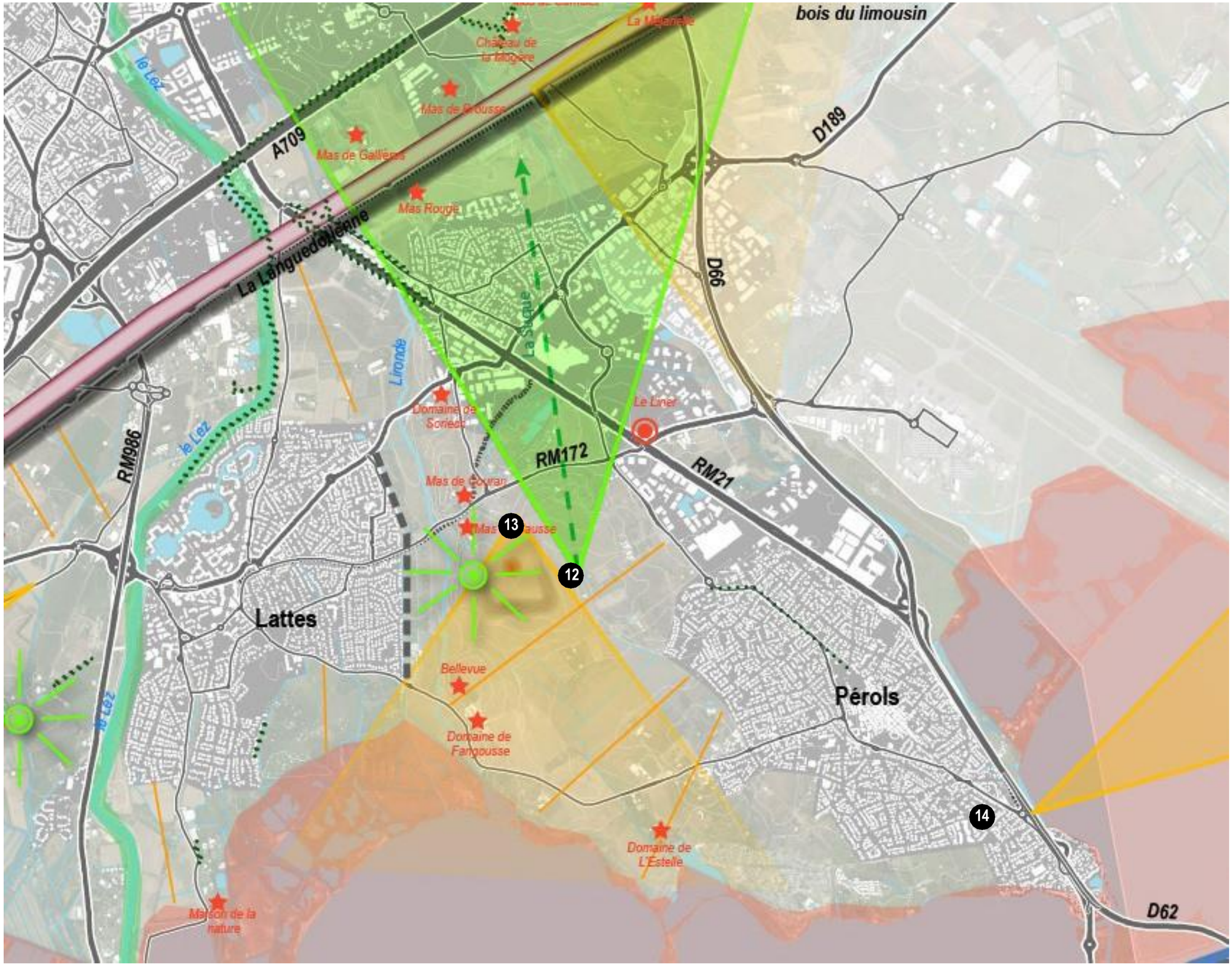


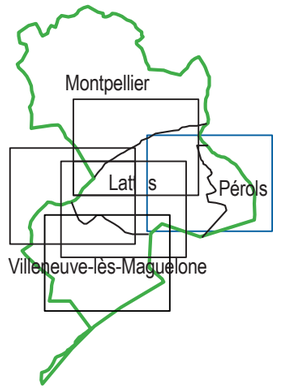
10 Le contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier définit la nouvelle limite franche entre les espaces urbanisés et les espaces agro-naturels



11 Le faisceau d'infrastructures : un morceau de territoire artificialisé, dégradé et morcelé, nécessitant un projet de requalification urbaine et paysagère ambitieux et innovant

Littoral / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de force topographique
- Groupement végétal animant le paysage
- Alignement remarquable
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Site remarquable dans le paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Eléméments contemporains marqueurs de paysage
- Paysage déqualifié
- Champ de covisibilité
- Vue sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage

La plaine agricole entre Pérols et Lattes constitue un paysage ouvert avec des vues dégagées sur le Pic Saint Loup et les étangs. La plaine est divisée en deux versants qui sont surplombés par une colline viticole aux vues à 360° sur le territoire.

N 0 1000 2000

Littoral / Perceptions visuelles



12 La zone d’expansion des crues de la Lironde : une percée dans le paysage



13 Une plaine viticole qui surplombe le territoire



14 Les étangs marqueurs de l’identité littorale

Annexe de l'Etat Initial de l'Environnement

APPROCHE PAYSAGÈRE DES ESPACES AGRO-NATURELS



5 / Cadoule et Bérange

Février 2023

Cadoule et Bérange

Castries, Montaud, Vendargues, Baillargues, Saint-Brès, Restinclières, Saint-Geniès-des-Mourgues, Beaulieu, Sussargues, Saint Drezery

Cadoule et Bérange / Typologie paysagère

Le secteur de Cadoule et Bérange regroupe les communes de Montaud, Saint-Drézéry, Beaulieu, Sussargues, Restinclières, Saint-Geniès-des-Mourgues, Castries, Vendargues, Saint-Brès, Baillargues qui sont réparties en deux entités paysagères :
- Les collines du Montpelliérais,
- Vallée du Bérange.

Dans les représentations collectives, le Nord du secteur est viticole, boisé et les villages sont situés en hauteur, dans un écrin de verdure. Le sud du secteur est quant à lui marqué par une ambiance villageoise où la culture taurine à une place importante. Le secteur de Cadoule et Bérange est réputé pour ses petites villes à l'ambiance villageoise qui ont su garder une proximité avec leurs campagnes agricoles et naturelles qui restent préservées. C'est un peu moins vrai sur les communes au sud du secteur qui ont fortement été mitées par de grandes infrastructures de transports et dont la pression foncière est plus importante.

1. La vallée du Bérange, englobe les villes de :
- 1.1 Montaud, St-Drézéry, Beaulieu, Sussargues,
- 1.2 Restinclières, Castries, St-Geniès-des- Mourgues.

Les communes se situent sur des collines de calcaire au doux relief. Le territoire est traditionnellement occupé par une activité viticole importante et de l'arboriculture. La vigne garde encore aujourd'hui une place importante avec une partie de son territoire classée en AOC et des domaines qui ont acquis une grande renommée. Cependant, ces plantations sont peu à peu remplacées par les cultures céréalières. Là où le relief s'accentue, les garrigues se font plus présentes. L'agriculture se structure dans l'ensemble sous forme de grande mosaïque, offrant un paysage varié.

Les villages sont proches les uns des autres et historiquement construits sur des promontoires. Leur silhouette et notamment l'émergence du clocher est souvent visible de loin. De ce fait, il existe souvent des rapports co-visibilité entre les villages et les espaces agricoles.

A l'Ouest du secteur, une longue crête boisée cadre les terres agricoles.
Au cœur du secteur, le bois de Ginestet est composé de garrigues hautes. En son sein, les carrières de pierres façonnent le paysage, aujourd'hui seulement une est encore en activité.
La rivière du Bérange dotée d'une riche ripisylve sillonne le territoire du Nord au Sud et se fond parfois avec les différents boisements. La rivière de la Cadoule a conservé des marges d'espaces naturels et agricoles qui constituent aujourd'hui les limites urbaines de Castries.

Le territoire est également marqué par la présence de nombreux éléments architecturaux remarquables :
- les ruines du château de Montlaur à Montaud,
- le château de Castries associé à son parc et son aqueduc, construit sur un promontoire rocheux qui domine la plaine,
- le château de Beaulieu qui est intégré dans le village…

Le village de Castries occupe une place particulière entre deux unités paysagères : la vallée du Bérange et le couloir languedocien. C'est la porte d'entrée historique du territoire montpelliérain : ancien poste d'avant-garde de la voie Domitienne.

2. Le couloir nord Languedocien, englobe les communes de Vendargues, Baillargues et Saint-Brès.
Cette entité est particulière puisqu'il s'agit d'un territoire de transition dont la partie Nord est marquée par un relief vallonné et arboré au paysage plus fermé. Le Sud se caractérise quant à lui par une plaine agricole. Il s'agit principalement de cultures annuelles : maraîchage et cultures céréalières qui forment un paysage ouvert.

Situé en limite nord de la plaine littorale, le secteur est structuré par les infrastructures du couloir languedocien qui le traversent d'Est en Ouest et façonnent le paysage. L'importance des infrastructures tend à déconnecter les villes du paysage environnant, qu'il soit agricole au Sud ou plus naturel au Nord (garrigues, boisement). Le doublement de l'autoroute A 9 et la création de la ligne TGV Nîmes-Montpellier n'a fait que renforcer cet impact.

Ce maillage confère toutefois une position stratégique à ce secteur. De ce fait, il est fortement urbanisé et investi par un grand nombre de commerces le long de la nationale 113 et de zones d'activités qui profitent d'une forte visibilité. Les communes se sont ainsi développées formant une ligne urbaine dont la voie ferrée marque la limite. Les ripisylves de la Cadoule et du Bérange ont quant à elles permis de maintenir des coupures d'urbanisation entre les différentes villes.

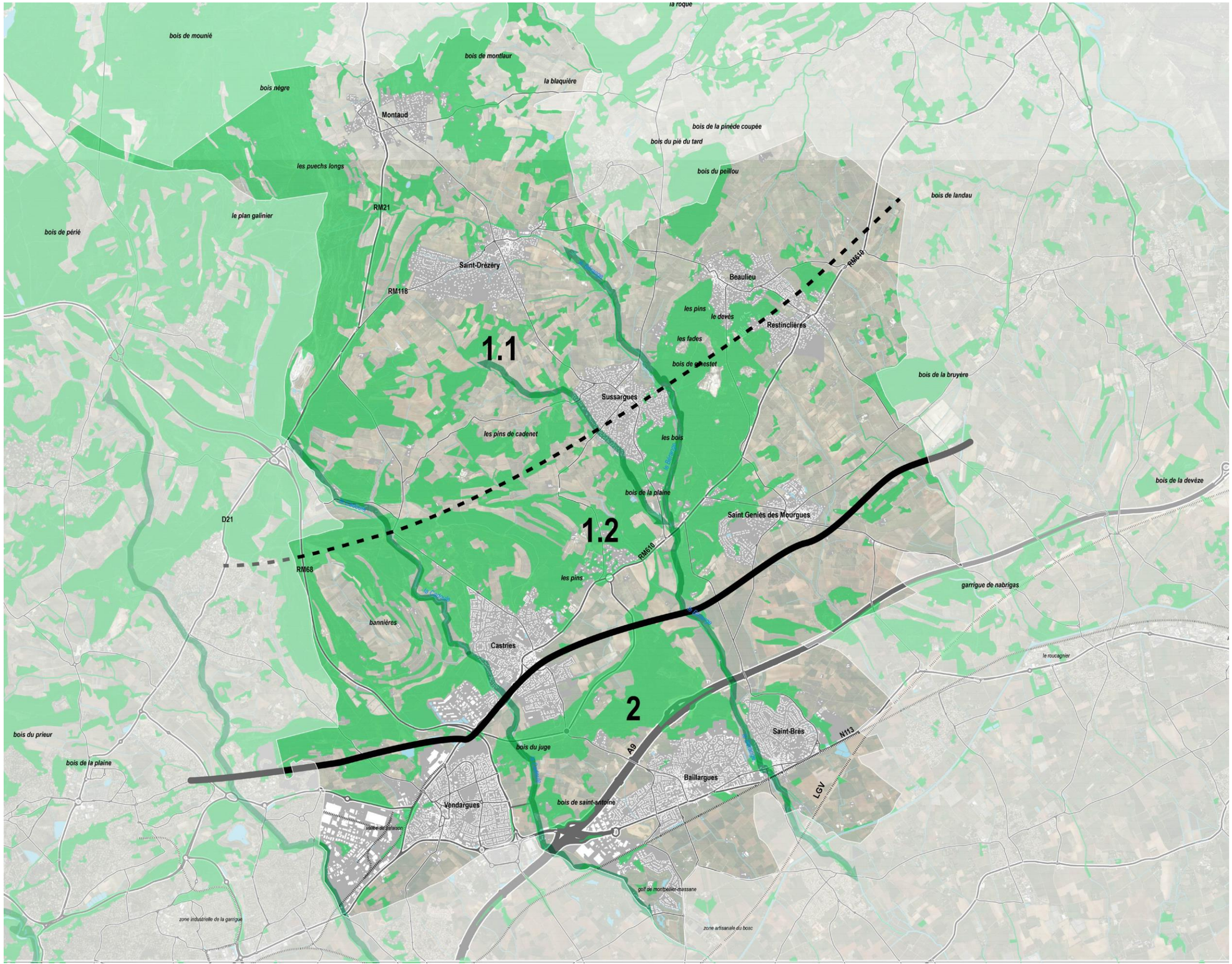






N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Les entités paysagères





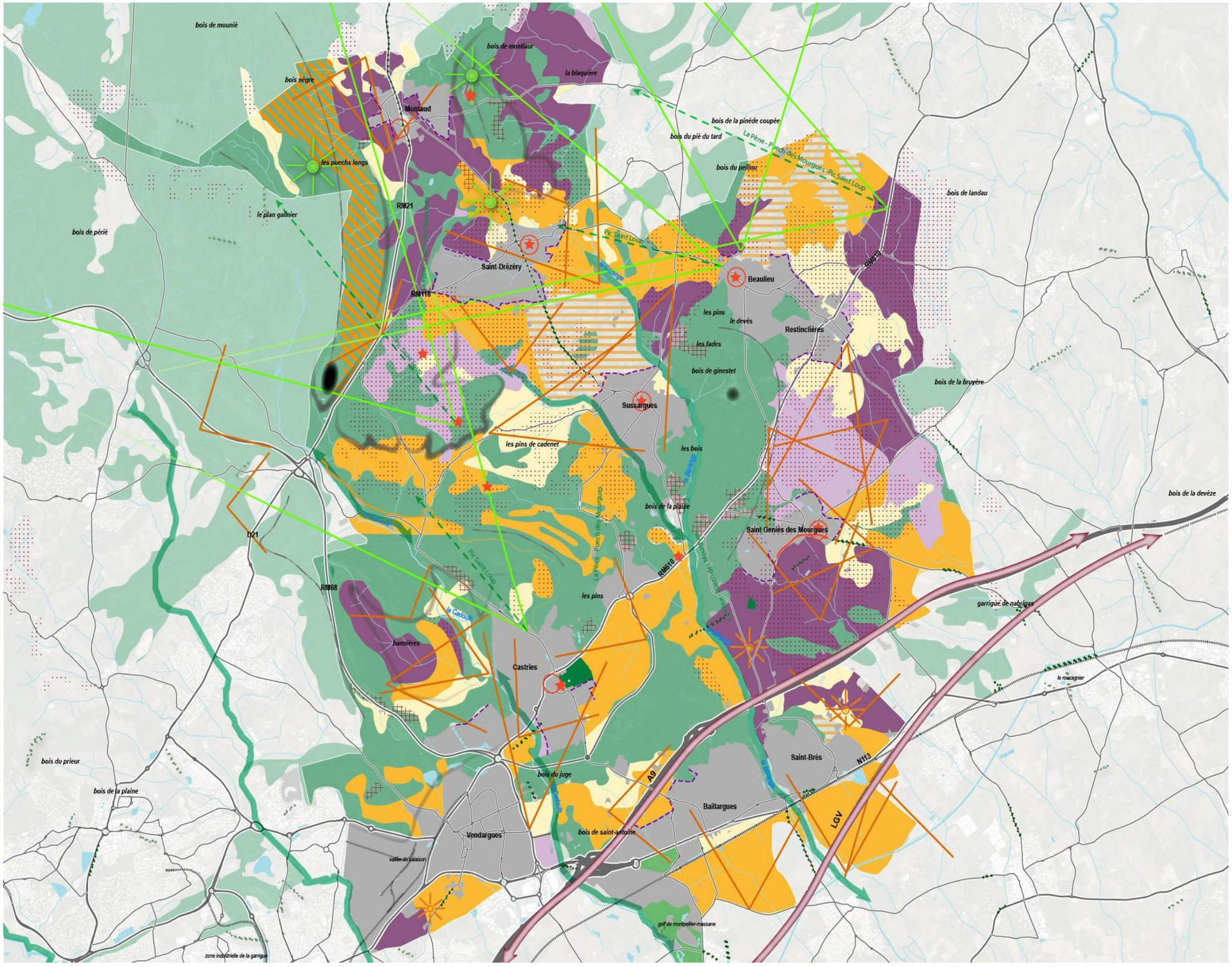
Légende

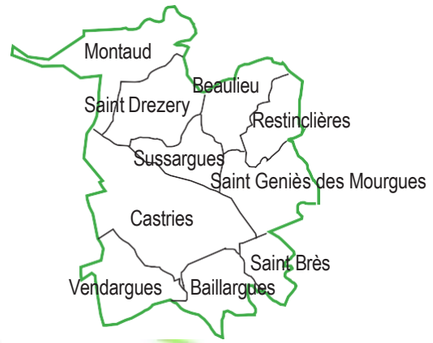
1 La vallée du Bérange

2 Le couloir nord Languedocien

N 0 0 2000 4000

Cadoule et Bérange / Carte de synthèse





Légende

Dynamiques des ensembles paysagers

Paysages stables
- Coteaux et massifs boisés et garrigue
- Ripisylve structurante
- Paysage viticole dominant
- Paysage pastoral
- Paysage de nature urbaine

Paysages en cours d'évolution
- Mosaïque à dominante viticole
- Mosaïque de cultures
- Mosaïque de cultures à dominante de près, élevages

Paysages destructurés
- Mosaïque à dominante d'enfrichement
- Mitage de la zone agricole

Perceptions visuelles
- Vues sur le paysage de proximité
- Vues sur le grand paysage
- Paysages déqualifiés

Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques
- Éléments contemporains marqueurs de paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Parcs accompagnant les grands domaines
- Alignements remarquables

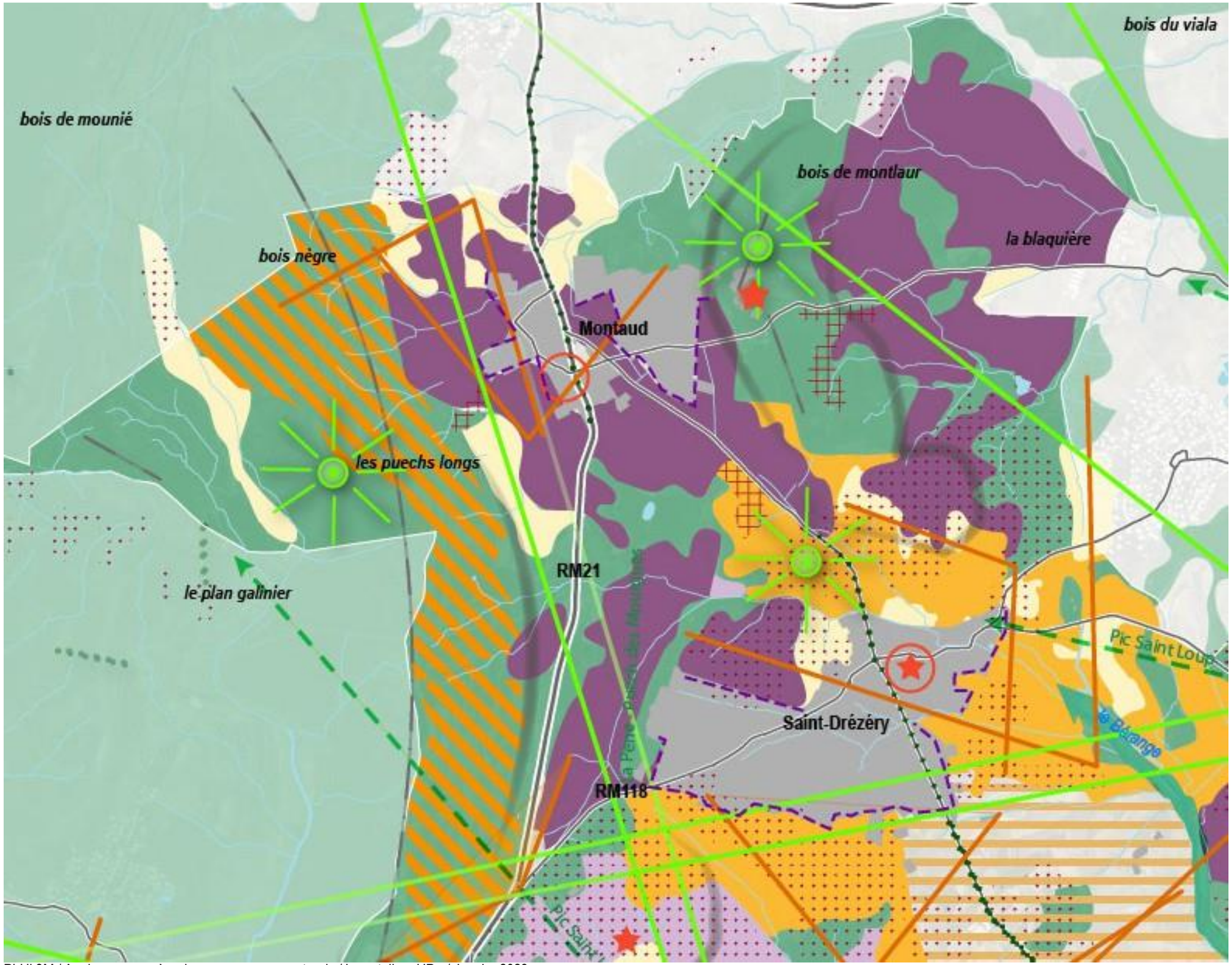
Ruptures visuelles linéaires
- Ruptures liées aux infrastructures
- Fronts urbains à mieux qualifier

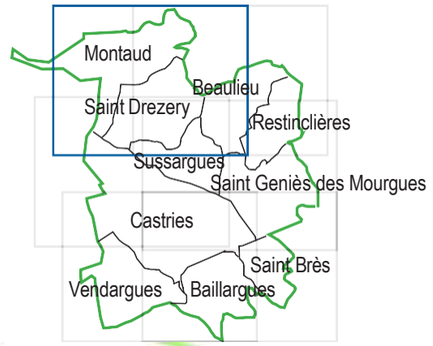
Structures géographiques
- Lignes de force topographique
- AOC viticulture

Le territoire est marqué par une présence historique de vignobles.
Depuis quelques années, ces vignobles laissent peu à peu leur place à des cultures céréalières même s'ils gardent une place importante sur le territoire.

N 0 2000 4000

Cadoule et Bérange / Carte de synthèse





Légende

Dynamiques des ensembles paysagers

Paysages stables
- Coteaux et massifs boisés et garrigue
- Ripisylve structurante
- Paysage viticole dominant
- Paysage pastoral
- Paysage de nature urbaine

Paysages en cours d'évolution
- Mosaïque à dominante viticole
- Mosaïque de cultures
- Mosaïque de cultures à dominante de près, élevages

Paysages destructurés
- Mosaïque à dominante d'enfrichement
- Mitage de la zone agricole

Perceptions visuelles
- Vues sur le paysage de proximité
- Vues sur le grand paysage
- Paysages déqualifiés

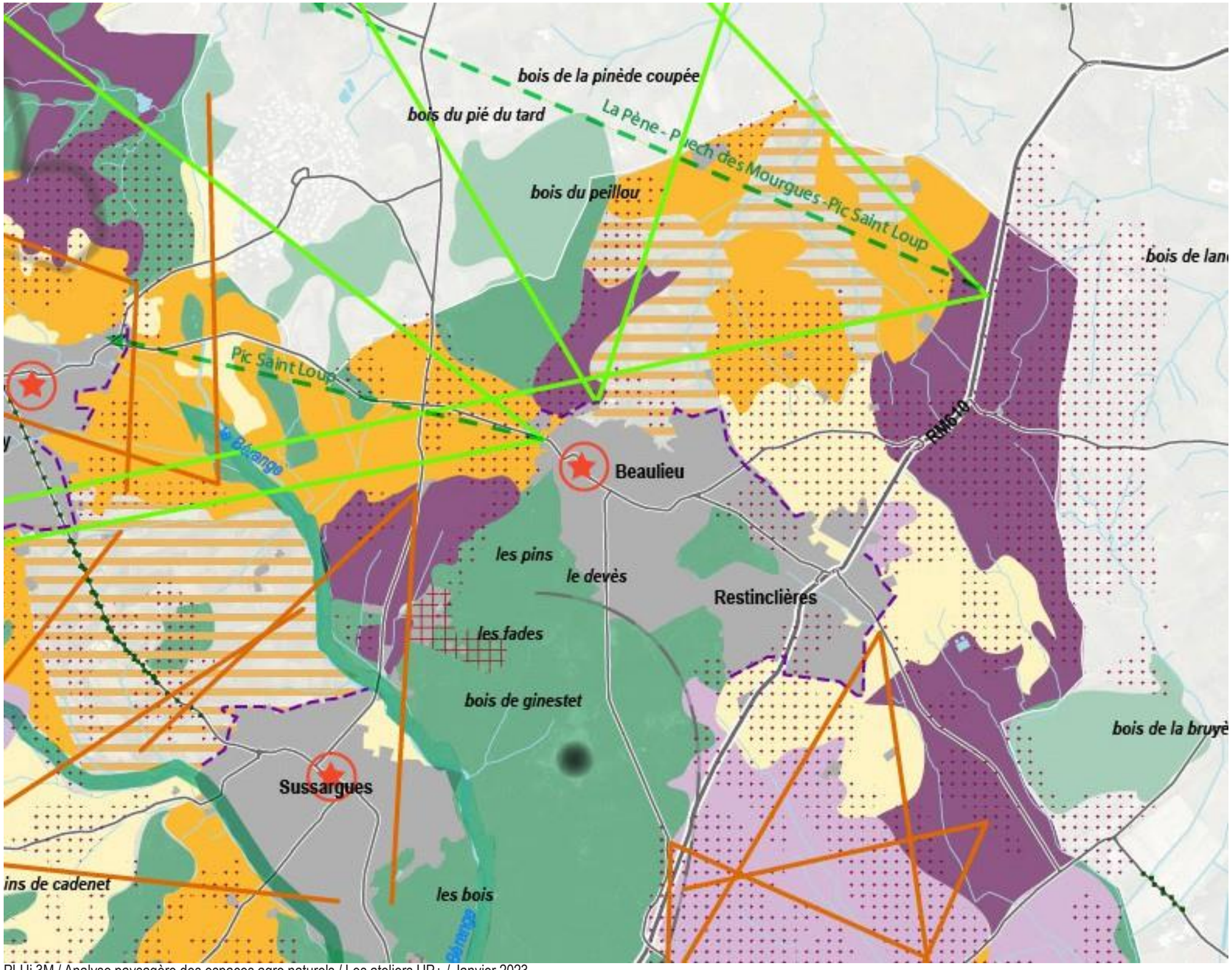
Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques
- Éléments contemporains marqueurs de paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Parcs accompagnant les grands domaines
- Alignements remarquables

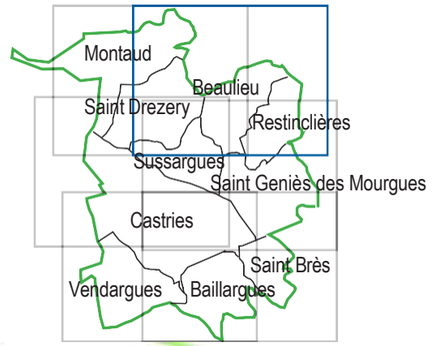
Ruptures visuelles linéaires
- Ruptures liées aux infrastructures
- Fronts urbains à mieux qualifier

Structures géographiques
- Lignes de force topographique
- AOC viticulture

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Carte de synthèse





Légende

Dynamiques des ensembles paysagers

Paysages stables
- Coteaux et massifs boisés et garrigue
- Ripisylve structurante
- Paysage viticole dominant
- Paysage pastoral
- Paysage de nature urbaine

Paysages en cours d'évolution
- Mosaïque à dominante viticole
- Mosaïque de cultures
- Mosaïque de cultures à dominante de près, élevages

Paysages destructurés
- Mosaïque à dominante d'enfrichement
- Mitage de la zone agricole

Perceptions visuelles
- Vues sur le paysage de proximité
- Vues sur le grand paysage
- Paysages déqualifiés

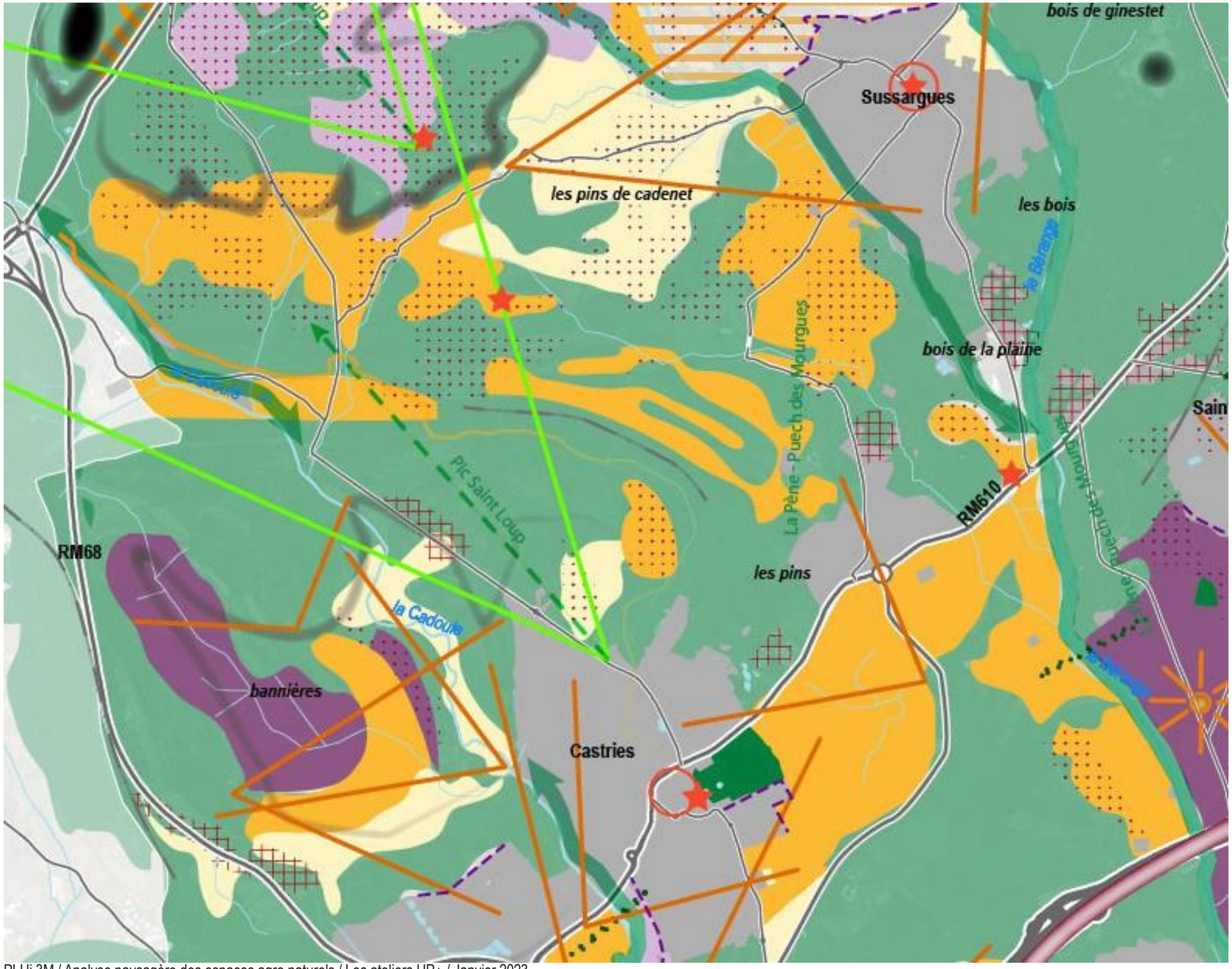
Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques
- Éléments contemporains marqueurs de paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Parcs accompagnant les grands domaines
- Alignements remarquables

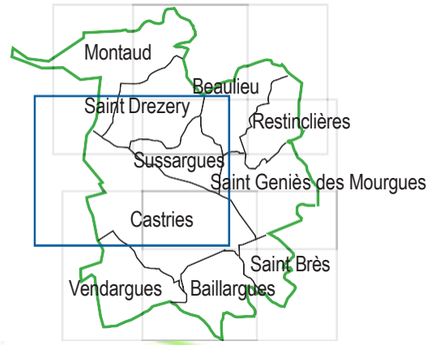
Ruptures visuelles linéaires
- Ruptures liées aux infrastructures
- Fronts urbains à mieux qualifier

Structures géographiques
- Lignes de force topographique
- AOC viticulture

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Carte de synthèse





Légende

Dynamiques des ensembles paysagers

Paysages stables
- Coteaux et massifs boisés et garrigue
- Ripisylve structurante
- Paysage viticole dominant
- Paysage pastoral
- Paysage de nature urbaine

Paysages en cours d'évolution
- Mosaïque à dominante viticole
- Mosaïque de cultures
- Mosaïque de cultures à dominante de près, élevages

Paysages destructurés
- Mosaïque à dominante d'enfrichement
- Mitage de la zone agricole

Perceptions visuelles
- Vues sur le paysage de proximité
- Vues sur le grand paysage
- Paysages déqualifiés

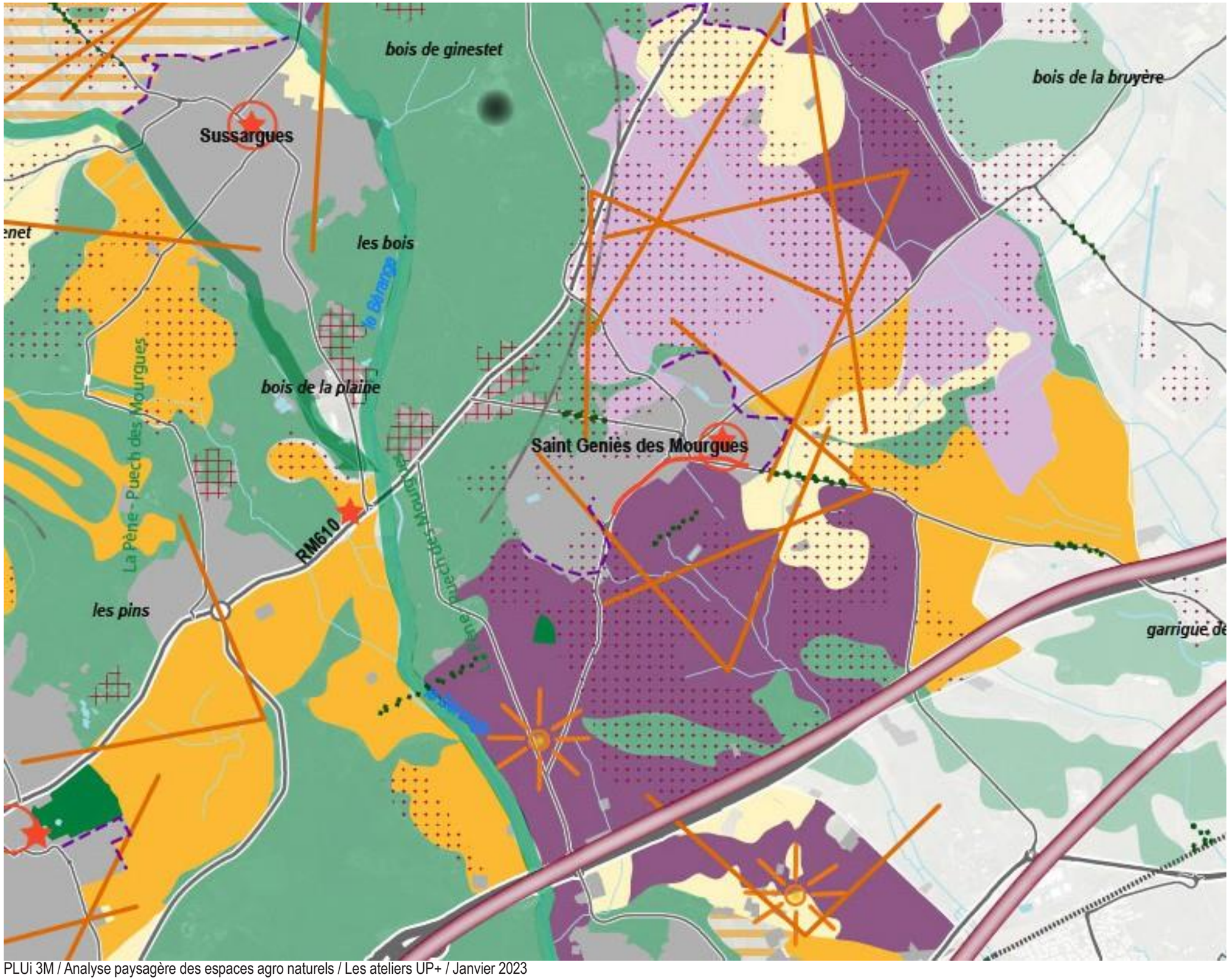
Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques
- Éléments contemporains marqueurs de paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Parcs accompagnant les grands domaines
- Alignements remarquables

Ruptures visuelles linéaires
- Ruptures liées aux infrastructures
- Fronts urbains à mieux qualifier

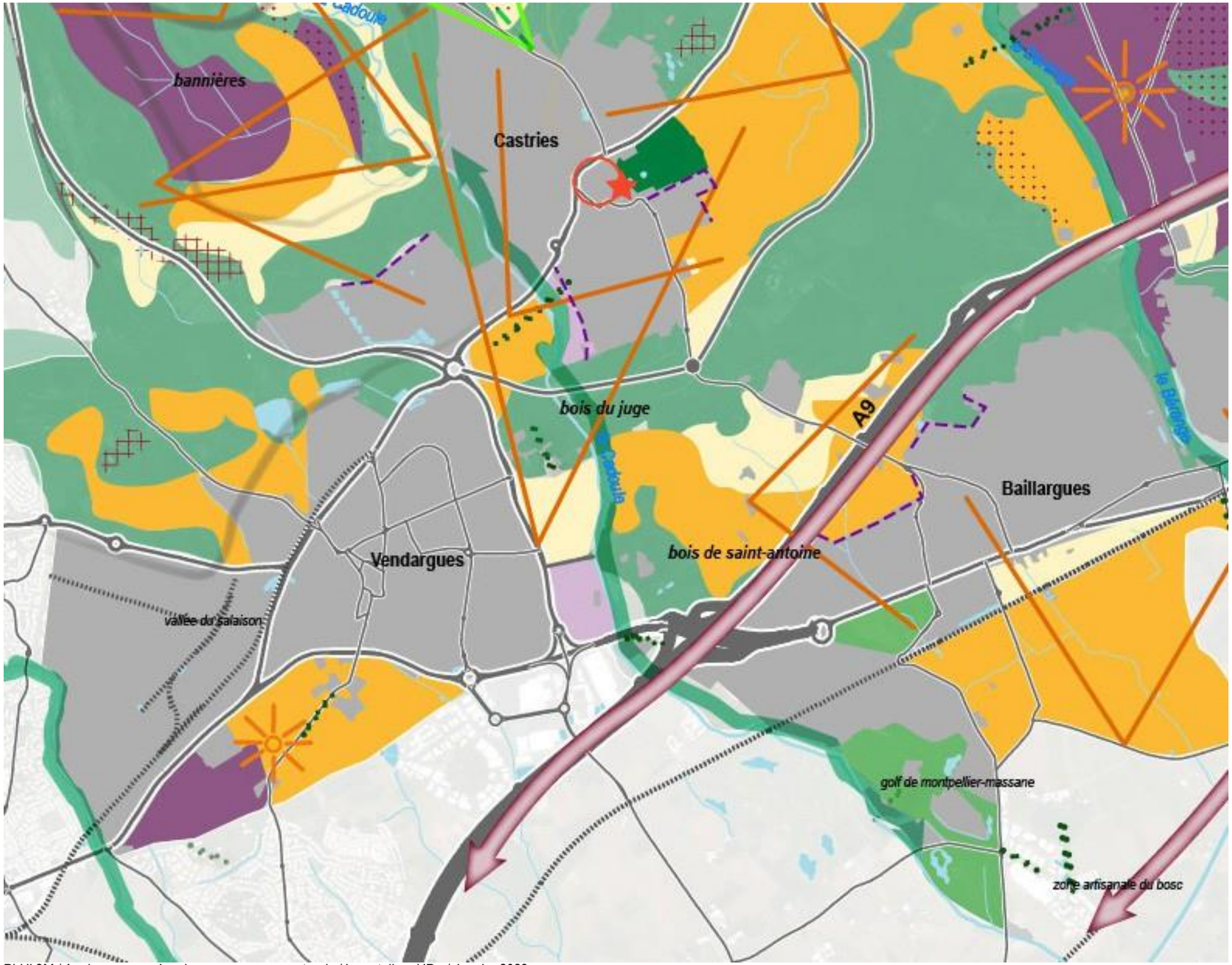
Structures géographiques
- Lignes de force topographique
- AOC viticulture

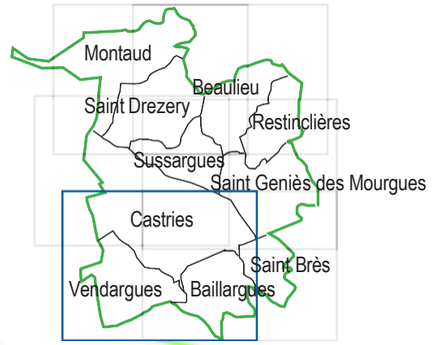
N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Carte de synthèse



Cadoule et Bérange / Cartes de synthèse





Légende

Dynamiques des ensembles paysagers

Paysages stables
- Coteaux et massifs boisés et garrigue
- Ripisylve structurante
- Paysage viticole dominant
- Paysage pastoral
- Paysage de nature urbaine

Paysages en cours d'évolution
- Mosaïque à dominante viticole
- Mosaïque de cultures
- Mosaïque de cultures à dominante de près, élevages

Paysages destructurés
- Mosaïque à dominante d'enfrichement
- Mitage de la zone agricole

Perceptions visuelles
- Vues sur le paysage de proximité
- Vues sur le grand paysage
- Paysages déqualifiés

Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques
- Éléments contemporains marqueurs de paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Parcs accompagnant les grands domaines
- Alignements remarquables

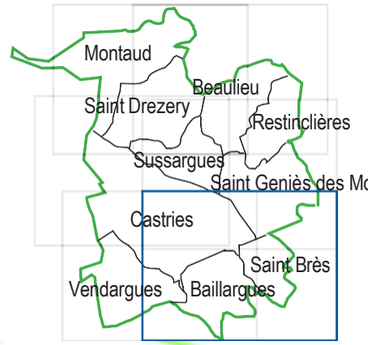
Ruptures visuelles linéaires
- Ruptures liées aux infrastructures
- Fronts urbains à mieux qualifier

Structures géographiques
- Lignes de force topographique
- AOC viticulture

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Cartes de synthèse





Légende

Dynamiques des ensembles paysagers

Paysages stables
- Coteaux et massifs boisés et garrigue
- Ripisylve structurante
- Paysage viticole dominant
- Paysage pastoral
- Paysage de nature urbaine

Paysages en cours d'évolution
- Mosaïque à dominante viticole
- Mosaïque de cultures
- Mosaïque de cultures à dominante de près, élevages

Paysages destructurés
- Mosaïque à dominante d'enfrichement
- Mitage de la zone agricole

Perceptions visuelles
- Vues sur le paysage de proximité
- Vues sur le grand paysage
- Paysages déqualifiés

Motifs paysagers emblématiques ponctuels
- Structures villageoises historiques
- Éléments contemporains marqueurs de paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Parcs accompagnant les grands domaines
- Alignements remarquables

Ruptures visuelles linéaires
- Ruptures liées aux infrastructures
- Fronts urbains à mieux qualifier

Structures géographiques
- Lignes de force topographique
- AOC viticulture

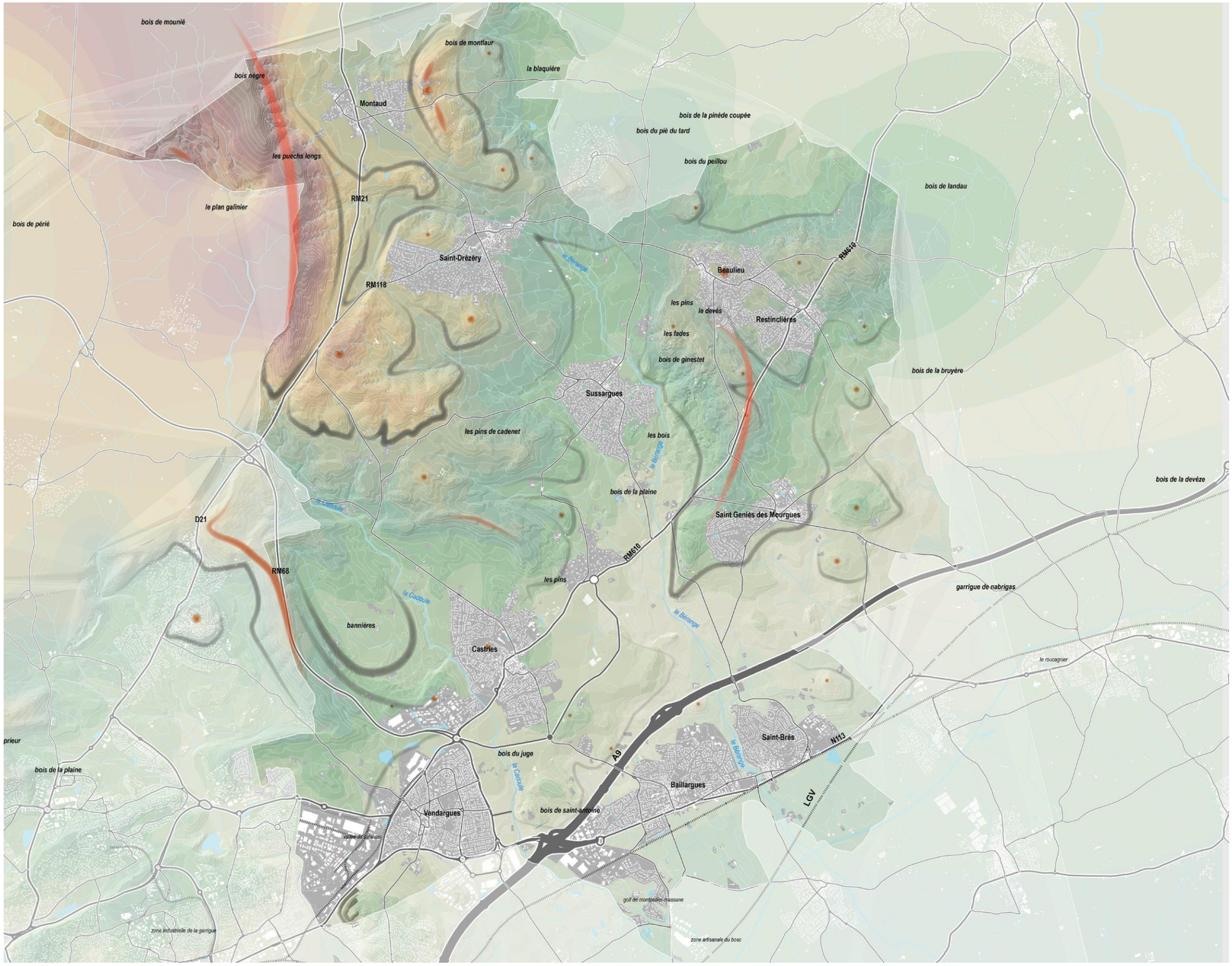
N 0 1000 2000

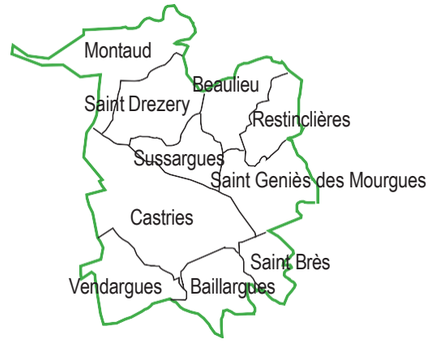
Cartes thématiques

Cadoule et Bérange

Castries, Montaud, Vendargues, Baillargues, Saint Brès, Restinclières, Saint Geniès des Mourgues, Beaulieu, Sussargues, Saint Drezery

Cadoule et Bérange / Analyse topographique





Légende

- Ligne de force topographique
- Points culminants
- Lignes de crêtes

Altimétrie

0m — 280m

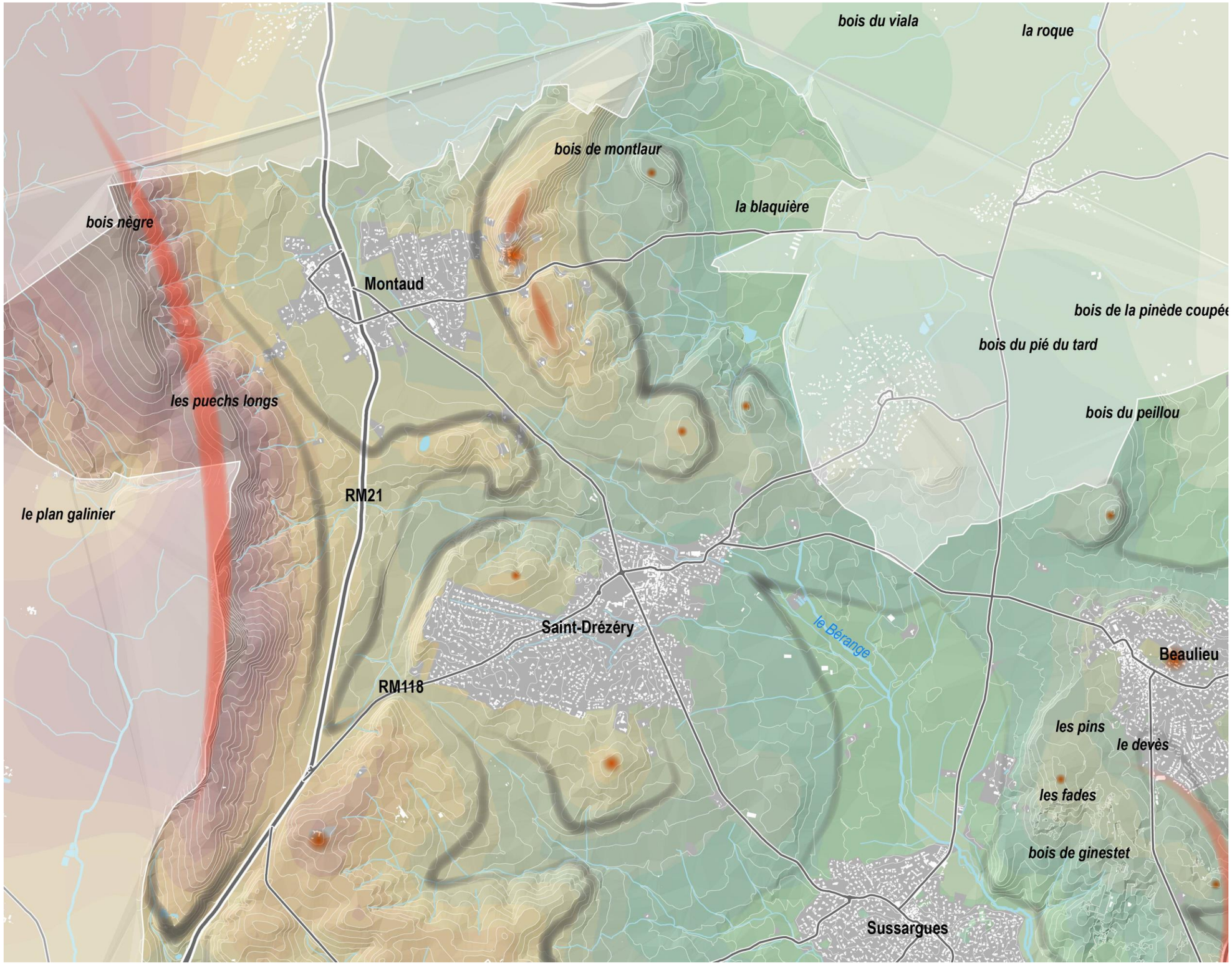
Le nord ouest du territoire est ceinturé par des puechs qui cadrent le territoire.

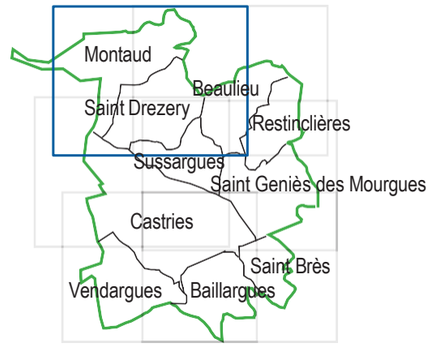
Au nord-est, le relief est planes, à l'exception des secteurs où se sont développées les communes de Beaulieu et Restinclières.

Au sud, le relief diminue pour arriver sur un territoire d'arrière plaine ouvert.

N 0 2000 4000

Cadoule et Bérange / Analyse topographique





Légende

- Ligne de force topographique
- Points culminants
- Lignes de crêtes

Altimétrie

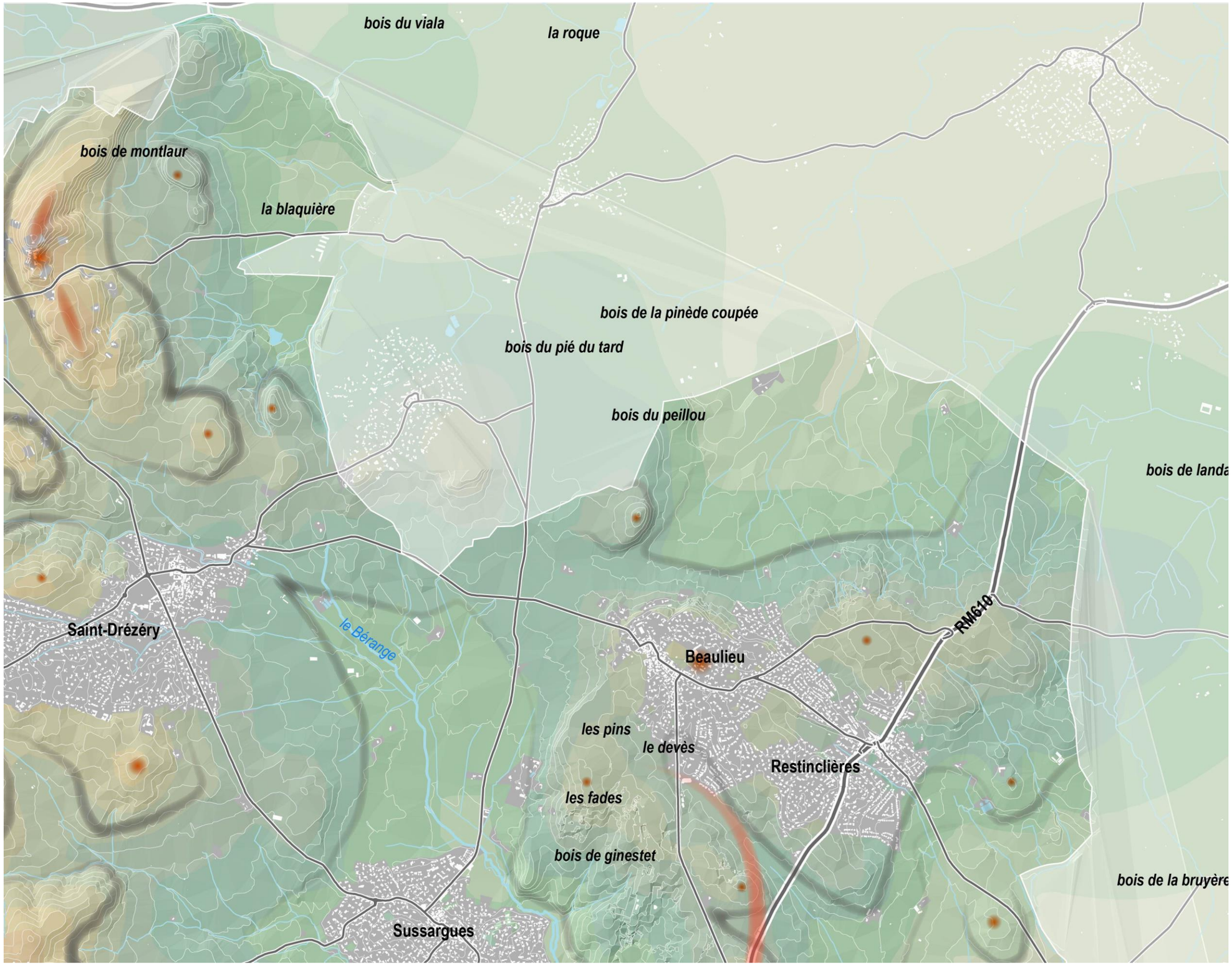
0m — 280m

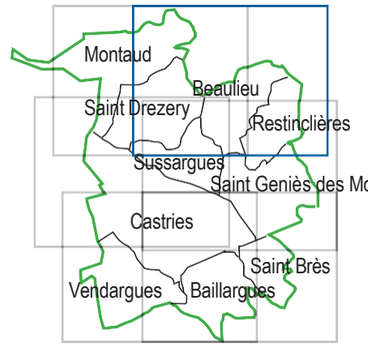
Au Nord-Ouest du secteur de Cadoule et Bérange, un long relief nommé « Les puechs longs » vient encadrer le territoire. Ce relief est d'autant plus remarquable par sa ligne de crête est fortement visible depuis la plupart de la partie Nord du secteur.

La topographie plus plane, à l'exception du bois de Montlaur surplombant la plaine et du centre -bourg de la commune de Beaulieu, offre un paysage très ouvert ponctué de quelques puechs.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse topographique





Légende

- Ligne de force topographique
- Points culminants
- Lignes de crêtes

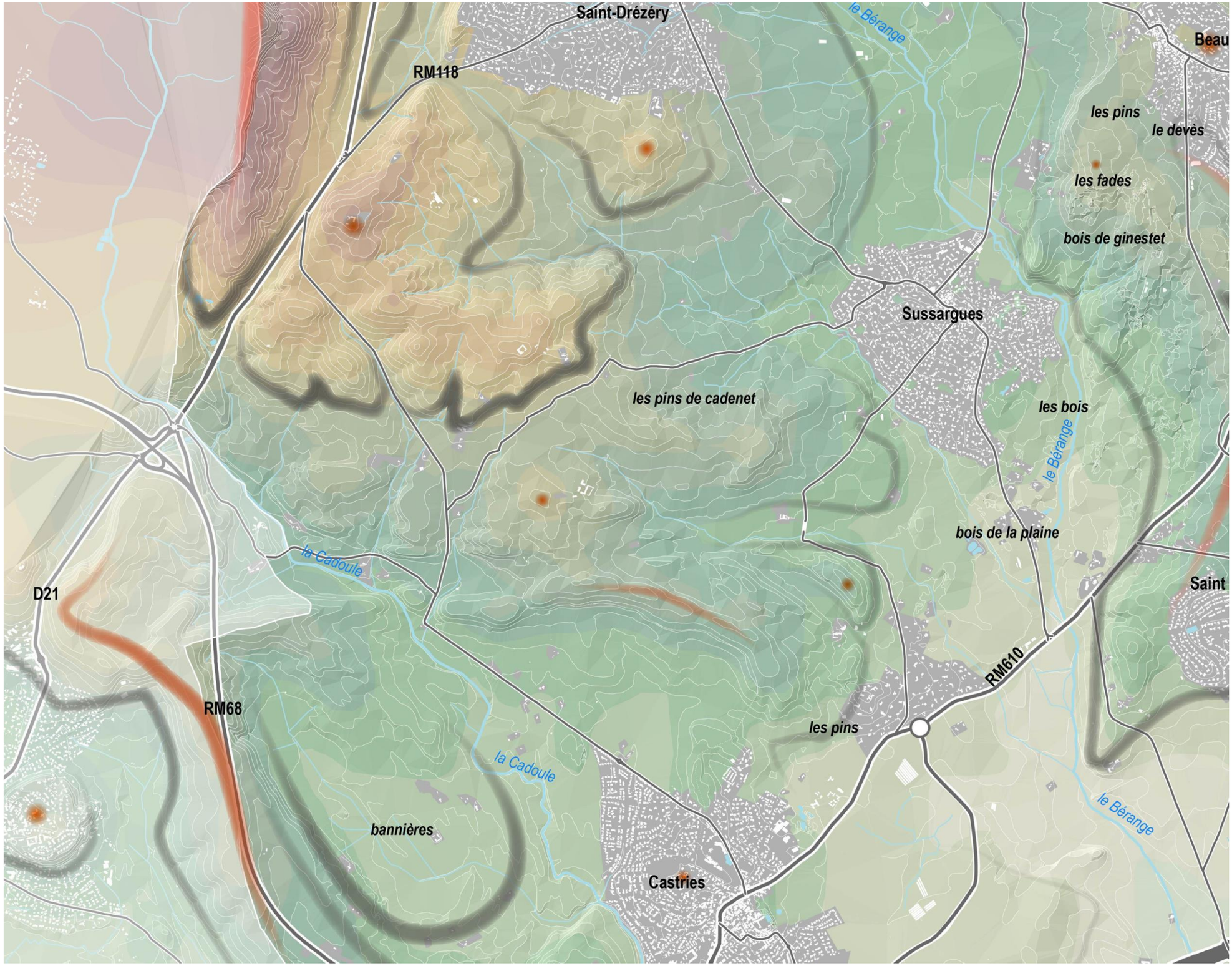
Altimétrie

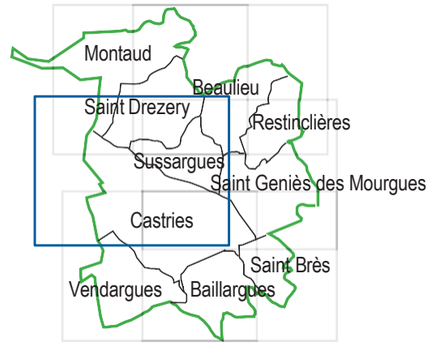
0m — 280m

Au Nord-Est, le relief reste plat à l'exception des secteurs où se sont développés les communes de Beaulieu et Restinclières. Ce petit relief a pour effet de dessiner une limite dans le territoire. Sur site une différence se fait ressentir entre les petits coteaux Ouest de Beaulieu vers Saint Drézéry et les coteaux Est du côté de Restinclières qui semblent appartenir à une autre vallée.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse topographique





Légende

Ligne de force topographique

Points culminants

Lignes de crêtes

Altimétrie

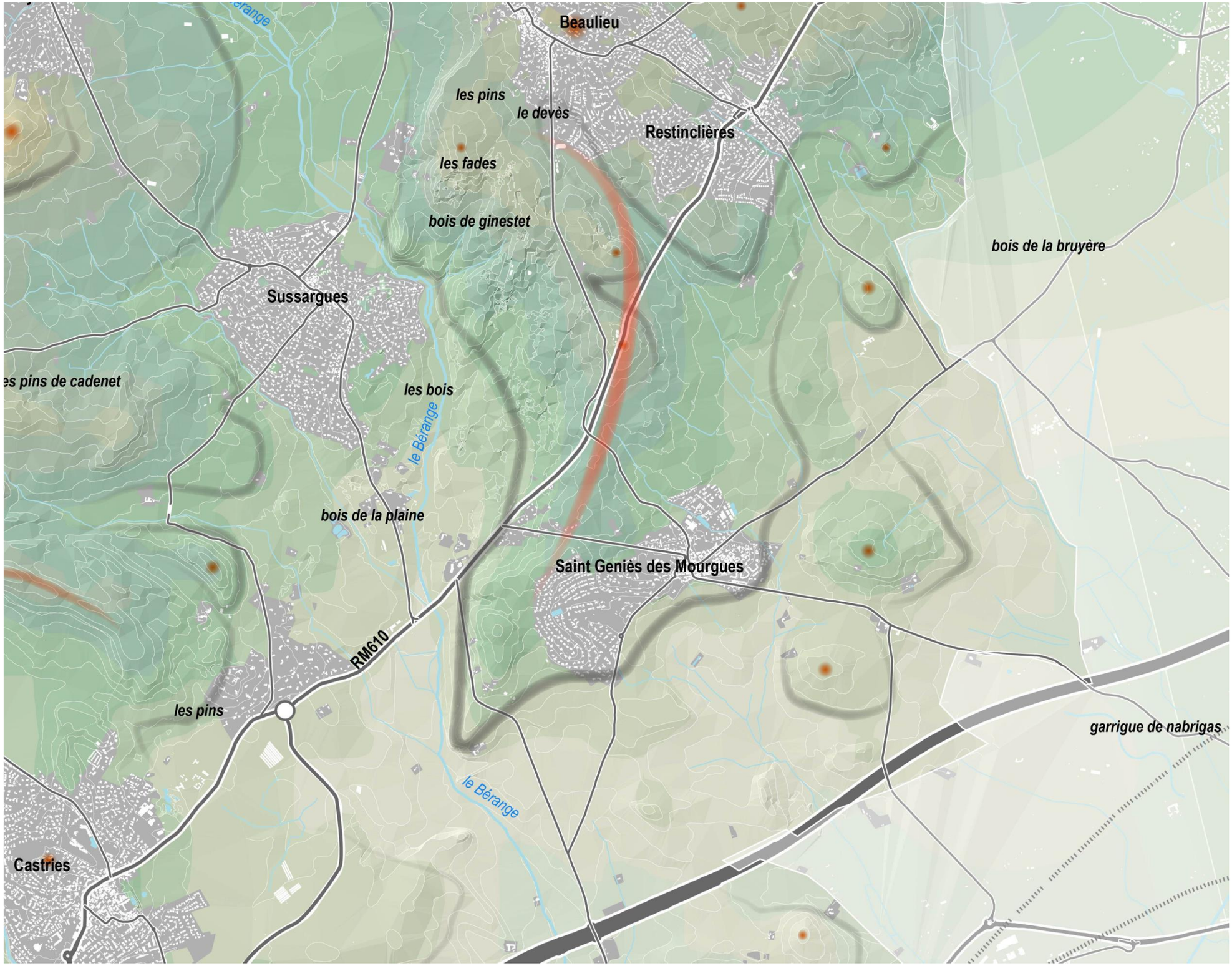
0m 280m

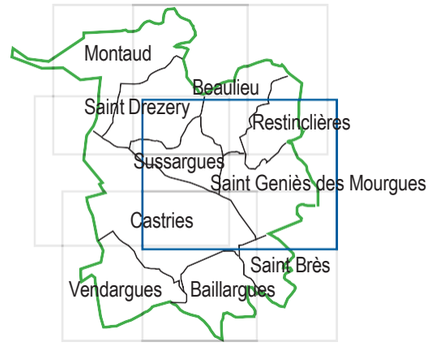
Au niveau de la commune de Castries, la chaîne de reliefs se poursuit le long du coté Ouest du secteur contribuant toujours à créer une limite forte au territoire. Ces reliefs se dilatent et s'étendent vers Sussargues et le Nord de Castries contribuant à créer deux sous entités dans le territoire :

- le Nord avec Montaud, Saint Drézéry, Beaulieu, Restinclières,
- le Sud avec Castries, Saint Geniès des Mourgues, Sussargues, Vendargues, Baillargues et Saint Brès.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse topographique





Légende

- Ligne de force topographique
- Points culminants
- Lignes de crêtes

Altimétrie

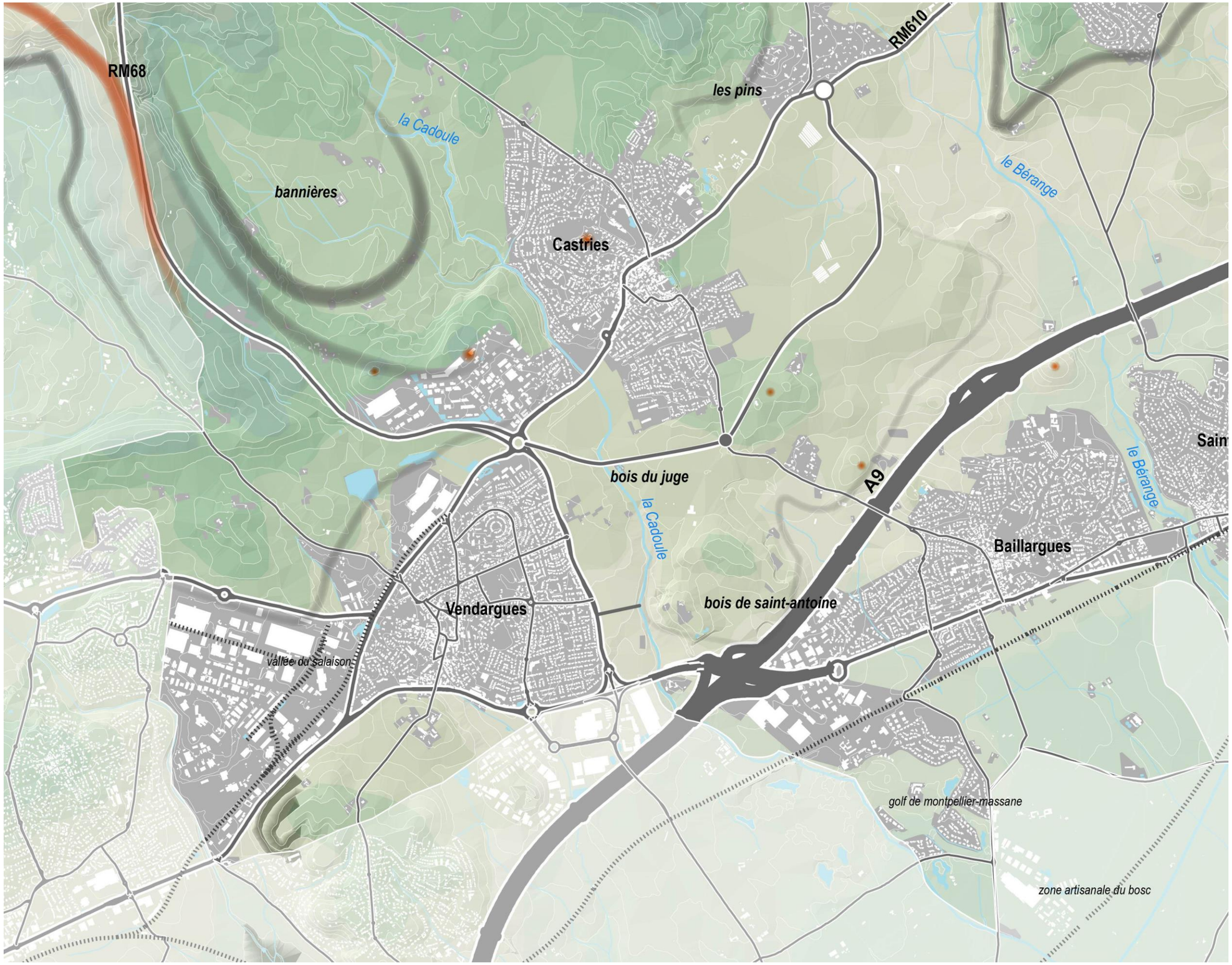
0m — 280m

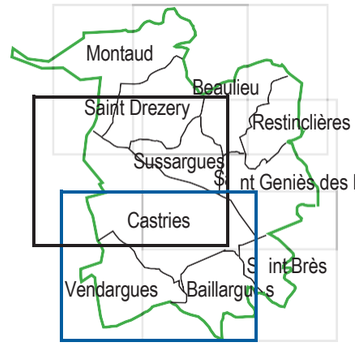
Sussargues se situe, entre les deux reliefs qui dessinent le territoire à l'Ouest et à l'Est. Ils forment la jonction entre la sous entité Nord et celle du Sud.

Saint-Geniès des Mourgues à flanc de colline surplombe une grande plaine peu urbanisée.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse topographique





Légende

- Ligne de force topographique
- Points culminants
- Lignes de crêtes

Altimétrie

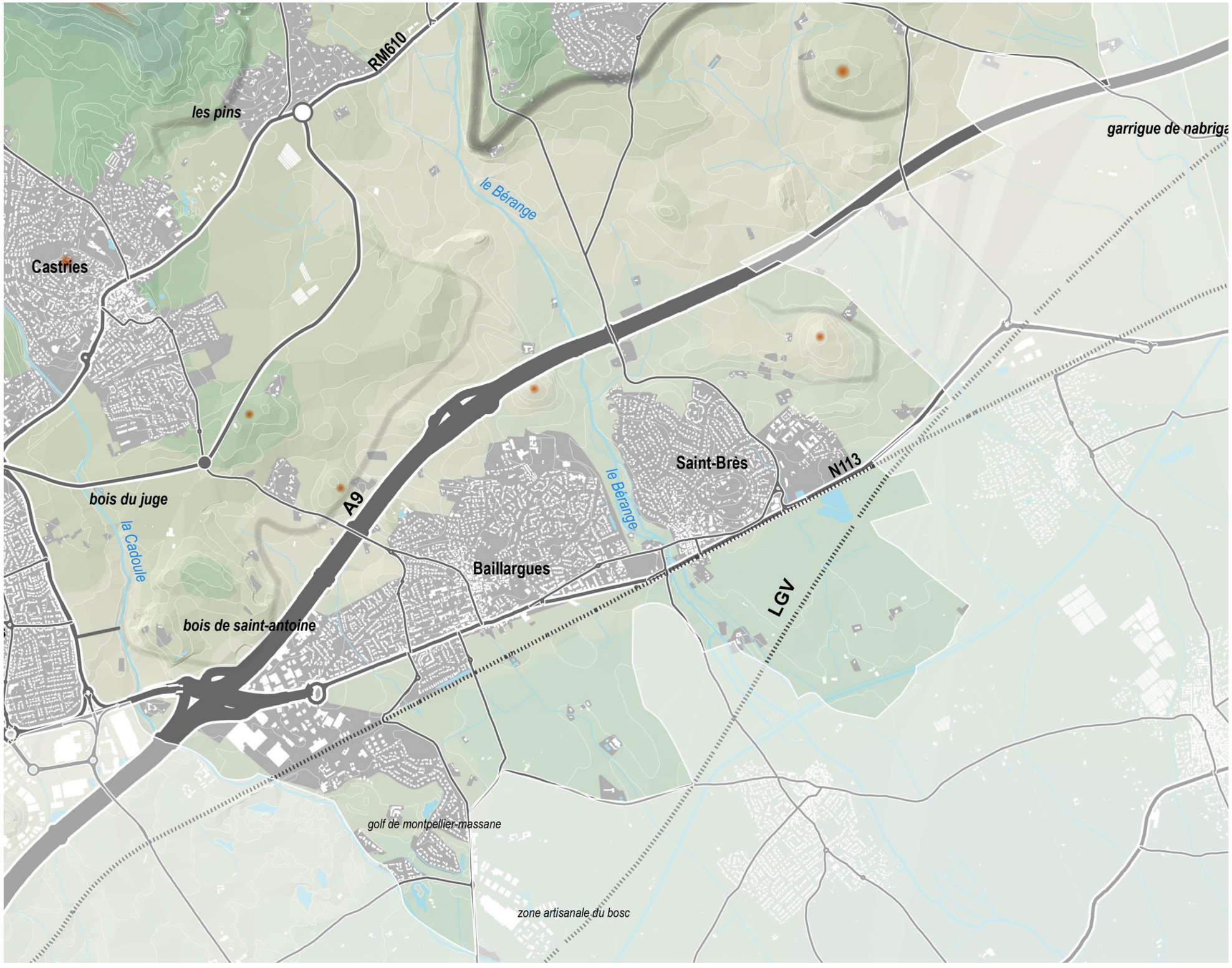
0m — 280m

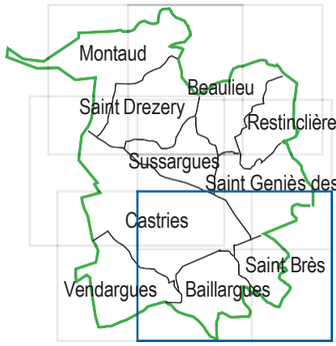
La commune de Castries marque la fin des reliefs et le début des arrières plaines.

Les communes de Vendargues et Baillargues se sont implantées sur un territoire de plaine avec un relief plus marqué au Nord qu'au Sud. Quelques petites collines ponctuent le territoire, c'est notamment le cas du bois de Saint-Antoine qui sépare les communes de Vendargues et Baillargues.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse topographique





Légende

- Ligne de force topographique
- Points culminants
- Lignes de crêtes

Altimétrie

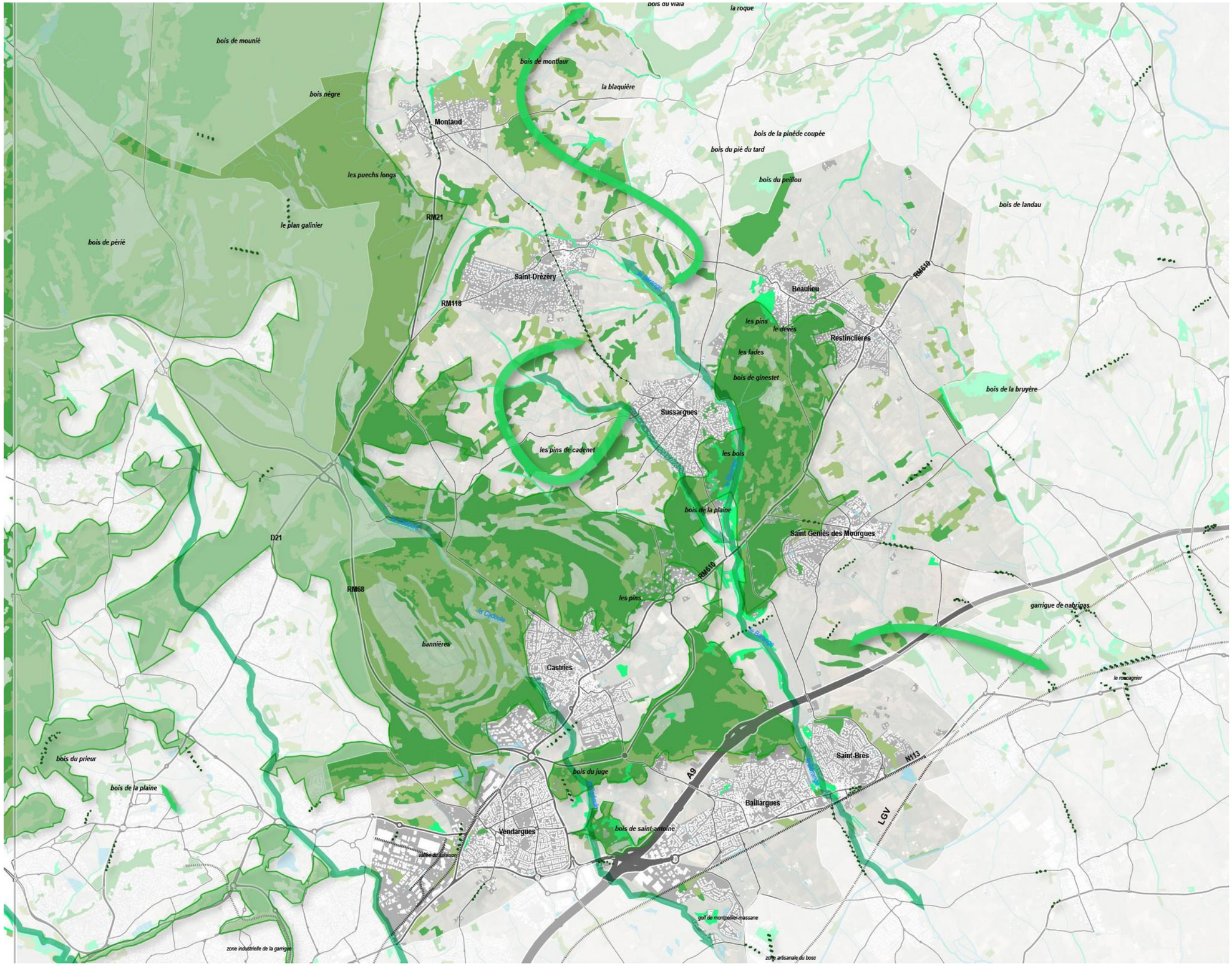
0m — 280m

Baillargues et Saint-Brès sont des communes de plaine.

Au Nord, le relief est légèrement plus marqué notamment par la présence de quelques collines. Passé la ligne de chemin de fer et l'urbanisation, le relief est plat : c'est la plaine agricole montpelliéraine.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse des résilles paysagères





Légende

- Alignement d'arbre
- Boisements
- Garrigues
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Grandes zones humides marqueuses du paysage

Le territoire est marqué par d'importants boisements structurants.
Les boisements des Puechs longs cadrent l'ouest du secteur. Ces boisements se poursuivent jusqu'au sud avec le secteur des Banières et les Pins.

Au nord-est du territoire, les boisements sont plus rares.

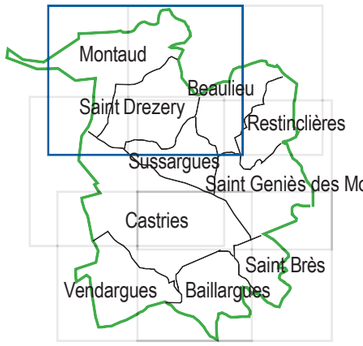
Les ripisylves de la Cadoule et du Bérange qui sillonnent le territoire et les boisements qui les accompagnent sont des éléments de repère dans le paysage.

N

0 2000 4000

Cadoule et Bérange / Analyse des résilles paysagères





Légende

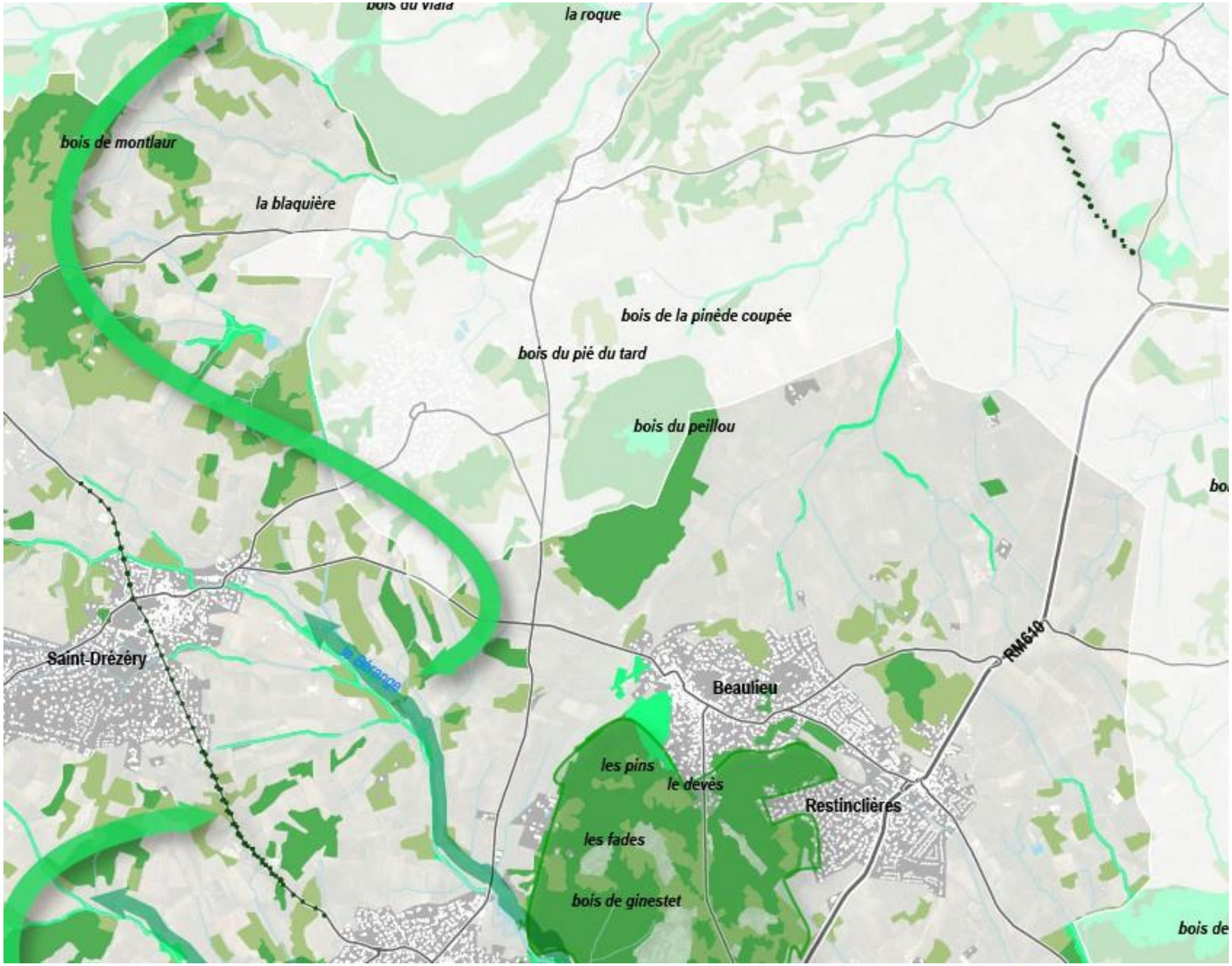
- Alignement d'arbre
- Boisements
- Garrigues
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Grandes zones humides marqueuses du paysage

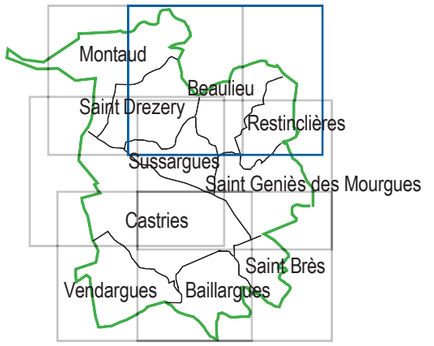
Au Nord-Ouest du secteur, le massif encadrant le territoire est couvert par de grandes garrigues marquant fortement l'entité paysagère de la sous entité Nord de Cadoule et Bérange.

Sur la commune de Montaud, les coteaux boisés forment un couvert végétal compact au nord, puis de plus en plus épars vers Saint Drézéry créant des sous entités dans le paysage séparant, la plaine agricole de la blaquière du reste du secteur. La végétation étant principalement composée de garrigue, les grands alignements de platanes le long des anciennes voies royales et quelques fines ripisylves créent par contraste de couleur et de hauteur des repères dans le paysage.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse des résilles paysagères





Légende

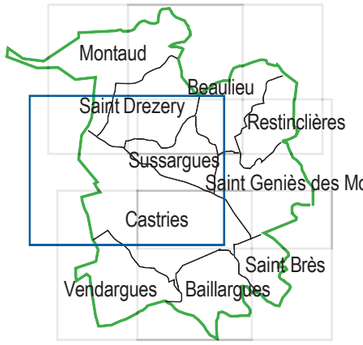
- Alignement d'arbre
- Boisements
- Garrigues
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Grandes zones humides marqueuses du paysage

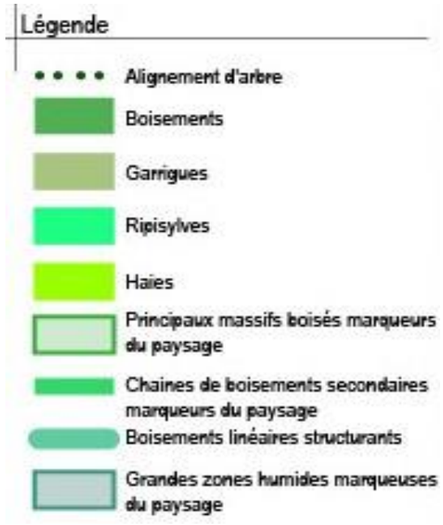
Au Nord-Est du secteur, les reliefs où sont implantés Beaulieu et Restinclières, peuplés de grandes surfaces boisées achèvent de cadrer le paysage et marquent un paysage moins aride.

N 0 1000 2000

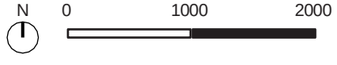
Cadoule et Bérange / Analyse des résilles paysagères



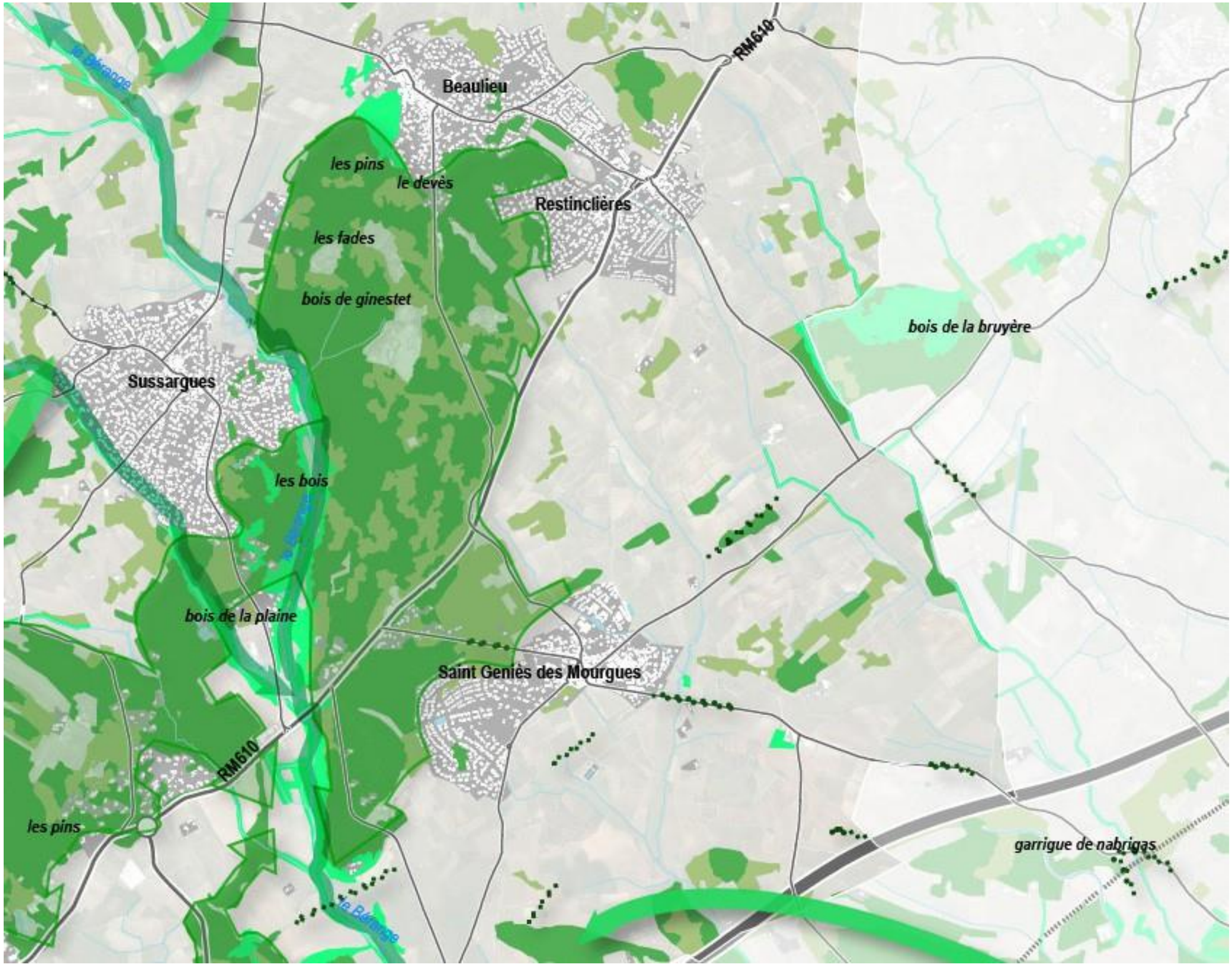


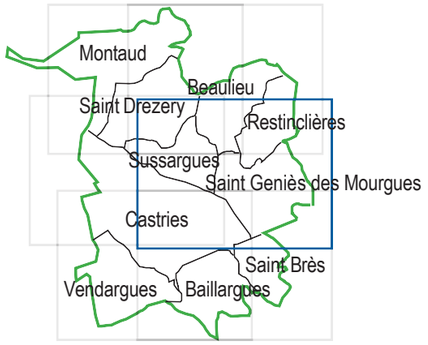


Les reliefs séparant le Nord et le Sud du secteur Cadoule et Bérange sont composés d'un couvert végétal assez hétérogène. Il s'agit majoritairement de garrigues et de boisements de conifères.
La lecture du territoire sur les reliefs Nord-Est de Castries est difficile. Les parcelles qui sont occupées par des chevaux en raison de la présence de nombreuses manades ont tendance à s'enfricher.



Cadoule et Bérange / Analyse des résilles paysagères





Légende

- Alignement d'arbre
- Boisements
- Garrigues
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Grandes zones humides marqueuses du paysage

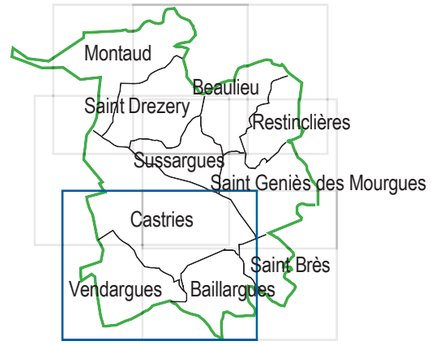
Le territoire est marqué par un massif composé de boisements et de garrigues, en périphérie duquel se sont implantées les villes de Sussargues, Beaulieu, Restinclières et Saint-Geniès.

Deux ripisylves celles du Bérange et du Valentibus cadrent l'urbanisation de Sussargues et masquent la ville depuis l'espace agricole. Leurs boisements linéaires créent des éléments de repère dans le paysage.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse des résilles paysagères





Légende

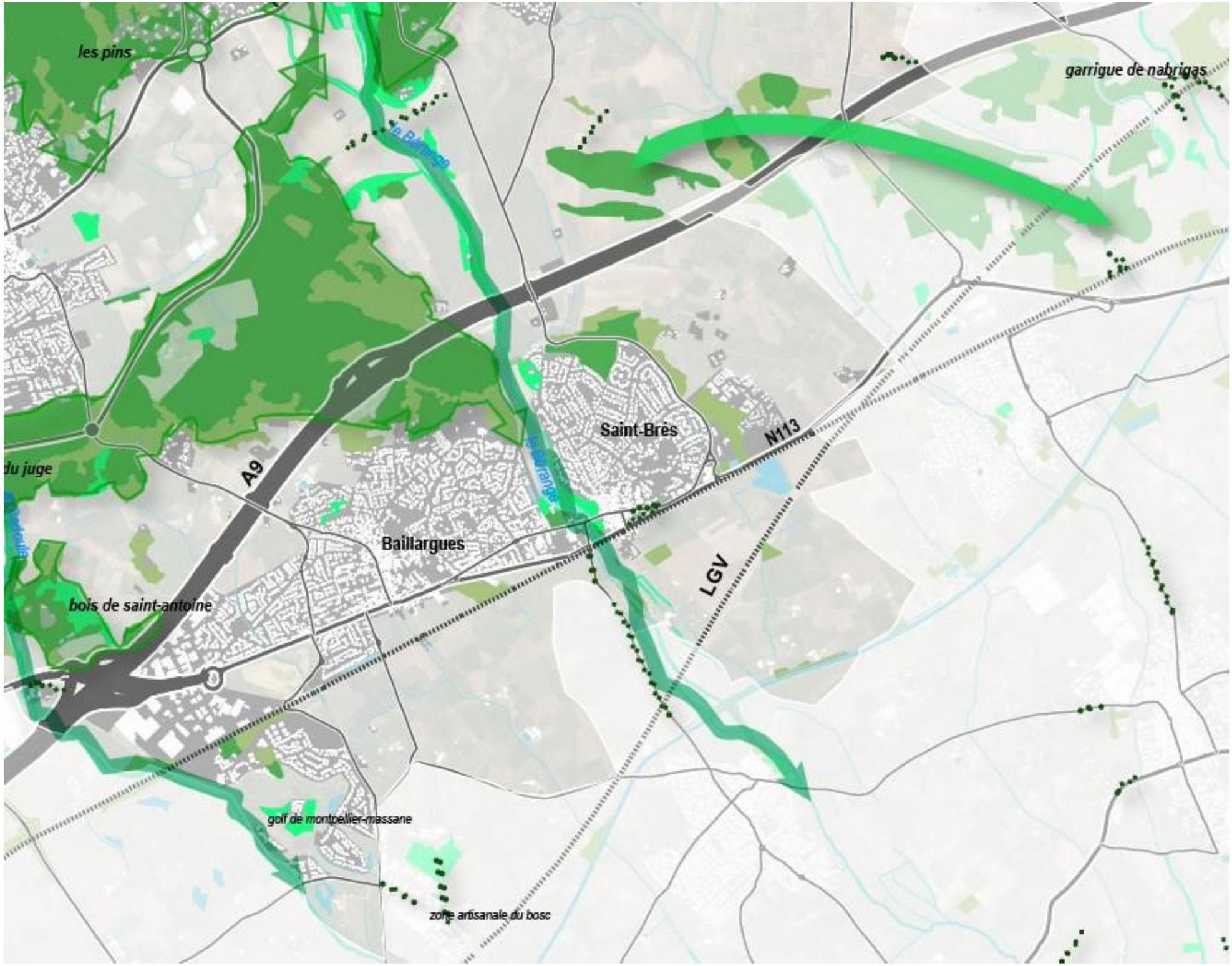
- Alignement d'arbre
- Boisements
- Garrigues
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Grandes zones humides marqueuses du paysage

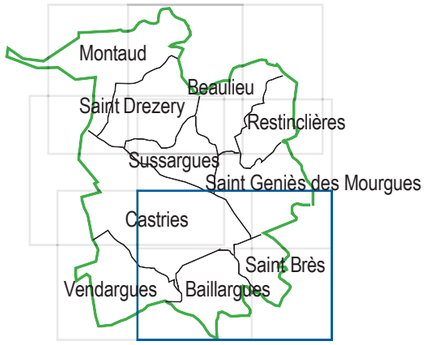
Le Nord de Vendargues et Castries marque la fin des reliefs et par conséquent la fin des boisements qui s'étiolent une fois passée l'urbanisation de Vendargues et Baillargues.

Trois ripisylves (le Salaison, la Cadoule et le Bérange) fractionnent le territoire en trois secteurs et forment des coupures d'urbanisation entre Vendargues, Baillargues.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse des résilles paysagères





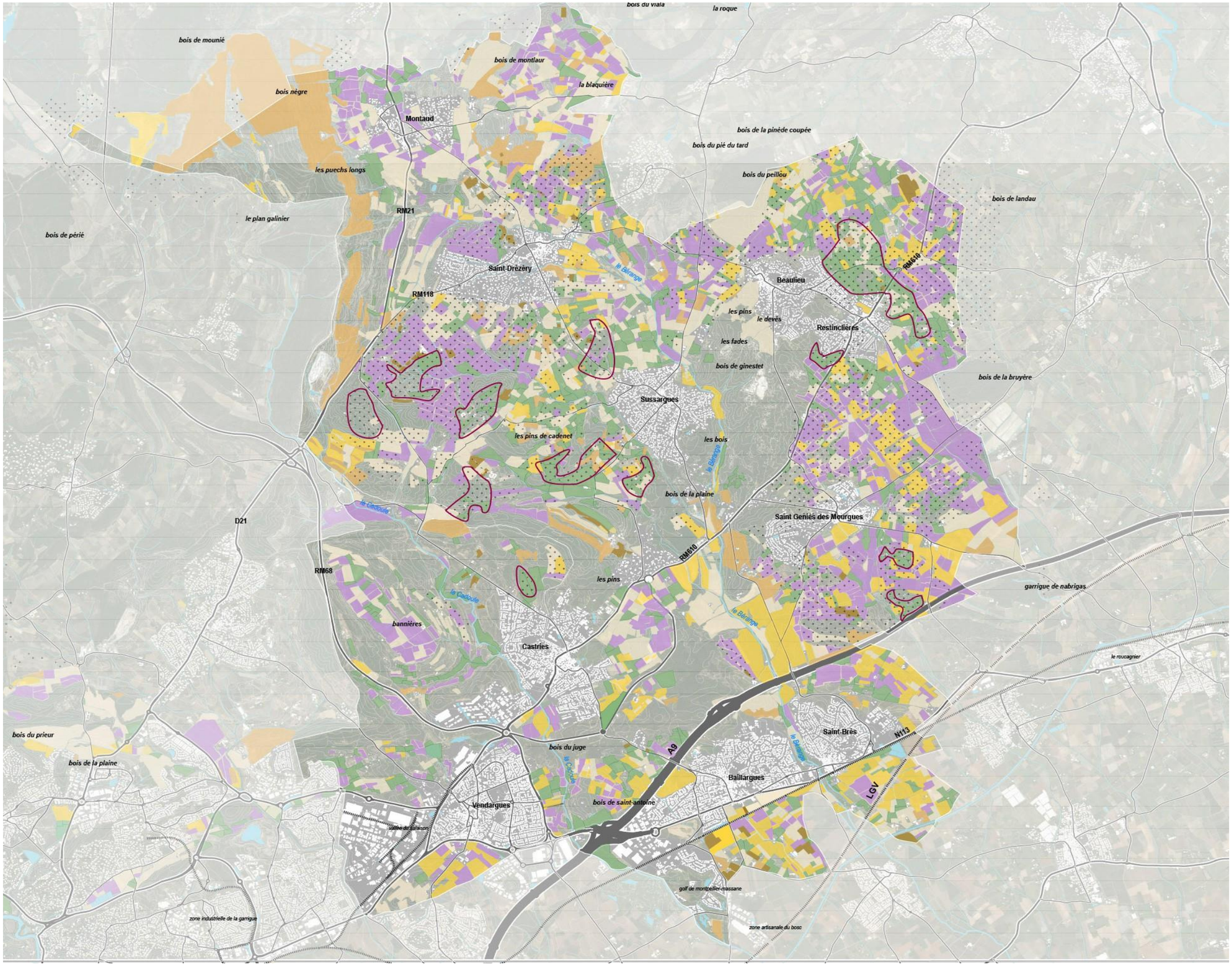
Légende

- Alignement d'arbre
- Boisements
- Garrigues
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Grandes zones humides marqueuses du paysage

Sur le territoire de Baillargues et Saint-Brès les boisements se font plus rares, c'est la plaine agricole qui commence. Les boisements se concentrent au Nord, ils sont principalement constitués de garrigues. La ripisylve du Bérange forme quant à elle une coupure d'urbanisation entre Baillargues et Saint-Brès.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse des armatures agricoles





Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers

- Parcelles agricoles enfrichées

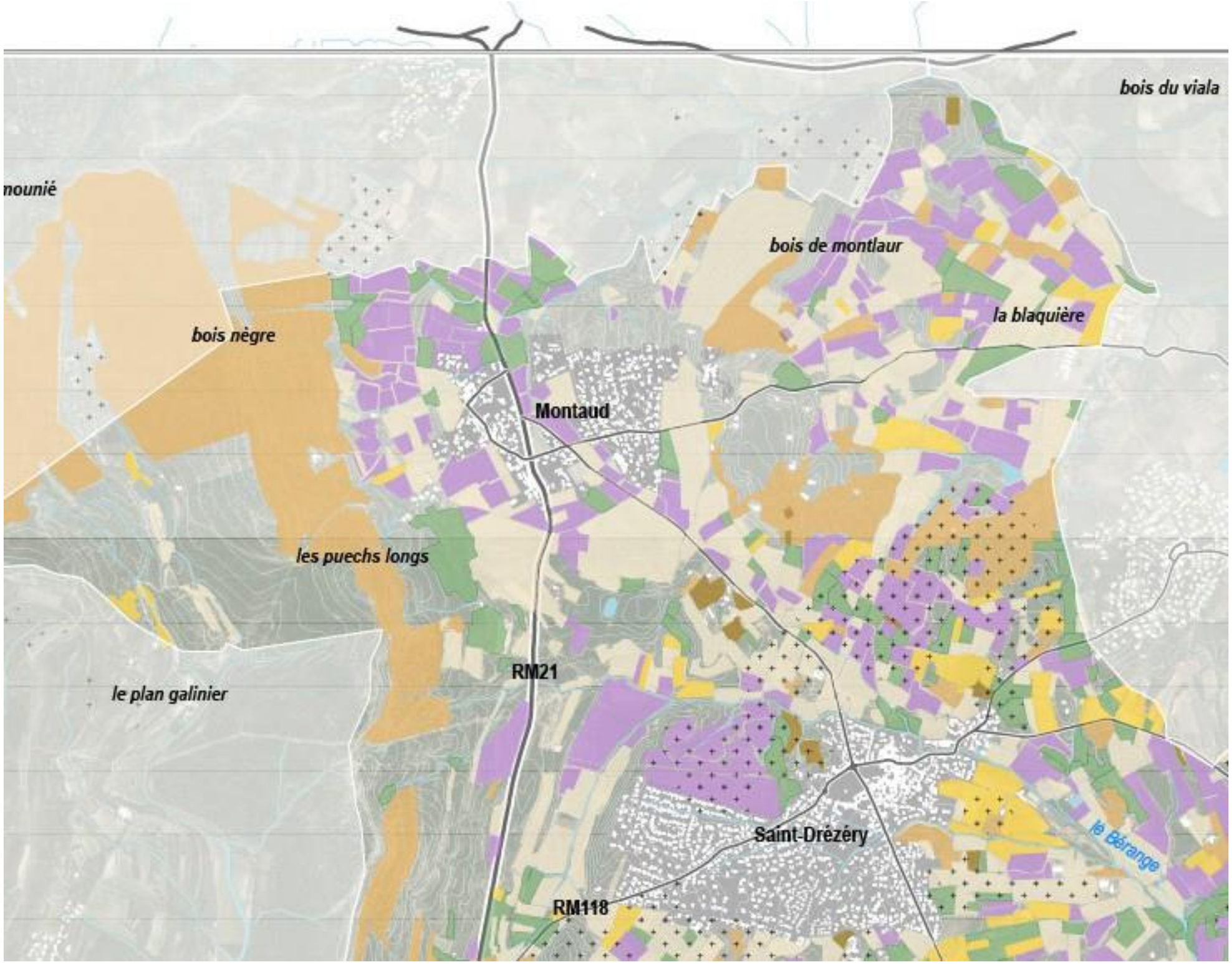
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue

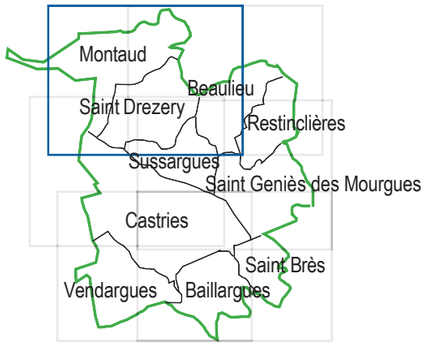
- Secteurs AOC enfrichés

Le secteur Cadoule et Bérange est marqué par la présence importante de vignobles. Pourtant un certain nombre de secteurs classés en OAC sont enfrichés.

N 0 2000 4000

Cadoule et Bérange / Analyse des armatures agricoles





Légende

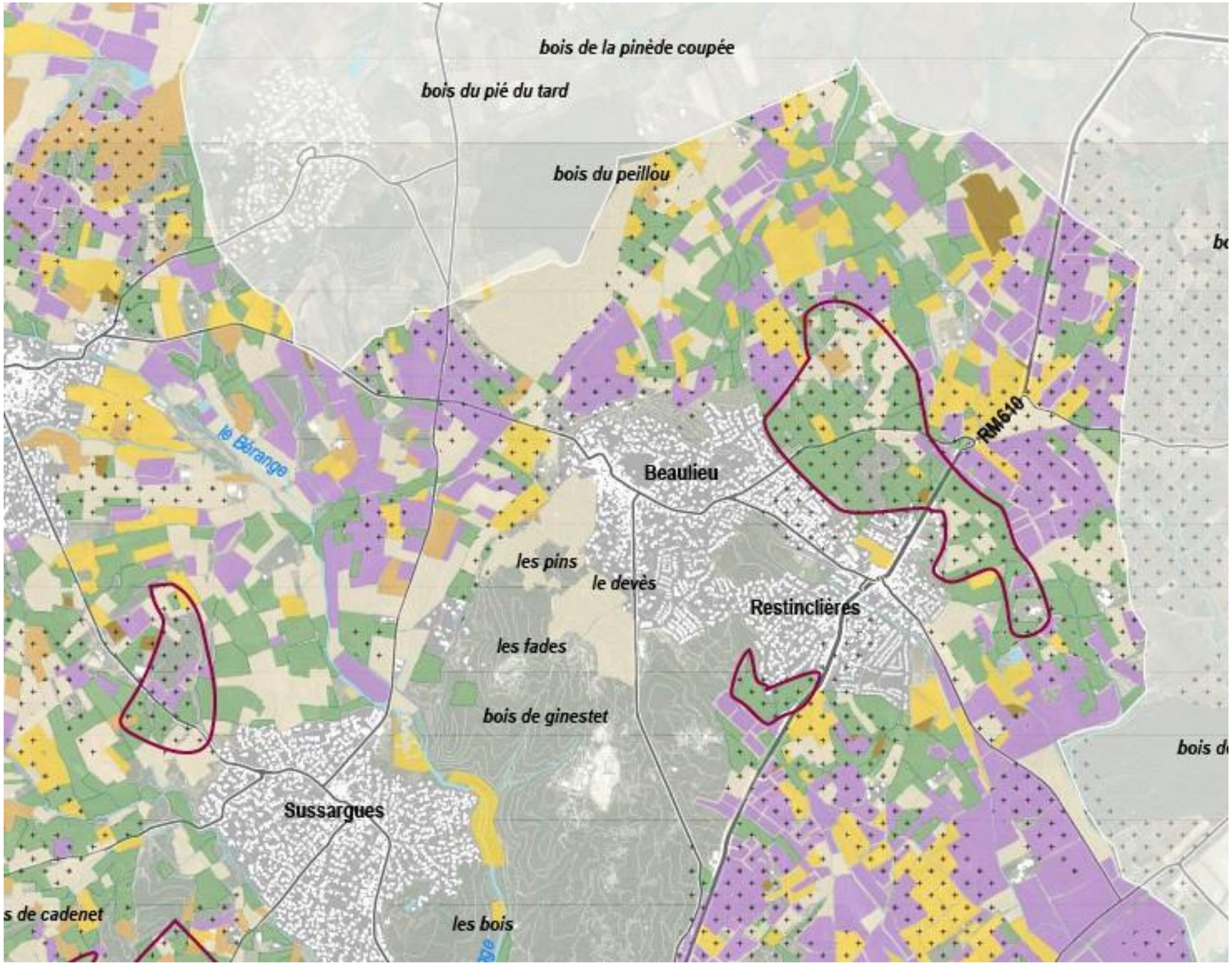
Présentation de la mosaïque agricole :

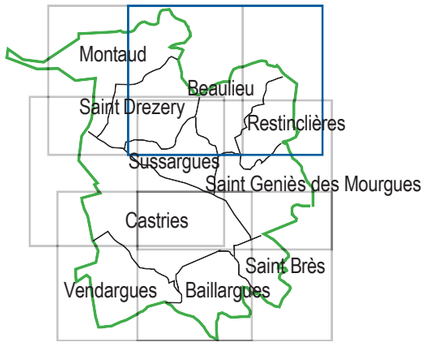
- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers
- Parcelles agricoles enfrichées
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue
- Secteurs AOC enfrichés

La partie Nord de Cadoule et Bérange est caractérisée par de grandes plaines arables et une forte présence de cultures viticoles qui pour beaucoup sont classées AOC.
Cependant, on peut noter une tendance à l'enfrichement des parcelles viticoles surtout à proximité de boisements. Cela a pour effet de rendre, sur site, ces parcelles difficilement identifiables.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse des armatures agricoles





Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

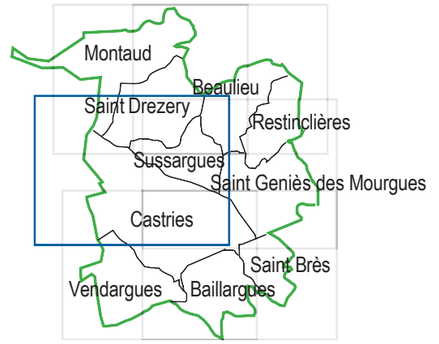
- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers
- Parcelles agricoles enfrichées
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue
- Secteurs AOC enfrichés

Aux abords de Beaulieu, où la viticulture laisse plus de place aux cultures annuelles, une très grande partie des terres est en état de friche, alors que près de la moitié d'entre elles sont classées AOC. Cet enfrichement, crée une mosaïque de parcelles et tend fortement à refermer la plaine agricole au Sud-Est de Beaulieu et Restinclières.
Sur la plaine entre Saint Drézéry et Sussargues, ce phénomène d'enfrichement semble très présent, mais il reste à relativiser. En effet, ces terres enfrichées sont situées souvent à proximité de centres équestres et de manades. Les près, s'apparentent à des garrigues due à la présence de boisements bas sur les parcelles peuvent porter à confusion.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse des armatures agricoles





Légende

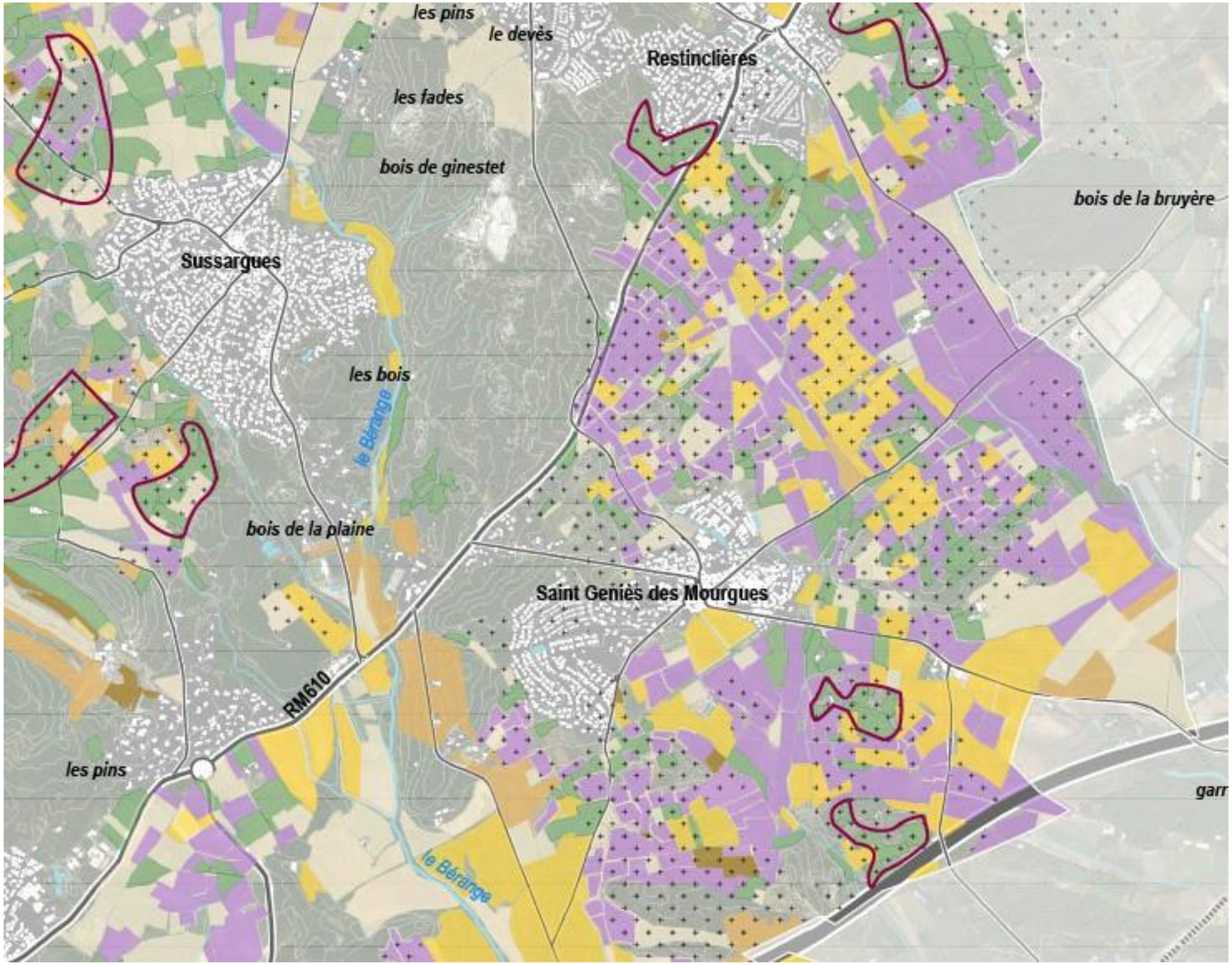
Présentation de la mosaïque agricole :

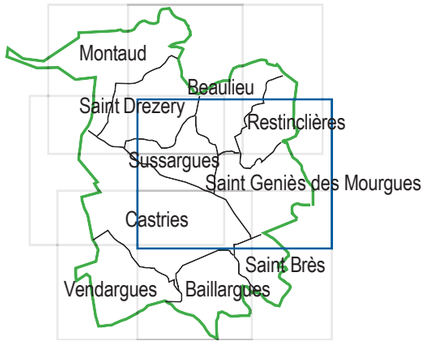
- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers
- Parcelles agricoles enfrichées
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue
- Secteurs AOC enfrichés

Dans les reliefs séparant Saint Drézéry à Castries les parcelles agricoles organisées en chapelets éparses semblent se perdre entre les massifs boisés et les garrigues. Une bonne partie des parcelles classées AOC en viticulture sont enfrichées. Sur les hauteurs de Castries, le constat reste le même vis-à-vis de la confusion entre les parcelles enfrichées et la présence de manades et autres élevages.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse des armatures agricoles





Légende

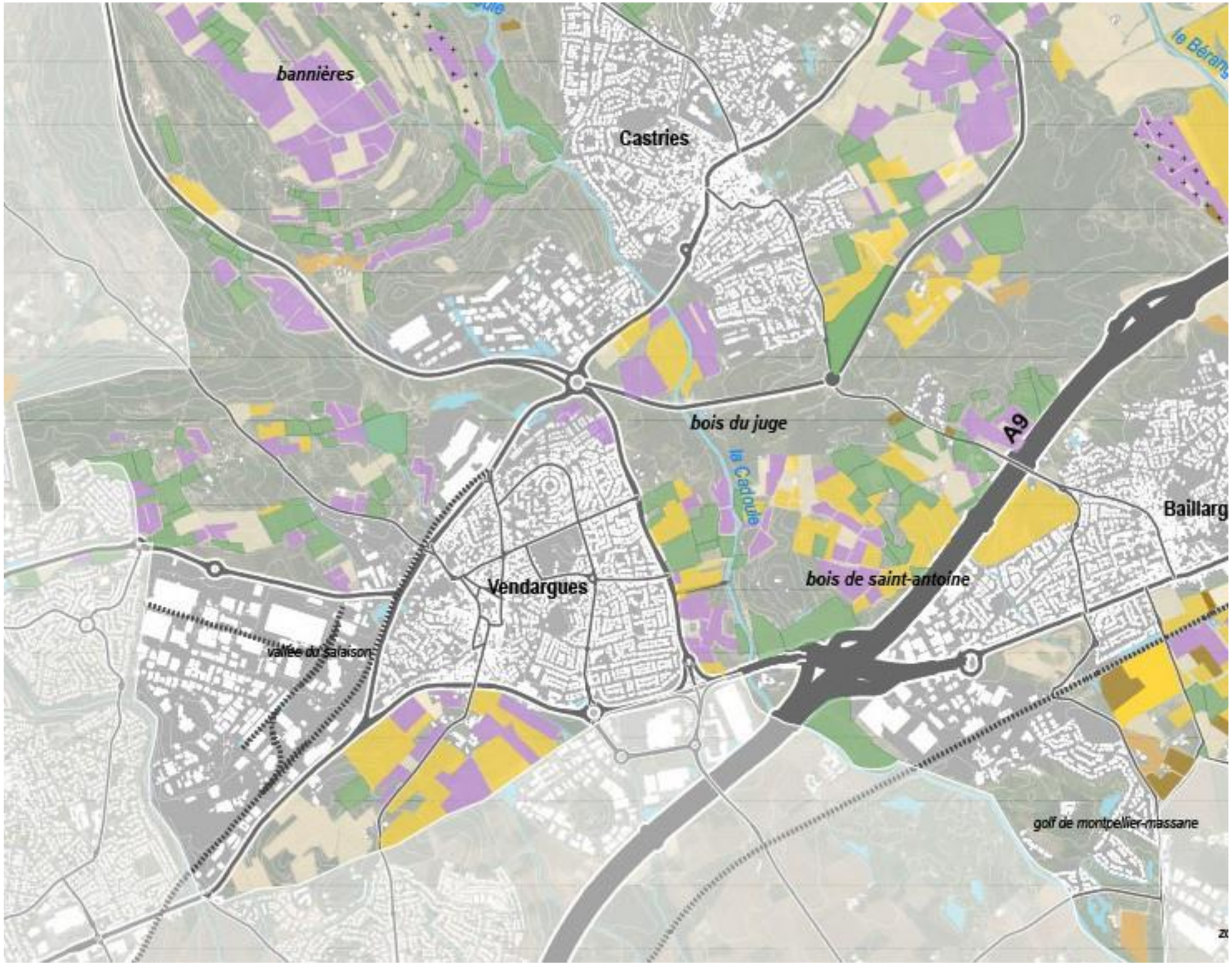
Présentation de la mosaïque agricole :

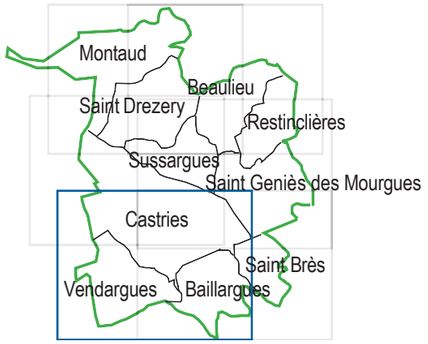
- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers
- Parcelles agricoles enfrichées
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue
- Secteurs AOC enfrichés

Sur le territoire de Sussargues, une très grande partie des terres agricoles sont enfrichées, cela touche également les secteurs en AOC.
Saint-Geniès des Mourgues est une commune où l'agriculture a une part importante dans le paysage. La viticulture est grandement présente, cependant une partie des terres AOC en viticulture sont occupées par des cultures annuelles ce qui traduit une nouvelle dynamique agricole du territoire. Les secteurs enfrichés sont réduits et se concentrent principalement autour de Restinclières.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse des armatures agricoles





Légende

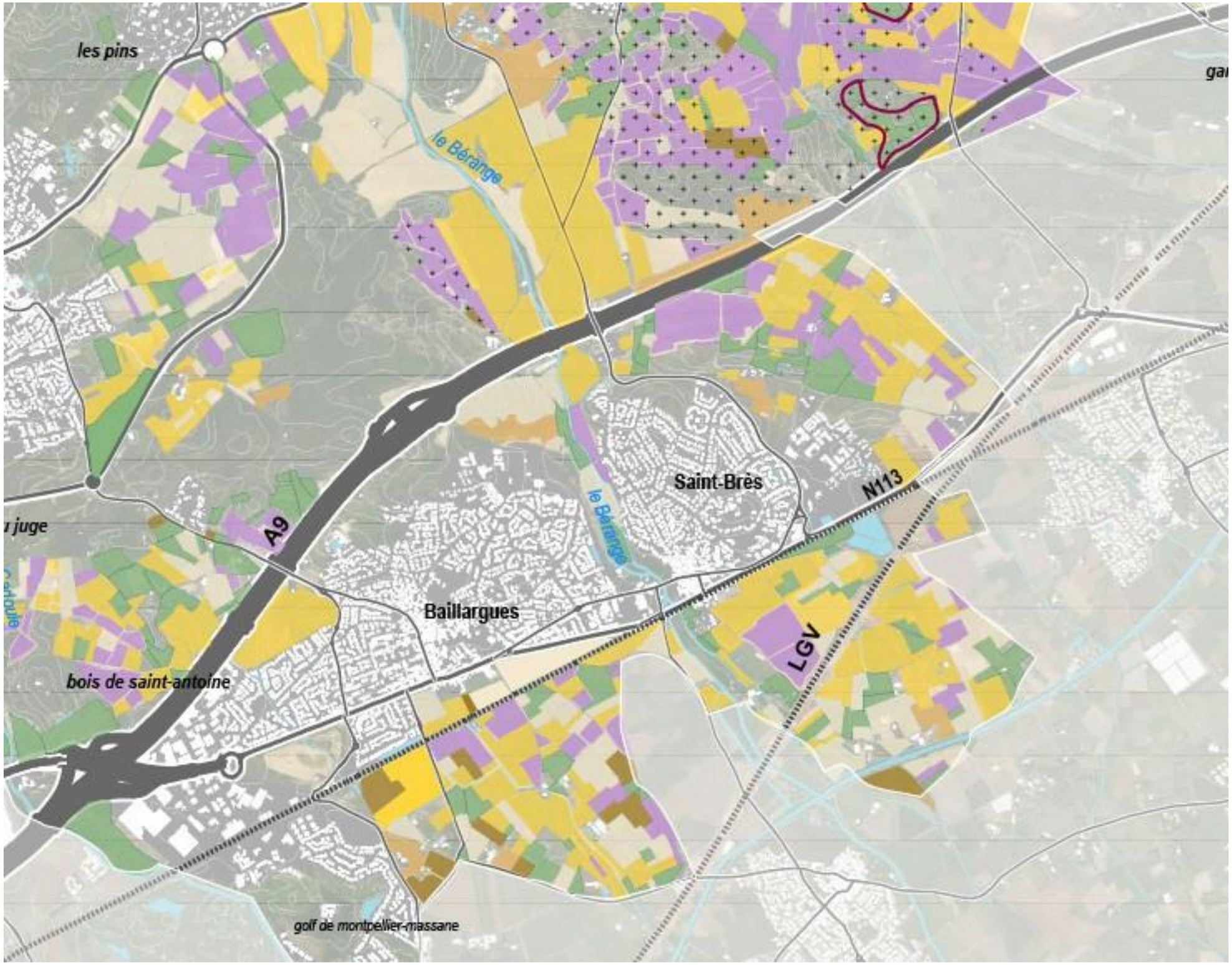
Présentation de la mosaïque agricole :

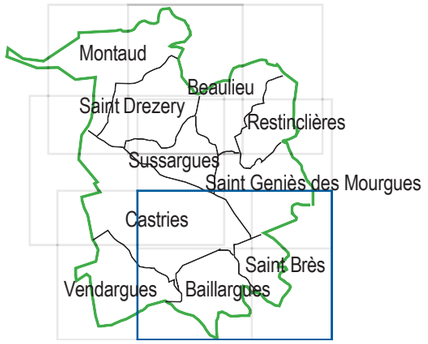
- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers
- Parcelles agricoles enfrichées
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue
- Secteurs AOC enfrichés

Le Sud-Ouest du secteur est très peu agricole, une majeure partie du territoire est occupée par des boisements ce qui laisse peu de place à l'agriculture. Au Sud-Est du secteur, les communes de Baillargues et de Saint-Brès ont une plaine agricole active. Il s'agit principalement de cultures annuelles : maraîchage et cultures céréalières.
Les abords de Vendargues présentent une mosaïque agricole moins riche et moins présente dans le paysage local du fait de la présence de massif qui cerne le secteur.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse des armatures agricoles





Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers

- Parcelles agricoles enfrichées

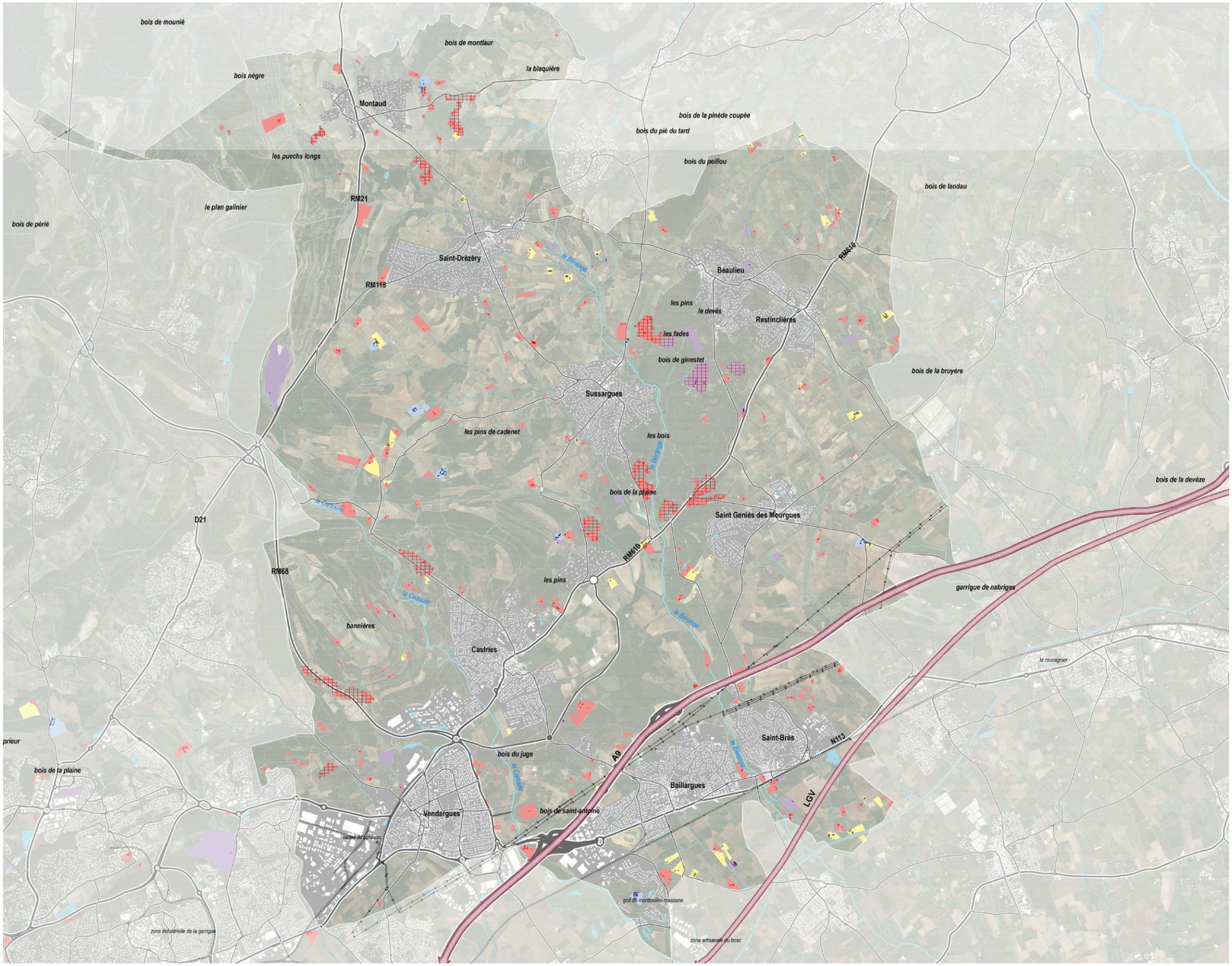
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue

- Secteurs AOC enfrichés

Au Nord de l'autoroute A9, les cultures annuelles laissent place à la viticulture.
Saint-Brès fait partie de la plaine agricole, à ce titre une très grande partie du territoire est dédiée à la culture céréalière.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse de l'occupation des sols



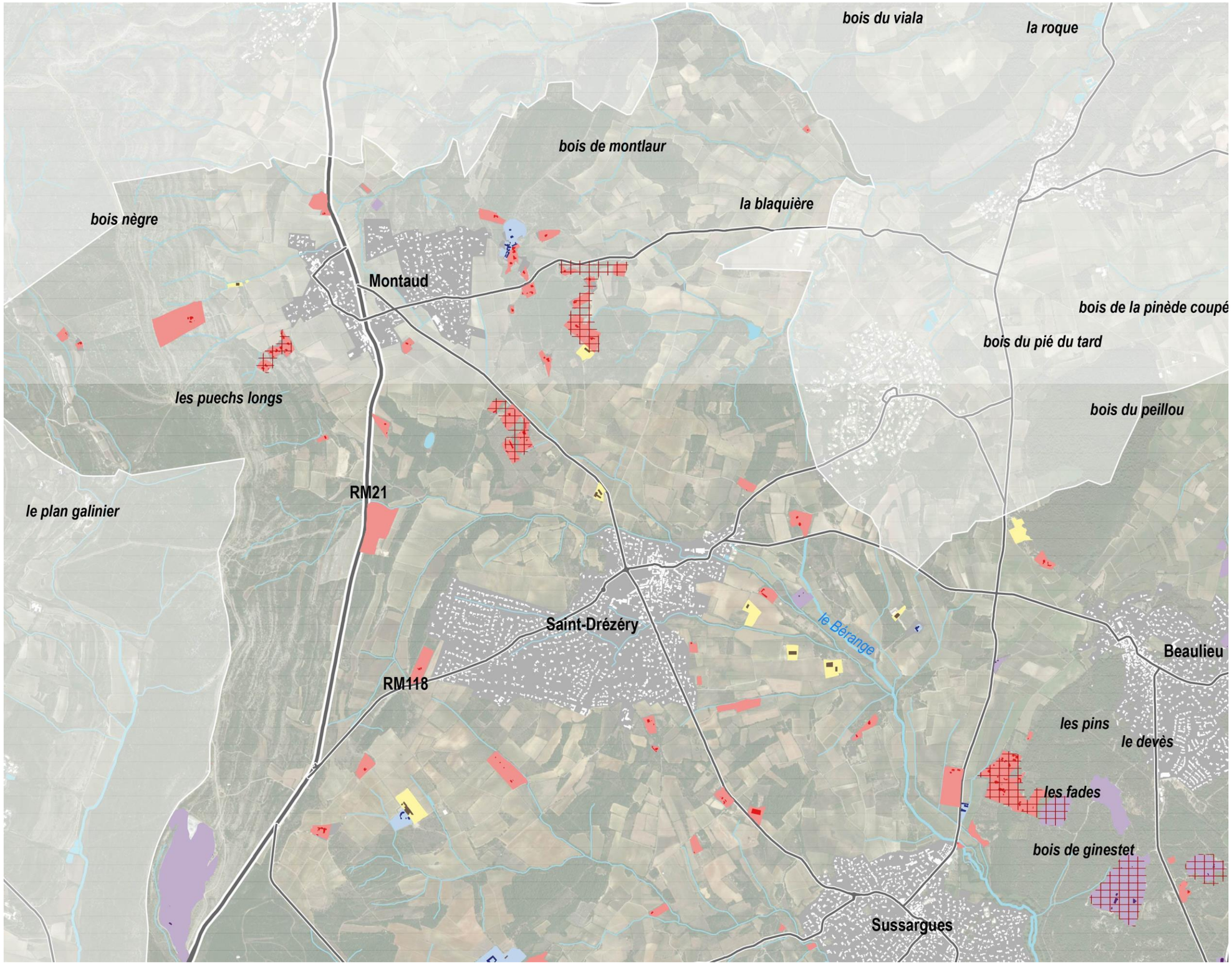


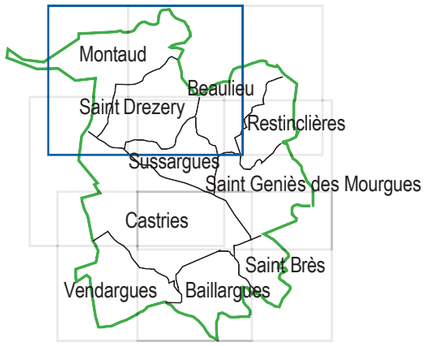
Légende

- Terrain d'assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d'asiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d'assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d'assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Mitage de la zone agicole

N 0 2000 4000

Cadoule et Bérange / Analyse de l’occupation des sols





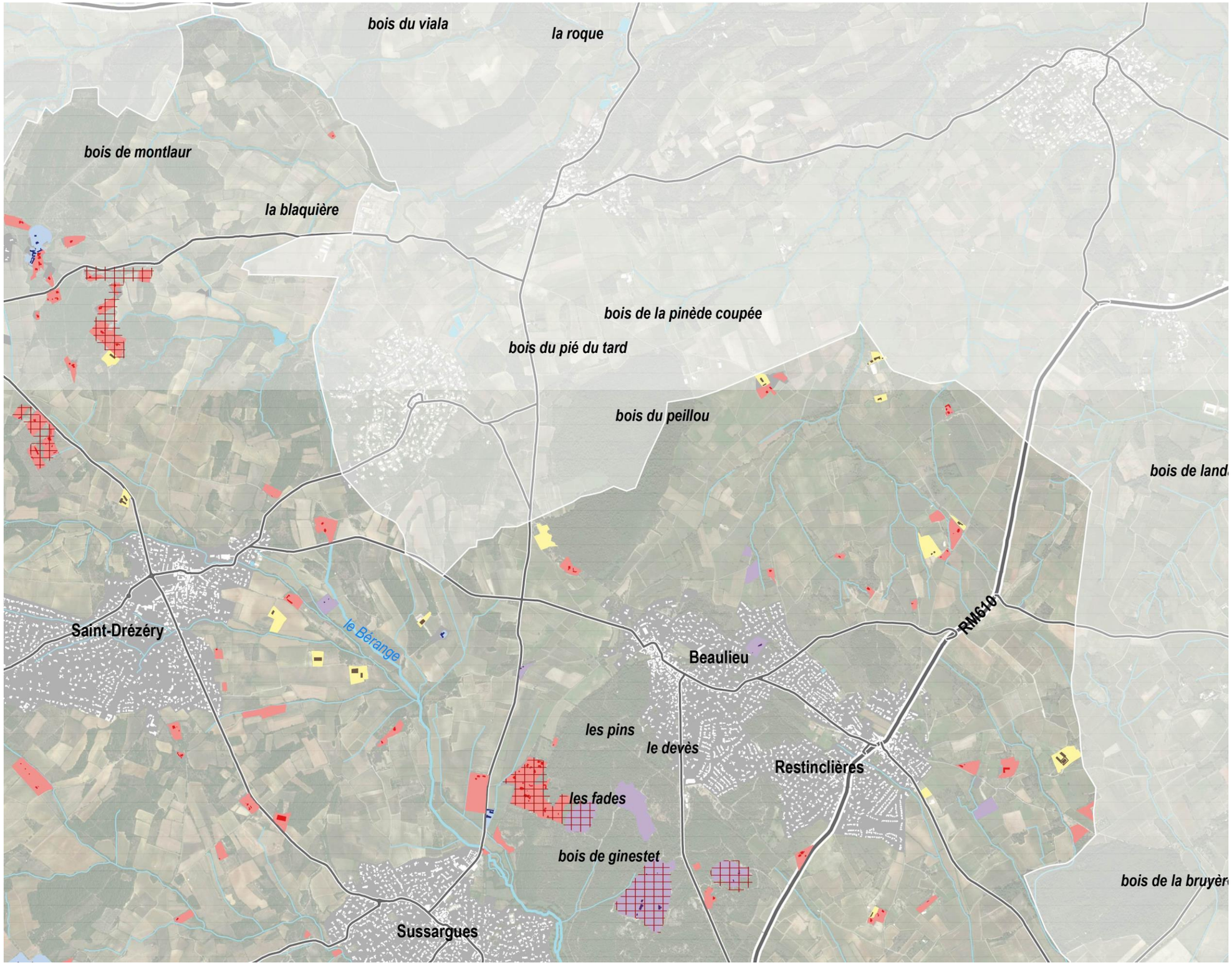
Légende

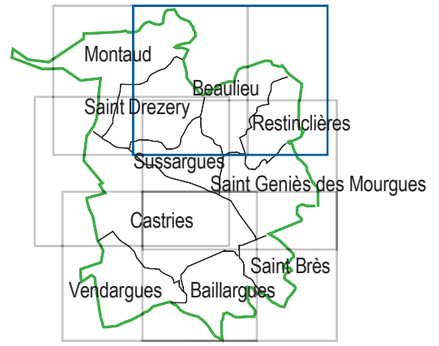
- Terrain d’assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d’assiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d’assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d’assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Mitage de la zone agicole

Le mitage des zones agricoles est assez lisible dans ce secteur, en effet les vues étant dégagées, les regroupements ou les constructions isolées sont très présentes. Ici, les poches de mitage sont souvent en bordure de route ou à l’orée de boisements.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse de l’occupation des sols





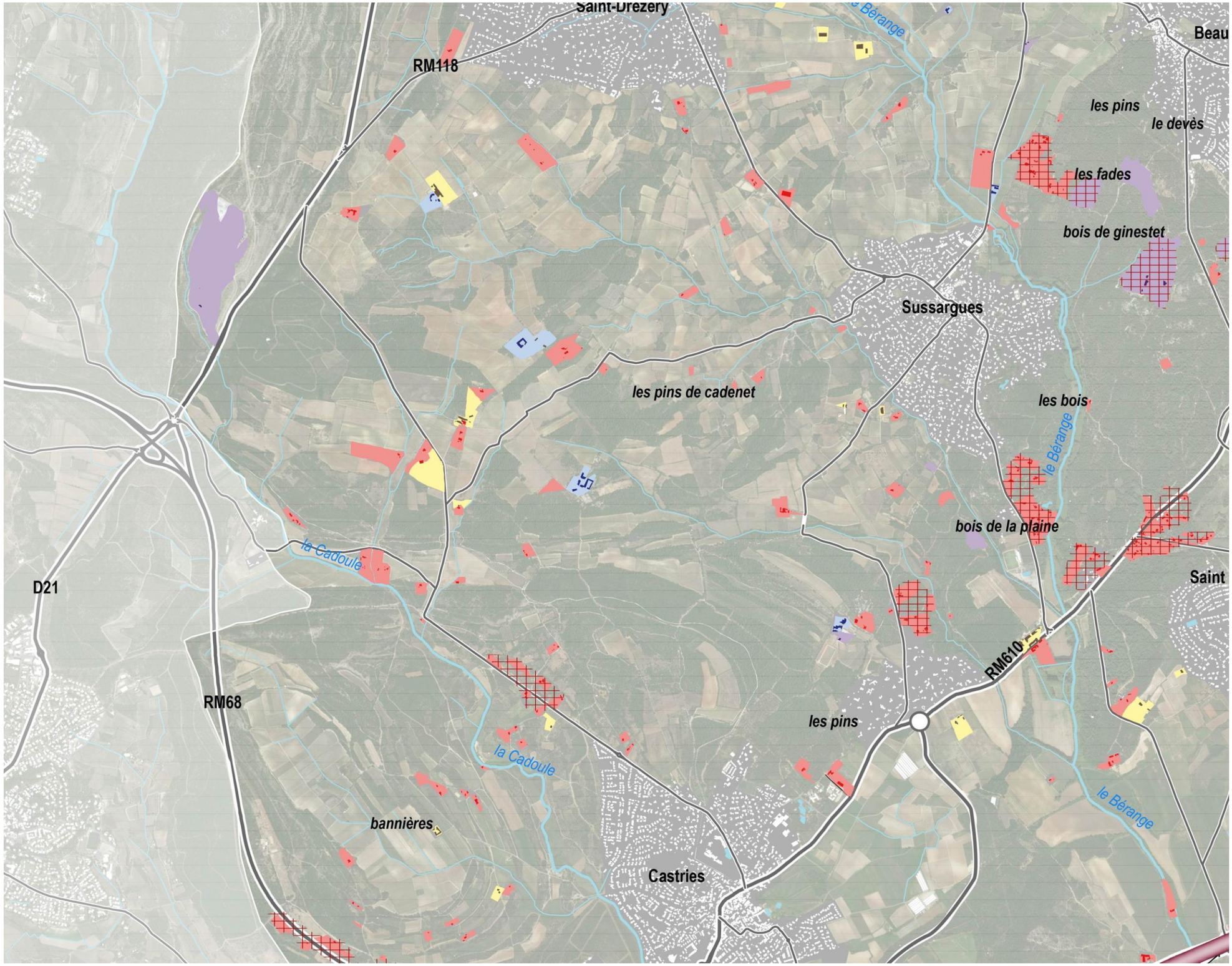
Légende

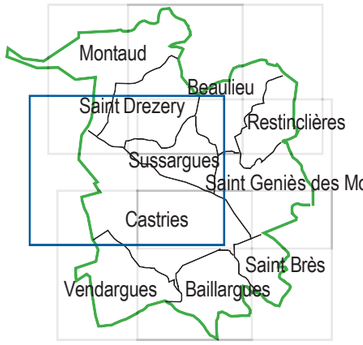
- Terrain d’assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d’asiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d’assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d’assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Mitage de la zone agicole

Le constat sur l’occupation du sol et du mitage des terres arables est le même que dans le Nord-Ouest du secteur. Néanmoins, les terres enfrichées au Nord de Beaulieu et Restinclières ne sont pas sujettes au mitage. Le mitage est à la fois causé par du bâti d’habitation et du bâti agricole, ce qui montre une forte attractivité agricole.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse de l’occupation des sols





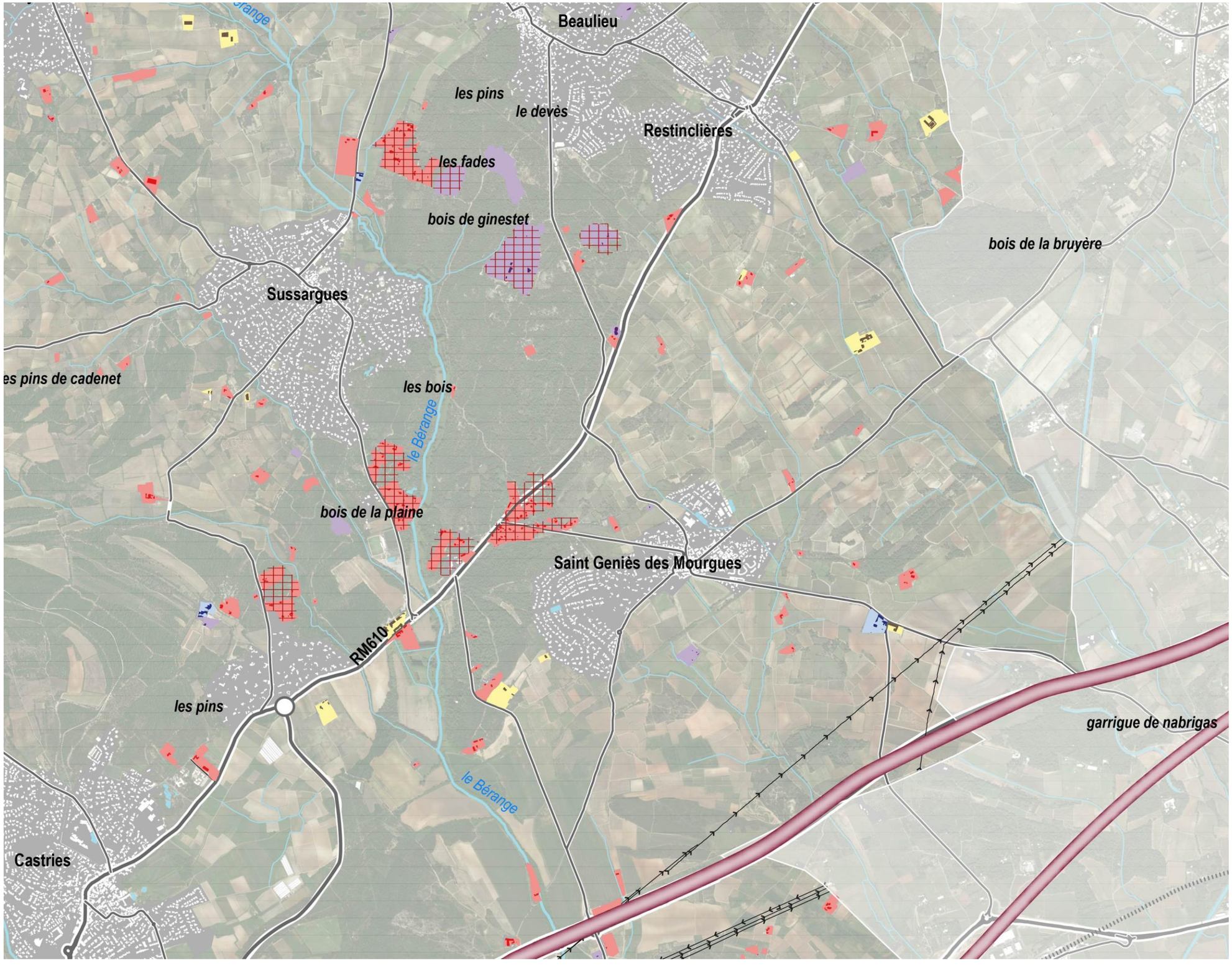
Légende

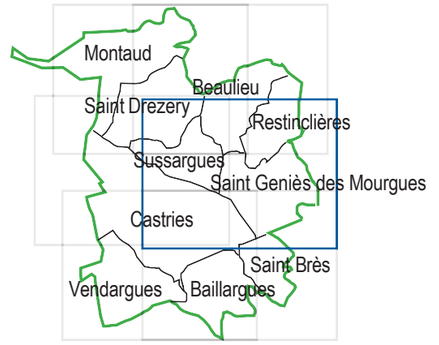
- Terrain d’assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d’assiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d’assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d’assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Mitage de la zone agicole

Dans la bande de boisements entre Castries, Sussargues, quelques nappes de mitage se développent majoritairement dans les boisements et le long d’axe routiers. Ces dernières sont relativement peu visibles sur site.
Le centre des poches d’agriculture reste relativement préservé de tout mitage.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse de l'occupation des sols





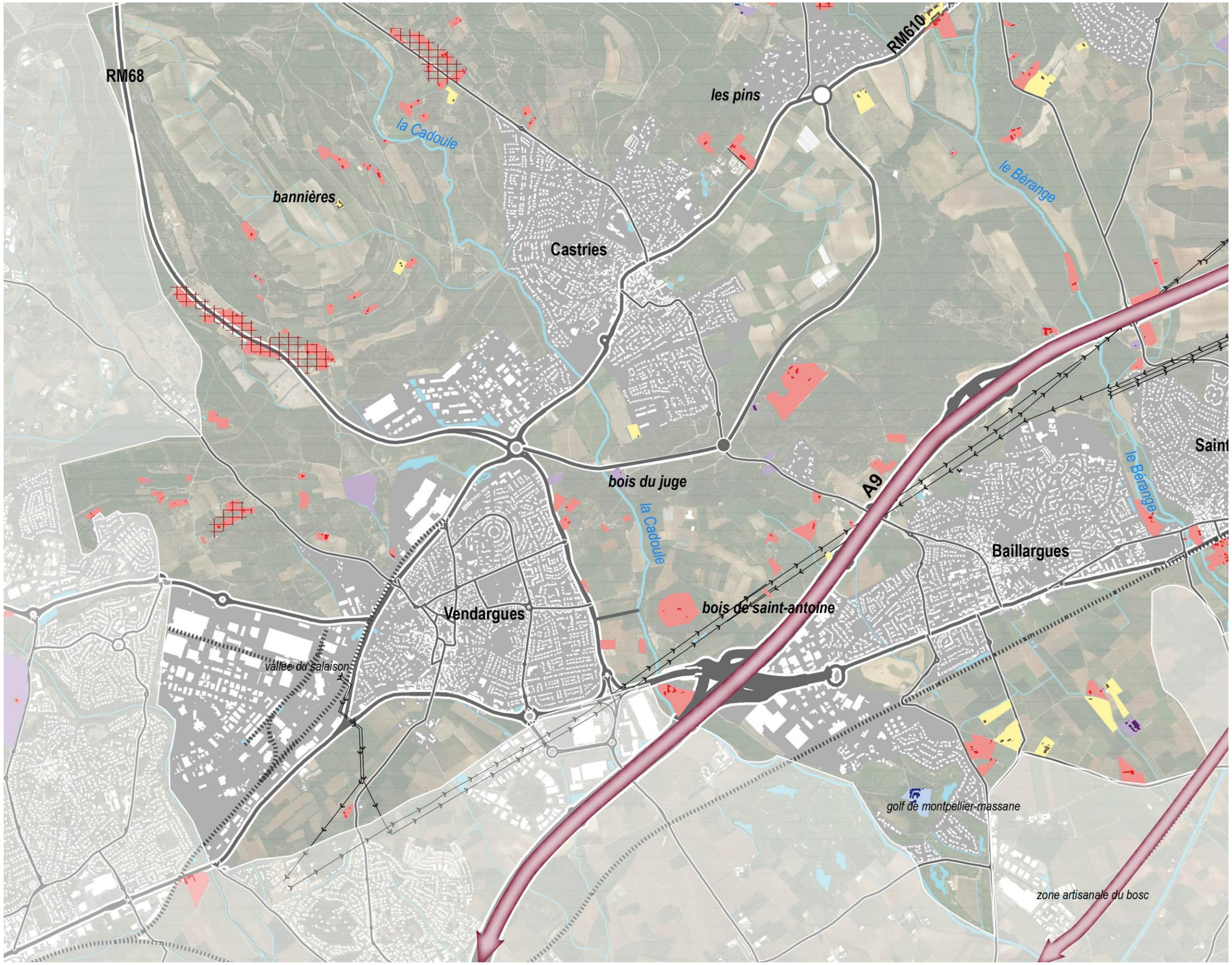
Légende

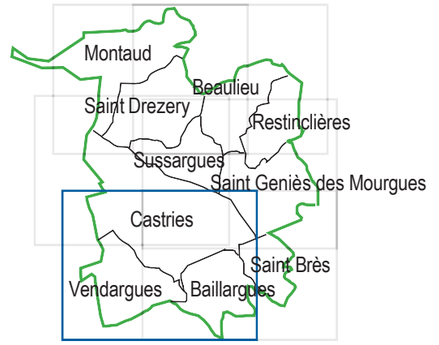
- Terrain d'assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d'asiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d'assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d'assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Mitage de la zone agicole

Le territoire de Saint-Geniès est peu mité. Les zones de mitage sont concentrées le long de la D610. Cependant, au sud de la commune de grandes infrastructures de transport (A9, ligne TGV) et les lignes haute tension créent des coupures et participent au mitage du secteur.
Entre Sussargues et Beaulieu, les carrières et une grande zone d'habitation mitent la zone naturelle.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse de l'occupation des sols





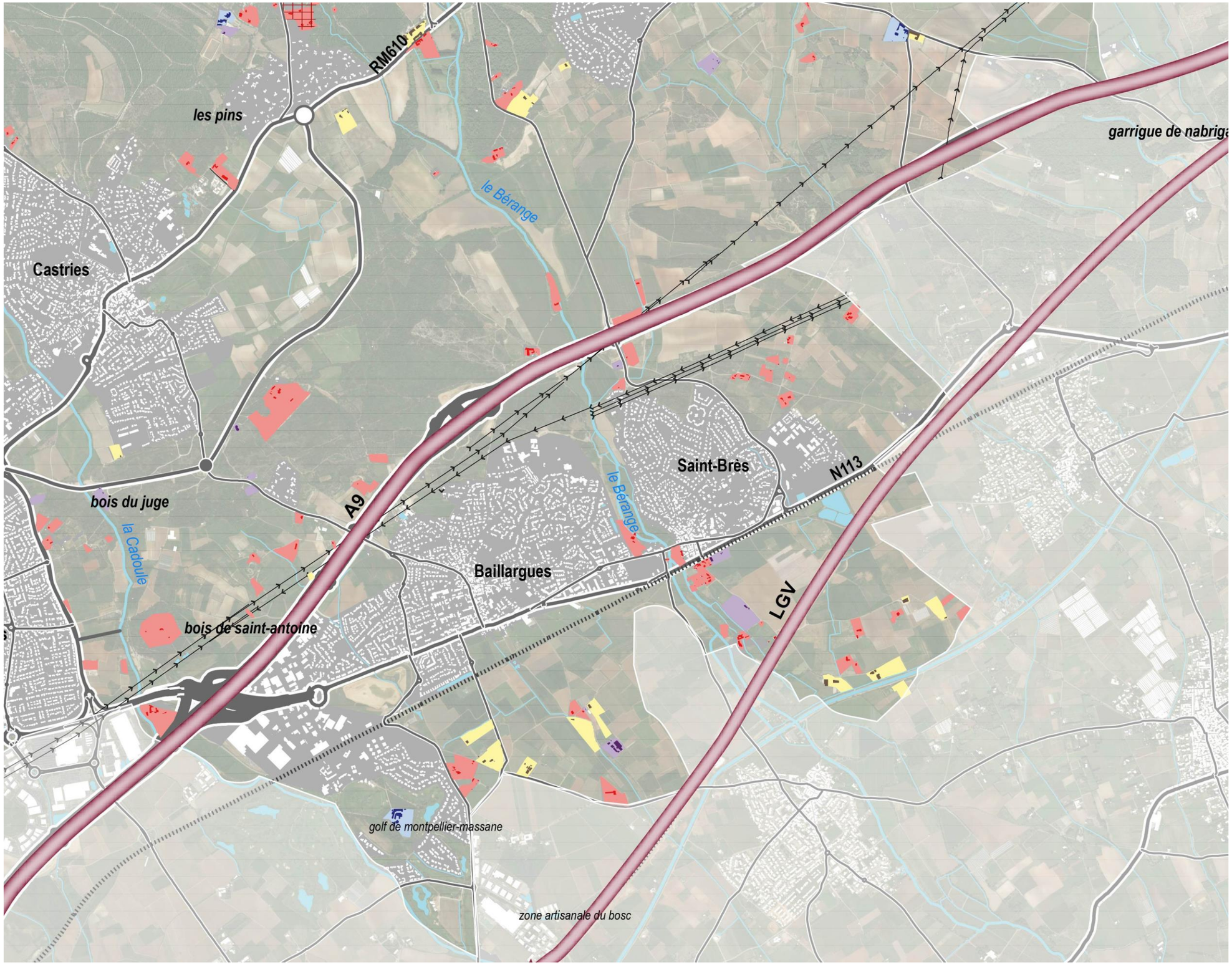
Légende

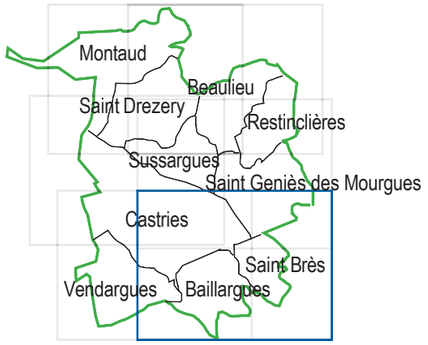
- Terrain d'assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d'asiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d'assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d'assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Mitage de la zone agicole

Le nord et l'Est de Vendargues est touché par un mitage des terres agricoles par de l'habitat.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Analyse de l’occupation des sols





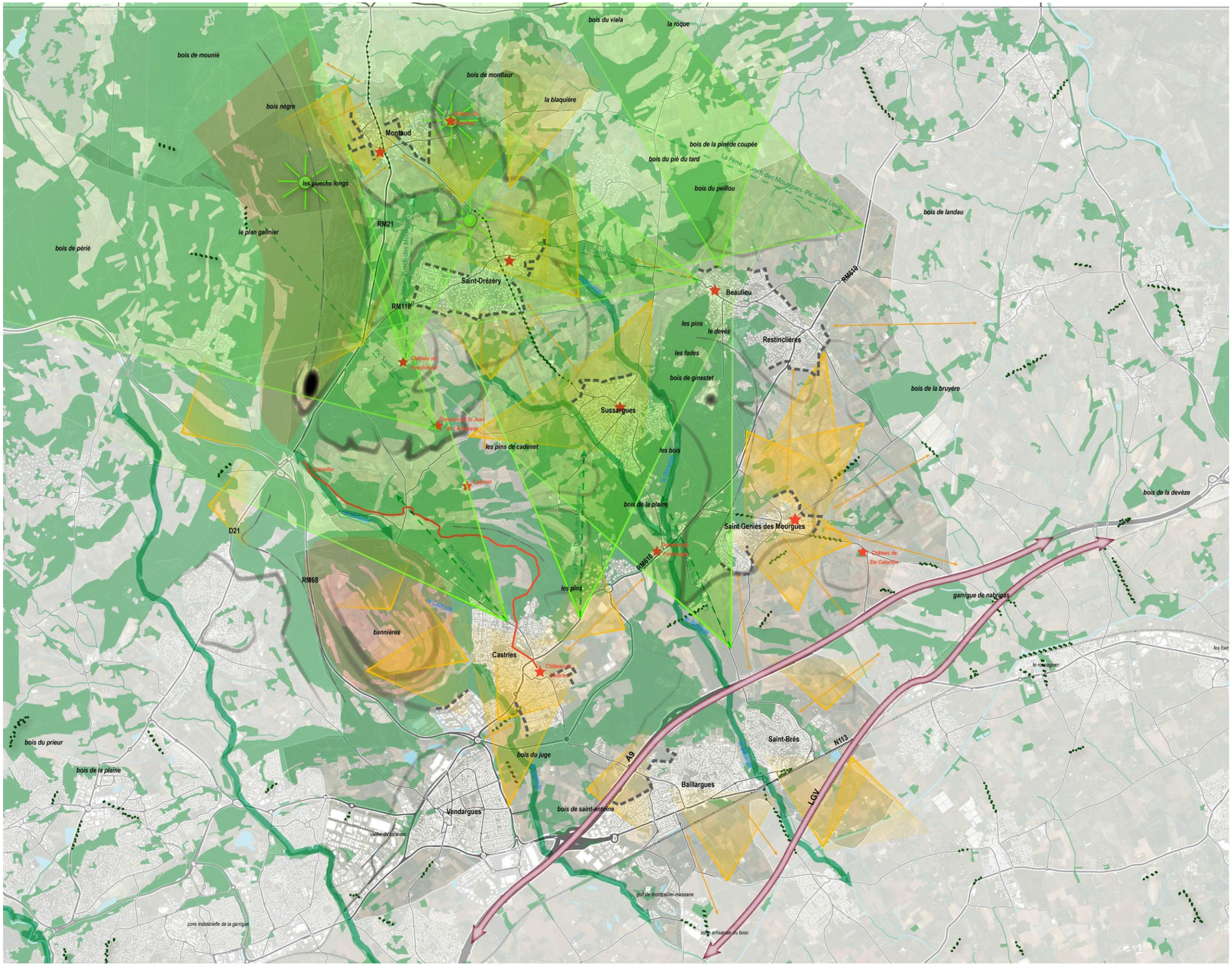
Légende

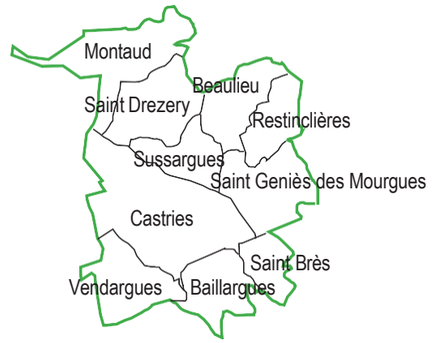
- Terrain d’assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d’asiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d’assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d’assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Mitage de la zone agicole

Le sud du territoire est parcouru par de nombreuses infrastructures de transport : autoroutes et lignes de chemin de fer qui fractionnent grandement les terres agricoles. Le bâti lié à l’habitat ou à l’activité parsème le secteur. Au Sud des communes de Baillargues et Saint Brès, se concentre du bâti agricole, ce qui s’explique la présence d’une plaine agricole de maraîchage et de cultures céréalières qui nécessitent le stockage d’engins nécessaires à leur exploitation.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



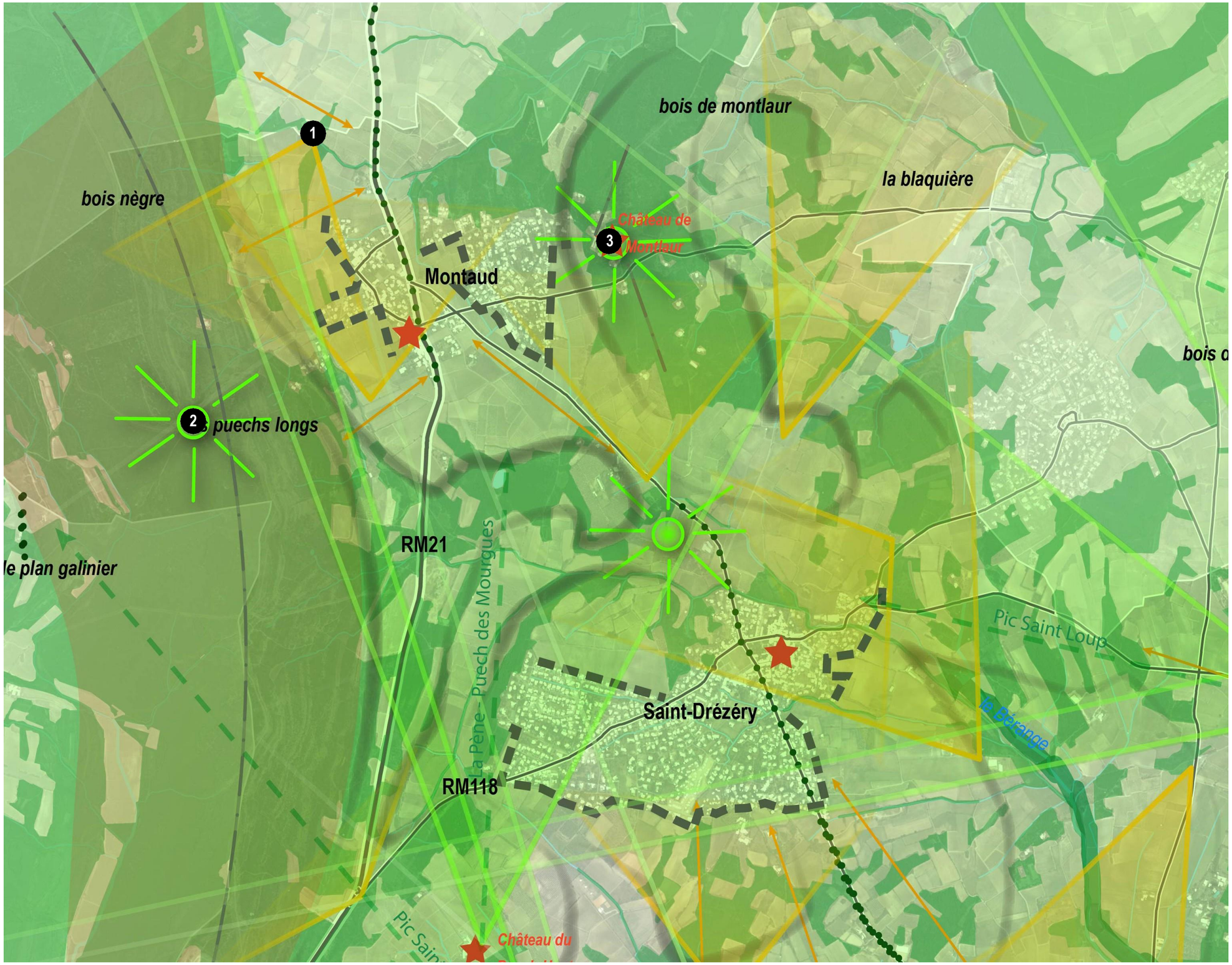


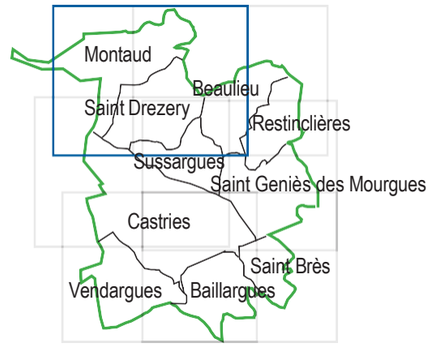
Légende

- Ligne de crête
- Ligne de force topographique
- Groupement végétal animant le paysage
- Alignement remarquable
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Site remarquable dans le paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Paysage décalifié
- Champ de covisibilité
- Vue sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage

N 0 2000 4000

Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de crête
- Ligne de force topographique
- Groupement végétal animant le paysage
- Alignement remarquable
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Site remarquable dans le paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Paysage décalifié
- Champ de covisibilité
- Vue sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage

Le Nord du secteur de Cadoule et Bérange est très ouvert et ménage par conséquent de nombreux points de vue depuis les terres arables vers les zones urbaines. La silhouette typique du village au clocher surplombant les champs est très prégnante. De plus, dès que la topographie est légèrement surélevée (surtout sur la commune de Saint Drézéry) on peut avoir une vue panoramique sur toute la vallée environnante, mais aussi les territoires voisins (chaînes de montagnes à l'intérieur des terres, coteaux boisés de vallées…). Le caractère très particulier du relief Ouest bordant le secteur, couvert par une végétation basse qui laisse apparaître la roche par endroit en fait un site remarquable et unique sur le territoire. Avec le château de Montlaur, ils sont les deux lieux où les vues panoramiques sur le paysage sont les plus exceptionnelles.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



1 Vue depuis Montaud sur », ce relief et d'autant plus remarquable par sa végétation unique sur le site, sa longueur et le fait qu'il soit dépouillé de constructions



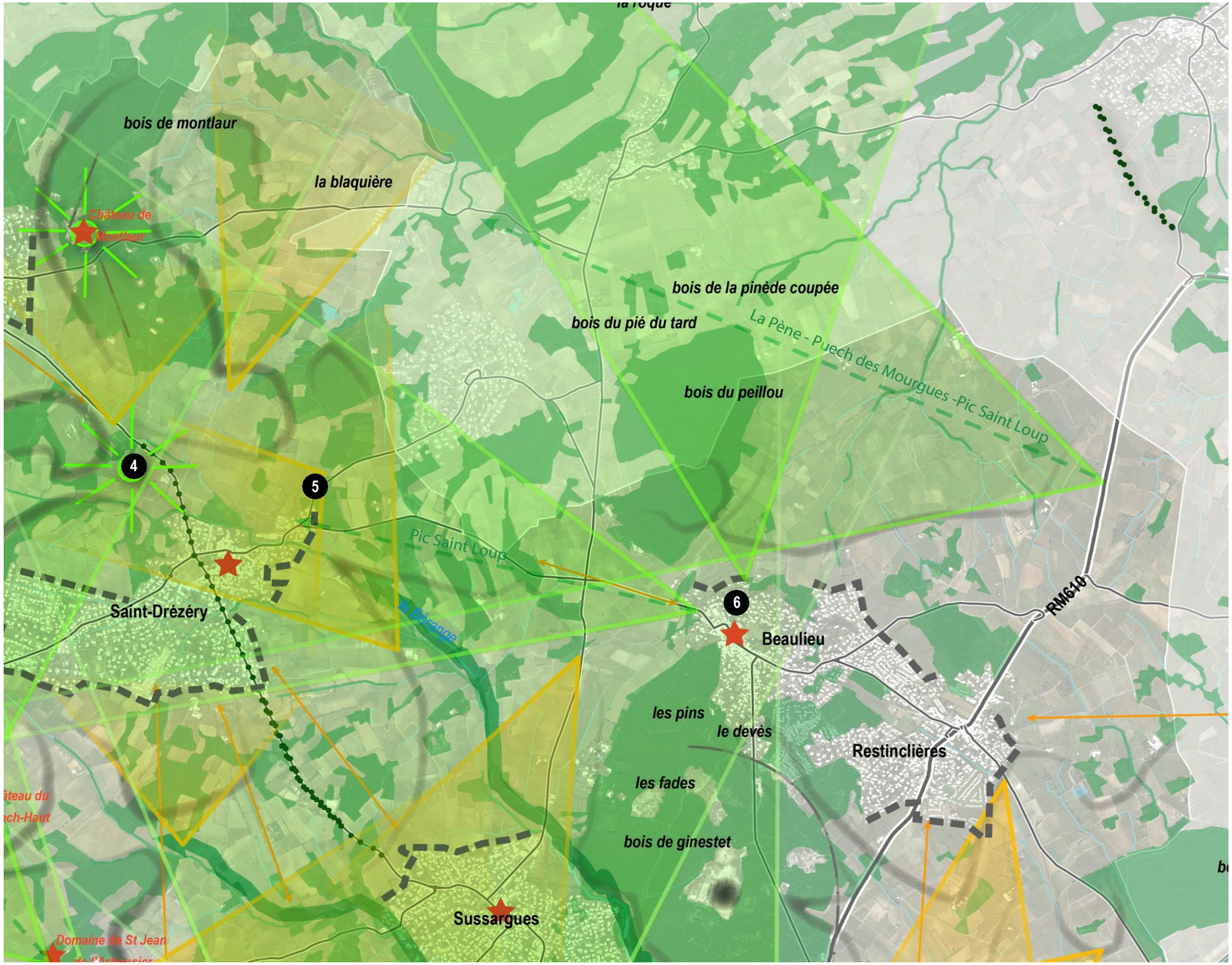


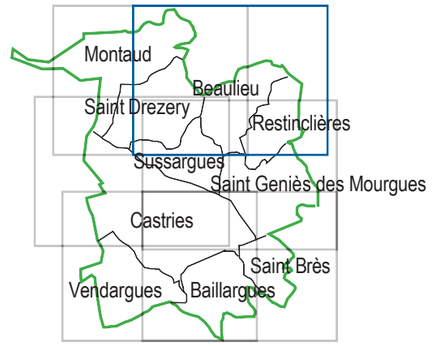
2 Depuis « les puechs hauts», des vues au-delà de la vallée du Lez donnent sur les montagnes du Pic Saint Loup et de l'Hortus. Le site particulièrement étendu est une véritable sous entité paysagère à lui seul entre prairies et garrigues.



3 Depuis le Château de Montlaur, qui surplombre la vallée et Montaud, «les puechs hauts» cadrent le paysage et les vues du village sur les collines environnantes.

Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de crête
- Ligne de force topographique
- Groupement végétal animant le paysage
- Alignement remarquable
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Site remarquable dans le paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Paysage décalifié
- Champ de covisibilité
- Vue sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage

Entre Saint Drezery et Sussargues, la voie royale plantée est un grand repère dans le paysage. Le bois de Ginestet sur une ligne de crête contribue à créer une limite dans le territoire séparant la commune de Restinclières du reste de la vallée.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



4 Vue panoramique sur les plaines viticoles de Saint Drézéry

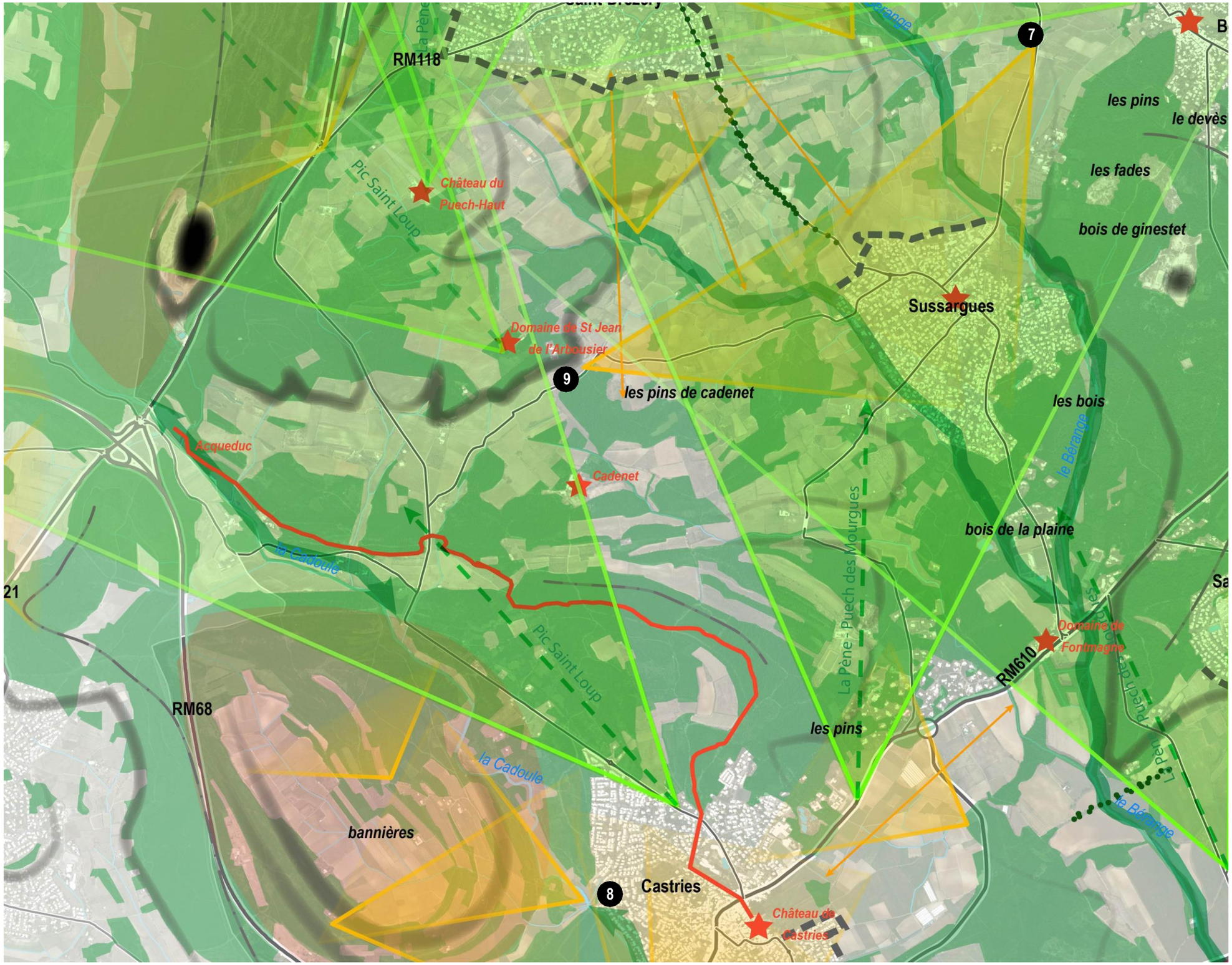


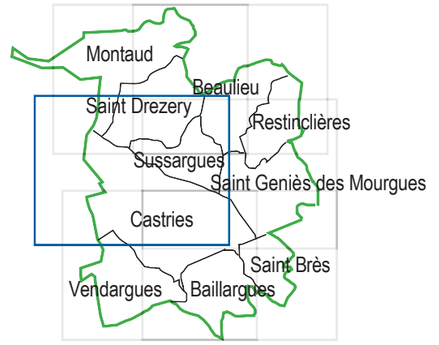
5 Depuis les hauteurs de Beaulieu, de grandes vues sur les chaînes de montagnes des Hautes Garrigues du Montpelliérain



6 Vue typique de Saint Drézéry et de son clocher depuis les terres agricoles.

Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de crête
- Ligne de force topographique
- Groupement végétal animant le paysage
- Alignement remarquable
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Site remarquable dans le paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Paysage décalifié
- Champ de covisibilité
- Vue sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage

La chaîne de boisements et de prés sur les hauteurs de Castries jusqu'à Beaulieu ferme les perceptions dans le paysage. Les activités d'élevage et de cultures sont peu lisibles et les repères dans le secteur n'apparaissent quasiment pas dans cette zone. C'est à l'orée de ces boisements, au Nord comme au Sud que des vues lointaines sur le territoire apparaissent très fréquemment. Quelques sites remarquables cependant, sont visibles depuis certains champs notamment des domaines viticoles, l'aqueduc du Château de Castries, mais aussi le massif du Domaine de Bannières sur les hauts de Castries. Ce dernier au parcellaire agricole particulier et à la végétation de garrigue éparse est un site remarquable dans le paysage.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



7 Vue de Sussargues et de son clocher depuis les cultures viticoles

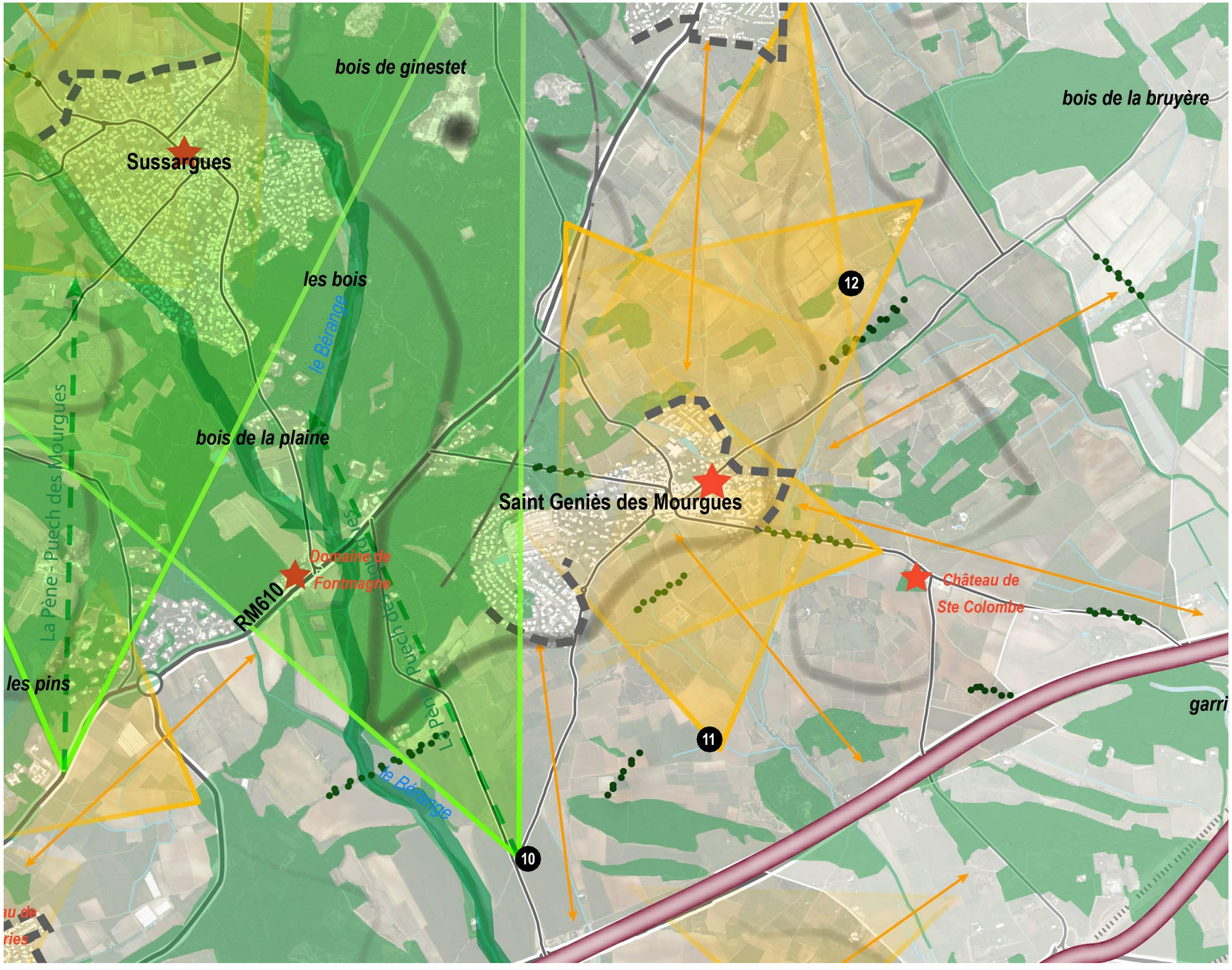


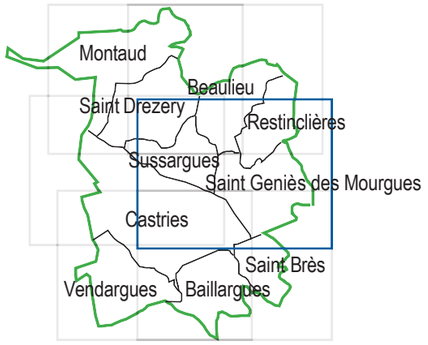
8 L’est de Castries, paysage fermé où se mêle garrigues et petit poche d’agriculture



9 Les nombreux boisements épars à l’Est de Sussargues et Nord de Castries segmentent le paysage rendent peu lisible la lecture de ce dernier.

Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de crête
- Ligne de force topographique
- Groupement végétal animant le paysage
- Alignement remarquable
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Site remarquable dans le paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Paysage décalifié
- Champ de covisibilité
- Vue sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage

La plaine de Saint-Geniès forme un territoire ouvert. Les boisements entre Sussargues et Beaulieu referment le paysage ce qui n'empêche pas d'avoir des vues lointaines sur le Puech des Mourgues.
Les centres-bourg de Saint-Geniès et de Beaulieu se situent sur des promontoires et leurs clochers sont des éléments de repères dans le paysage.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



10 Vue sur la frange urbaine de Saint-Geniès et lla ripisylve de Castries en arrière-plan, paysage de grande plaine agricole avec un dominante de cultures annuelles.

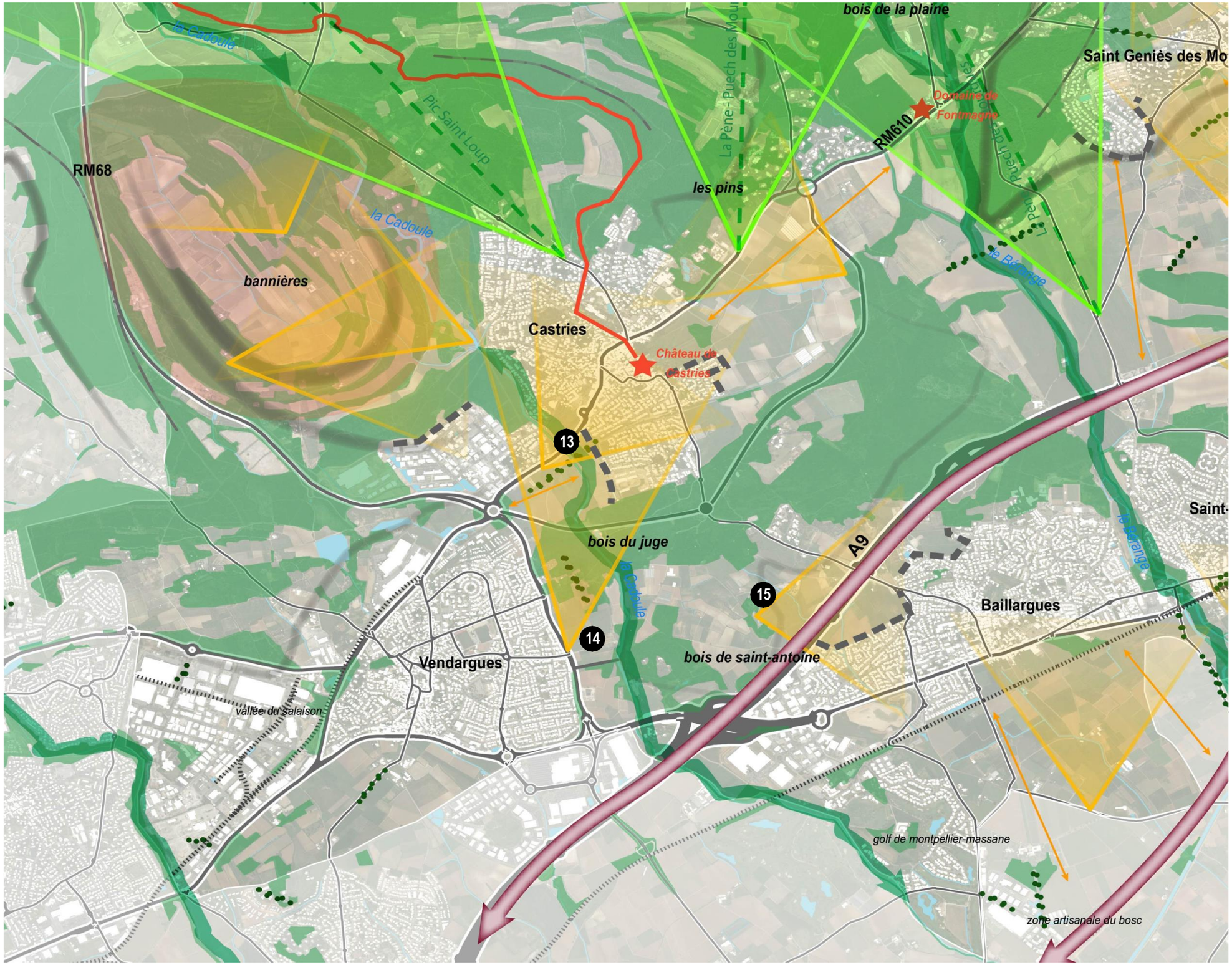


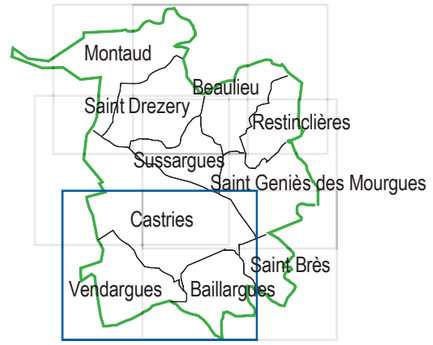
11 Vue sur le centre bourg de Saint Geniès. Ponctuellement quelques vestiges de murs et de haies apparaissent dans le paysage, comme témoignage de l'ancienneté des parcelles agricoles.



12 Les plaines agricoles de Saint Geniès dont on voit le clocher. Quelques parcelles comme celle sur la photo sont peu lisibles en termes d'occupation, les prés peuvent sembler être des terres en friche et ses derniers sont nombreux dans le secteur.

Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de crête
- Ligne de force topographique
- Groupement végétal animant le paysage
- Alignement remarquable
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Site remarquable dans le paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Paysage décalifié
- Champ de covisibilité
- Vue sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage

Le paysage au Sud-Est du territoire est plus cloisonné. En effet, le territoire est composé d'une résille végétale importante qui compartimente les terres agricoles. De ce fait, il n'y a pas de grands cônes de vues. Le centre-bourg de Castries étant situé en hauteur, il est visible d'un grand nombre de points de vue depuis la plaine. Son château qui surplombe la plaine agricole est un élément architectural remarquable qui marque l'entrée de ville depuis la D610.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



13 Vendargues une frange agricole largement occupée par d'autres activités.



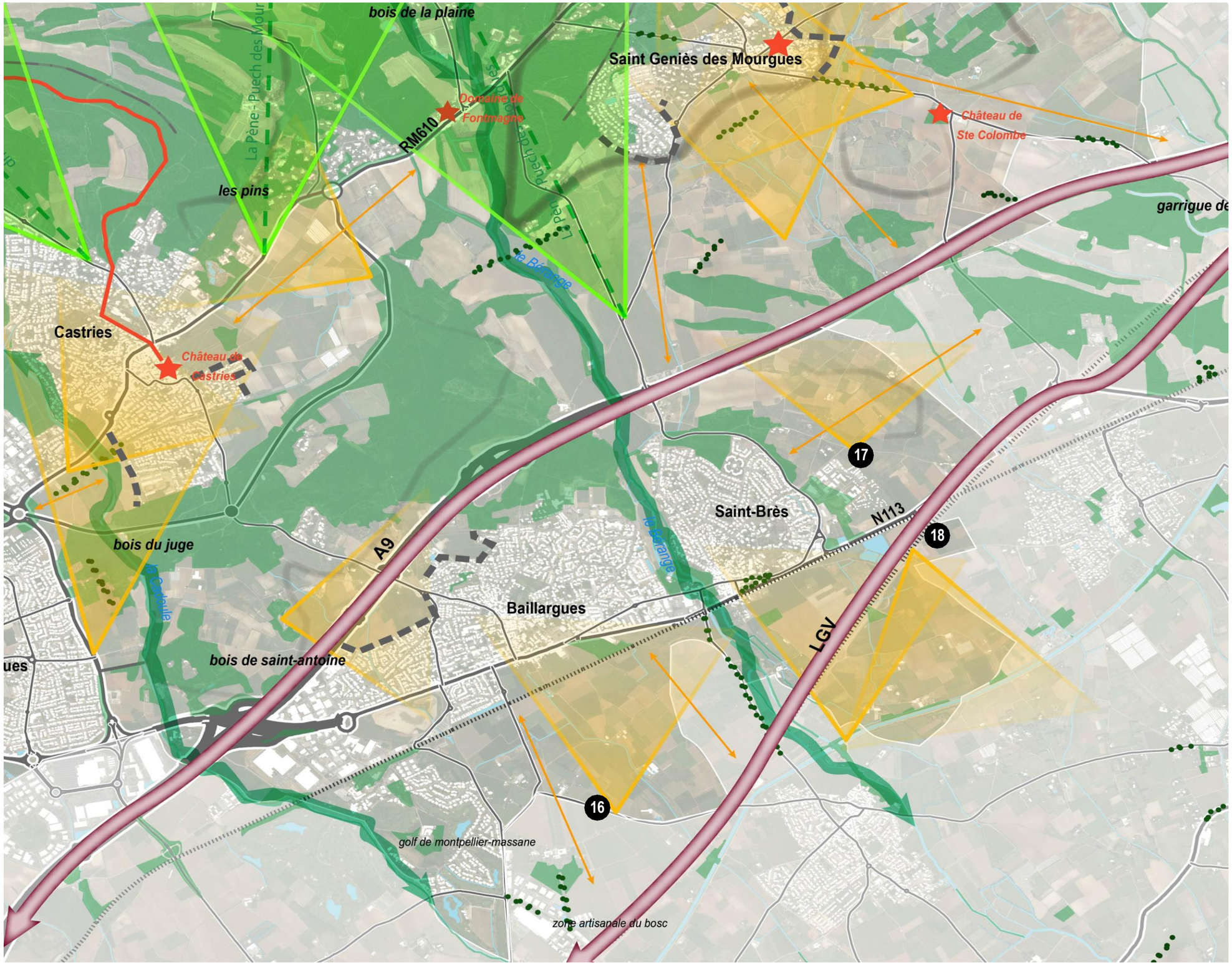


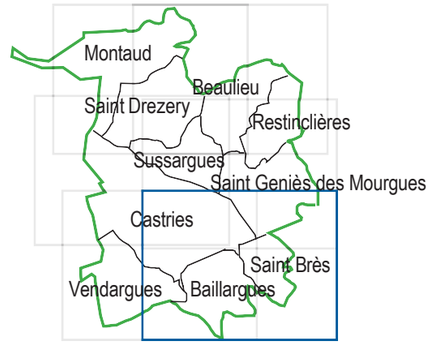
14 Entrée de Castries. Les alignements d'arbres divisent les espaces et cadrent les vues. Les vues lointaines sur le château sont perturbées par le couvert boisé qui caractérise le secteur.



15 Le Nord du couloir languedocien du côté de Baillargues est traversé par de nombreuses infrastructures barrant les vues et les grandes plaines arables. Quelques constructions peuvent être perçues à travers les boisements et les secteurs enfrichés.

Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles





Légende

- Ligne de crête
- Ligne de force topographique
- Groupement végétal animant le paysage
- Alignement remarquable
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Site remarquable dans le paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Paysage décalifié
- Champ de covisibilité
- Vue sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage

Le Sud du secteur Cadoule et Bérange est traversé par des infrastructures de transport majeures qui créent des coupures dans le paysage. En effet, l'autoroute et la ligne TGV sont édifiées sur des talus qui créent des coupures visuelles et physiques sur le territoire. La plaine, au Sud de Baillargues et de Saint-Brès forme un paysage ouvert où les vues rapprochées vont être cadrées par les infrastructures ou les masses végétales.

N 0 1000 2000

Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



16 Au Sud de Baillargues, dans la grande plaine agricole traversée par la voie ferrée, on peut distinguer quelques constructions (mitage) sur les terres arables





17 En frange urbaine de Saint Brès, les nouvelles constructions sont très visibles et contrastent très fortement sur le paysage de plaine ouverte. La moindre présence de construction ou de haies est extrêmement visible sur ce paysage très ouvert.



18 Les terres au Sud de Saint Brès sont davantage ponctuées de végétation (haies, arbres isolés), les profondeurs de champ varient et le paysage semble moins marqué par les grandes infrastructures qu'au Nord de la LGV.